Docusign Envelope ID: 9D0D8FC8-986D-4574-92DF-441079947E58

Public

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE / NATIONAL CAPITAL COMMISSION		**Nº**	2026-P222
		Au	Conseil d'administration
Pour	DÉCISION	**Date**	22-01-2026

Sujet/Titre

Approbation fédérale de l'utilisation du sol et du design – Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) et Commission de la capitale nationale (CCN) – Projet de remplacement du pont Alexandra – Cœur de la capitale – Avant-projet de conception à 100 % achevé

Résumé

- Cette proposition a pour but d'obtenir l'approbation fédérale de l'utilisation du sol et du design du conseil d'administration pour l'avant-projet de conception à 100 % achevé du projet de remplacement du pont Alexandra.
- Il s'agit de la deuxième fois que le projet de conception du nouveau pont est soumis à l'approbation du conseil d'administration. L'avant-projet de conception à 15 % achevé avait été approuvé en janvier 2025. Le conseil avait également approuvé les principes de planification et de conception du projet en juin 2021.
- Cette approbation permettra à l'équipe de projet intégrée (la « partie proposante ») de passer à la phase de conception détaillée en collaboration avec une entreprise partenaire spécialisée dans la conception-construction. Elle facilitera également l'accélération des travaux de conception des infrastructures maritimes temporaires faisant partie du calendrier du projet.

Résumé des risques

L'approbation ne comporte aucun risque substantiel.

Recommandation

- QUE l'approbation fédérale de l'utilisation du sol et du design (AFUSD) pour le projet de remplacement du pont Alexandra – Avant-projet de conception à 100 % achevé soit accordée conformément aux dispositions de l'article 12 de la *Loi sur la capitale nationale*.
- QUE la signature des documents de l'AFUSD soit déléguée au vice-président, Aménagement de la capitale.
- QUE les approbations fédérales pour tous les projets préparatoires liés au projet de remplacement du pont Alexandra soient déléguées en tant qu'approbations de niveau 2 au comité directeur du conseil d'administration.

Docusign Envelope ID: 9D0D8FC8-986D-4574-92DF-441079947E58

Public

Présentée par :

DocuSigned by:

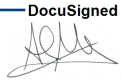

8E8319D91759427...

Alain Miguelez
Vice-président, Aménagement de la capitale, et planificateur en chef

Docusign Envelope ID: 9D0D8FC8-986D-4574-92DF-441079947E58

1. Priorités stratégiques

Plan d'entreprise de la CCN de 2025-2026 à 2029-2030

- Orientation stratégique nº 2 : Veiller à ce que la région de la capitale nationale ait un cachet pittoresque et naturel en assurant la conservation et la mise en valeur des actifs naturels, des paysages culturels et du patrimoine bâti dont la CCN assure l'intendance.
- Orientation stratégique nº 3 : Contribuer à l'évolution d'une région de la capitale nationale dynamique, branchée et durable qui soit une source d'inspiration pour le pays tout entier, par l'aménagement, l'enrichissement et l'amélioration des actifs de la CCN.
- Priorité nº 3 : Planifier, mettre en œuvre et optimiser le réseau et l'infrastructure de transport dans la région de la capitale nationale en collaboration avec tous les ordres de gouvernement et les partenaires.
- Priorité nº 4 : Démontrer un leadership à l'échelle du pays en rendant la région de la capitale nationale résiliente aux aléas du climat et durable sur le plan de l'environnement.

Priorités du gouvernement

- Budget 2019
- Lettres de mandat de la ministre de SPAC (2019 et 2021), demandant que le pont soit remplacé dans un délai de dix ans.

2. Autorité

Loi sur la capitale nationale, article 12

3. Contexte

Contexte du projet

La présente proposition représente une deuxième étape importante dans la conception du projet de remplacement du pont Alexandra. Le concept préféré a été présenté au conseil d'administration en janvier 2025. Depuis, la partie proposante a travaillé à l'élaboration de l'avant-projet de conception du nouveau pont et a préparé un dossier de conception de référence définitif. Ce dossier d'avant-projet de conception sera mené à bien dans le cadre de la phase de conception détaillée, grâce à l'attribution d'un contrat à une entreprise partenaire spécialisée dans la conception-construction.

Le pont Alexandra enjambe la rivière des Outaouais entre la pointe Kìwekì à Ottawa et l'intersection du boulevard des Allumettières et de la rue Laurier à Gatineau. Ce pont interprovincial est un point de repère important dans le cœur de la capitale, situé à proximité de la colline du Parlement, et il fait partie intégrante du boulevard de la Confédération, le parcours d'honneur et voie de la découverte de la capitale. Le pont, dont la construction s'est achevée en 1901, a atteint la fin de sa vie utile et doit être

Docusign Envelope ID: 9D0D8FC8-986D-4574-92DF-441079947E58

remplacé. Le projet de remplacement du pont Alexandra est mené par une équipe de projet intégrée composée de membres du personnel de SPAC et de la CCN. SPAC est l'intendant fédéral du pont et est responsable de la stratégie d'approvisionnement du projet.

Proposition de l'avant-projet de conception

La proposition d'avant-projet de conception à 100 % achevé est le résultat du perfectionnement de l'avant-projet de conception à 15 % qui a été approuvé. Le concept général du nouveau pont reste celui d'un pont à trois arches avec deux piliers dans l'eau. Enjambant la rivière, le pont comporte deux travées de 150 m et une travée centrale de 216 m. La géométrie des arches a été légèrement affinée au cours de cette étape de conception. Les deux arches inférieures atteignent une hauteur maximale d'environ 13 m au-dessus du tablier du pont, tandis que l'arche centrale atteint une hauteur maximale d'environ 20 m au-dessus du tablier. Le tablier du pont s'élargit au-dessus des deux piliers immergés, créant ainsi des points d'observation comprenant des bancs et offrant des possibilités d'animation et de rassemblement pour le public.

Depuis janvier, la conception du pont a été améliorée afin de tenir compte des études techniques et environnementales en cours, des commentaires reçus dans le cadre du processus d'approbation fédérale (AFUSDTI) fondés sur les observations du comité consultatif de l'urbanisme, du design et de l'immobilier (CCUDI) de la CCN (annexe E), ainsi que des commentaires reçus lors de la troisième ronde de consultation publique qui a eu lieu en juin 2025 (annexe D). La conception s'appuie également sur les documents d'urbanisme récemment approuvés par la CCN, notamment les nouvelles Lignes directrices de planification et de conception du boulevard de la Confédération (2025) et le Plan du cœur de la capitale nationale du Canada (2025). Au cours de la présente phase de conception, plusieurs éléments importants pour la réussite globale du projet et l'expérience du domaine public ont été pris en compte.

Les domaines ciblés au cours de la présente phase de conception comprennent :

- Le perfectionnement et l'optimisation de la superstructure du pont, y compris la géométrie de l'arche et la disposition et la conception des lieux publics situés sur le pont.
- Le remplacement des poutres caissons par des poutres à âme pleine le long du bord longitudinal du pont.
- L'élaboration de la palette globale de couleurs et de matériaux, y compris les finitions du pont.
- L'évolution des éléments, notamment les garde-corps et les barrières séparant les modes de transport, les bancs intégrés et les dispositifs de protection contre le vent.

Docusign Envelope ID: 9D0D8FC8-986D-4574-92DF-441079947E58

- La stratégie d'éclairage du pont, y compris l'intégration des luminaires du boulevard de la Confédération.
- L'aménagement paysager et urbain des lieux publics situés aux abords du pont, y compris les zones touchées aux abords du Musée canadien de l'histoire, dont le futur carrefour commémoratif du boulevard de la Confédération dans le parc Jacques-Cartier.
- L'élaboration d'une conception de définition visant à garantir les caractéristiques essentielles des lieux publics qui doivent être prises en compte dans le cadre de la conception.

De plus amples détails sont fournis dans les dessins et rendus clés joints à la présente proposition, respectivement à l'annexe B et à l'annexe C.

Infrastructures maritimes temporaires

Dans le cadre du projet de remplacement du pont, l'aire dédiée à l'entreposage des matériaux comprendra les infrastructures maritimes existantes de la CCN situées dans le parc Jacques-Cartier, sur la rive de Gatineau. Ces infrastructures comprennent le quai de Hull, la rampe de mise à l'eau, la voie d'accès et le stationnement existant.

Toujours dans le cadre du projet, il est proposé de construire des infrastructures maritimes temporaires juste au nord de l'aire d'entreposage des matériaux de construction du pont, dans le parc Jacques-Cartier. Elles comprendront un quai, une rampe de mise à l'eau, un accès pour les véhicules et un stationnement temporaires. Les infrastructures maritimes temporaires permettront au public de continuer à accéder à la rivière des Outaouais, y compris les prestataires qui utilisent actuellement les infrastructures maritimes, comme les compagnies d'excursions en bateau. Les infrastructures maritimes temporaires seront accessibles de 2028 à 2032, jusqu'à leur mise hors service et leur démantèlement, qui auront lieu au moment de la démobilisation de l'aire d'entreposage du projet. Le projet de remplacement du pont prévoit que les infrastructures maritimes existantes, y compris le quai de Hull et la rampe de mise à l'eau, seront remises en état dans des conditions équivalentes ou supérieures et pourront être utilisées par le public après la démobilisation.

Les infrastructures maritimes temporaires doivent être fonctionnelles d'ici mai 2028, la construction devant débuter mi-2027 afin de respecter le calendrier prévu du projet.

4. Analyses des options / Analyse du personnel de la CCN

Analyse du cadre de planification

Docusign Envelope ID: 9D0D8FC8-986D-4574-92DF-441079947E58

Dans le cadre de son examen du projet, le personnel responsable de l'approbation fédérale (AFUSDTI) s'est appuyé sur le cadre stratégique et les politiques des plans de la CCN, notamment :

- Plan de la capitale du Canada de 2017 à 2067 (2017)
- Plan du cœur de la capitale nationale du Canada (volume I) (2025)
- Lignes directrices de planification et de conception du boulevard de la Confédération (2025)
- La protection des vues dans la capitale du Canada (2007)
- Plan lumière de la capitale, de 2017 à 2027 (2017)
- Plan stratégique du Sentier de la capitale (2020)
- Lignes directrices de conception pour la région de la capitale nationale (2023)

La portée et les exigences de conception du projet sont définies dans Remplacement du pont Alexandra – Principes de planification et de conception (2021) et dans Remplacement du pont Alexandra : critères de performance pour la conception du pont (2022) (annexe F). Les critères de performance servent de base à l'examen réglementaire par la CCN des conceptions de pont proposées soumises pour approbation fédérale. Une proposition de conception de pont doit, au minimum, répondre aux exigences des critères de performance pour être recommandée pour approbation au conseil d'administration de la CCN.

L'examen à des fins d'AFUSDTI du dossier d'avant-projet de conception à 100 % achevé tient compte des commentaires de spécialistes reçus du CCUDI en mai 2025 et s'appuie sur les plans du projet et les rapports connexes reçus dans le cadre de la demande d'AFUSDTI complète présentée par la partie proposante en septembre 2025.

Analyse du conseil à la régulation (personnel des AFUSDTI)
Dossier d'avant-projet de conception à 100 % achevé

- D'après l'examen réalisé par le personnel du dossier d'avant-projet de conception à 100 % achevé, la proposition est conforme aux critères de performance pour la conception du pont (Remplacement du pont Alexandra : critères de performance pour la conception du pont).
- L'avant-projet de conception à 100 % achevé proposé reste dans l'ensemble conforme à l'avant-projet de conception à 15 % achevé, et aucune modification significative par rapport au concept approuvé n'est proposée.
- La conception répond avec succès à l'approche de conservation du patrimoine élaborée pour le projet dans le cadre de l'évaluation des répercussions sur le patrimoine.

Docusign Envelope ID: 9D0D8FC8-986D-4574-92DF-441079947E58

- L’expression visuelle du pont s’appuie sur un récit conceptuel bien développé visant à honorer les relations entre la Nation algonquine anishinabée et la rivière.
- L’échelle verticale proposée pour le pont reste comparable à celle du pont existant, et l’expression structurelle du pont s’intègre harmonieusement à la topographie environnante du cœur de la capitale.
- La palette de couleurs et de matériaux du pont a été conçue pour s’harmoniser avec le paysage du cœur de la capitale. Les couleurs proposées rappellent celles du pont existant et sont utilisées pour exprimer une hiérarchie des formes entre les éléments structurels primaires, secondaires et tertiaires du pont.
- La conception prévoit de nouveaux aménagements destinés à améliorer les conditions offertes au public sur le pont, conformément aux critères de performance, notamment deux grandes places publiques où le tablier du pont s’élargit au-dessus des piliers immergés. Ces deux places publiques comprennent des belvédères accessibles, un système de garde-corps en verre offrant une vue dégagée et des bancs intégrés.
- La conception proposée est conforme aux critères de performance relatifs à la largeur des chaussées et des accotements et dépasse les exigences applicables aux voies piétonnes et aux pistes cyclables.
- La conception proposée conserve des pentes accessibles sur le pont, avec une inclinaison maximale de 2,6 %. Dans le cadre de la proposition de l’avant-projet de conception à 100 % achevé, la partie proposante a établi une liste de vérification détaillée de l’accessibilité qui définit les exigences et les lignes directrices pertinentes. Parmi les nouveaux éléments intégrés à la conception, on trouve des bancs accessibles sur toute la longueur du pont.
- L’équipe de projet a rédigé un rapport sur les lignes directrices relatives à la conversion au tramway, qui évalue la possibilité de convertir le pont pour accueillir un réseau de transport en commun exclusif ou une liaison sur rail, comme un tramway.
- Un important travail de conception a été réalisé afin de faire progresser les plans et les modalités de l’aménagement paysager aux deux extrémités du pont, ainsi que des lieux publics prévus sur le pont lui-même. Sur le pont, des éléments supplémentaires ont été prévus comme des garde-corps et des barrières séparant les modes de transport, des bancs intégrés et des dispositifs de protection contre le vent.
- Conformément aux Lignes directrices de planification et de conception du boulevard de la Confédération et aux commentaires du personnel, la proposition de l’avant-projet de conception à 100 % achevé adopte et intègre les lampadaires classiques du boulevard de la Confédération ainsi que les pavés rouges de l’esplanade le long de la voie piétonne afin de renforcer la continuité avec le parcours d’honneur de la capitale.

Docusign Envelope ID: 9D0D8FC8-986D-4574-92DF-441079947E58

- La proposition actuelle prévoit l'utilisation de nouveaux matériaux et éléments qui n'existent pas ailleurs sur le boulevard de la Confédération, notamment des panneaux de garde-corps et d'autres éléments de protection contre le vent en maille d'acier inoxydable, ainsi que des lames de bois le long des deux côtés de la piste cyclable. Après consultation du personnel, des modifications ont été apportées afin d'améliorer la durabilité des lames.
- La partie proposante a élaboré un cadre visant à promouvoir les éléments d'interprétation et de commémoration qui décrit les prochaines étapes nécessaires pour faire progresser l'élaboration du contenu thématique et la conception interprétative et commémorative. Les étapes devront être suivies afin de garantir que ces éléments soient intégrés avec succès dans la conception du nouveau pont.

Phase de conception détaillée

Les éléments suivants ont été retenus pour être perfectionnés dans le cadre de la phase de conception détaillée :

- Les éléments comme les garde-corps et les dispositifs de protection contre le vent, afin de garantir la conformité avec les critères de performance applicables pour une intégration harmonieuse aux qualités architecturales du pont et une compatibilité avec le boulevard de la Confédération.
- Les caractéristiques finales des accessoires et des finitions, comme l'infrastructure d'éclairage, les garde-corps, les blocs de terminaison et les barrières, ainsi que les matériaux de revêtement (pavés, galets, bandes podotactiles, dallages, bordures, etc.).
- La stratégie détaillée de remise en état de l'aménagement paysager, y compris la zone touchée par les travaux d'infrastructures maritimes temporaires. La remise en état de l'aménagement paysager au sud du parc Jacques-Cartier et au carrefour du boulevard de la Confédération s'inspirera de la vision énoncée dans le volume II du Plan du cœur de la capitale nationale du Canada, actuellement en cours d'élaboration par la CCN.
- La conception détaillée visant l'intégration d'œuvres d'art public, et d'éléments d'interprétation et de commémoration faisant partie de la portée du projet.
- Les plans d'éclairage définitifs et les caractéristiques des luminaires, y compris une analyse photométrique visant à garantir que les vues de nuit du nouveau pont soient conformes à l'intention conceptuelle du *Plan lumière de la capitale.*
- Les éléments reportés à la phase de conception détaillée conformément à la liste de vérification de l'accessibilité soumise, y compris les panneaux d'orientation,

Docusign Envelope ID: 9D0D8FC8-986D-4574-92DF-441079947E58

l'intégration de surfaces tactiles supplémentaires et d'indicateurs de délimitation, ainsi que les mesures d'accessibilité requises pendant la construction.
- La confirmation de la faisabilité des recommandations visant à réutiliser les matériaux, notamment le revêtement en pierre des culées du pont.
- La conception d'une signalisation bilingue permettant de s'orienter et indiquant les règles à respecter sur le pont et les sentiers concernés par les travaux proposés.
- La confirmation des mesures d'entretien hivernal détaillées des places publiques.
- La préparation des plans et des détails du chantier, y compris l'aménagement du chantier, les clôtures et les barrières, ainsi que la planification de la gestion du trafic et les panneaux d'orientation.
- La réalisation d'un inventaire détaillé des arbres et d'un plan de protection des arbres qui pourraient être affectés par les travaux de construction, ainsi que de plans détaillés de plantation d'arbres dans le cadre de la stratégie détaillée de remise en état de l'aménagement paysager.

5. Détails financiers

- Sans objet – La présente proposition concerne uniquement l'utilisation du terrain et l'approbation de la conception. Par conséquent, aucun détail financier n'est inclus.

6. Possibilités et résultats attendus

- L'approbation de la proposition permettra à l'équipe de projet de passer à la phase de conception détaillée avec l'aide d'une entreprise partenaire spécialisée dans la conception-construction. Elle facilitera également l'accélération de la conception des infrastructures maritimes temporaires dans le parc Jacques-Cartier.

7. Conformité avec les politiques du gouvernement et de la CCN

- En 2019, le gouvernement du Canada a décrété que le pont Alexandra devait être remplacé.
- L'avant-projet de conception proposé repose sur une étude en plusieurs volets de l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) qui vise à garantir que le projet tienne compte d'une conception inclusive, équitable et accessible et l'intègre de manière appropriée. Les conclusions de cette étude ont influencé et continueront d'influencer le processus de conception dans plusieurs domaines, notamment la

Docusign Envelope ID: 9D0D8FC8-986D-4574-92DF-441079947E58

conception de transports actifs sécuritaires, l'éclairage, un système d'orientation clair, des bancs accessibles aux personnes à mobilité réduite ou handicapées, la protection contre les intempéries, le drainage et l'entretien hivernal.

- L'accessibilité universelle reste au cœur du processus de conception afin de garantir la conformité aux exigences applicables en matière d'accessibilité et aux critères de performance du projet. Une liste de vérification détaillée de l'accessibilité des lieux publics sur le pont a été établie dans le cadre de cette phase afin de déterminer les normes qui ont été intégrées à la conception à ce jour et de définir les exigences qui devront être précisées lors de la prochaine phase de conception.
- L'Agence d'évaluation d'impact du Canada a établi qu'une évaluation d'impact n'est pas requise pour le projet de remplacement du pont Alexandra.
- La partie proposante a élaboré un plan de gestion durable qui documente les engagements pris dans le cadre du projet, notamment celui de faire vérifier le projet selon le cadre *Envision* créé par l'*Institute for Sustainable Infrastructure*.

8. Risques et mesures d'atténuation

Risque	Probabilité	Impact	Mesure d'atténuation
Conséquences liées aux retards dans l'approbation des conceptions	Faible	Modéré	▪ Les travaux préparatoires sont planifiés et menés de manière proactive par la partie proposante afin de respecter le calendrier prévu du projet. ▪ Le personnel de la CCN traitera les travaux préparatoires comme des projets de niveau 2 afin de respecter le calendrier d'ensemble du projet.
Modifications apportées à la conception pendant la phase de conception détaillée qui s'éloignent des critères de performance établis	Moyenne	Modéré	▪ La partie proposante définit et intègre de manière proactive des mesures d'efficacité en matière de conception afin d'optimiser les coûts du projet sans compromettre le concept approuvé et la conformité aux critères de performance. ▪ La conception de référence finale remise à l'entreprise partenaire spécialisée dans la conception-construction inclura une définition de la conception qui comprend les plans obligatoires précisant la forme

Docusign Envelope ID: 9D0D8FC8-986D-4574-92DF-441079947E58

			architecturale et les éléments clés pertinents qui doivent être repris.

9. Consultation publique et communications

- Conformément au plan de consultation publique et des parties prenantes, une troisième ronde d'activités de consultation publique, comprenant des commentaires en ligne et une réunion officielle du groupe consultatif public du projet, a été menée en juin 2025 afin de soutenir la mise au point de l'avant-projet de conception.
- Les commentaires du public ont porté sur plusieurs aspects de la conception, notamment la sécurité des infrastructures de transport actif, l'accessibilité, l'efficacité en toutes saisons et la responsabilité environnementale. Un résumé plus détaillé des commentaires reçus est fourni à l'annexe D.
- La partie proposante a collaboré directement avec les parties prenantes concernées par les infrastructures maritimes.
- La partie proposante a assuré la coordination des consultations et des échanges avec 19 communautés et organisations autochtones tout au long de cette phase de conception. Les commentaires reçus portaient sur plusieurs aspects, notamment la conception du pont, la minimisation des impacts environnementaux et l'intégration de la culture et des valeurs autochtones.

10. Prochaines étapes

- Printemps 2026 – Attribution par SPAC d'un contrat à une entreprise partenaire spécialisée dans la conception-construction
- Avril 2028 – Approbation de l'avant-projet détaillé à 100 % achevé par le conseil d'administration (dernière approbation)
- 2028-2032 – Construction

11. Liste des annexes

- Annexe A : Plan de localisation
- Annexe B : Dessins clés de l'avant-projet de conception à 100 % achevé
- Annexe C : Rendus clés de l'avant-projet de conception à 100 % achevé
- Annexe D : Rapport des consultations publiques
- Annexe E : Extrait du procès-verbal de la réunion du CCUDI du 29 mai 2025
- Annexe F : Remplacement du pont Alexandra : critères de performance pour la conception du pont

Docusign Envelope ID: 9D0D8FC8-986D-4574-92DF-441079947E58

12. Auteurs de la proposition

- Alain Miguelez, vice-président, Aménagement de la capitale (AC)
- Isabel Barrios, directrice, Approbations fédérales et programmes du patrimoine et de l’archéologie (AFPA), AC
- Kate-Issima Francin, cheffe, Approbations fédérales de l’utilisation du sol et des transactions immobilières, AFPA, AC
- Christopher Meek, planificateur principal, Utilisation du sol et des transactions immobilières, AFPA, AC

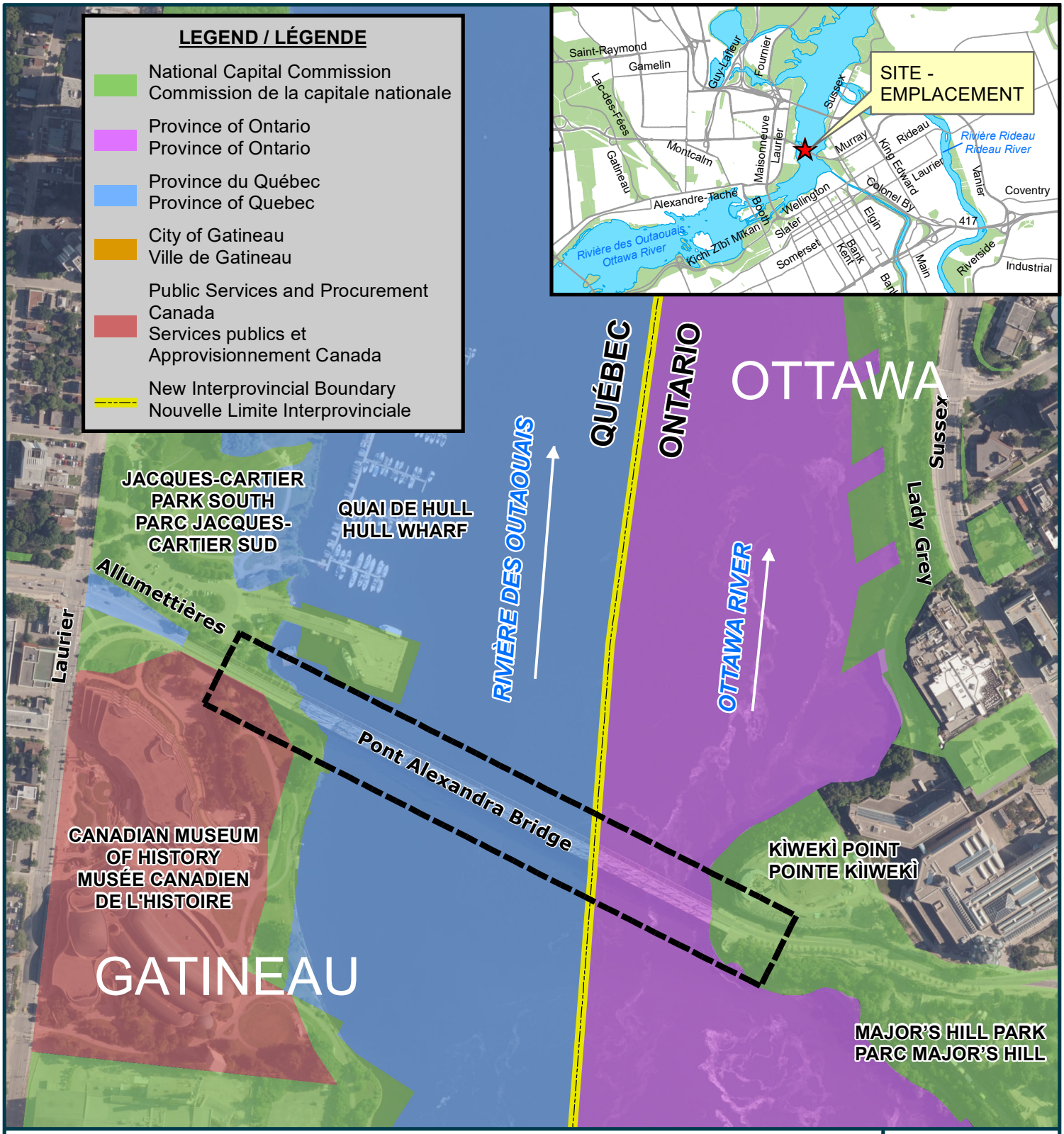

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
NATIONAL CAPITAL COMMISSION

Canada

N
W E
S

Subject - Objet	ALEXANDRA BRIDGE LAND OWNERSHIP / PROPRIÉTÉS FONCIÈRES PONT ALEXANDRA
Submitted by - Soumis par	A. MIGUELEZ, Vice-President / Vice-président
Branch - Direction	CP/ AC
Date	2024-01-19
Scale - Échelle	1:5,000
Parcel - Parcelle	

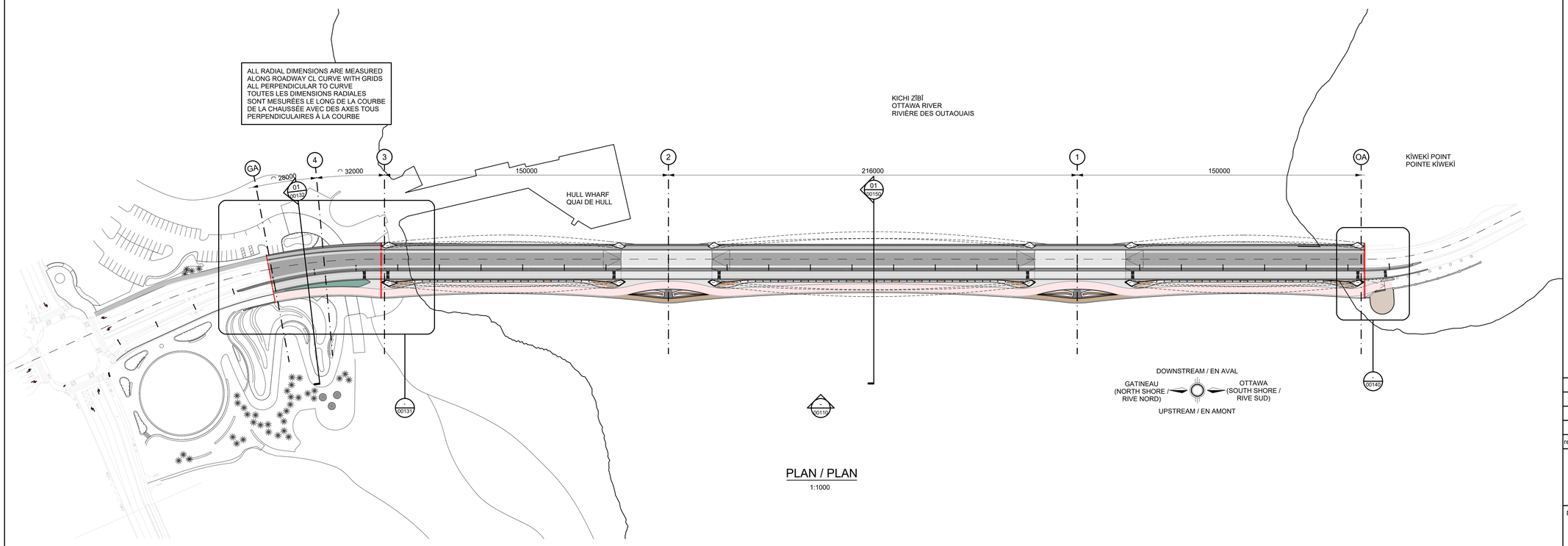

PLAN / PLAN
1:1000

Canada

Public Services and Procurement Canada / Services publics et Approvisionnement Canada
Real Property Branch / Direction générale des biens immobiliers

consultant
ARUP
1, Place Ville Marie, bureau 3270
Montreal, QC H3B 3Y2
www.arup.com

in collaboration with / en collaboration avec
DILLON CONSULTING
THURBER ENGINEERING LTD.
CIMA+
Knight Architects PROVENCHER_ROY

seal / sceau

This document shall not be used for construction purposes / Ce document ne doit pas être utilisé à des fins de construction

Verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

Vérifier les dimensions et conditions sur le site et en aviser le représentant ministériel immédiatement de toute divergence.

revisions	description	date
P03	IPT REVIEW COMMENTS INCORPORATED	2025/06/13
P04	ISSUED FOR IPT REVIEW AND COMMENT	2025/08/15
P05	FINAL DRAFT FOR APPROVAL	2025/09/09
C01	FINAL FOR FLUDTA APPROVAL	2025/09/26

A detail no. / no. du détail
B location drawing no. / sur dessin no.
C drawing no. / dessin no.

project / projet

ALEXANDRA BRIDGE REPLACEMENT PROJECT
PROJET DE REMPLACEMENT DU PONT ALEXANDRA

R. 103064

drawing / dessin

ARCHITECTURE
GENERAL ARANGEMENT PLAN
ARCHITECTURE
PLAN D'ENSEMBLE

Designed By / Conçu par	A.MILLER	
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Drawn By / Dessiné par	A.MILLER	
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Reviewed By / Examiné par	J.HEATON	
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Approved By / Approuvé par	M.KNIGHT	
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Tender / Soumission		
Project Manager / Administrateur de projets		

Project no. / No. du projet
295265-00

Drawing no. / No. du dessin
ABRP-TA-RD-AB-DR-A-00100-BI

C
0 10 20mm 40 60 80 100 120 140 160 180 200mm

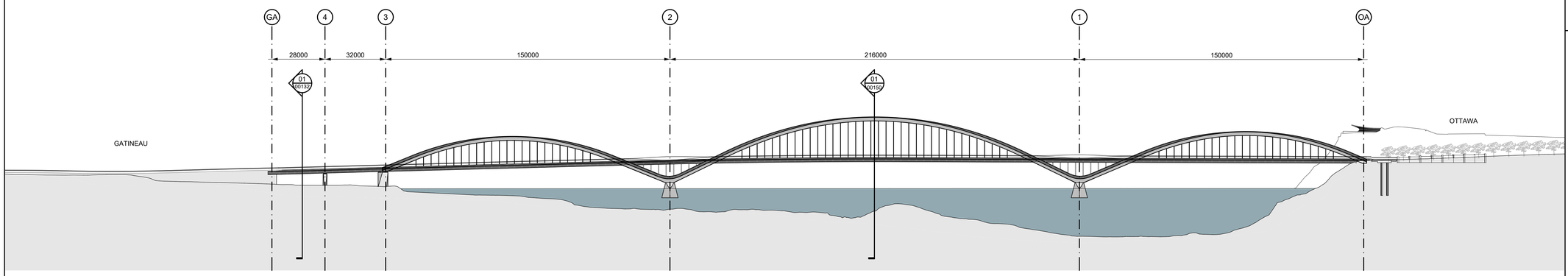

UPSTREAM ELEVATION / ÉLÉVATION EN AMONT

1:1000

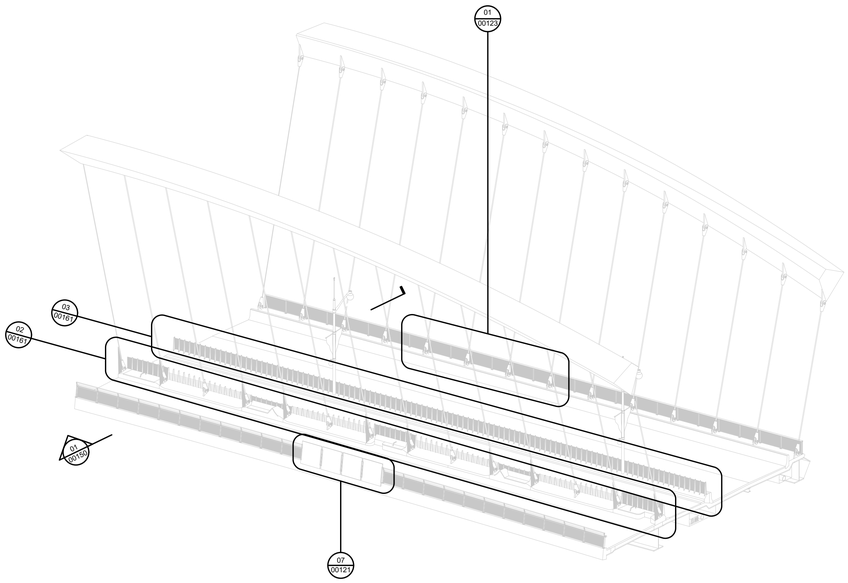

01 KEY AXONOMETRIC (MINIMUM) / VUE AXONOMÉTRIQUE (MINIMUM)

1:200

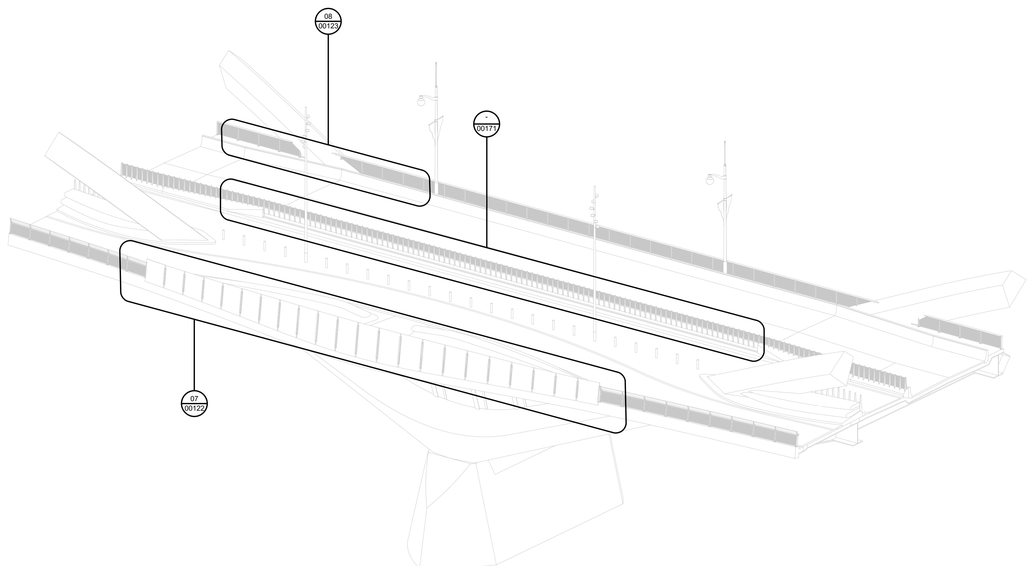

02 KEY AXONOMETRIC (LOOKOUT) / VUE AXONOMÉTRIQUE (BELVÉDÈRE)

1:200

0 10 20mm 40 60 80 100 120 140 160 180 200mm

Canada

Public Services and Procurement Canada / Services publics et Approvisionnement Canada

Real Property Branch / Direction générale des biens immobiliers

consultant
ARUP
1, Place Ville Marie, bureau 3270
Montreal, QC H3B 3Y2
www.arup.com

consultant

in collaboration with / en collaboration avec

DILLON CONSULTING
THURBER ENGINEERING LTD.
CIMA+
Knight Architects PROVENCHER_ROY

seal / sceau

This document shall not be used for construction purposes / Ce document ne doit pas être utilisé à des fins de construction

Verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

Vérifier les dimensions et conditions sur le site et en aviser le représentant ministériel immédiatement de toute divergence.

revisions	description	date
P03	IPT REVIEW COMMENTS INCORPORATED	2025/06/13
P04	ISSUED FOR IPT REVIEW AND COMMENT	2025/08/15
P05	FINAL DRAFT FOR APPROVAL	2025/09/09
C01	FINAL FOR FLUDTA APPROVAL	2025/09/26

A detail no. / no. du détail
B location drawing no. / sur dessin no.
C drawing no. / dessin no.

project / projet

ALEXANDRA BRIDGE REPLACEMENT PROJECT
PROJET DE REMPLACEMENT DU PONT ALEXANDRA

R. 103064

drawing / dessin

ARCHITECTURE
GENERAL ARRANGEMENT ELEVATION
ARCHITECTURE
ÉLÉVATION D'ENSEMBLE

Designed By	A.MILLER	Conçu par
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Drawn By	A.MILLER	Dessiné par
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Reviewed By	J.HEATON	Examiné par
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Approved By	M.KNIGHT	Approuvé par
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Tender		Soumission
Project Manager		Administrateur de projets
Project no.		No. du projet

295265-00

Drawing no. / No. du dessin

ABRP-TA-RD-AB-DR-A-00110-BI

ALL RADIAL DIMENSIONS ARE MEASURED ALONG ROADWAY CL CURVE WITH GRIDS ALL PERPENDICULAR TO CURVE
TOUTES LES DIMENSIONS RADIALES SONT MESURÉES LE LONG DE LA COURBE DE LA CHAUSSÉE AVEC DES AXES TOUS PERPENDICULAIRES À LA COURBE

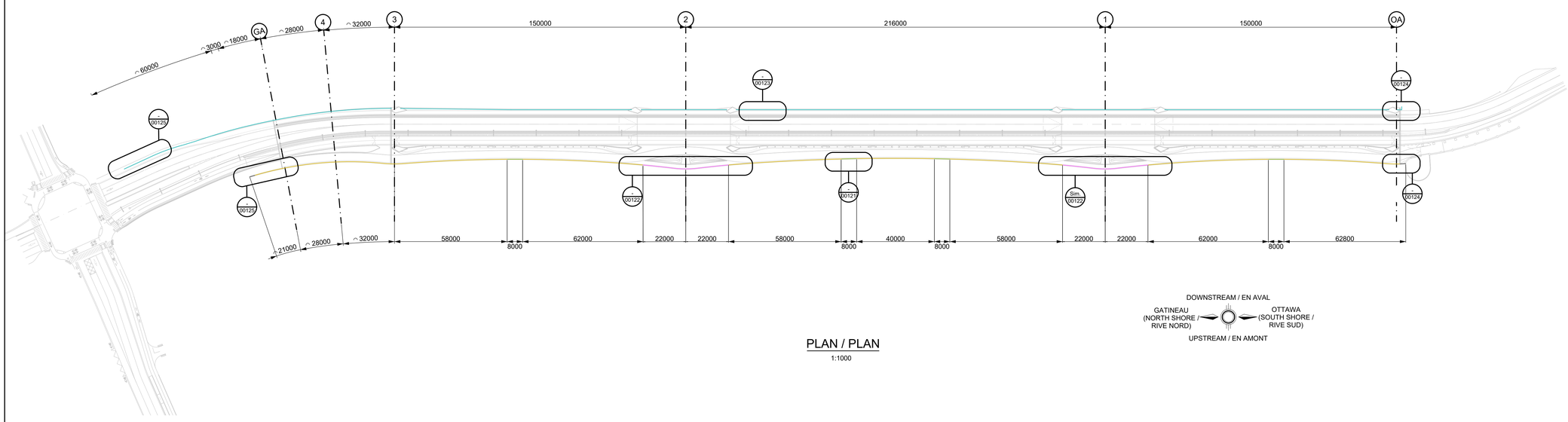

DOWNSTREAM / EN AVAL
GATINEAU (NORTH SHORE / RIVE NORD)
OTTAWA (SOUTH SHORE / RIVE SUD)
UPSTREAM / EN AMONT

PLAN / PLAN
1:1000

KEY / LÉGENDE:

- CONCRETE BLOCKS / BLOCS EN BÉTON
- TYPICAL PARAPET / GARDE-CORPS TYPIQUE
- STANDARD GLAZED UPSTREAM PARAPET (SEATS) / GARDE-CORPS VITRÉ AMONT STANDARD (SIÉGES)
- SPECIAL GLAZED UPSTREAM PARAPET (LOOKOUT) / GARDE-CORPS VITRÉ AMONT SPÉCIAL (BELVÉDÈRE)
- TYPICAL DOWNSTREAM PARAPET / GARDE-CORPS AVAL TYPIQUE

C
0 10 20mm 40 60 80 100 120 140 160 180 200mm

Canada

Public Services and Procurement Canada / Services publics et Approvisionnement Canada
Real Property Branch / Direction générale des biens immobiliers

consultant
ARUP
1, Place Ville Marie, bureau 3270
Montreal, QC H3B 3Y2
www.arup.com

in collaboration with / en collaboration avec
DILLON CONSULTING
THURBER ENGINEERING LTD.
CIMA+
Knight Architects PROVENCHER_ROY

seal / sceau

This document shall not be used for construction purposes / Ce document ne doit pas être utilisé à des fins de construction

Verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

Vérifier les dimensions et conditions sur le site et en aviser le représentant ministériel immédiatement de toute divergence.

revisions	description	date
P03	IPT REVIEW COMMENTS INCORPORATED	2025/06/13
P04	ISSUED FOR IPT REVIEW AND COMMENT	2025/08/15
P05	FINAL DRAFT FOR APPROVAL	2025/09/09
C01	FINAL FOR FLUDTA APPROVAL	2025/09/26

A detail no. / no. du détail
B location drawing no. / sur dessin no.
C drawing no. / dessin no.

project / projet

ALEXANDRA BRIDGE REPLACEMENT PROJECT
PROJET DE REMPLACEMENT DU PONT ALEXANDRA

R. 103064

drawing / dessin

ARCHITECTURE
PARAPET SCHEMATIC
ARCHITECTURE
SCHÉMA DES GARDE-CORPS

Designed By	A.MILLER	Conçu par
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Drawn By	A.MILLER	Dessiné par
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Reviewed By	J.HEATON	Examiné par
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Approved By	M.KNIGHT	Approuvé par
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Tender		Soumission
Project Manager		Administrateur de projets

Project no. / No. du projet
295265-00

Drawing no. / No. du dessin
ABRP-TA-RD-AB-DR-A-00120-BI

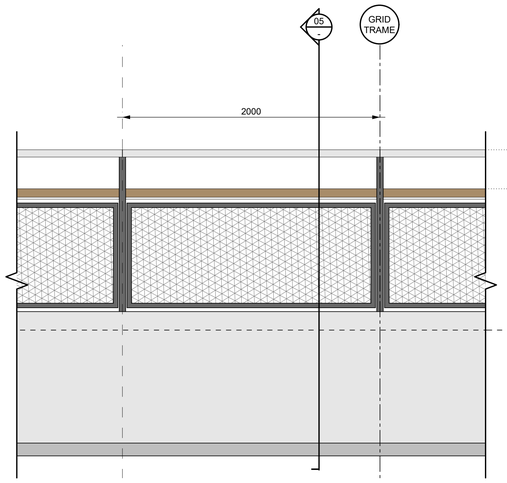

01 ELEVATION TYPICAL / ÉLÉVATION TYPIQUE

1:20

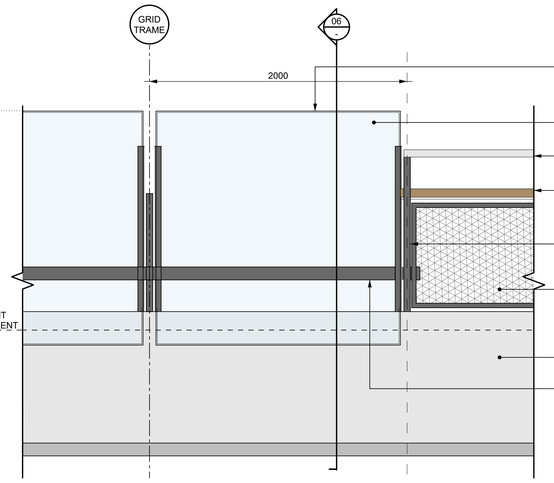

02 ELEVATION GLAZING TYPICAL / ÉLÉVATION VITRÉE TYPIQUE

1:20

TOUGHENED, LAMINATED AND EDGED GLAZING PANELS SUPPORTED BETWEEN STEEL FINS
PANNEAUX VITRÉS TREMPÉS, FEUILLETÉS ET ENCADRÉS, SOUTENUS PAR DES AILETTES EN ACIER

DESIGN / PATTERN OF BIRD SAFE DESIGN MANIFESTATIONS TBC
CONCEPTION/MOTIF DE PROTECTION DES OISEAUX (À DÉFINIR)

CYCLIST GUARD RAIL ⌀57MM MATTE BRUSHED STAINLESS STEEL
LISSE CYCLISTE 57MM INOX BROSSÉ MAT

CONTINUOUS LUMINAIRE MOUNTED IN HARDWOOD TIMBER LEAN RAIL
LUMINAIRE CONTINU INSTALLÉ DANS UNE LISSE D'APPUI

RAL 7024 PAINTED STEEL PARAPET POST AND FRAME
POTEAU ET CADRE DU GARDE-CORPS EN ACIER PEINT RAL 7024

STAINLESS STEEL MESH INFILL
REMPLISSAGE EN MAILLE D'ACIER INOXYDABLE

POST SET OUT POINT
POINT DE RÉFÉRENCE DES POTEAUX

UPSTREAM CONCRETE EDGE BEAM
POUTRE DE RIVE AMONT EN BÉTON

RAL 7024 PAINTED STEEL PLATE AT LOW LEVEL TO GUARD AGAINST MECHANICAL DAMAGE FROM A SNOW PLOW
PLAQUE D'ACIER PEINTE RAL 7024 EN PARTIE BASSE POUR PRÉVENIR LES CHOCS MÉCANIQUES CAUSÉS PAR UN CHASSE-NEIGE.

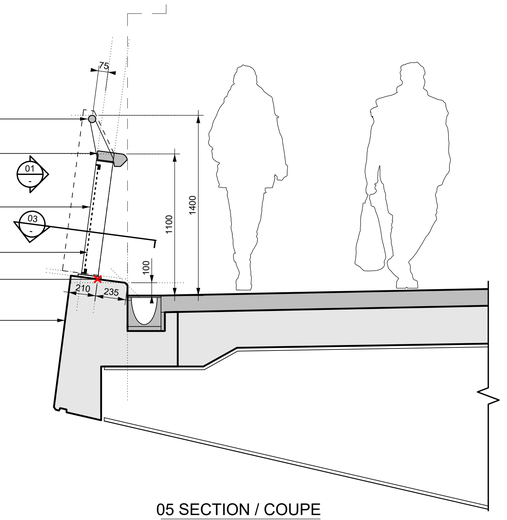

05 SECTION / COUPE

1:20

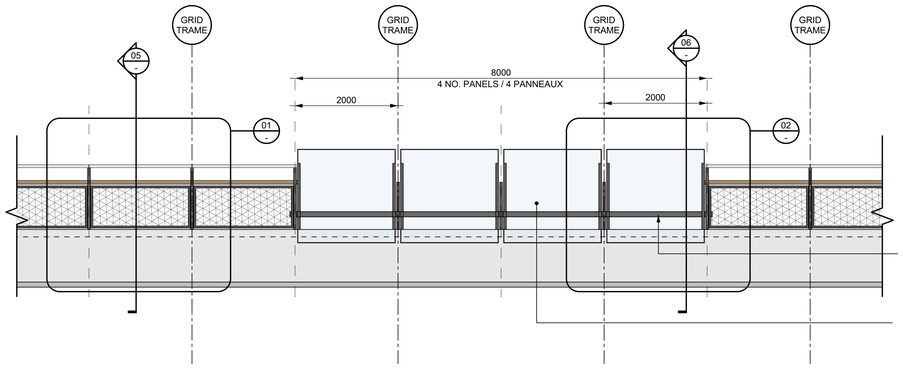

07 ELEVATION AT SHELTERED SEAT LOCATIONS / ÉLÉVATION AUX EMPLACEMENTS DES SIÈGES ABRITÉS

1:50

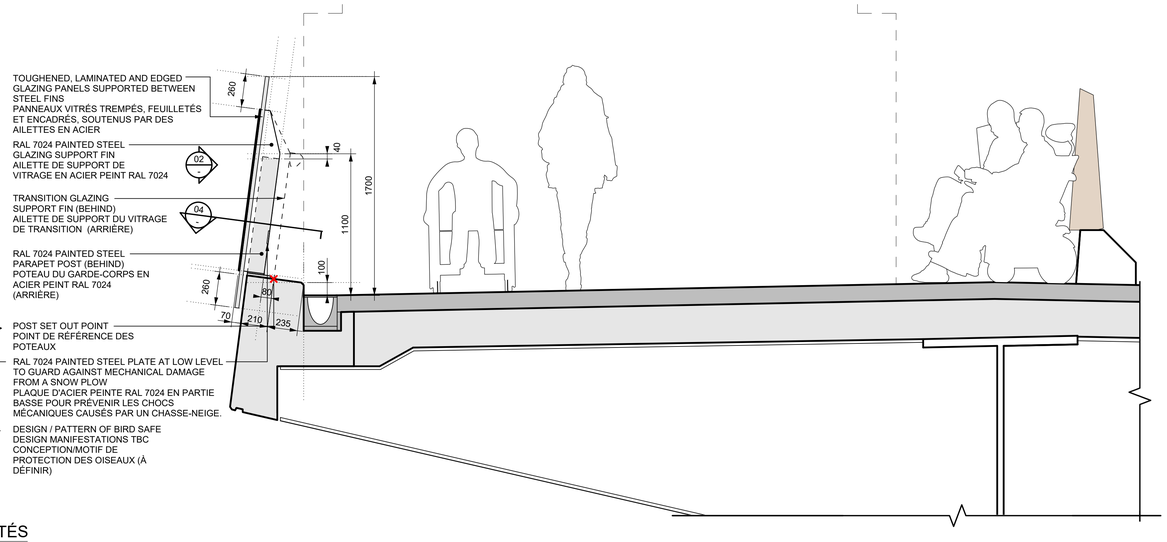

TOUGHENED, LAMINATED AND EDGED GLAZING PANELS SUPPORTED BETWEEN STEEL FINS
PANNEAUX VITRÉS TREMPÉS, FEUILLETÉS ET ENCADRÉS, SOUTENUS PAR DES AILETTES EN ACIER

RAL 7024 PAINTED STEEL GLAZING SUPPORT FIN
AILETTE DE SUPPORT DE VITRAGE EN ACIER PEINT RAL 7024

TRANSITION GLAZING SUPPORT FIN (BEHIND)
AILETTE DE SUPPORT DU VITRAGE DE TRANSITION (ARRIÈRE)

RAL 7024 PAINTED STEEL PARAPET POST (BEHIND)
POTEAU DU GARDE-CORPS EN ACIER PEINT RAL 7024 (ARRIÈRE)

POST SET OUT POINT
POINT DE RÉFÉRENCE DES POTEAUX

RAL 7024 PAINTED STEEL PLATE AT LOW LEVEL TO GUARD AGAINST MECHANICAL DAMAGE FROM A SNOW PLOW
PLAQUE D'ACIER PEINTE RAL 7024 EN PARTIE BASSE POUR PRÉVENIR LES CHOCS MÉCANIQUES CAUSÉS PAR UN CHASSE-NEIGE.

DESIGN / PATTERN OF BIRD SAFE DESIGN MANIFESTATIONS TBC
CONCEPTION/MOTIF DE PROTECTION DES OISEAUX (À DÉFINIR)

06 SECTION / COUPE

1:20

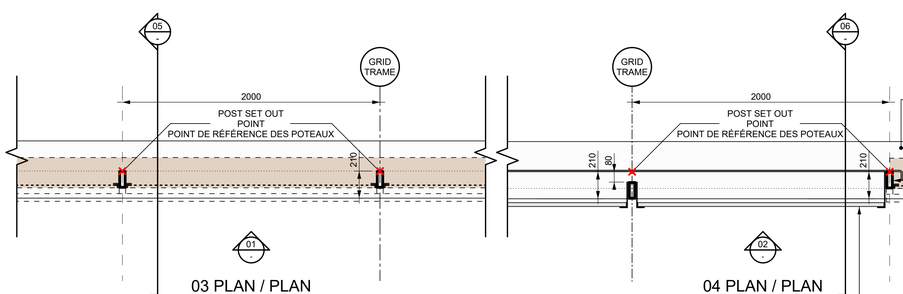

03 PLAN / PLAN

1:20

04 PLAN / PLAN

1:20

UPSTREAM CONCRETE EDGE BEAM
POUTRE DE RIVE AMONT EN BÉTON

CONTINUOUS LUMINAIRE MOUNTED IN HARDWOOD TIMBER LEAN RAIL
LUMINAIRE CONTINU INSTALLÉ DANS UNE LISSE D'APPUI

RAL 7024 PAINTED STEEL PLATE AT LOW LEVEL TO GUARD AGAINST MECHANICAL DAMAGE FROM A SNOW PLOW
PLAQUE D'ACIER PEINTE RAL 7024 EN PARTIE BASSE POUR PRÉVENIR LES CHOCS MÉCANIQUES CAUSÉS PAR UN CHASSE-NEIGE.

RAL 7024 PAINTED STEEL PARAPET POST AND FRAME
POTEAU ET CADRE DU GARDE-CORPS EN ACIER PEINT RAL 7024

STAINLESS STEEL MESH INFILL
REMPLISSAGE EN MAILLE D'ACIER INOXYDABLE

CYCLIST GUARD RAIL Ø57MM MATTE BRUSHED STAINLESS STEEL (ABOVE)
LISSE CYCLISTE 57MM INOX BROSSÉ MAT (VU DE DESSUS)

TOUGHENED LAMINATED AND EDGED GLAZING PANELS SUPPORTED BETWEEN STEEL FINS
PANNEAUX VITRÉS TREMPÉS, FEUILLETÉS ET ENCADRÉS, SOUTENUS PAR DES AILETTES EN ACIER

KEY / LÉGENDE:
4M SECONDARY GRID / TRAME SECONDAIRE 4M

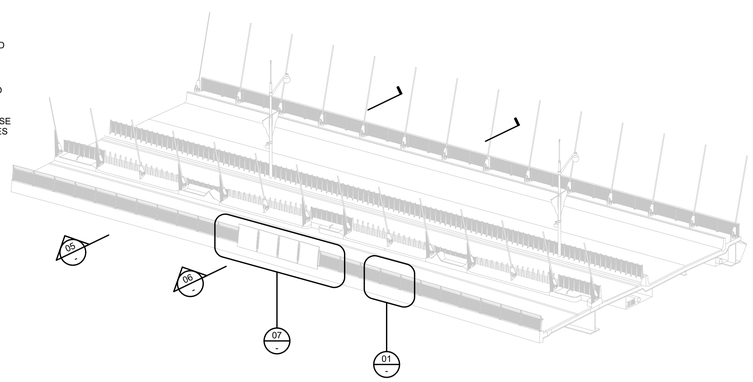

KEY AXONOMETRIC / VUE AXONOMÉTRIQUE

1:200

Canada

Public Services and Procurement Canada / Services publics et Approvisionnement Canada
Real Property Branch / Direction générale des biens immobiliers

consultant
ARUP
1, Place Ville Marie, bureau 3270
Montreal, QC H3B 3Y2
www.arup.com

in collaboration with / en collaboration avec
DILLON CONSULTING
THURBER ENGINEERING LTD.
CIMA+
Knight Architects PROVENCHER_ROY

seal / sceau

This document shall not be used for construction purposes / Ce document ne doit pas être utilisé à des fins de construction

Verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

Vérifier les dimensions et conditions sur le site et en aviser le représentant ministériel immédiatement de toute divergence.

revisions	description	date
P03	IPT REVIEW COMMENTS INCORPORATED	2025/06/13
P04	ISSUED FOR IPT REVIEW AND COMMENT	2025/08/15
P05	FINAL DRAFT FOR APPROVAL	2025/09/09
C01	FINAL FOR FLUDTA APPROVAL	2025/09/26

A detail no. / no. du détail
B location drawing no. / sur dessin no.
C drawing no. / dessin no.

project / projet

ALEXANDRA BRIDGE REPLACEMENT PROJECT
PROJET DE REMPLACEMENT DU PONT ALEXANDRA
R. 103064

drawing / dessin

ARCHITECTURE
TYPICAL UPSTREAM PARAPET
ARCHITECTURE
GARDE-CORPS AMONT TYPE

Designed By	A.MILLER 2025/09/26	Conçu par
Date		(yyyy/mm/dd)
Drawn By	A.MILLER 2025/09/26	Dessiné par
Date		(yyyy/mm/dd)
Reviewed By	J.HEATON 2025/09/26	Examiné par
Date		(yyyy/mm/dd)
Approved By	M.KNIGHT 2025/09/26	Approuvé par
Date		(yyyy/mm/dd)
Tender		Soumission
Project Manager		Administrateur de projets

Project no. / No. du projet: 295265-00

Drawing no. / No. du dessin: ABRP-TA-RD-AB-DR-A-00121-BI

C

0 10 20mm 40 60 80 100 120 140 160 180 200mm

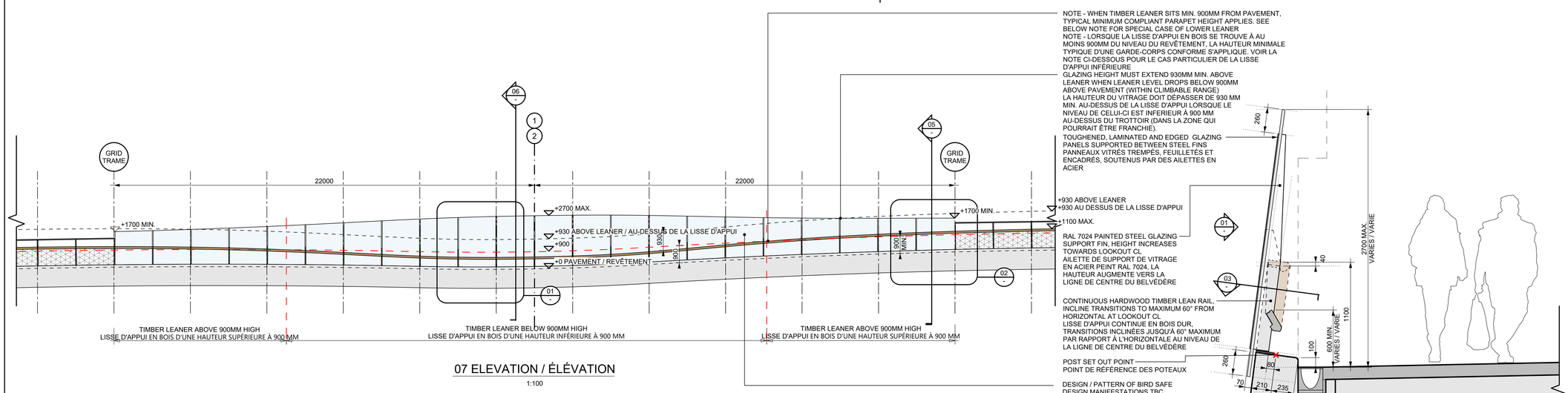

07 ELEVATION / ÉLÉVATION

1:100

NOTE - WHEN TIMBER LEANER SITS MIN. 900MM FROM PAVEMENT, TYPICAL MINIMUM COMPLIANT PARAPET HEIGHT APPLIES. SEE BELOW NOTE FOR SPECIAL CASE OF LOWER LEANER
NOTE - LORSQUE LA LISSE D'APPUI EN BOIS SE TROUVE À AU MOINS 900MM DU NIVEAU DU REVÊTEMENT, LA HAUTEUR MINIMALE TYPIQUE D'UNE GARDE-CORPS CONFORME S'APPLIQUE. VOIR LA NOTE CI-DESSOUS POUR LE CAS PARTICULIER DE LA LISSE D'APPUI INFÉRIEURE
GLAZING HEIGHT MUST EXTEND 930MM MIN. ABOVE LEANER WHEN LEANER LEVEL DROPS BELOW 900MM ABOVE PAVEMENT (WITHIN CLIMBABLE RANGE)
LA HAUTEUR DU VITRAGE DOIT DÉPASSER DE 930 MM MIN. AU-DESSUS DE LA LISSE D'APPUI LORSQUE LE NIVEAU DE CELUI-CI EST INFERIEUR À 900 MM AU-DESSUS DU TROTTOIR (DANS LA ZONE QUI POURRAIT ÊTRE FRANCHIE).

TOUGHENED, LAMINATED AND EDGED GLAZING PANELS SUPPORTED BETWEEN STEEL FINS
PANNEAUX VITRÉS TREMPÉS, FEUILLETÉS ET ENCADRÉS, SOUTENUS PAR DES AILETTES EN ACIER

+930 ABOVE LEANER
+930 AU DESSUS DE LA LISSE D'APPUI

+1100 MAX.

RAL 7024 PAINTED STEEL GLAZING SUPPORT FIN, HEIGHT INCREASES TOWARDS LOOKOUT CL
AILETTE DE SUPPORT DE VITRAGE EN ACIER PEINT RAL 7024, LA HAUTEUR AUGMENTE VERS LA LIGNE DE CENTRE DU BELVÉDÈRE

CONTINUOUS HARDWOOD TIMBER LEAN RAIL, INCLINE TRANSITIONS TO MAXIMUM 60° FROM HORIZONTAL AT LOOKOUT CL
LISSE D'APPUI CONTINUE EN BOIS DUR, TRANSITIONS INCLINÉES JUSQU'À 60° MAXIMUM PAR RAPPORT À L'HORIZONTALE AU NIVEAU DE LA LIGNE DE CENTRE DU BELVÉDÈRE

POST SET OUT POINT
POINT DE RÉFÉRENCE DES POTEAUX

DESIGN / PATTERN OF BIRD SAFE
DESIGN MANIFESTATIONS TBC
CONCEPTION/MOTIF DE PROTECTION DES OISEAUX (À DÉFINIR)

06 SECTION / COUPE

1:20

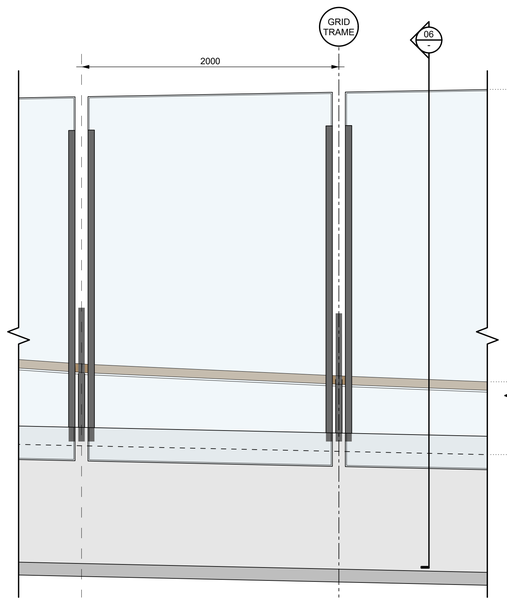

01 ELEVATION ON RAMP - LOOKOUT PARAPET
ÉLÉVATION SUR LA RAMPE - GARDE-CORPS DU BELVÉDÈRE

1:20

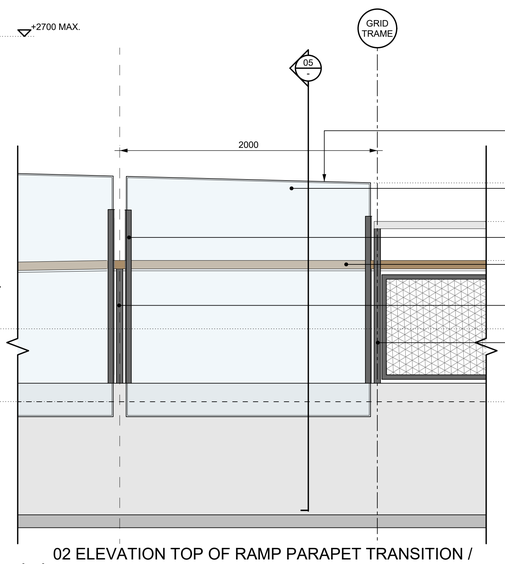

02 ELEVATION TOP OF RAMP PARAPET TRANSITION / ÉLÉVATION SUR LA PARTIE HAUTE DE LA RAMPE- TRANSITION DU GARDE-CORPS DU BELVÉDÈRE

1:20

TOUGHENED, LAMINATED AND EDGED GLAZING PANELS SUPPORTED BETWEEN STEEL FINS
PANNEAUX VITRÉS TREMPÉS, FEUILLETÉS ET ENCADRÉS, SOUTENUS PAR DES AILETTES EN ACIER

DESIGN / PATTERN OF BIRD SAFE DESIGN MANIFESTATIONS TBC
CONCEPTION/MOTIF DE PROTECTION DES OISEAUX (À DÉFINIR)

RAL 7024 PAINTED STEEL GLAZING SUPPORT FIN
AILETTE DE SUPPORT DE VITRAGE EN ACIER PEINT RAL 7024

CONTINUOUS HARDWOOD TIMBER LEAN RAIL, LED DISCONTINUED ACROSS LOOKOUT ZONE
LISSE D'APPUI CONTINUE EN BOIS DUR, ÉCLAIRAGE INTERROMPU DANS LA ZONE DU BELVÉDÈRE

TRANSITION GLAZING SUPPORT FIN (BEHIND)
AILETTE DE SUPPORT DE TRANSITION DE VITRAGE (ARRIÈRE)

RAL 7024 PAINTED STEEL PARAPET POST (BEHIND)
POTEAU DE GARDE-CORPS EN ACIER PEINT RAL 7024 (ARRIÈRE)

POST SET OUT POINT
POINT DE RÉFÉRENCE DES POTEAUX

UPSTREAM CONCRETE EDGE BEAM
POUTRE DE RIVE AMONT EN BÉTON

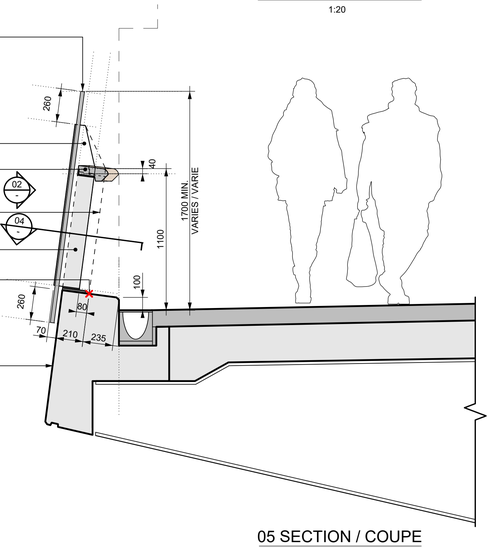

05 SECTION / COUPE

1:20

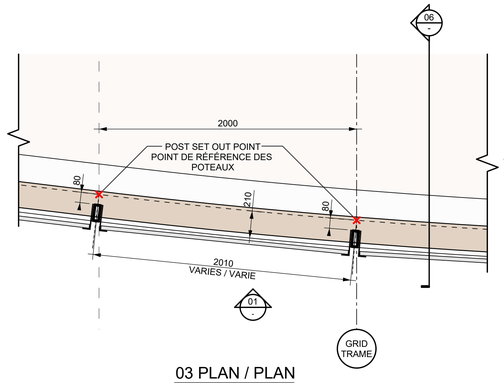

03 PLAN / PLAN

1:20

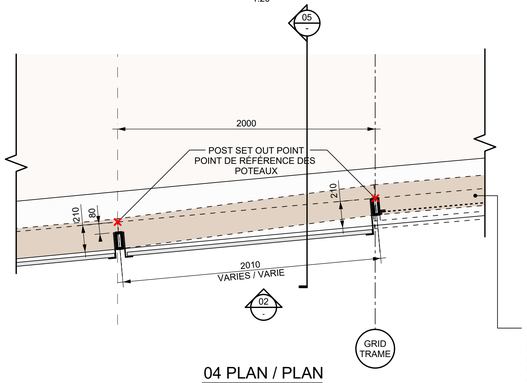

04 PLAN / PLAN

1:20

CONTINUOUS HARDWOOD TIMBER LEAN RAIL, STEPS BACK THROUGH TRANSITION TO LOOKOUT PARAPET
LISSE D'APPUI CONTINUE EN BOIS DUR, EN RETRAIT LORS DE LA TRANSITION JUSQU'AU GARDE-CORPS DU BELVÉDÈRE

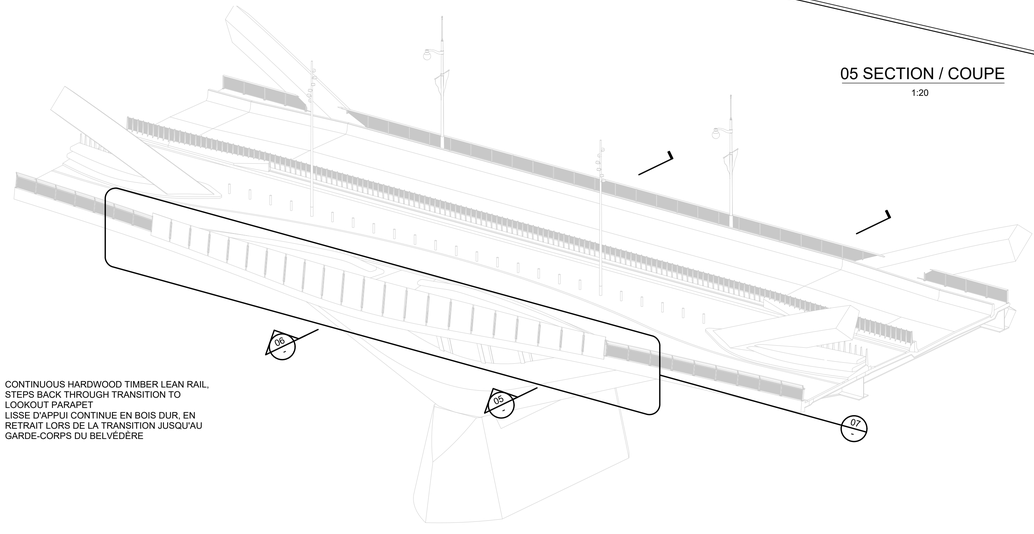

KEY AXONOMETRIC / VUE AXONOMÉTRIQUE

1:200

KEY / LÉGENDE:
- 4M SECONDARY GRID / TRAME SECONDAIRE 4M
- PRIMARY GRID / TRAME PRIMAIRE

0 10 20mm 40 60 80 100 120 140 160 180 200mm

Canada

Public Services and Procurement Canada / Services publics et Approvisionnement Canada
Real Property Branch / Direction générale des biens immobiliers

consultant
ARUP
1, Place Ville Marie, bureau 3270
Montreal, QC H3B 3Y2
www.arup.com

in collaboration with / en collaboration avec
DILLON CONSULTING
THURBER ENGINEERING LTD.
CIMA+
Knight Architects PROVENCHER_ROY

seal / sceau

This document shall not be used for construction purposes / Ce document ne doit pas être utilisé à des fins de construction

Verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

Vérifier les dimensions et conditions sur le site et en aviser le représentant ministériel immédiatement de toute divergence.

revisions	description	date
P03	IPT REVIEW COMMENTS INCORPORATED	2025/06/13
P04	ISSUED FOR IPT REVIEW AND COMMENT	2025/08/15
P05	FINAL DRAFT FOR APPROVAL	2025/09/09
C01	FINAL FOR FLUDTA APPROVAL	2025/09/26

A detail no. / no. du détail
B location drawing no. / sur dessin no.
C drawing no. / dessin no.

project / projet

ALEXANDRA BRIDGE REPLACEMENT PROJECT
PROJET DE REMPLACEMENT DU PONT ALEXANDRA

R. 103064

drawing / dessin

ARCHITECTURE
LOOKOUT UPSTREAM PARAPET TRANSITION AND GLAZING
ARCHITECTURE
TRANSITION DU GARDE-CORPS DU BELVÉDÈRE AMONT ET VITRAGE

Designed By / Conçu par	A.MILLER	
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Drawn By / Dessiné par	A.MILLER	
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Reviewed By / Examiné par	J.HEATON	
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Approved By / Approuvé par	M.KNIGHT	
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Tender / Soumission		
Project Manager / Administrateur de projets		

Project no. / No. du projet: 295265-00

Drawing no. / No. du dessin: ABRP-TA-RD-AB-DR-A-00122-BI

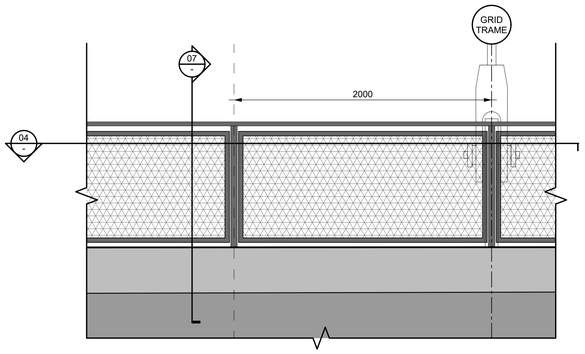

01 ELEVATION / ÉLÉVATION

1:20

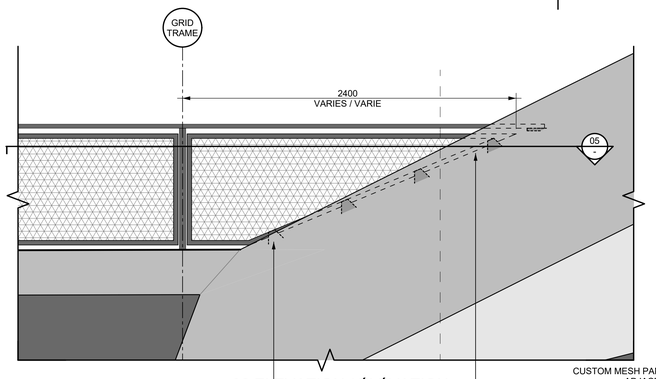

02 ELEVATION / ÉLÉVATION

1:20

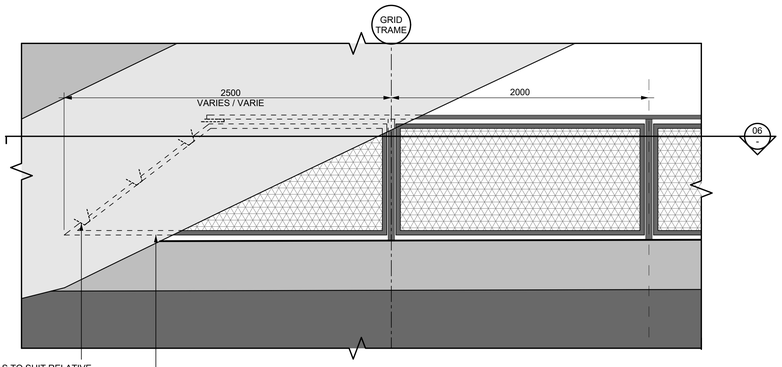

03 ELEVATION / ÉLÉVATION

1:20

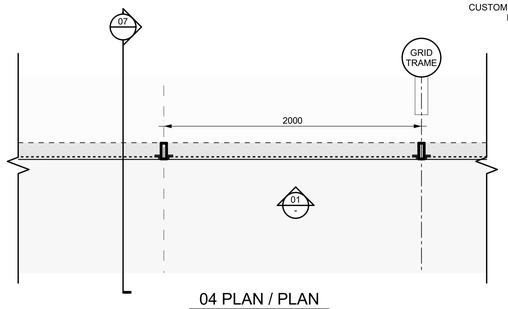

04 PLAN / PLAN

1:20

CUSTOM MESH PANELS TO SUIT RELATIVE ADJACENT ARCH FACE INCLINE
PANNEAUX À MAILLE D'ACIER SUR MESURE POUR ACCOMMODER L'INCLINAISON DE LA SURFACE ADJACENTE DE L'ARCHE

MESH PANELS MECHANICALLY FIXED TO STEEL PLATES PRE-WELDED TO ARCH FACE TO SUIT
PANNEAUX À MAILLE D'ACIER SUR MESURE POUR ACCOMMODER L'INCLINAISON DE LA SURFACE ADJACENTE DE L'ARCHE

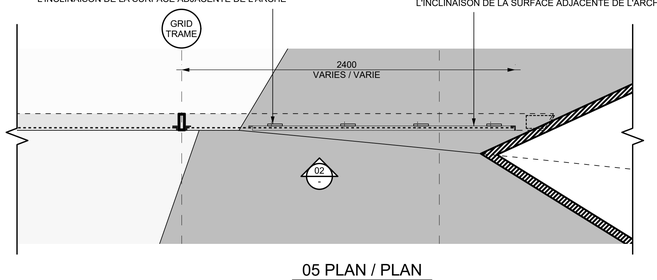

05 PLAN / PLAN

1:20

CUSTOM MESH PANELS TO SUIT RELATIVE ADJACENT ARCH FACE INCLINE
PANNEAUX À MAILLE D'ACIER SUR MESURE POUR ACCOMMODER L'INCLINAISON DE LA SURFACE ADJACENTE DE L'ARCHE

MESH PANELS MECHANICALLY FIXED TO STEEL PLATES PRE-WELDED TO ARCH FACE TO SUIT
PANNEAUX À MAILLE FIXÉS MÉCANIQUEMENT À DES PLAQUES D'ACIER PRÉ-SOUDÉES SUR MESURE À LA FACE DE L'ARCHE

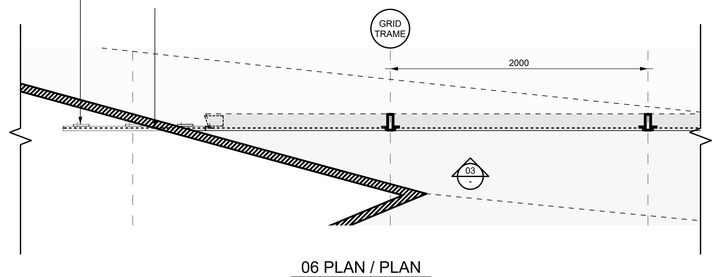

06 PLAN / PLAN

1:20

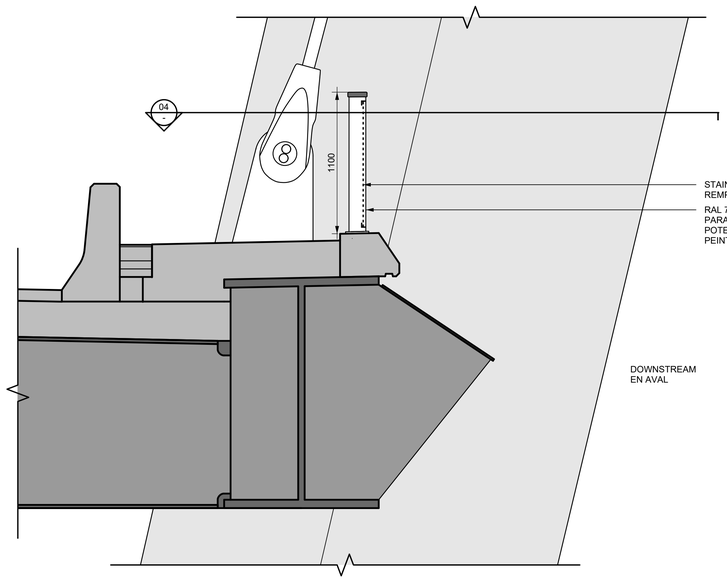

07 SECTION / COUPE

1:20

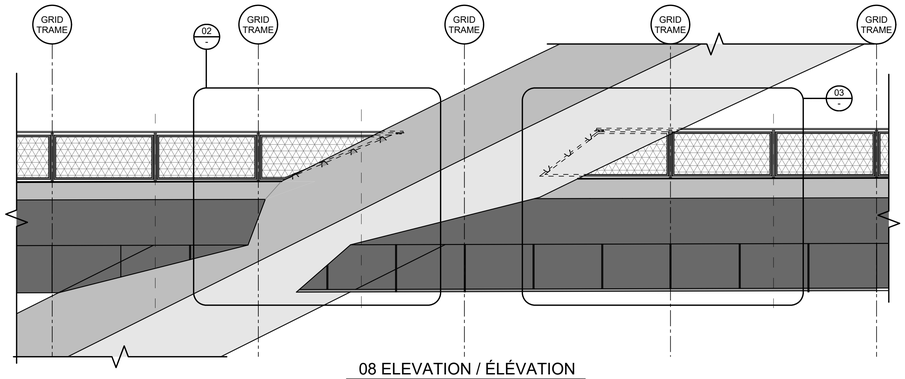

08 ELEVATION / ÉLÉVATION

1:50

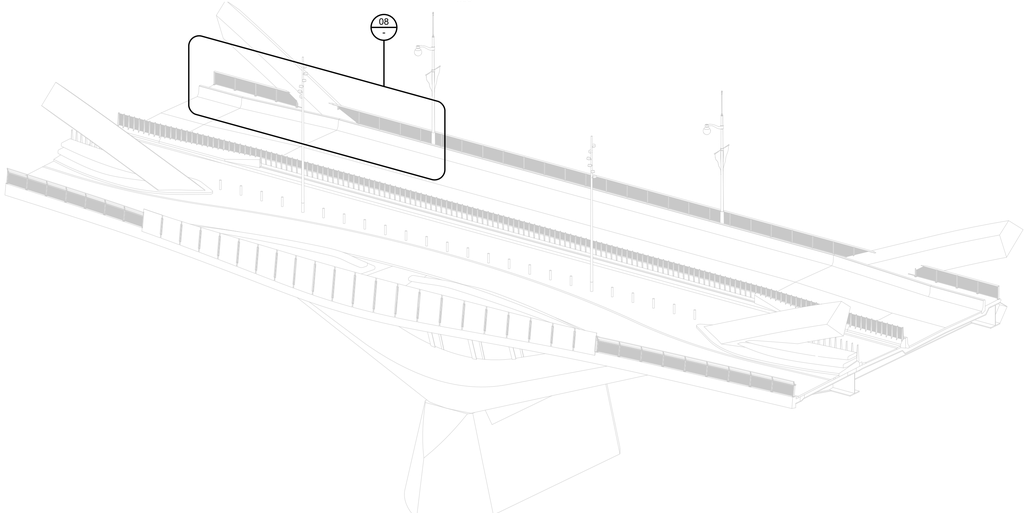

KEY AXONOMETRIC / VUE AXONOMÉTRIQUE

1:200

KEY / LÉGENDE:
4M SECONDARY GRID / TRAME SECONDAIRE 4M

0 10 20mm 40 60 80 100 120 140 160 180 200mm

Canada

Public Services and Procurement Canada / Services publics et Approvisionnement Canada

Real Property Branch / Direction générale des biens immobiliers

consultant
ARUP
1, Place Ville Marie, bureau 3270
Montreal, QC H3B 3Y2
www.arup.com

consultant

in collaboration with / en collaboration avec
DILLON CONSULTING
THURBER ENGINEERING LTD.
CIMA+
Knight Architects PROVENCHER_ROY

seal / sceau

This document shall not be used for construction purposes / Ce document ne doit pas être utilisé à des fins de construction

Verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

Vérifier les dimensions et conditions sur le site et en aviser le représentant ministériel immédiatement de toute divergence.

revisions	description	date
P03	IPT REVIEW COMMENTS INCORPORATED	2025/06/13
P04	ISSUED FOR IPT REVIEW AND COMMENT	2025/08/15
P05	FINAL DRAFT FOR APPROVAL	2025/09/09
C01	FINAL FOR FLUDTA APPROVAL	2025/09/26

A detail no. / no. du détail
B location drawing no. / sur dessin no.
C drawing no. / dessin no.

project / projet

ALEXANDRA BRIDGE REPLACEMENT PROJECT
PROJET DE REMPLACEMENT DU PONT ALEXANDRA

R. 103064

drawing / dessin

ARCHITECTURE
TYPICAL DOWNSTREAM PARAPET
ARCHITECTURE
GARDE-CORPS AVAL TYPE

Designed By / Conçu par	A.MILLER	
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Drawn By / Dessiné par	A.MILLER	
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Reviewed By / Examiné par	J.HEATON	
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Approved By / Approuvé par	M.KNIGHT	
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Tender / Soumission		
Project Manager / Administrateur de projets		
Project no. / No. du projet	295265-00	
Drawing no. / No. du dessin	ABRP-TA-RD-AB-DR-A-00123-BI	

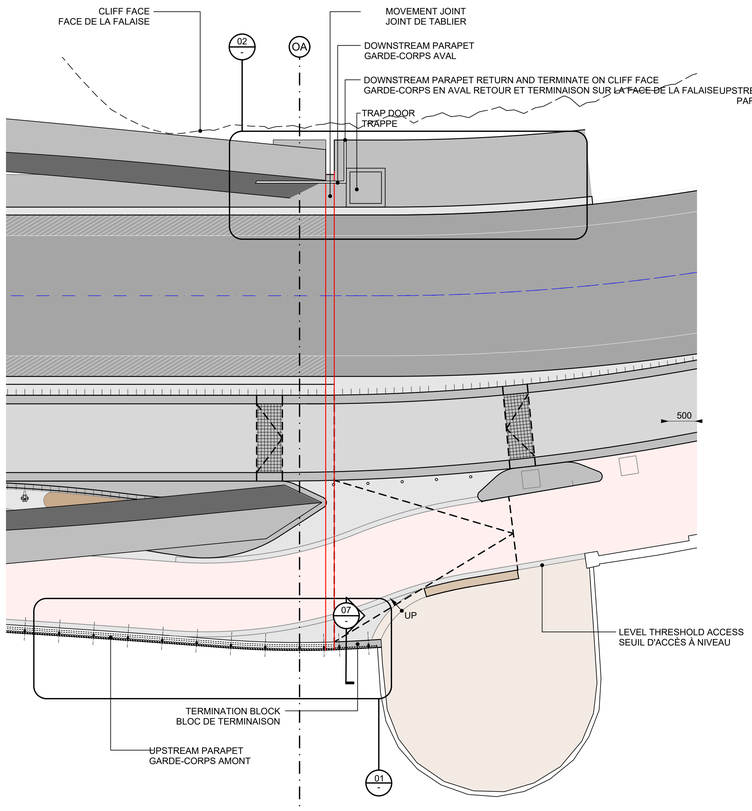

KEY PLAN / VUE EN PLAN

1:150

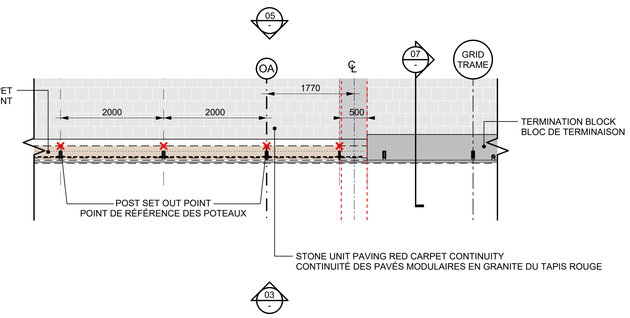

01 UPSTREAM PLAN / PLAN AMONT

1:50

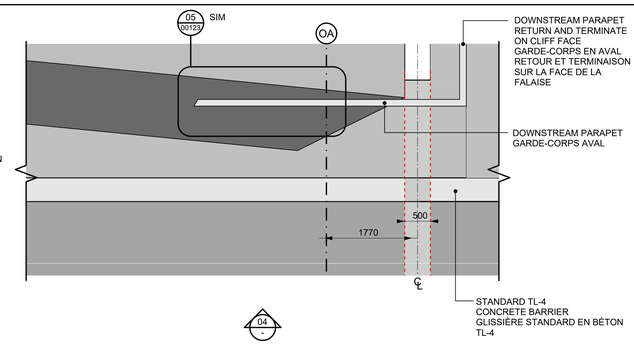

02 DOWNSTREAM PLAN / PLAN AVAL

1:50

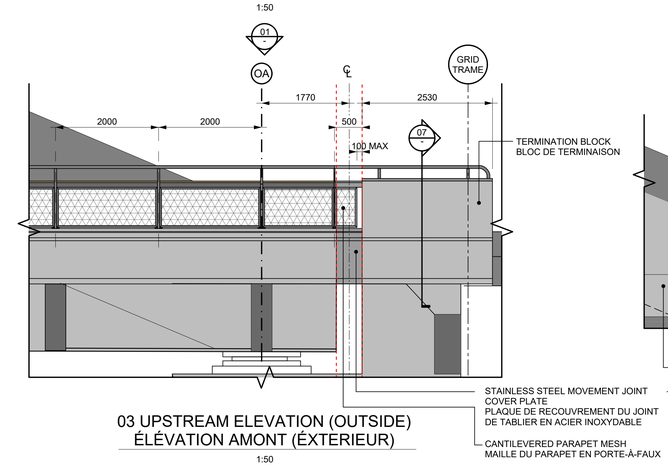

03 UPSTREAM ELEVATION (OUTSIDE)
ÉLÉVATION AMONT (EXTÉRIEUR)

1:50

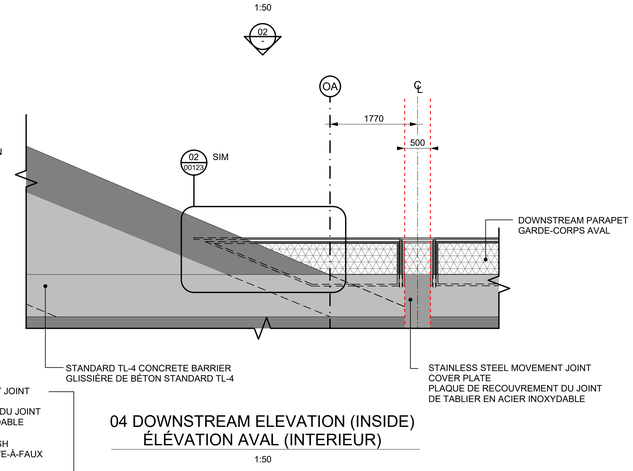

04 DOWNSTREAM ELEVATION (INSIDE)
ÉLÉVATION AVAL (INTERIEUR)

1:50

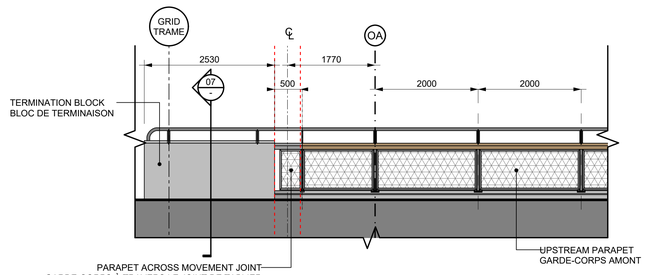

05 UPSTREAM ELEVATION (INSIDE)
ÉLÉVATION AMONT (INTERIEUR)

1:50

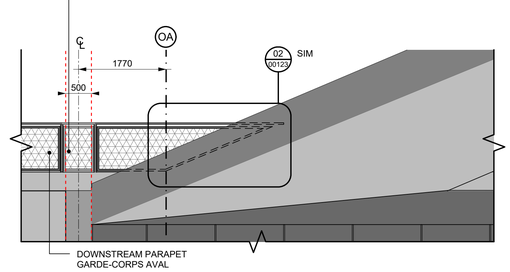

06 DOWNSTREAM ELEVATION (OUTSIDE)
ÉLÉVATION AVAL (EXTERIEUR)

1:50

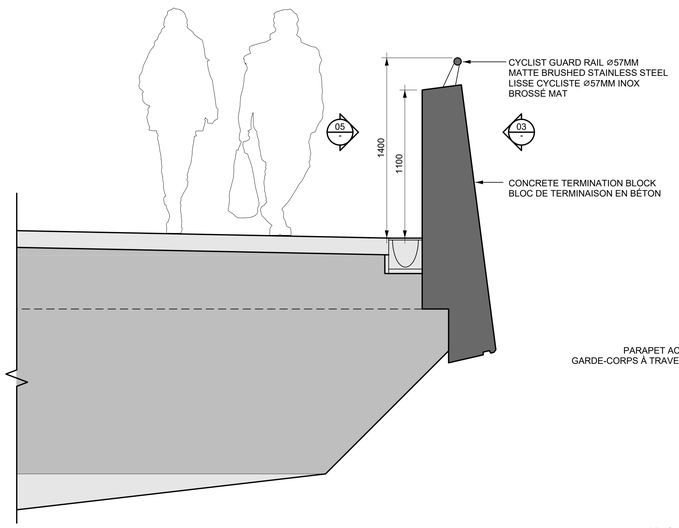

07 SECTION / COUPE

1:20

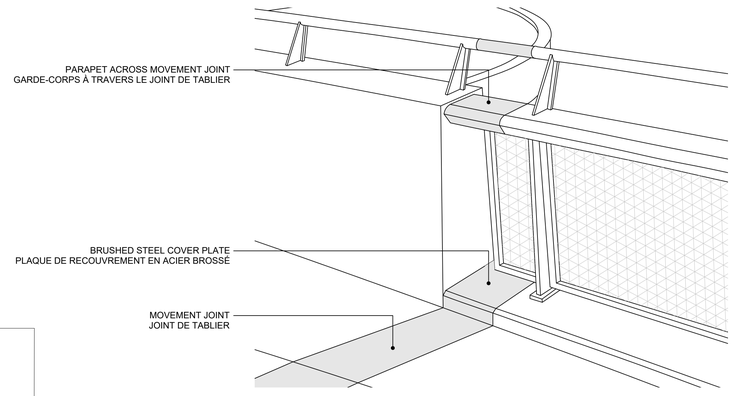

08 PERSPECTIVE / PERSPECTIVE

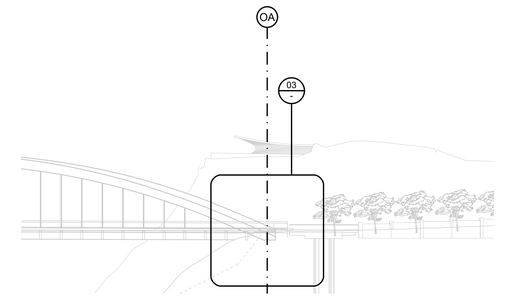

KEY ELEVATION / VUE ÉLÉVATION

1:500

KEY / LÉGENDE:

- MOVEMENT JOINT / JOINT DE TABLIER
- MOVEMENT JOINT CENTERLINE / AXE DU JOINT DE TABLIER
- 2M GRIDLINE / TRAME 2M
- 4M SECONDARY GRID / TRAME SECONDAIRE 4M

C

0 10 20mm 40 60 80 100 120 140 160 180 200mm

Canada

Public Services and Procurement Canada / Services publics et Approvisionnement Canada

Real Property Branch / Direction générale des biens immobiliers

consultant / consultant

ARUP

1, Place Ville Marie, bureau 3270
Montreal, QC H3B 3Y2
www.arup.com

in collaboration with / en collaboration avec

DILLON CONSULTING

THURBER ENGINEERING LTD.

CIMA+

Knight Architects PROVENCHER_ROY

seal / sceau

This document shall not be used for construction purposes / Ce document ne doit pas être utilisé à des fins de construction

Verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

Vérifier les dimensions et conditions sur le site et en aviser le représentant ministériel immédiatement de toute divergence.

revisions	description	date
P03	IPT REVIEW COMMENTS INCORPORATED	2025/06/13
P04	ISSUED FOR IPT REVIEW AND COMMENT	2025/08/15
P05	FINAL DRAFT FOR APPROVAL	2025/09/09
C01	FINAL FOR FLUDTA APPROVAL	2025/09/26

A detail no. / no. du détail
B location drawing no. / sur dessin no.
C drawing no. / dessin no.

project / projet

ALEXANDRA BRIDGE REPLACEMENT PROJECT
PROJET DE REMPLACEMENT DU PONT ALEXANDRA

R. 103064

drawing / dessin

ARCHITECTURE
OTTAWA PARAPET DETAILS
ARCHITECTURE
DÉTAILS GARDE-CORPS OTTAWA

Designed By / Conçu par	A.MILLER	
Date / (yyyy/mm/dd)	2025/09/26	
Drawn By / Dessiné par	A.MILLER	
Date / (yyyy/mm/dd)	2025/09/26	
Reviewed By / Examiné par	J.HEATON	
Date / (yyyy/mm/dd)	2025/09/26	
Approved By / Approuvé par	M.KNIGHT	
Date / (yyyy/mm/dd)	2025/09/26	
Tender / Soumission		
Project Manager / Administrateur de projets		
Project no. / No. du projet	295265-00	
Drawing no. / No. du dessin	ABRP-TA-RD-AB-DR-A-00124-BI	

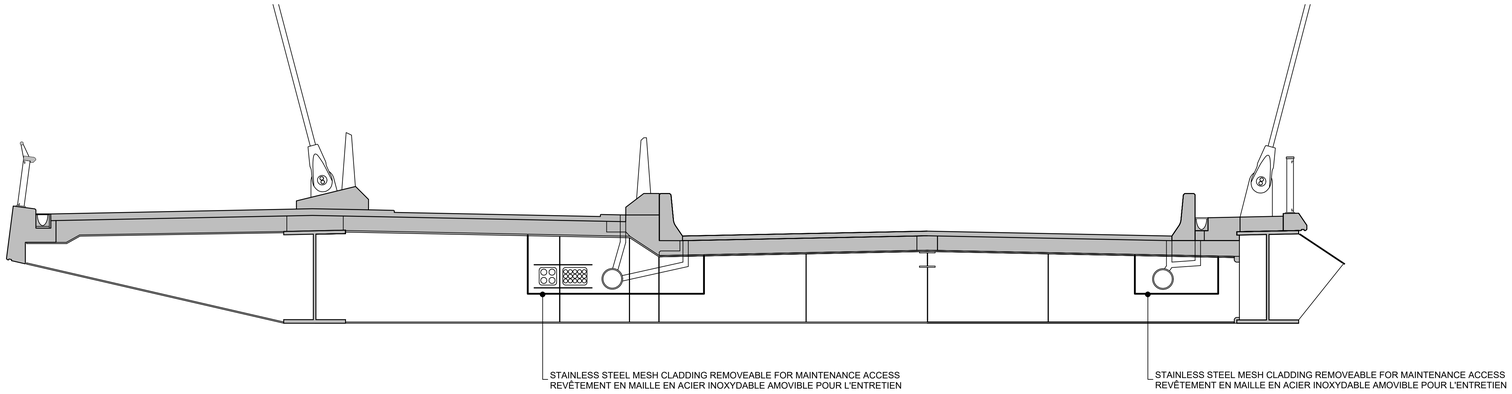

01 TYPICAL SECTION / COUPE TYPIQUE

1:50

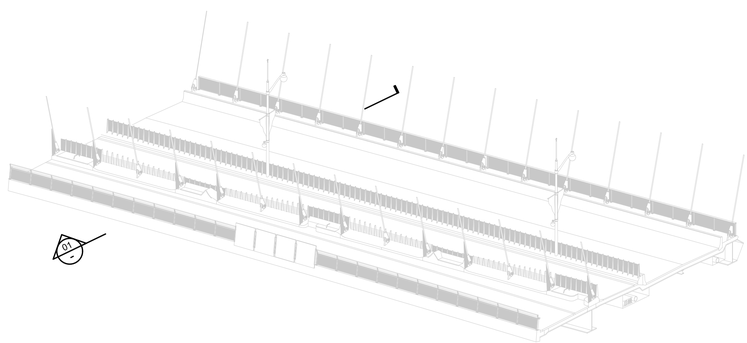

KEY AXONOMETRIC / VUE AXONOMÉTRIQUE

1:200

C

0 10 20mm 40 60 80 100 120 140 160 180 200mm

Canada

Public Services and Procurement Canada / Services publics et Approvisionnement Canada

Real Property Branch / Direction générale des biens immobiliers

consultant

ARUP

1, Place Ville Marie, bureau 3270
Montreal, QC H3B 3Y2
www.arup.com

consultant

in collaboration with / en collaboration avec

DILLON CONSULTING

THURBER ENGINEERING LTD.

CIMA+

Knight Architects PROVENCHER_ROY

seal / sceau

This document shall not be used for construction purposes / Ce document ne doit pas être utilisé à des fins de construction

Verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

Vérifier les dimensions et conditions sur le site et en aviser le représentant ministériel immédiatement de toute divergence.

revisions	description	date
P03	IPT REVIEW COMMENTS INCORPORATED	2025/06/13
P04	ISSUED FOR IPT REVIEW AND COMMENT	2025/08/15
P05	FINAL DRAFT FOR APPROVAL	2025/09/09
C01	FINAL FOR FLUDTA APPROVAL	2025/09/26

A detail no. / no. du détail
B location drawing no. / sur dessin no.
C drawing no. / dessin no.

project / projet

ALEXANDRA BRIDGE REPLACEMENT PROJECT
PROJET DE REMPLACEMENT DU PONT ALEXANDRA

R. 103064

drawing / dessin

ARCHITECTURE
UNDER DECK CLADDING
TYPICAL CROSS SECTION
ARCHITECTURE
COUPE TRANSVERSALE TYPIQUE
REVÊTEMENT DE SOFFITE

Designed By / Conçu par	A.MILLER	
Date (yyyy/mm/dd)	2025/09/26	
Drawn By / Dessiné par	A.MILLER	
Date (yyyy/mm/dd)	2025/09/26	
Reviewed By / Examiné par	J.HEATON	
Date (yyyy/mm/dd)	2025/09/26	
Approved By / Approuvé par	M.KNIGHT	
Date (yyyy/mm/dd)	2025/09/26	
Tender / Soumission		
Project Manager / Administrateur de projets		

Project no. / No. du projet

295265-00

Drawing no. / No. du dessin

ABRP-TA-RD-AB-DR-A-00150-BI

ALL RADIAL DIMENSIONS ARE MEASURED ALONG ROADWAY CL CURVE WITH GRIDS ALL PERPENDICULAR TO CURVE
TOUTES LES DIMENSIONS RADIALES SONT MESURÉES LE LONG DE LA COURBE DE LA CHAUSSÉE AVEC DES AXES TOUS PERPENDICULAIRES À LA COURBE

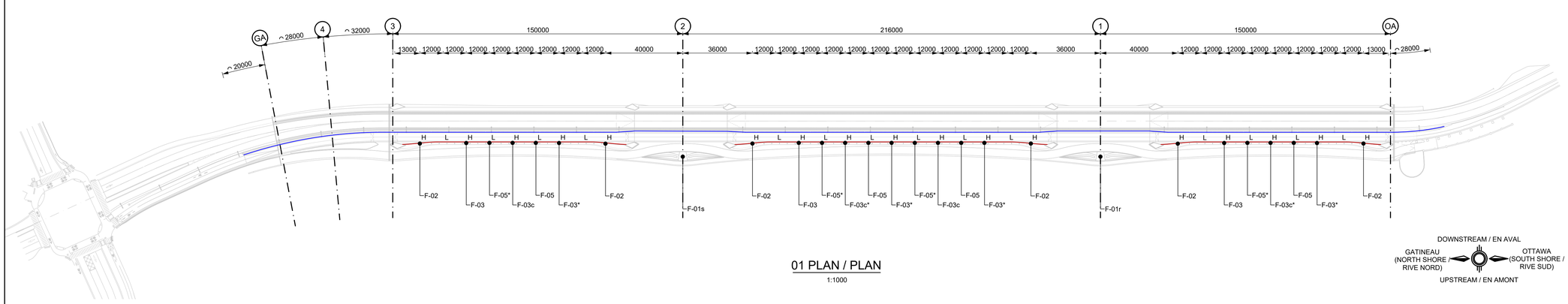

DOWNSTREAM / EN AVAL

GATINEAU (NORTH SHORE / RIVE NORD)

OTTAWA (SOUTH SHORE / RIVE SUD)

UPSTREAM / EN AMONT

01 PLAN / PLAN
1:1000

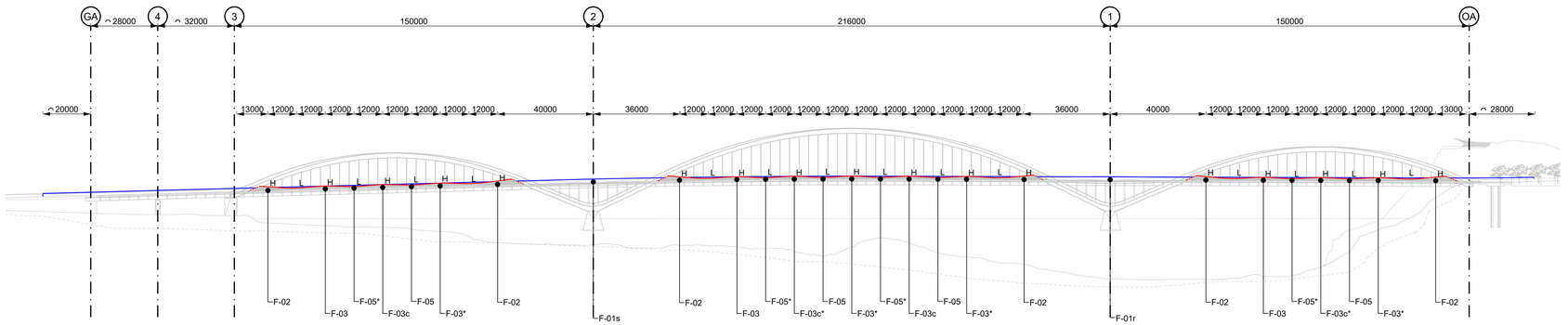

02 ELEVATION / ÉLÉVATION
1:1000

KEY / LÉGENDE:

F-01	LOOKOUT / BELVÉDÈRE
F-02	NOOK / COIN
F-03	ACCESSIBLE & WHEELCHAIR INCLUSIVE (BACKREST) / ACCESSIBLE & INCLUSIF POUR LES DISPOSITIFS DE MOBILITÉ (DOSSIER)
F-05	CHAISE LONGUE / CHAISE LONGUE
c	SHADING CANOPY / AUVENT D'OMBRAGE
r	RIVER SIDE / CÔTÉ RIVIÈRE
s	SHORE SIDE / CÔTÉ RIVE
H	LAMELLA HIGH POINT / LAMELLE POINT HAUT
L	LAMELLA LOW POINT / LAMELLE POINT BAS
●	SEATING LOCATION / EMPLACEMENT DES SIÉGES
*	MIRRORED / SYMÉTRIQUE
——	ROADWAY LAMELLA ALIGNMENT / ALIGNEMENT DES LAMELLES DE CHAUSSÉE
——	PEDESTRIAN LAMELLA ALIGNMENT / ALIGNEMENT DES LAMELLES PIÉTONNES

C

0 10 20mm 40 60 80 100 120 140 160 180 200mm

Canada

Public Services and Procurement Canada / Services publics et Approvisionnement Canada

Real Property Branch / Direction générale des biens immobiliers

consultant
ARUP
1, Place Ville Marie, bureau 3270
Montreal, QC H3B 3Y2
www.arup.com

in collaboration with
DILLON CONSULTING
THURBER ENGINEERING LTD.

en collaboration avec
CIMA+

Knight Architects PROVENCHER_ROY

seal / sceau

This document shall not be used for construction purposes / Ce document ne doit pas être utilisé à des fins de construction

Verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

Vérifier les dimensions et conditions sur le site et en aviser le représentant ministériel immédiatement de toute divergence.

revisions	description	date
P03	IPT REVIEW COMMENTS INCORPORATED	2025/06/13
P04	ISSUED FOR IPT REVIEW AND COMMENT	2025/08/15
P05	FINAL DRAFT FOR APPROVAL	2025/09/09
C01	FINAL FOR FLUDTA APPROVAL	2025/09/26

A detail no. / no. du détail
B location drawing no. / sur dessin no.
C drawing no. / dessin no.

project / projet

ALEXANDRA BRIDGE REPLACEMENT PROJECT
PROJET DE REMPLACEMENT DU PONT ALEXANDRA

R. 103064

drawing / dessin

ARCHITECTURE
LAMELLA SCHEMATIC
ARCHITECTURE
SCHÉMA DES LAMELLES

Designed By	A.MILLER 2025/09/26	Conçu par
Date		(yyyy/mm/dd)
Drawn By	A.MILLER 2025/09/26	Dessiné par
Date		(yyyy/mm/dd)
Reviewed By	J.HEATON 2025/09/26	Examiné par
Date		(yyyy/mm/dd)
Approved By	M.KNIGHT 2025/09/26	Approuvé par
Date		(yyyy/mm/dd)
Tender		Soumission
Project Manager		Administrateur de projets
Project no.		No. du projet

295265-00

Drawing no. / No. du dessin

ABRP-TA-RD-AB-DR-A-00160-BI

ALL RADIAL DIMENSIONS ARE MEASURED ALONG ROADWAY CL CURVE WITH GRIDS ALL PERPENDICULAR TO CURVE
TOUTES LES DIMENSIONS RADIALES SONT MESURÉES LE LONG DE LA COURBE DE LA CHAUSSÉE AVEC DES AXES TOUS PERPENDICULAIRES À LA COURBE

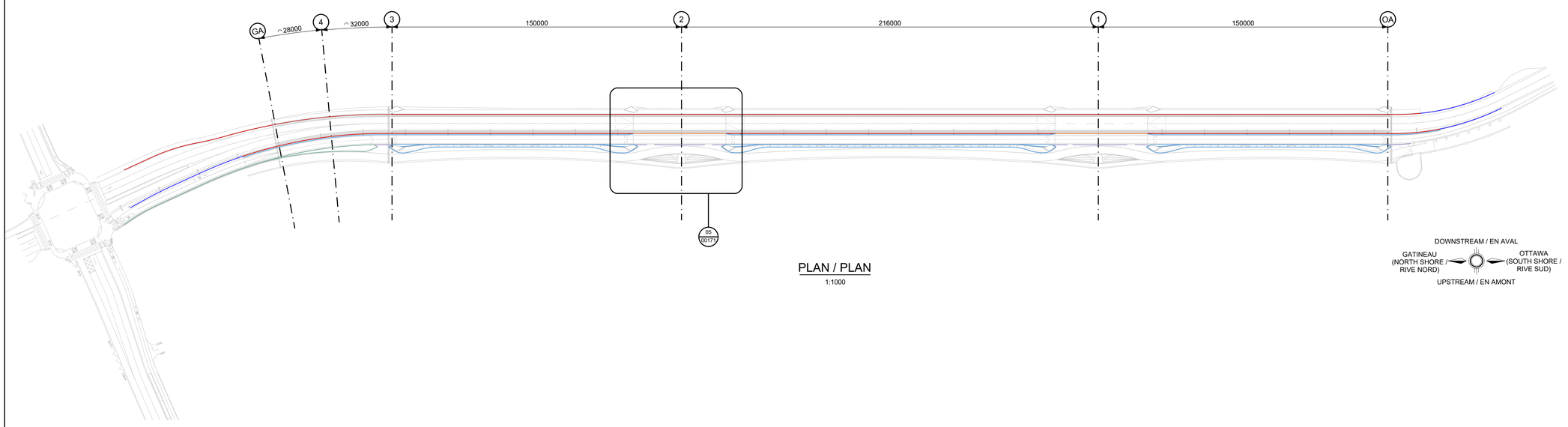

PLAN / PLAN
1:1000

DOWNSTREAM / EN AVAL
GATINEAU (NORTH SHORE / RIVE NORD)
OTTAWA (SOUTH SHORE / RIVE SUD)
UPSTREAM / EN AMONT

KEY / LÉGENDE:

- REMOVABLE PLANTER / BAC DE PLANTATION
- REMOVABLE STEEL BARRIER / GLISSIÈRE EN ACIER AMOVIBLE
- STANDARD TL-4 CONCRETE BARRIER / GLISSIÈRE EN BÉTON STANDARD TL-4
- STANDARD METAL BARRIER / GLISSIÈRE MÉTALLIQUE STANDARD
- ARCHITECTURAL PLINTH WITH TIMBER LAMELLA / SOCLE ARCHITECTURAL AVEC LAMELLE EN BOIS
- BOLLARDS / BOLLARDS

C
0 10 20mm 40 60 80 100 120 140 160 180 200mm

Canada

Public Services and Procurement Canada / Services publics et Approvisionnement Canada
Real Property Branch / Direction générale des biens immobiliers

consultant
ARUP
1, Place Ville Marie, bureau 3270
Montreal, QC H3B 3Y2
www.arup.com

in collaboration with / en collaboration avec
DILLON CONSULTING
THURBER ENGINEERING LTD.
CIMA+
Knight Architects PROVENCHER_ROY

seal / sceau

This document shall not be used for construction purposes / Ce document ne doit pas être utilisé à des fins de construction

Verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

Vérifier les dimensions et conditions sur le site et en aviser le représentant ministériel immédiatement de toute divergence.

revisions	description	date
P03	IPT REVIEW COMMENTS INCORPORATED	2025/06/13
P04	ISSUED FOR IPT REVIEW AND COMMENT	2025/08/15
P05	FINAL DRAFT FOR APPROVAL	2025/09/09
C01	FINAL FOR FLUDTA APPROVAL	2025/09/26

A detail no. / no. du détail
B location drawing no. / sur dessin no.
C drawing no. / dessin no.

project / projet

ALEXANDRA BRIDGE REPLACEMENT PROJECT
PROJET DE REMPLACEMENT DU PONT ALEXANDRA

R. 103064

drawing / dessin

ARCHITECTURE
BARRIER SCHEMATIC
ARCHITECTURE
SCHÉMA DE GLISSIÈRE

Designed By / Conçu par	A.MILLER	
Date (yyyy/mm/dd)	2025/09/26	
Drawn By / Dessiné par	A.MILLER	
Date (yyyy/mm/dd)	2025/09/26	
Reviewed By / Examiné par	J.HEATON	
Date (yyyy/mm/dd)	2025/09/26	
Approved By / Approuvé par	M.KNIGHT	
Date (yyyy/mm/dd)	2025/09/26	
Tender / Soumission		
Project Manager / Administrateur de projets		

Project no. / No. du projet
295265-00

Drawing no. / No. du dessin
ABRP-TA-RD-AB-DR-A-00170-BI

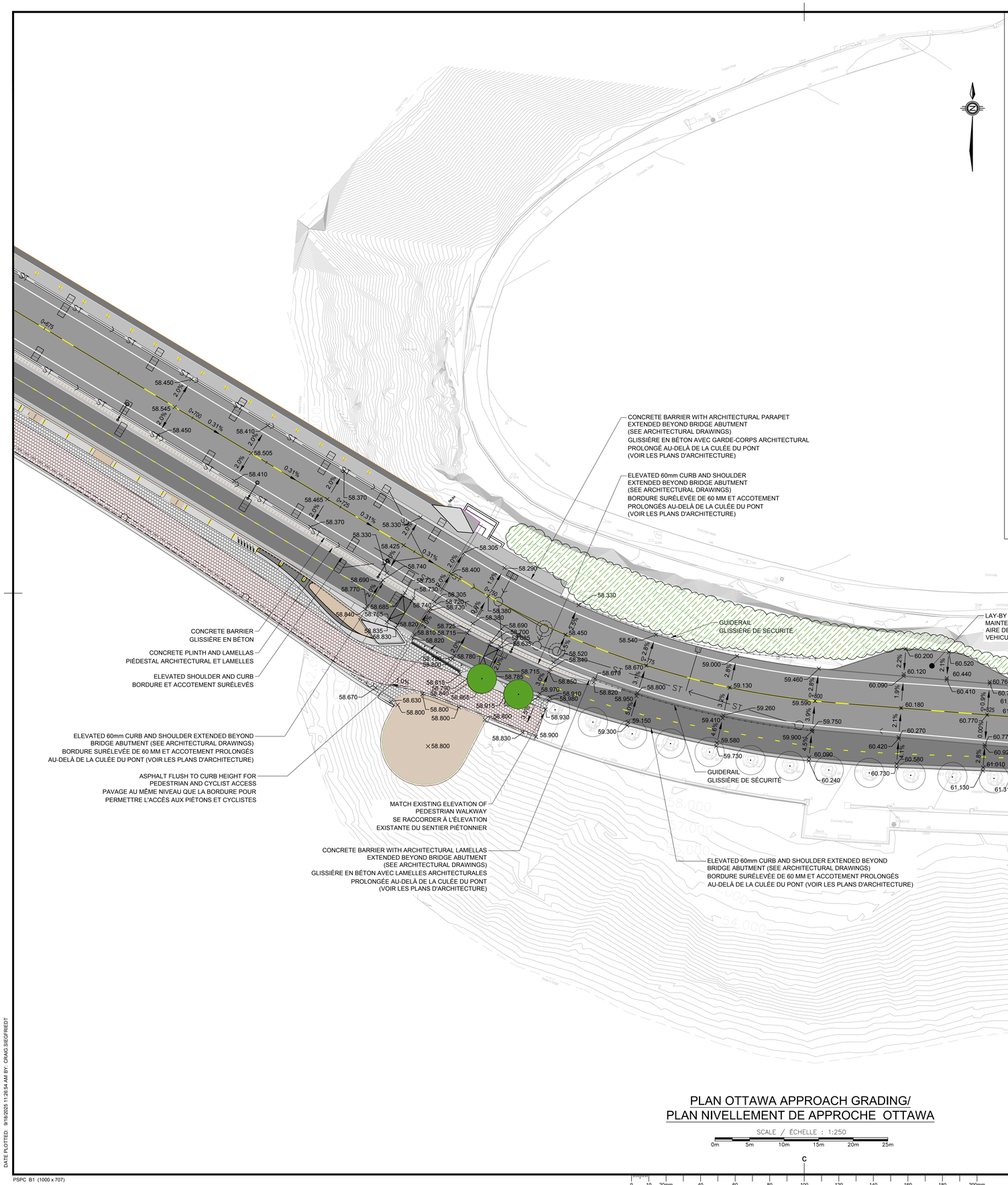

PLAN OTTAWA APPROACH GRADING/
PLAN NIVELLEMENT DE APPROCHE OTTAWA

SCALE / ÉCHELLE : 1:250

0m 5m 10m 15m 20m 25m

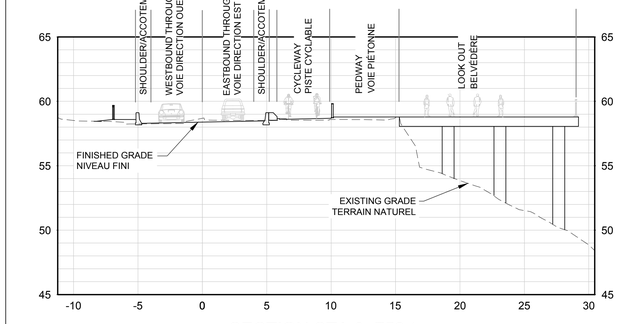

SECTION STA 0+753 /
COUPE TRANSVERSALE CHA 0+753

SCALE / ÉCHELLE: 1:200

0m 5m 10m 15m 20m 25m

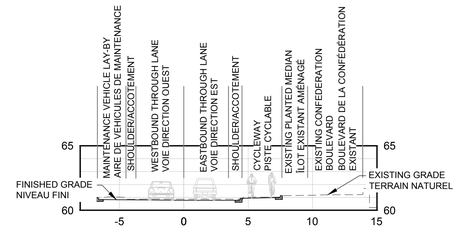

SECTION STA 0+825 /
COUPE TRANSVERSALE CHA 0+825

SCALE / ÉCHELLE: 1:200

0m 5m 10m 15m 20m 25m

Canada

Public Services and Procurement Canada / Services publics et Approvisionnement Canada

Real Property Branch / Direction générale des biens immobiliers

consultant

ARUP

1, Place Ville Marie, bureau 3270
Montreal, QC H3B 3Y2
www.arup.com

consultant

in collaboration with / en collaboration avec

DILLON CONSULTING

THURBER ENGINEERING LTD.

CIMA+

Knight Architects PROVENCHER_ROY

seal / sceau

This document shall not be used for construction purposes / Ce document ne doit pas être utilisé à des fins de construction

Verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

Vérifier les dimensions et conditions sur le site et en aviser le représentant ministériel immédiatement de toute divergence.

revisions	description	date
P03	IPT REVIEW COMMENTS INCORPORATED	2025/06/13
P04	ISSUED FOR IPT REVIEW AND COMMENT	2025/08/15
P05	FINAL DRAFT FOR APPROVAL	2025/09/09
C01	FINAL FOR FLUIDTA APPROVAL	2025/09/26

A detail no. / no. du détail
B location drawing no. / sur dessin no.
C drawing no. / dessin no.

project / projet

ALEXANDRA BRIDGE REPLACEMENT PROJECT
PROJET DE REMPLACEMENT DU PONT ALEXANDRA

R.103064

drawing / dessin

CIVIL
OTTAWA APPROACH
GRADING PLAN AND SECTIONS
CIVIL
APPROCHE OTTAWA
PLAN DE NIVELLEMENT ET COUPES

Designed By	H. BISSON	Conçu par
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Drawn By	C. SIEGFRIEDT	Dessiné par
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Reviewed By	H. BISSON	Examiné par
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Approved By	M. GALLAND	Approuvé par
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Tender		Soumission
Project Manager		Administrateur de projets

Project no. / No. du projet

295265-00

Drawing no. / No. du dessin

ABRP-TA-RD-ON-DR-C-00101-BI

C

0 10 20mm 40 60 80 100 120 140 160 180 200mm

CAD FILE LOCATION AND NAME: C:\projects\arup-can-pw-02\craig.siegfriedt@ima.ca\d0031537\ABRP-TA-RD-ON-DR-C-00101-BI.dwg
LAYOUT: 8/7/2025 3:23:45 PM BY: CRAIG.SIEGFRIEDT
DATE PLOTTED: 8/7/2025 11:25:54 AM BY: CRAIG.SIEGFRIEDT

PSPC B1 (1000 x 707)

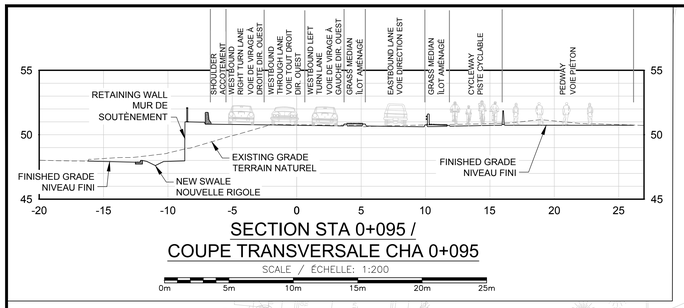

SECTION STA 0+095 /
COUPE TRANSVERSALE CHA 0+095

SCALE / ÉCHELLE: 1:200

0m 5m 10m 15m 20m 25m

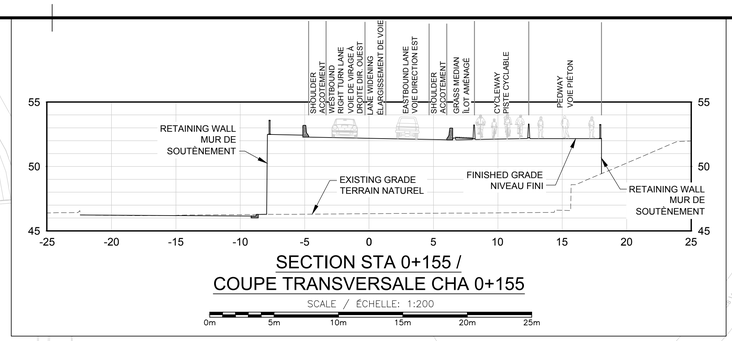

SECTION STA 0+155 /
COUPE TRANSVERSALE CHA 0+155

SCALE / ÉCHELLE: 1:200

0m 5m 10m 15m 20m 25m

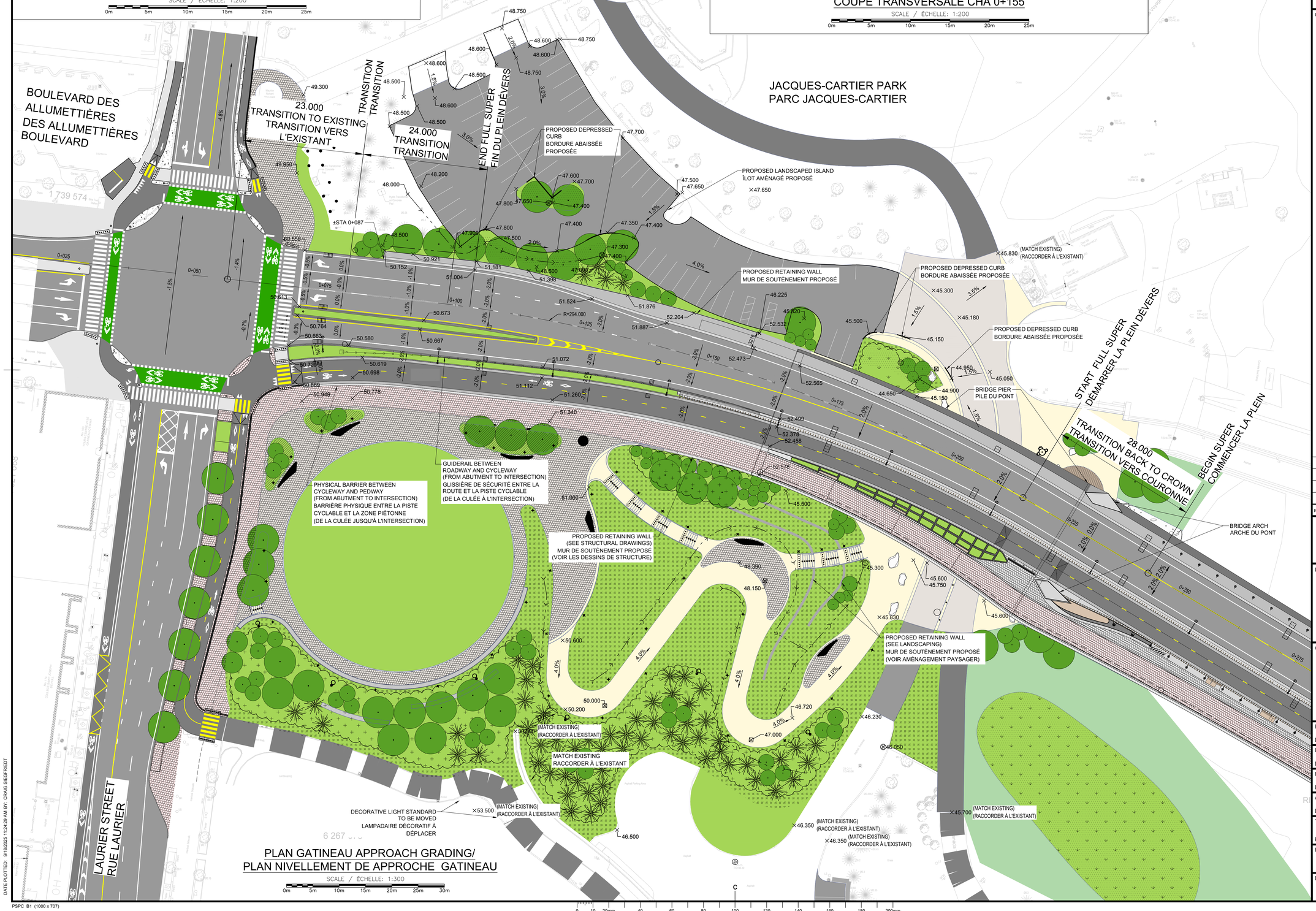

PLAN GATINEAU APPROACH GRADING/
PLAN NIVELLEMENT DE APPROCHE GATINEAU

SCALE / ÉCHELLE: 1:300

0m 5m 10m 15m 20m 25m 30m

Canada

Public Services and Procurement Canada / Services publics et Approvisionnement Canada

Real Property Branch / Direction générale des biens immobiliers

consultant
ARUP
1, Place Ville Marie, bureau 3270
Montreal, QC H3B 3Y2
www.arup.com

consultant

in collaboration with
DILLON CONSULTING
THURBER ENGINEERING LTD.

en collaboration avec
CIMA+

Knight Architects PROVENCHER_ROY

seal

LEGEND
LÉGENDE

- ROADWAY/CHAUSSÉE
- BICYCLE LANE/PISTE CYCLABLE
- SIDEWALK/TROTTOIR
- CONCRETE/BÉTON
- SWALE/RIGOLE
- RETAINING WALLS / MURS DE SOUTÈNEMENT
- LOW STONES LANDSCAPE RETAINING WALLS / MURS DE SOUTÈNEMENT DÉCORATIFS EN PIERRE
- DECORATIVE PLANTING AREA / AIRE DE PLANTATIONS DÉCORATIVES
- MULTI-USE PATH / SENTIER MULTIFONCTIONNEL — MUP
- NEW MUP / NOUVEAU SENTIER MULTIFONCTIONNEL
- MULTI-USE ZONE/ZONE MULTI-USAGE
- VEHICULAR ZONE/ZONE VEHICULAIRE
- GROUND COVER PLANTING / PLANTATION DE COUVRE-SOL
- RED CARPET GRANITE PAVER / PAVÉ DE GRANIT TAPIS ROUGE
- GRANITE PAVER / PAVÉ DE GRANITE
- DECORATIVE CONCRETE PAVING / PAVÉ DE BÉTON DÉCORATIF
- RAIN GARDENS/INFILTRATION / JARDINS DE PLUIE/INFILTRATION
- RIPARIAN PLANTING / PLANTATION RIVERAINE

This document shall not be used for construction purposes / Ce document ne doit pas être utilisé à des fins de construction

Verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

Vérifier les dimensions et conditions sur le site et en aviser le représentant ministériel immédiatement de toute divergence.

revisions	description	date
P03	IPT REVIEW COMMENTS INCORPORATED	2025/06/13
P04	ISSUED FOR IPT REVIEW AND COMMENT	2025/08/15
P05	FINAL DRAFT FOR APPROVAL	2025/09/09
C01	FINAL FOR FLUIDTA APPROVAL	2025/09/26

A detail no. / no. du détail
B location drawing no. / sur dessin no.
C drawing no. / dessin no.

project / projet

ALEXANDRA BRIDGE REPLACEMENT PROJECT
PROJET DE REMPLACEMENT DU PONT ALEXANDRA

R.103064

drawing / dessin

CIVIL
GATINEAU APPROACH GRADING
PLAN AND SECTIONS
CIVIL
APPROCHE GATINEAU
PLAN DE NIVELLEMENT ET COUPES

Designed By	H. BISSON	Conçu par
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Drawn By	C. SIEGFRIED	Dessiné par
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Reviewed By	H. BISSON	Examiné par
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Approved By	M. GALLAND	Approuvé par
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Tender		Soumission
Project Manager		Administrateur de projets
Project no.		No. du projet

295265-00

Drawing no. / No. du dessin

ABRP-TA-RD-QU-DR-C-00101-BI

CAD FILE LOCATION AND NAME: C:\projects\arup-can-pw-02\craig.siegfriedt@ima.ca\d02\31537\ABRP-TA\RD-QU-DR-C-00101-BI.dwg
MODIFIED: 9/17/2025 3:20:19 PM BY: CRAIG SIEGFRIED
DATE PLOTTED: 9/18/2025 11:24:29 AM BY: CRAIG SIEGFRIED
PSPC B1 (1000 x 707)

0 10 20mm 40 60 80 100 120 140 160 180 200mm

1 CONCRETE CURB
BORDURE DE BÉTON

2 HALF HEIGHT CONCRETE CURB
BORDURE DE BÉTON MI-HAUTEUR

3 DEPRESSED CONCRETE CURB
BORDURE DE BÉTON ABAISSÉE

4 ASPHALT PATHWAY
SENTIER EN ENROBÉ

5 ASPHALT SIDEWALK
TROTTOIR EN ENROBÉ

6 BUS DROP OFF AREA
AIRE DE DÉBARQUEMENT DES AUTOBUS

7 BUS LAY-BY AREA
AIRE DE STATIONNEMENT POUR AUTOBUS

8 RETAINING WALL
MUR DE SOUTÈNEMENT

9 LANDSCAPE
AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

10 TREES TO BE PROTECTED
ARBRES À PROTÉGER

11 TWSI
PLAQUE PODOTACTILE

90 PARKING SPACES
90 CASES DE STATIONNEMENT

DESIGN-BUILDER TO ADJUST DESIGN OF CURVE OR TRIM/REMOVE EXISTING VEGETATION (SUBJECT TO NCC APPROVAL) AS NECESSARY TO ENSURE ADEQUATE SIGHTLINES.
L'ENTREPENEUR-CONCEPTEUR DOIT AJUSTER LA CONCEPTION DE LA COURBE OU TAILLER/ENLEVER LA VÉGÉTATION EXISTANTE (SOUS RÉSERVE DE L'APPROBATION DE LA CCN) SI NÉCESSAIRE AFIN D'ASSURER UNE VISIBILITÉ ADÉQUATE.

TEMPORARY FLOATING WHARF
REFER TO ABRP-TA-RD-QU-DR-ST-300-BI
QUAI FLOTTANT TEMPORAIRE
SE RÉFÉRER AU ABRP-TA-RD-QU-DR-ST-300-BI

TEMPORARY ACCESS BRIDGE
REFER TO ABRP-TA-RD-QU-DR-ST-301-BI
PASSERELLE D'ACCÈS TEMPORAIRE
SE RÉFÉRER AU ABRP-TA-RD-QU-DR-ST-301-BI

TEMPORARY BOAT LAUNCH
REFER TO ABRP-TA-RD-QU-DR-ST-302-BI
RAMPE DE MISE À L'EAU TEMPORAIRE
SE RÉFÉRER AU ABRP-TA-RD-QU-DR-ST-302-BI

EXISTING MARINA
MARINA EXISTANTE

RIVIÈRE DES OUTAOUAIS
(Territoire non cadastré)

LAURIER STREET
5 376 321

RUE de VERDUN STREET
1 653 760

RUE SAINT-ETIENNE STREET
1 653 761

1 622 291
1 622 009
3 119 498
PC-43392
PC-33898
PC-66457
1 739 617
1 621 628
1 621 827
1 621 751
1 621 760
1 621 749
1 621 748
1 621 746
1 621 745
1 621 744
1 621 747

TOP: 49.10
INV.: 44.91 (S)
INV.: 40.02 (W)
INV.: 40.13 (E)
INV.: 44.45 (N)

TOP: 49.10
INV.: 45.36 (S)
INV.: 45.39 (N)

SANITARY 900ø RCP
STORM 2000ø CSP
WATERMAIN 250ø DI
SANITARY 300ø PVC
SANITARY 375ø PVC
SANITARY 382ø PVC

PSPC B1 (1000 x 707)

0 10 20mm 40 60 80 100 120 140 160 180 200mm

SCALE / ÉCHELLE : 1:500
0m 10m 20m 30m 40m 50m

This document shall not be used for construction purposes /
Ce document ne doit pas être utilisé à des fins de construction

Verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

Vérifier les dimensions et conditions sur le site et en aviser le représentant ministériel immédiatement de toute divergence.

revisions	description	date
P03	IPT REVIEW COMMENTS INCORPORATED	2025/06/13
P04	ISSUED FOR IPT REVIEW AND COMMENT	2025/08/15
P05	FINAL DRAFT FOR APPROVAL	2025/09/09
C01	FINAL FOR FLUDTA APPROVAL	2025/09/26

A detail no. / no. du détail
B location drawing no. / sur dessin no.
C drawing no. / dessin no.

project / projet

ALEXANDRA BRIDGE REPLACEMENT PROJECT
PROJET DE REMPLACEMENT DU PONT ALEXANDRA
R.103064

drawing / dessin

CIVIL
TEMPORARY MARINE WORKS
SITE PLAN
CIVIL
TRAVAUX MARITIMES TEMPORAIRES
PLAN DU SITE

Designed By	H. BISSON	Conçu par
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Drawn By	S.C.POGGIOLI	Dessiné par
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Reviewed By	H. BISSON	Examiné par
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Approved By	M. GALLAND	Approuvé par
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Tender		Soumission
Project Manager		Administrateur de projets
Project no.	295265-00	No. du projet
Drawing no.	ABRP-TA-RD-QU-DR-C-00300-BI	No. du dessin

CAD FILE LOCATION AND NAME: C:\projects\ea\sup-can-pw-0\Craig.siegfried@arup.com\d0031537\ABRP-TA-RD-QU-DR-C-00300-BI.dwg
MODIFIED: 9/22/2025 4:25:06 PM BY: CRAIG.SIEGFRIED
DATE PLOTTED: 9/22/2025 12:00:14 PM BY: CRAIG.SIEGFRIED

P04

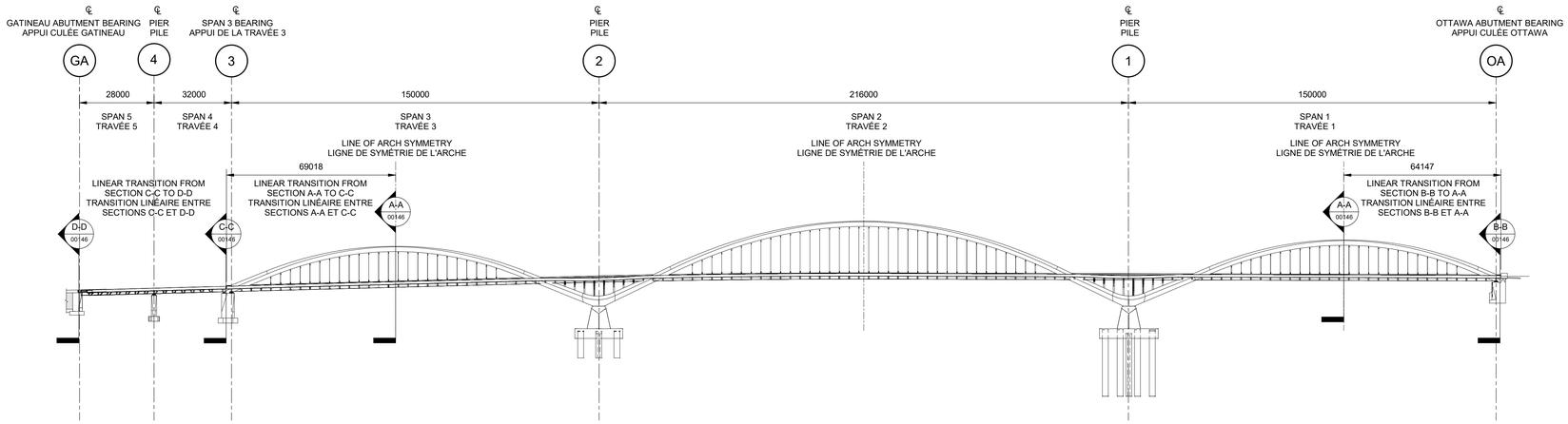

ELEVATION / ÉLÉVATION

1 : 1000

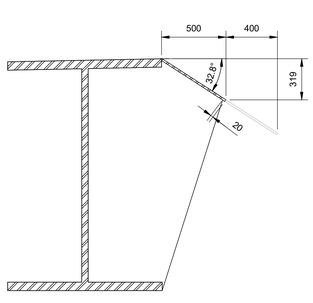

SECTION D-D / COUPE D-D

1 : 20

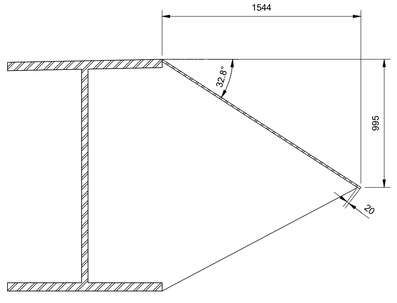

SECTION C-C / COUPE C-C

1 : 20

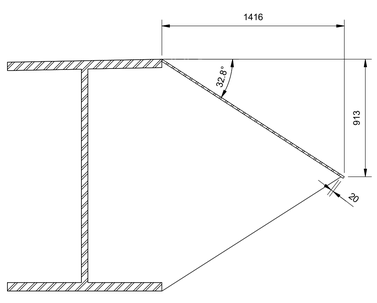

SECTION B-B / COUPE B-B

1 : 20

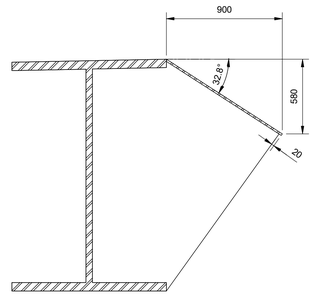

SECTION A-A / COUPE A-A

1 : 20

Canada

Public Services and Procurement Canada / Services publics et Approvisionnement Canada

Real Property Branch / Direction générale des biens immobiliers

consultant

ARUP

1, Place Ville Marie,
bureau 3270
Montreal, QC H3B 3Y2
www.arup.com

consultant

in collaboration with / en collaboration avec

DILLON CONSULTING

THURBER ENGINEERING LTD.

CIMA+

Knight Architects PROVENCHER_ROY

seal / sceau

NOTES:

1. REFER TO GENERAL NOTES DRAWING.
2. SOIL STRATA AND BEDROCK ELEVATION ARE APPROXIMATE AND SHOWN FOR ILLUSTRATION PURPOSES ONLY.

NOTES:

1. SE RÉFÉRER AUX NOTES GÉNÉRALES
2. LE PROFIL DU SOL ET L'ÉLÉVATION DU ROC SONT APPROXIMATIFS ET SONT FOURNIS À TITRE INDICATIF.

This document shall not be used for construction purposes / Ce document ne doit pas être utilisé à des fins de construction

Verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

Vérifier les dimensions et conditions sur le site et en aviser le représentant ministériel immédiatement de toute divergence.

revisions	description	date
P02	ISSUED FOR IPT REVIEW AND COMMENT	2025/06/13
P03	ISSUED FOR IPT REVIEW AND COMMENT	2025/08/15
P04	FINAL DRAFT FOR APPROVAL	2025/09/09
C01	FINAL FOR FLUDTA APPROVAL	2025/09/26

A detail no. / no. du détail
B location drawing no. / sur dessin no.
C drawing no. / dessin no.

project / projet

ALEXANDRA BRIDGE REPLACEMENT PROJECT
PROJET DE REMPLACEMENT DU PONT ALEXANDRA

R.103248

drawing / dessin

STRUCTURES
DECK DETAILS
SHEET 7 OF 7
OUVRAGES D'ART
DÉTAILS DU TABLIER
FEUILLET 7 DE 7

Designed By / Conçu par	M.CARTER 2025/09/26	Date (yyyy/mm/dd)
Drawn By / Dessiné par	M.SHEPPARD 2025/09/26	Date (yyyy/mm/dd)
Reviewed By / Examiné par	R.EL SADAWY 2025/09/26	Date (yyyy/mm/dd)
Approved By / Approuvé par	M.GALLAND 2025/09/26	Date (yyyy/mm/dd)
Tender / Soumission		Project Manager / Administrateur de projets

Project no. / No. du projet: 295265-00

Drawing no. / No. du dessin: ABRP-TA-RD-AB-DR-S-00146-BI

PSPC B1 (1000 x 707)

C

0 10 20mm 40 60 80 100 120 140 160 180 200mm

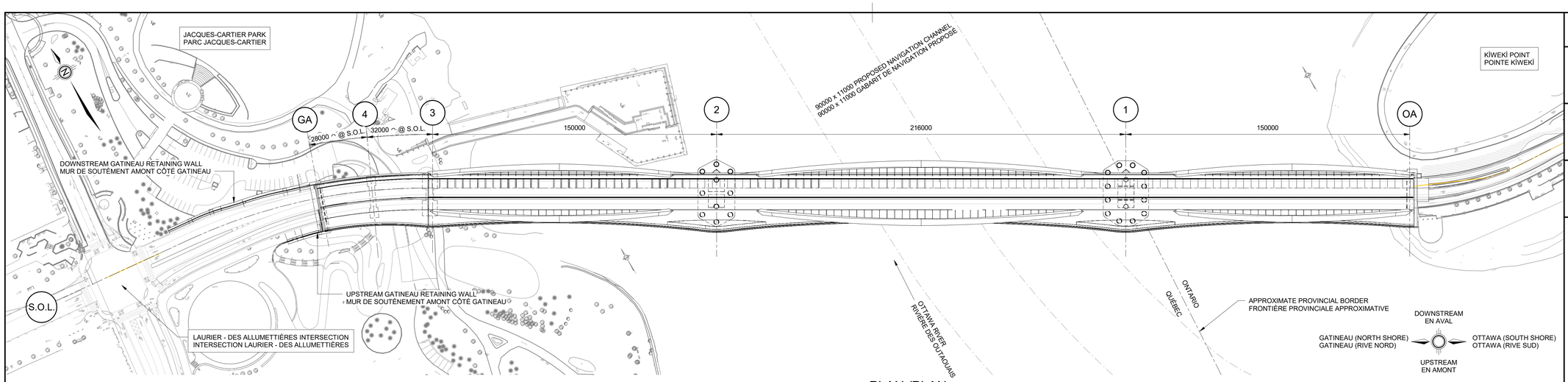

PLAN /PLAN

1 : 1000

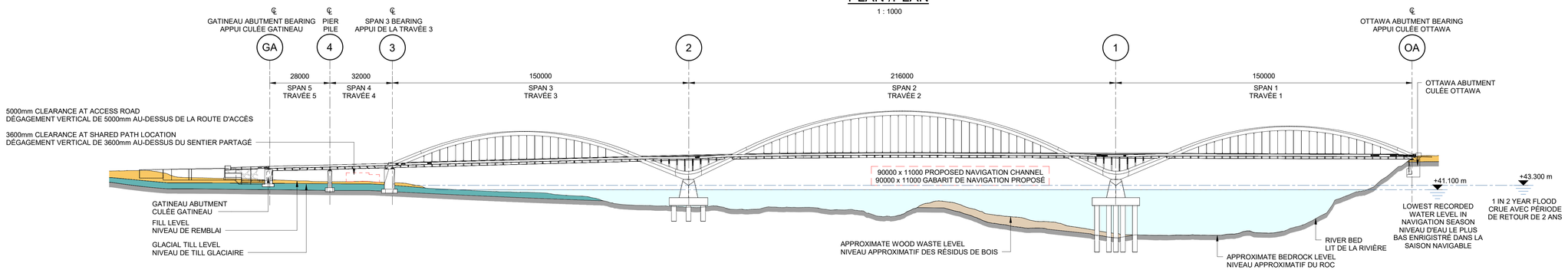

ELEVATION / ÉLÉVATION

1 : 1000

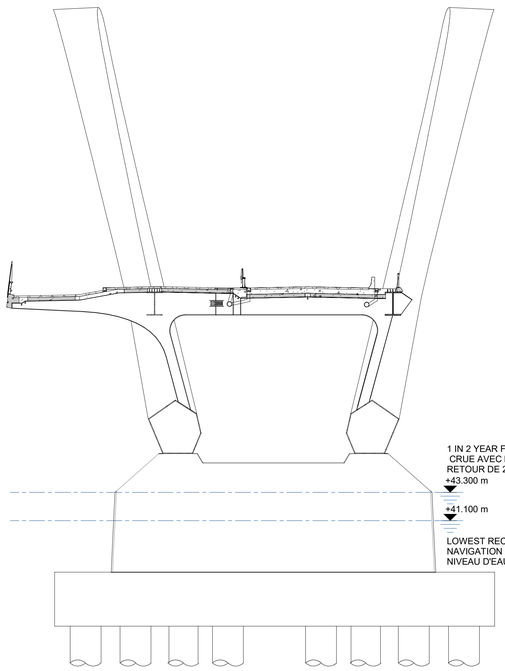

TYPICAL SECTION - PIER 1 AND 2 / COUPE TYPIQUE - PILE 1 ET 2

1 : 200

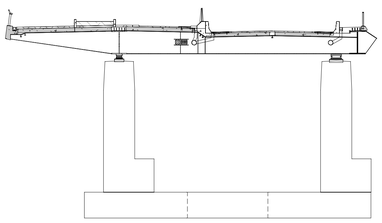

TYPICAL SECTION - SECTION AT PIER 3 AND 4 / COUPE TYPIQUE - PILE 3 ET 4

1 : 200

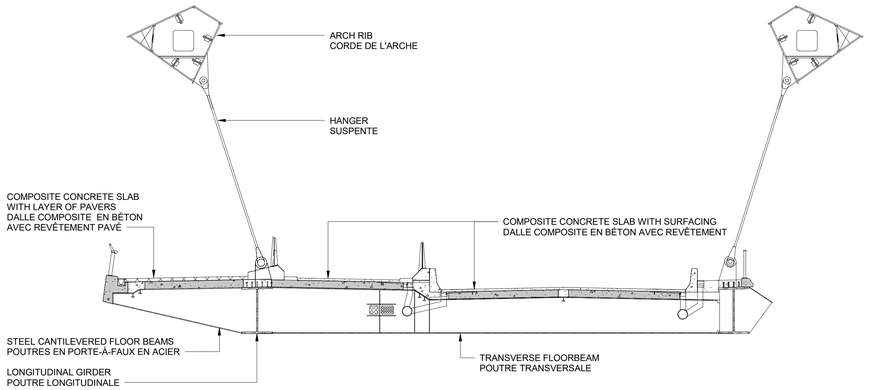

TYPICAL SECTION - SPANS 1-3 / COUPE TYPIQUE -TRAVÉES 1-3

1 : 100

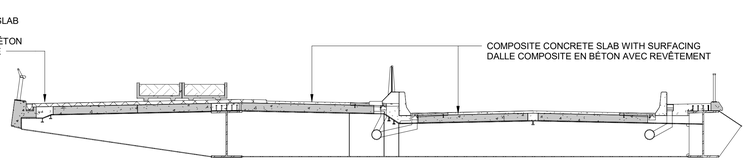

TYPICAL SECTION - SPANS 4 AND 5 / COUPE TYPIQUE -TRAVÉES 4 ET 5

1 : 100

C

0 10 20mm 40 60 80 100 120 140 160 180 200mm

PSPC B1 (1000 x 707)

Canada

Public Services and Procurement Canada / Services publics et Approvisionnement Canada

Real Property Branch / Direction générale des biens immobiliers

consultant

ARUP

1, Place Ville Marie, bureau 3270
Montreal, QC H3B 3Y2
www.arup.com

consultant

in collaboration with / en collaboration avec

DILLON CONSULTING · THURBER ENGINEERING LTD. · CIMA+

Knight Architects PROVENCHER_ROY

seal / sceau

NOTES:

1. REFER TO GENERAL NOTES DRAWING.
2. SOIL STRATA AND BEDROCK ELEVATION ARE APPROXIMATE AND SHOWN FOR ILLUSTRATION PURPOSES ONLY.

NOTES:

1. SE RÉFÉRER AUX NOTES GÉNÉRALES
2. LE PROFIL DU SOL ET L'ÉLÉVATION DU ROC SONT APPROXIMATIFS ET SONT FOURNIS À TITRE INDICATIF.

This document shall not be used for construction purposes / Ce document ne doit pas être utilisé à des fins de construction

Verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

Vérifier les dimensions et conditions sur le site et en aviser le représentant ministériel immédiatement de toute divergence.

P03	ISSUED FOR IPT REVIEW AND COMMENT	2025/06/13
P04	ISSUED FOR IPT REVIEW AND COMMENT	2025/08/15
P05	FINAL DRAFT FOR APPROVAL	2025/09/09
C01	FINAL FOR FLUDTA APPROVAL	2025/09/26
revisions	description	date

A detail no. / no. du détail
B location drawing no. / sur dessin no.
C drawing no. / dessin no.

project / projet

ALEXANDRA BRIDGE REPLACEMENT PROJECT
PROJET DE REMPLACEMENT DU PONT ALEXANDRA

R.103248

drawing / dessin

STRUCTURES
GENERAL ARRANGEMENT
OUVRAGES D'ART
PLAN D'ENSEMBLE

Designed By	M.CARTER 2025/09/26	Conçu par
Date		(yyyy/mm/dd)
Drawn By	M.SHEPPARD 2025/09/26	Dessiné par
Date		(yyyy/mm/dd)
Reviewed By	R.EL SADAWY 2025/09/26	Examiné par
Date		(yyyy/mm/dd)
Approved By	M.GALLAND 2025/09/26	Approuvé par
Date		(yyyy/mm/dd)
Tender		Soumission
Project Manager		Administateur de projets
Project no.	295265-00	No. du projet
Drawing no.	ABRP-TA-RD-AB-DR-S-00110-BI	No. du dessin

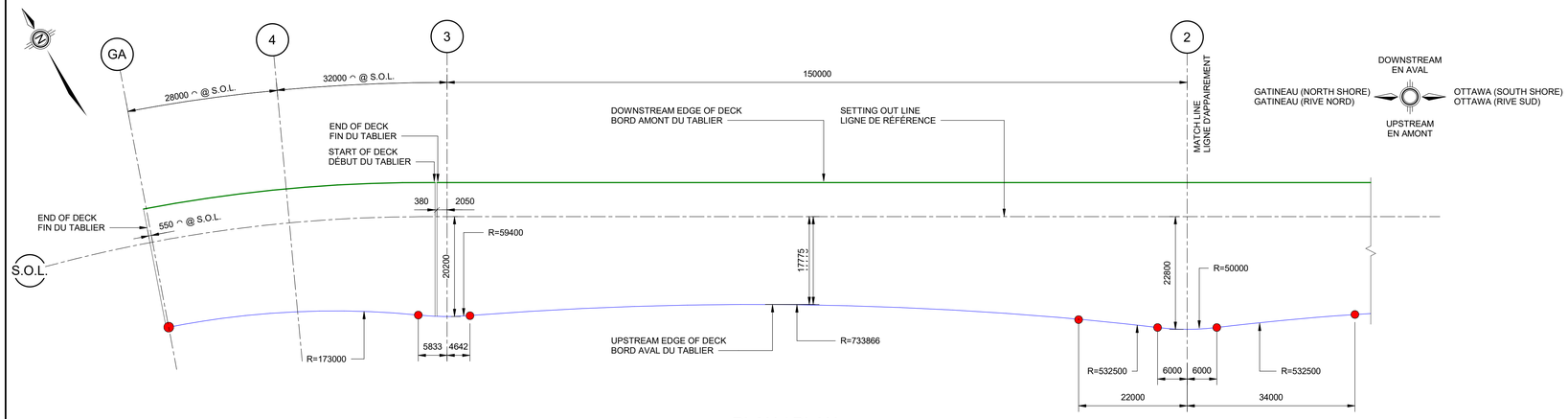

PLAN / PLAN

1 : 500

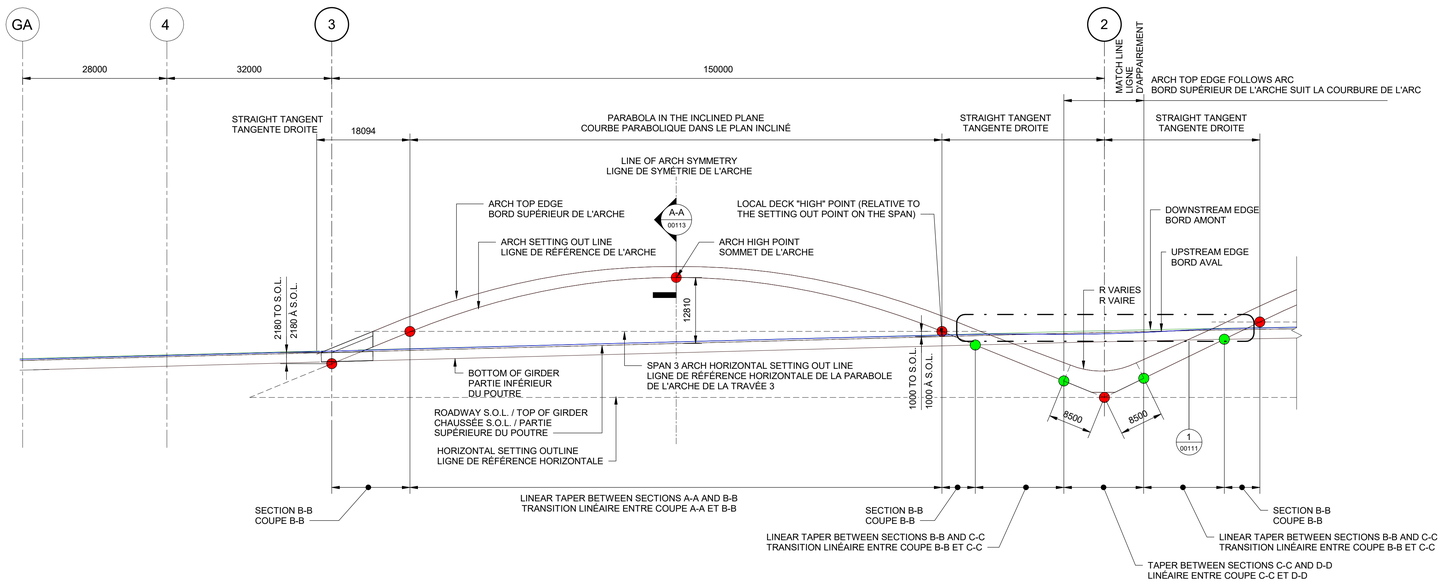

ELEVATION A-A / ÉLÉVATION A-A

1 : 500

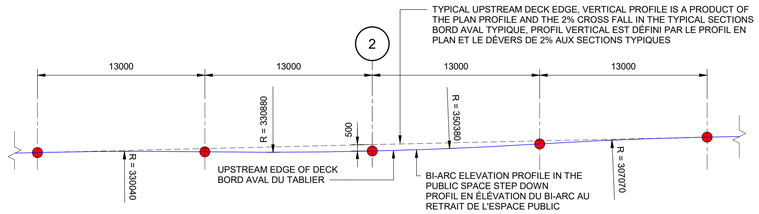

PUBLIC SPACE DECK SETOUT ELEVATION DETAIL 1

1 : 200

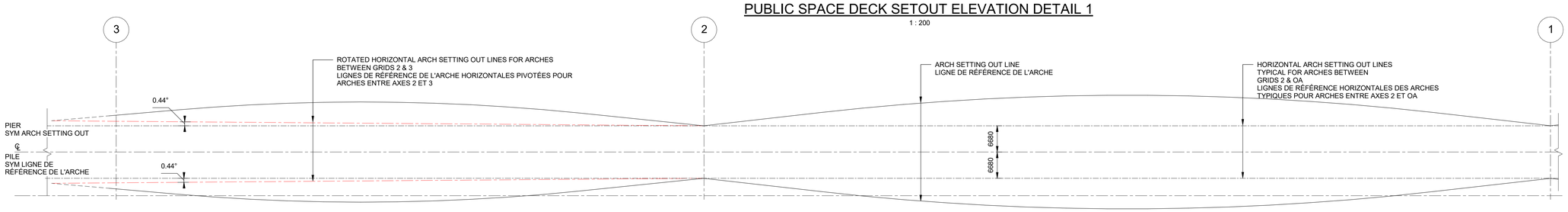

HORIZONTAL ARCH PARTIAL SETTING OUT PLAN

1 : 500

C

0 10 20mm 40 60 80 100 120 140 160 180 200mm

PSPC B1 (1000 x 707)

Canada

Public Services and Procurement Canada / Services publics et Approvisionnement Canada

Real Property Branch / Direction générale des biens immobiliers

consultant
ARUP
1, Place Ville Marie, bureau 3270
Montreal, QC H3B 3Y2
www.arup.com

consultant

in collaboration with / en collaboration avec
DILLON CONSULTING
THURBER ENGINEERING LTD.
CIMA+

Knight Architects PROVENCHER_ROY

seal / sceau

LEGEND / LÉGENDE:

- REFERENCE CURVE SETTING OUT POINT / POINT DE RÉFÉRENCE DE LA COURBE
- SECTION TRANSITION POINT / POINT DE TRANSITION DE SECTION

NOTES:

1. REFER TO GENERAL NOTES.
2. DECK EDGE SETTING OUT CURVES SHALL BE SMOOTH AND TANGENTIAL AT ALL POINTS WHERE THE CURVATURE CHANGES.
3. CROSS SECTION OUTLINES AND DIMENSIONS REPRESENT THE EXTENTS OF THE SECTIONS. PLATE AND FLANGE THICKNESSES INCLUDED IN THE OUTLINES.
4. HORIZONTAL DIMENSIONS ON THE PLAN VIEW ARE TAKEN PARALLEL TO THE S.O.L. VERTICAL DIMENSIONS ARE TAKEN PERPENDICULAR TO THE S.O.L.

NOTES:

1. SE RÉFÉRER AUX NOTES GÉNÉRALES.
2. LES COURBES DE RÉFÉRENCE DU BORD DU TABLIER DOIVENT ÊTRE LISSES ET TANGENTES À TOUS LES POINTS OÙ LA COURBURE CHANGE.
3. LES CONTOURS ET LES DIMENSIONS REPRÉSENTENT L'ÉTENDUE DES SECTIONS. L'ÉPAISSEUR DES PLAQUES ET DES SEMELLES EST INCLUSE DANS LES CONTOURS.
4. LES DIMENSIONS HORIZONTALES DE LA VUE EN PLAN SONT PRISES PARALLÈLEMENT À LA S.O.L. LES DIMENSIONS VERTICALES SONT PRISES PERPENDICULAIREMENT À LA S.O.L.

This document shall not be used for construction purposes / Ce document ne doit pas être utilisé à des fins de construction

Verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

Vérifier les dimensions et conditions sur le site et en aviser le représentant ministériel immédiatement de toute divergence.

revisions	description	date
P03	ISSUED FOR IPT REVIEW AND COMMENT	2025/06/13
P04	ISSUED FOR IPT REVIEW AND COMMENT	2025/08/15
P05	FINAL DRAFT FOR APPROVAL	2025/09/09
C01	FINAL FOR FLUDTA APPROVAL	2025/09/26

A detail no. / no. du détail
B location drawing no. / sur dessin no.
C drawing no. / dessin no.

project / projet

ALEXANDRA BRIDGE REPLACEMENT PROJECT
PROJET DE REMPLACEMENT DU PONT ALEXANDRA

R.103248

drawing / dessin

STRUCTURES
SETTING OUT PRINCIPLES
SHEET 1 OF 3
OUVRAGES D'ART
IMPLANTATION
FEUILLET 1 DE 3

Designed By / Date	M.CARTER 2025/09/26	Conçu par (yyyy/mm/dd)
Drawn By / Date	M.SHEPPARD 2025/09/26	Dessiné par (yyyy/mm/dd)
Reviewed By / Date	R.EL SADAWY 2025/09/26	Examiné par (yyyy/mm/dd)
Approved By / Date	M.GALLAND 2025/09/26	Approuvé par (yyyy/mm/dd)
Tender / Project Manager		Soumission / Administateur de projets
Project no.	295265-00	No. du projet
Drawing no.	ABRP-TA-RD-AB-DR-S-00111-BI	No. du dessin

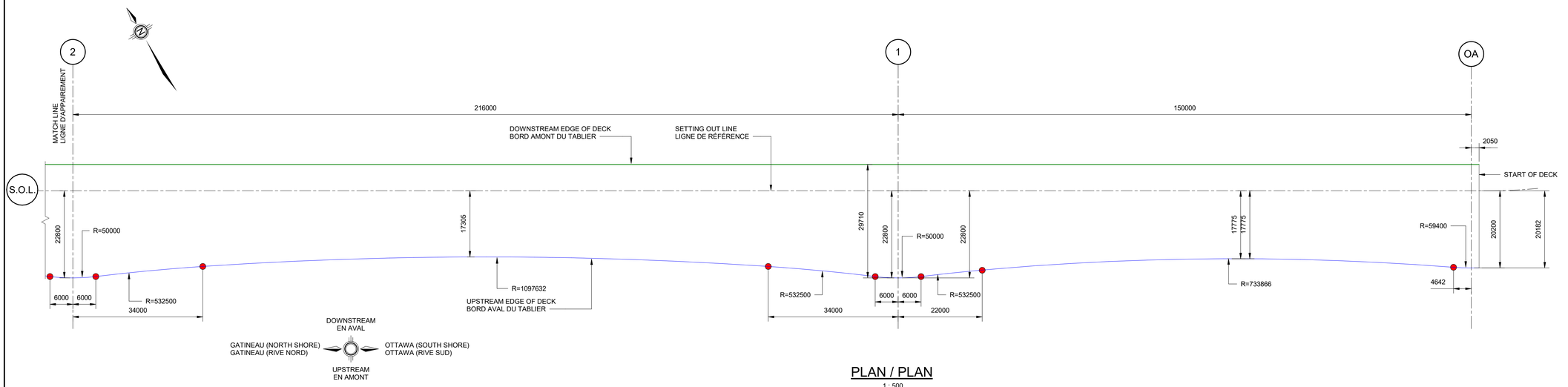

PLAN / PLAN

1 : 500

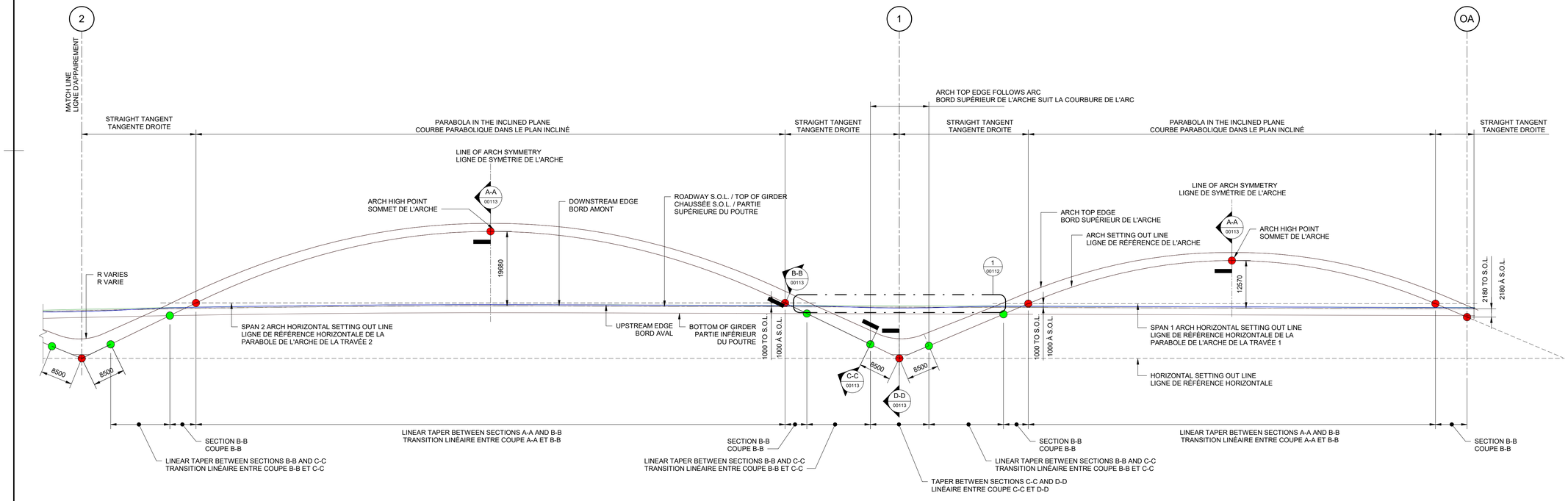

ELEVATION A-A / ÉLÉVATION A-A

1 : 500

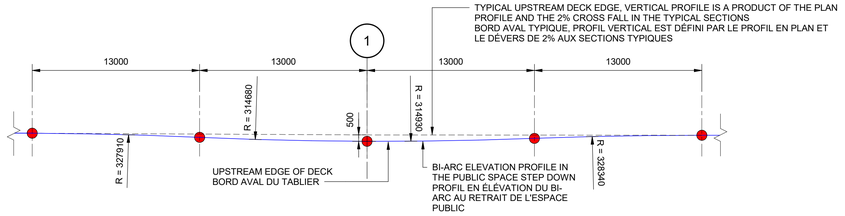

PUBLIC SPACE DECK SETOUT ELEVATION DETAIL 1

1 : 200



PSPC B1 (1000 x 707)

Canada

Public Services and Procurement Canada / Services publics et Approvisionnement Canada

Real Property Branch / Direction générale des biens immobiliers

consultant
ARUP
1, Place Ville Marie,
bureau 3270
Montreal, QC H3B 3Y2
www.arup.com

consultant

in collaboration with / en collaboration avec
DILLON CONSULTING
THURBER ENGINEERING LTD.
CIMA+
Knight Architects PROVENCHER_ROY

seal / sceau

LEGEND / LÉGENDE:

- REFERENCE CURVE SETTING OUT POINT / POINT DE RÉFÉRENCE DE LA COURBE
- SECTION TRANSITION POINT / POINT DE TRANSITION DE SECTION

NOTES:

1. REFER TO GENERAL NOTES.
2. DECK EDGE SETTING OUT CURVES SHALL BE SMOOTH AND TANGENTIAL AT ALL POINTS WHERE THE CURVATURE CHANGES.
3. CROSS SECTION OUTLINES AND DIMENSIONS REPRESENT THE EXTENTS OF THE SECTIONS. PLATE AND FLANGE THICKNESSES INCLUDED IN THE OUTLINES.
4. HORIZONTAL DIMENSIONS ON THE PLAN VIEW ARE TAKEN PARALLEL TO THE S.O.L. VERTICAL DIMENSIONS ARE TAKEN PERPENDICULAR TO THE S.O.L.

NOTES:

1. SE RÉFÉRER AUX NOTES GÉNÉRALES.
2. LES COURBES DE RÉFÉRENCE DU BORD DU TABLIER DOIVENT ÊTRE LISSES ET TANGENTES À TOUS LES POINTS OÙ LA COURBURE CHANGE.
3. LES CONTOURS ET LES DIMENSIONS REPRÉSENTENT L'ÉTENDUE DES SECTIONS. L'ÉPAISSEUR DES PLAQUES ET DES SEMELLES EST INCLUSE DANS LES CONTOURS.
4. LES DIMENSIONS HORIZONTALES DE LA VUE EN PLAN SONT PRISES PARALLÈLEMENT À LA S.O.L. LES DIMENSIONS VERTICALES SONT PRISES PERPENDICULAIREMENT À LA S.O.L.

This document shall not be used for construction purposes / Ce document ne doit pas être utilisé à des fins de construction

Verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

Vérifier les dimensions et conditions sur le site et en aviser le représentant ministériel immédiatement de toute divergence.

P02	ISSUED FOR IPT REVIEW AND COMMENT	2025/06/13
P03	ISSUED FOR IPT REVIEW AND COMMENT	2025/08/15
P04	FINAL DRAFT FOR APPROVAL	2025/09/09
C01	FINAL FOR FLUDTA APPROVAL	2025/09/26
revisions	description	date

A detail no. no. du détail
B location drawing no. sur dessin no.
C drawing no. dessin no.

project / projet

ALEXANDRA BRIDGE REPLACEMENT PROJECT
PROJET DE REMPLACEMENT DU PONT ALEXANDRA

R.103248

drawing / dessin

STRUCTURES
SETTING OUT PRINCIPLES
SHEET 2 OF 3
OUVRAGES D'ART
IMPLANTATION
FEUILLET 2 DE 3

Designed By	M.CARTER	Conçu par
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Drawn By	M.SHEPPARD	Dessiné par
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Reviewed By	R.EL SADAWY	Examiné par
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Approved By	M.GALLAND	Approuvé par
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Tender		Soumission
Project Manager		Administateur de projets
Project no.	295265-00	No. du projet
Drawing no.	ABRP-TA-RD-AB-DR-S-00112-BI	No. du dessin

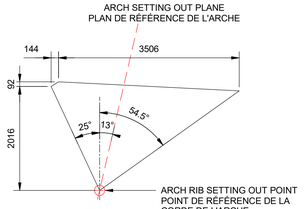

SECTION A-A / COUPE A-A

1 : 50

SECTION TAKEN PERPENDICULAR TO THE ARCH SETTING OUT LINE AND PERPENDICULAR TO THE PLANE OF THE ARCH
COUPE PRISE PERPENDICULAIREMENT À LA LIGNE DE RÉFÉRENCE DE L'ARCHE ET PERPENDICULAIREMENT AU PLAN DE RÉFÉRENCE DE L'ÁRCHE

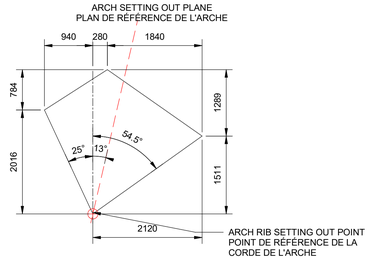

SECTION B-B / COUPE B-B

1 : 50

SECTION TAKEN PERPENDICULAR TO THE ARCH SETTING OUT LINE AND PERPENDICULAR TO THE PLANE OF THE ARCH
COUPE PRISE PERPENDICULAIREMENT À LA LIGNE DE RÉFÉRENCE DE L'ARCHE ET PERPENDICULAIREMENT AU PLAN DE RÉFÉRENCE DE L'ÁRCHE

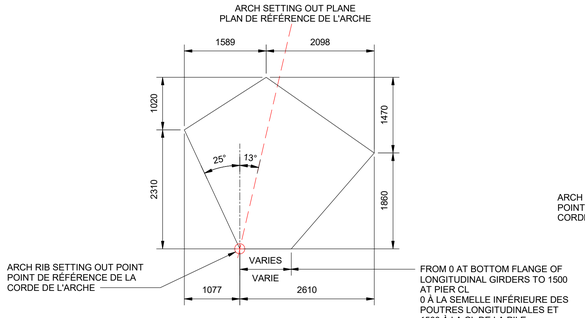

SECTION C-C / COUPE C-C

1 : 50

SECTION TAKEN PERPENDICULAR TO THE ARCH SETTING OUT LINE AND PERPENDICULAR TO THE PLANE OF THE ARCH
COUPE PRISE PERPENDICULAIREMENT À LA LIGNE DE RÉFÉRENCE DE L'ARCHE ET PERPENDICULAIREMENT AU PLAN DE RÉFÉRENCE DE L'ÁRCHE

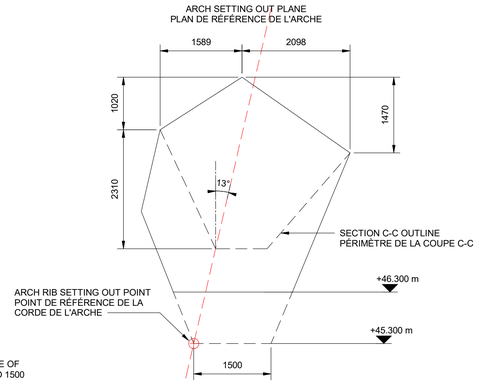

SECTION D-D / COUPE D-D

1 : 50

SECTION TAKEN PERPENDICULAR TO THE PLANE OF THE ARCH
COUPE PRISE PERPENDICULAIREMENT AU PLAN DE RÉFÉRENCE DE L'ÁRCHE

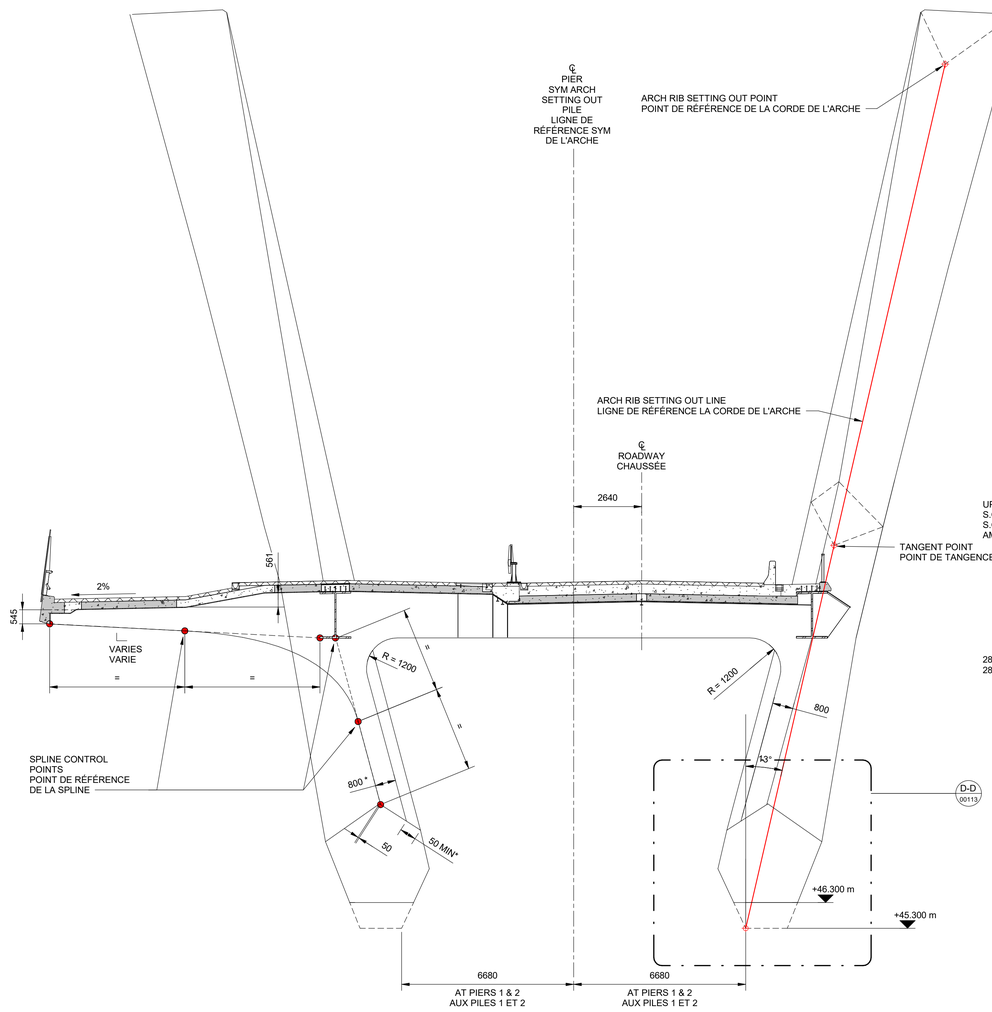

* WHERE A WIDTH OF 800 CANNOT BE ACHIEVED DUE TO THE SHALLOW INCLINATION OF THE STRUT, AN EDGE DISTANCE OF 50 SHALL BE PROVIDED TO THE EDGE OF THE ARCH RIB PLATE.
*UNE DISTANCE LIBRE DE 50 DOIT ÊTRE PRÉVUE AU BORD DE LA PLAQUE DE LA CORDE DE L'ARCHE SI UNE LARGEUR DE 800 NE PEUT PAS ÊTRE ATTEINTE À CAUSE DE LA FAIBLE INCLINAISON DE L'ARCHE.

TYPICAL SECTION - LOOKOUT / COUPE TYPIQUE -BELVÉDÈRE

1 : 100

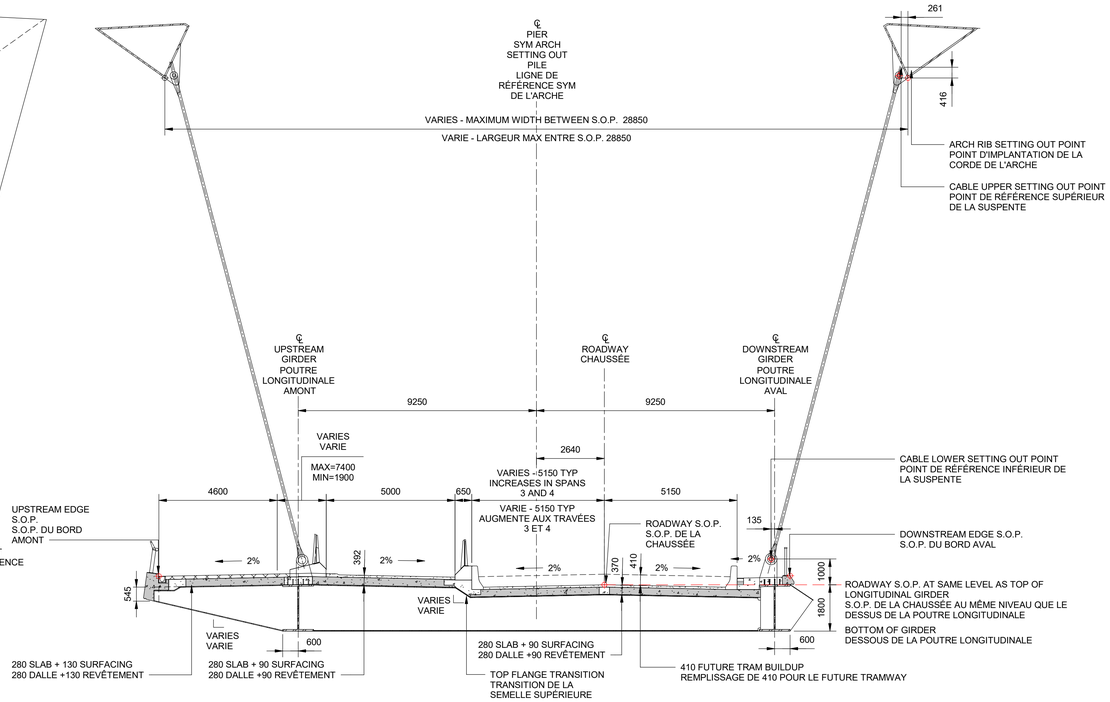

TYPICAL SECTION - MAIN SPAN / COUPE TYPIQUE - TRAVÉE PRINCIPALE

1 : 100

Canada

Public Services and Procurement Canada / Services publics et Approvisionnement Canada
Real Property Branch / Direction générale des biens immobiliers

consultant
ARUP
1, Place Ville Marie, bureau 3270
Montreal, QC H3B 3Y2
www.arup.com

consultant

in collaboration with / en collaboration avec
DILLON CONSULTING
THURBER ENGINEERING LTD.
CIMA+
Knight Architects PROVENCHER_ROY

seal / sceau

LEGEND / LÉGENDE:

- REFERENCE CURVE SETTING OUT POINT / POINT DE RÉFÉRENCE DE LA COURBE
- SECTION SETTING OUT POINT / POINT DE RÉFÉRENCE DE LA SECTION

NOTES:

1. REFER TO GENERAL NOTES.
2. DECK EDGE SETTING OUT CURVES SHALL BE SMOOTH AND TANGENTIAL AT ALL POINTS WHERE THE CURVATURE CHANGES.
3. CROSS SECTION OUTLINES AND DIMENSIONS REPRESENT THE EXTENTS OF THE SECTIONS. PLATE AND FLANGE THICKNESSES INCLUDED IN THE OUTLINES.
4. HORIZONTAL DIMENSIONS ON THE PLAN VIEW ARE TAKEN PARALLEL TO THE S.O.L. VERTICAL DIMENSIONS ARE TAKEN PERPENDICULAR TO THE S.O.L.

NOTES:

1. SE RÉFÉRER AUX NOTES GÉNÉRALES.
2. LES COURBES DE RÉFÉRENCE DU BORD DU TABLIER DOIVENT ÊTRE LISSES ET TANGENTES À TOUS LES POINTS OÙ LA COURBURE CHANGE.
3. LES CONTOURS ET LES DIMENSIONS REPRÉSENTENT L'ÉTENDUE DES SECTIONS. L'ÉPAISSEUR DES PLAQUES ET DES SEMELLES EST INCLUSE DANS LES CONTOURS.
4. LES DIMENSIONS HORIZONTALES DE LA VUE EN PLAN SONT PRISES PARALLÈLEMENT À LA S.O.L. LES DIMENSIONS VERTICALES SONT PRISES PERPENDICULAIREMENT À LA S.O.L.

This document shall not be used for construction purposes / Ce document ne doit pas être utilisé à des fins de construction

Verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

Vérifier les dimensions et conditions sur le site et en aviser le représentant ministériel immédiatement de toute divergence.

revisions	description	date
P02	ISSUED FOR IPT REVIEW AND COMMENT	2025/06/13
P03	ISSUED FOR IPT REVIEW AND COMMENT	2025/08/15
P04	FINAL DRAFT FOR APPROVAL	2025/09/09
C01	FINAL FOR FLUDTA APPROVAL	2025/09/26

A detail no. / no. du détail
B location drawing no. / sur dessin no.
C drawing no. / dessin no.

project / projet

ALEXANDRA BRIDGE REPLACEMENT PROJECT
PROJET DE REMPLACEMENT DU PONT ALEXANDRA

R.103248

drawing / dessin

STRUCTURES
SETTING OUT PRINCIPLES
SHEET 3 OF 3
OUVRAGES D'ART
IMPLANTATION
FEUILLET 3 DE 3

Designed By	M.CARTER 2025/09/26	Conçu par
Date		(yyyy/mm/dd)
Drawn By	M.SHEPPARD 2025/09/26	Dessiné par
Date		(yyyy/mm/dd)
Reviewed By	R.EL SADAWY 2025/09/26	Examiné par
Date		(yyyy/mm/dd)
Approved By	M.GALLAND 2025/09/26	Approuvé par
Date		(yyyy/mm/dd)
Tender		Soumission
Project Manager		Administateur de projets
Project no.	295265-00	No. du projet
Drawing no.	ABRP-TA-RD-AB-DR-S-00113-BI	No. du dessin

PSPC B1 (1000 x 707)

0 10 20mm 40 60 80 100 120 140 160 180 200mm

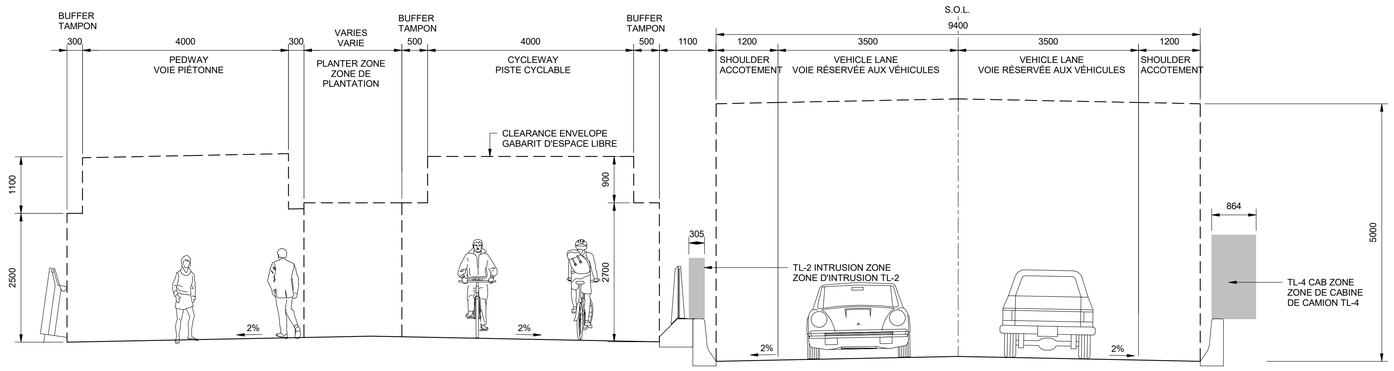

FUNCTIONAL CROSS SECTION - MINIMUM DECK WIDTH IN ROADWAY CONFIGURATION / COUPE TRANSVERSALE FONCTIONNELLE - LARGEUR MINIMALE DU TABLIER DANS LA CONFIGURATION DE LA CHAUSSÉE

1 : 50

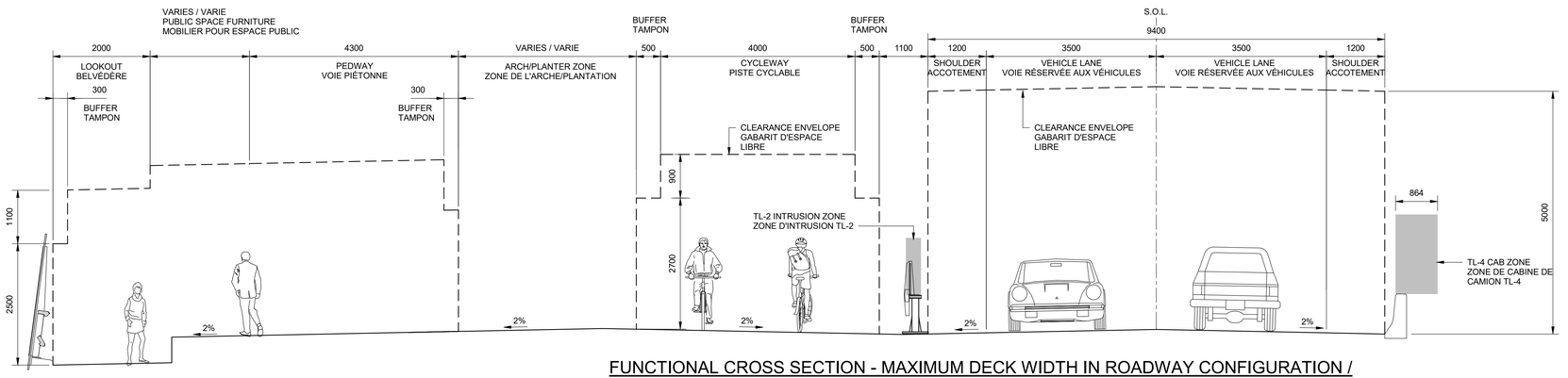

FUNCTIONAL CROSS SECTION - MAXIMUM DECK WIDTH IN ROADWAY CONFIGURATION / COUPE TRANSVERSALE FONCTIONNELLE - LARGEUR MAXIMALE DU TABLIER DANS LA CONFIGURATION DE LA CHAUSSÉE

1 : 50

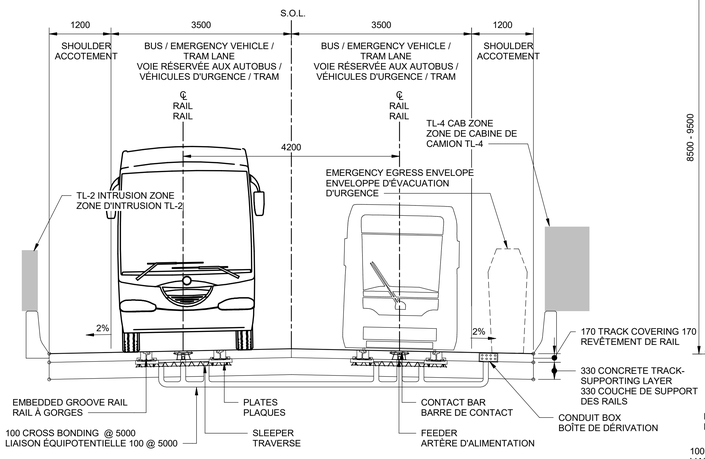

ROADWAY CONVERSION TO TRAM - GROUND LEVEL POWER SUPPLY CONFIGURATION / CONVERSION DE LA CHAUSSÉE EN TRAMWAY - CONFIGURATION DE L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE AU NIVEAU DU SOL

1 : 50

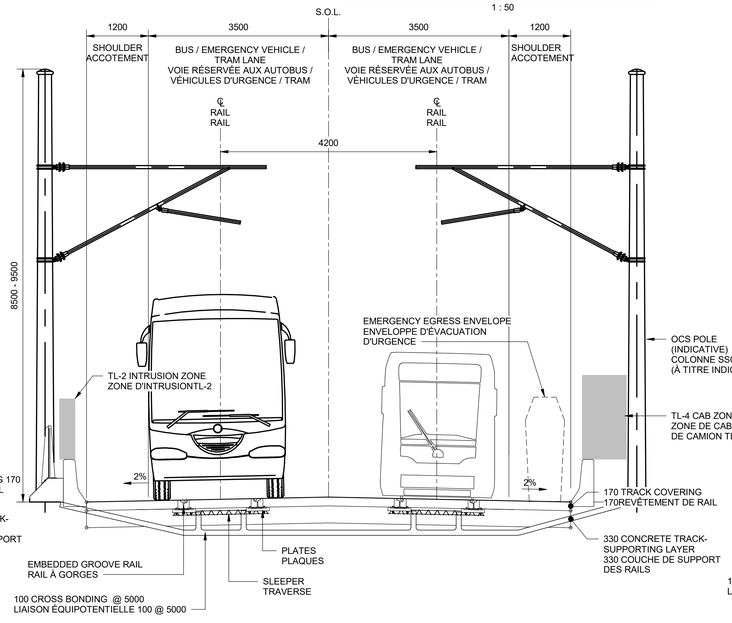

ROADWAY CONVERSION TO TRAM - OVERHEAR CATENARY SYSTEM CONFIGURATION WITH POLES ON ROADWAY EDGE / CONVERSION DE LA CHAUSSÉE EN TRAMWAY - CONFIGURATION DU SYSTÈME DE SUSPENSION CATÉNAIRE (SSC) AVEC POTEAUX AUX BORDS DE LA CHAUSSÉE

1 : 50

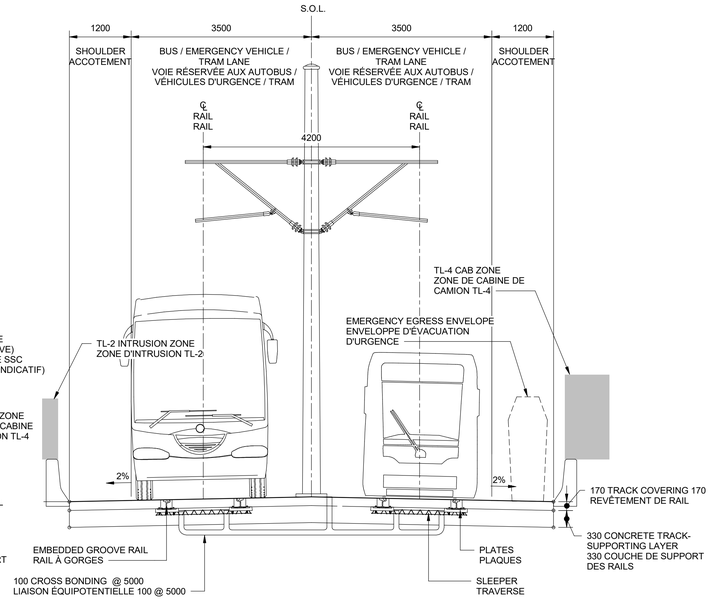

ROADWAY CONVERSION TO TRAM - OVERHEAD CATENARY SYSTEM CONFIGURATION WITH POLES DOWN MIDDLE OF ROADWAY / CONVERSION DE LA CHAUSSÉE EN TRAMWAY - CONFIGURATION DU SYSTÈME DE SUSPENSION CATÉNAIRE (SSC) AVEC POTEAUX AU CENTRE DE LA CHAUSSÉE

1 : 50

C

0 10 20mm 40 60 80 100 120 140 160 180 200mm

PSPC B1 (1000 x 707)

Canada

Public Services and Procurement Canada / Services publics et Approvisionnement Canada

Real Property Branch / Direction générale des biens immobiliers

consultant
ARUP
1, Place Ville Marie,
bureau 3270
Montreal, QC H3B 3Y2
www.arup.com

consultant

in collaboration with / en collaboration avec
DILLON CONSULTING
THURBER ENGINEERING LTD.
CIMA+
Knight Architects PROVENCHER_ROY

seal / sceau

NOTES:

1. FOR NOTES REFER TO GENERAL NOTES DRAWINGS.
2. THE BRIDGE SHALL BE CONSTRUCTED FOR THE ROADWAY ONLY CONFIGURATION, BUT SHALL BE FUTURE PROOFED FOR TRAM WITH EITHER AN OVERHEAD CATENARY SYSTEM OR A GROUND LEVEL POWER SUPPLY .
3. CYCLEPATH TO BE USED BY CYCLISTS AND USERS TRAVELLING ON SCOOTERS.

NOTES:

1. SE RÉFÉRER AUX NOTES GÉNÉRALES.
2. LE PONT DOIT ÊTRE CONSTRUIT POUR LA CONFIGURATION AVEC LA CHAUSSÉE UNIQUEMENT, MAIS IL DOIT POUVOIR ÊTRE UTILISÉ À L'AVENIR POUR LE TRAMWAY, SOIT AVEC UN SYSTÈME DE SUSPENSION CATÉNAIRE, SOIT AVEC UN SYSTÈME D'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE AU NIVEAU DU SOL.
3. LA PISTE CYCLABLE SERA UTILISÉE PAR LES CYCLISTES ET LES USAGERS SE DÉPLAÇANT EN SCOOTER.

This document shall not be used for construction purposes / Ce document ne doit pas être utilisé à des fins de construction

Verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

Vérifier les dimensions et conditions sur le site et en aviser le représentant ministériel immédiatement de toute divergence.

revisions	description	date
P03	ISSUED FOR IPT REVIEW AND COMMENT	2025/06/13
P04	ISSUED FOR IPT REVIEW AND COMMENT	2025/08/15
P05	FINAL DRAFT FOR APPROVAL	2025/09/09
C01	FINAL FOR FLUDTA APPROVAL	2025/09/26

A detail no. / no. du détail
B location drawing no. / sur dessin no.
C drawing no. / dessin no.

project / projet

ALEXANDRA BRIDGE REPLACEMENT PROJECT / PROJET DE REMPLACEMENT DU PONT ALEXANDRA

R.103248

drawing / dessin

STRUCTURES
FUNCTIONAL CROSS SECTION
OUVRAGES D'ART
SECTION FONCTIONNELLE

Designed By / Conçu par	M.CARTER	
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Drawn By / Dessiné par	M.SHEPPARD	
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Reviewed By / Examiné par	R.EL SADAWY	
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Approved By / Approuvé par	M.GALLAND	
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Tender / Soumission		
Project Manager / Administateur de projets		
Project no. / No. du projet	295265-00	
Drawing no. / No. du dessin	ABRP-TA-RD-AB-DR-S-00114-BI	

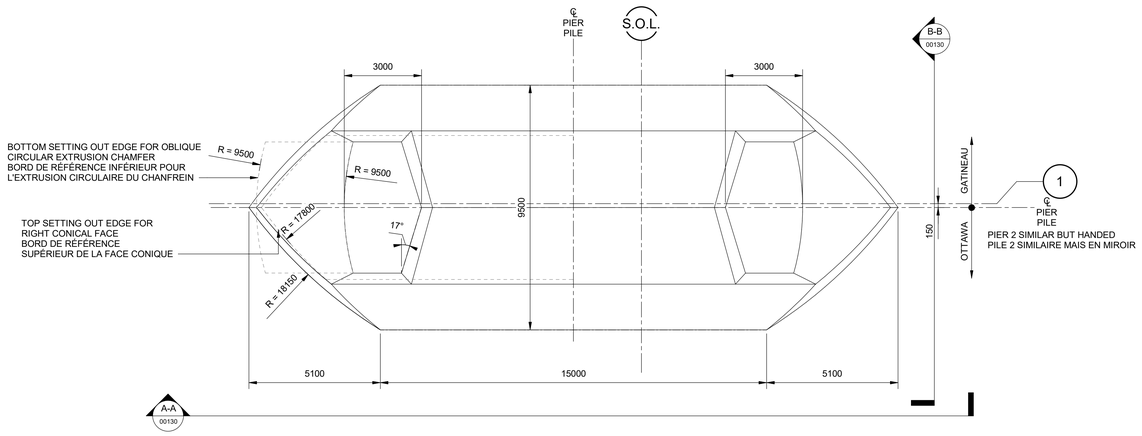

PLAN VIEW - PIER 1 /
VUE EN PLAN - PILE 1

1 : 100

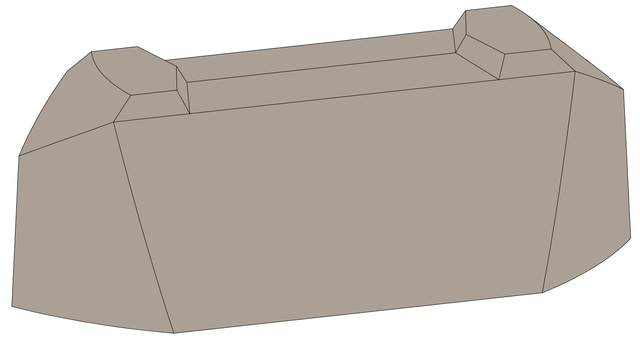

ISOMETRIC VIEW - PIER 1 /
VUE ISOMÉTRIQUE - PILE 1

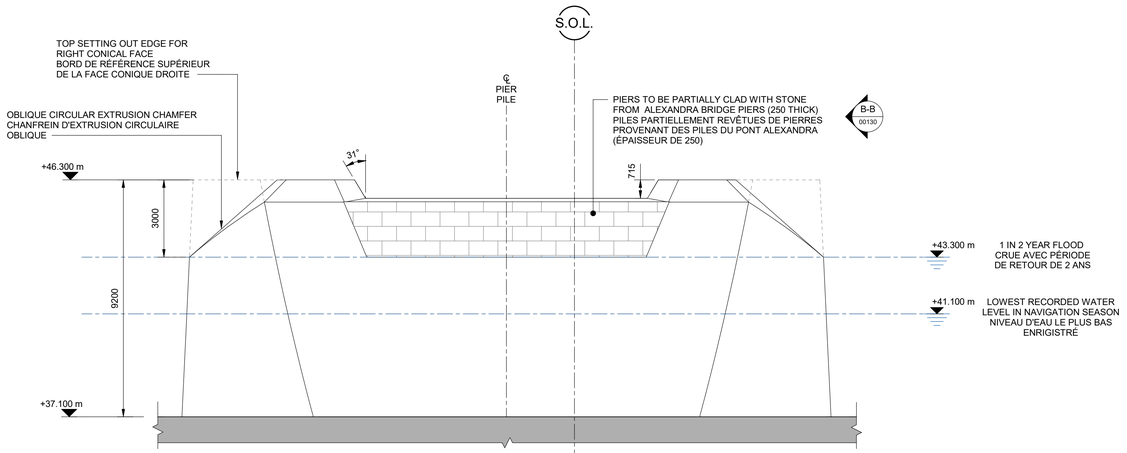

ELEVATION A-A / ÉLÉVATION

1 : 100

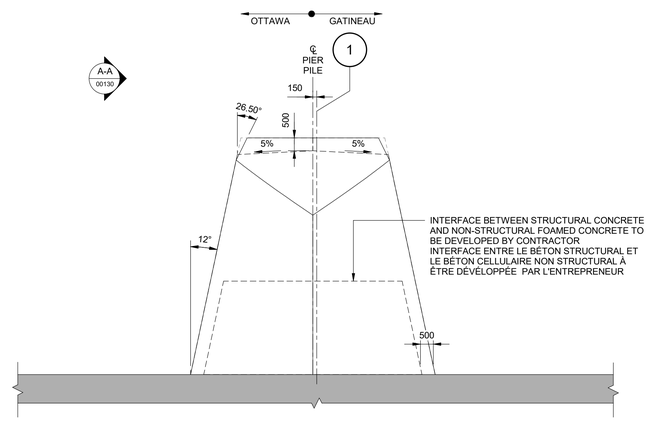

PIER 2 SIMILAR BUT HANDED
PILE 2 SIMILAIRE MAIS EN MIROIR

ELEVATION B-B / ÉLÉVATION B-B

1 : 100

Canada

Public Services and Procurement Canada / Services publics et Approvisionnement Canada

Real Property Branch / Direction générale des biens immobiliers

consultant
ARUP
1, Place Ville Marie,
bureau 3270
Montreal, QC H3B 3Y2
www.arup.com

consultant

in collaboration with / en collaboration avec
DILLON CONSULTING
THURBER ENGINEERING LTD.
CIMA+

Knight Architects PROVENCHER_ROY

seal / sceau

NOTES:

1. REFER TO GENERAL NOTES DRAWING.
2. SOIL STRATA AND BEDROCK ELEVATION ARE APPROXIMATE AND SHOWN FOR ILLUSTRATION PURPOSES ONLY.

NOTES:

1. SE RÉFÉRER AUX NOTES GÉNÉRALES
2. LE PROFIL DU SOL ET L'ÉLÉVATION DU ROC SONT APPROXIMATIFS ET SONT FOURNIS À TITRE INDICATIF.

This document shall not be used for construction purposes / Ce document ne doit pas être utilisé à des fins de construction

Verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

Vérifier les dimensions et conditions sur le site et en aviser le représentant ministériel immédiatement de toute divergence.

revisions	description	date
P02	ISSUED FOR IPT REVIEW AND COMMENT	2025/06/13
P03	ISSUED FOR IPT REVIEW AND COMMENT	2025/08/15
P04	FINAL DRAFT FOR APPROVAL	2025/09/09
C01	FINAL FOR FLUDTA APPROVAL	2025/09/26

A detail no. / no. du détail
B location drawing no. / sur dessin no.
C drawing no. / dessin no.

project / projet

ALEXANDRA BRIDGE REPLACEMENT PROJECT
PROJET DE REMPLACEMENT DU PONT ALEXANDRA

R.103248

drawing / dessin

STRUCTURES
PIER DETAILS
SHEET 1 OF 2
OUVRAGE D'ART DÉTAILS DES PILES
FEUILLET 1 DE 2

Designed By / Conçu par	M.CARTER	
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Drawn By / Dessiné par	M.SHEPPARD	
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Reviewed By / Examiné par	R.EL SADAWY	
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Approved By / Approuvé par	M.GALLAND	
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Tender / Soumission		
Project Manager / Administateur de projets		
Project no. / No. du projet	295265-00	
Drawing no. / No. du dessin	ABRP-TA-RD-AB-DR-S-00130-BI	

PSPC B1 (1000 x 707)

C

0 10 20mm 40 60 80 100 120 140 160 180 200mm

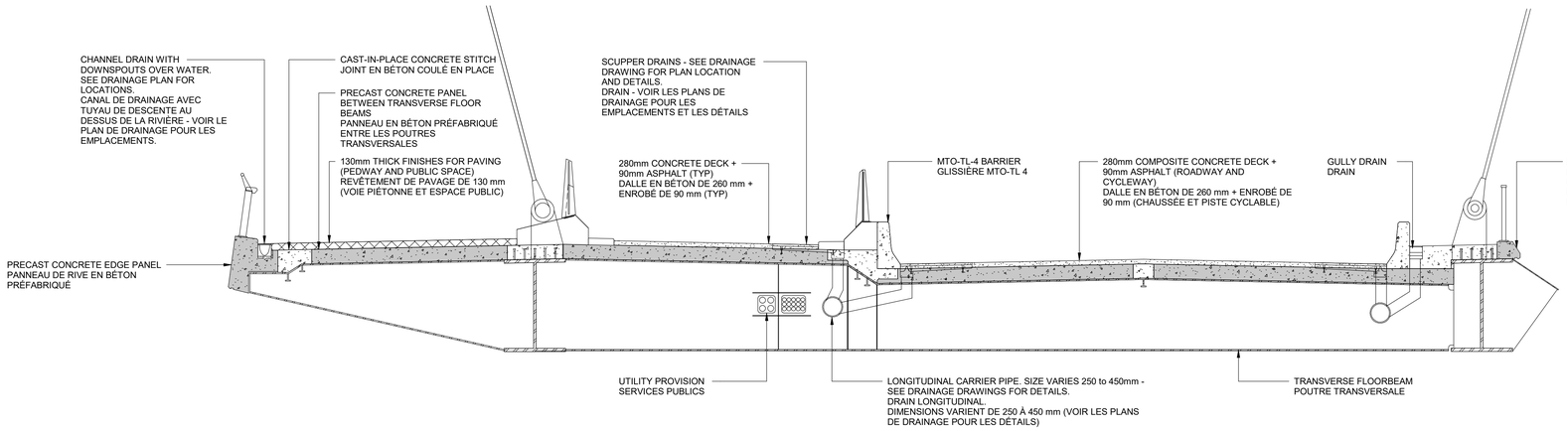

TYPICAL SECTION - ARCH MIDSPAN / SECTION TYPIQUE - MILIEU DE PORTÉE DE L'ARCHE

1 : 50

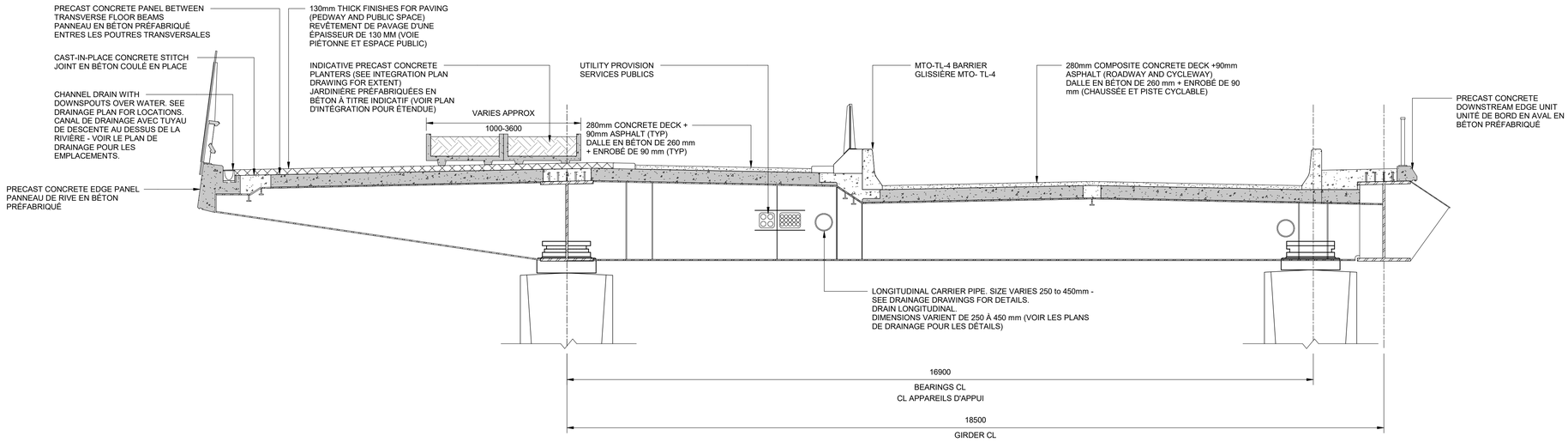

TYPICAL SECTION - APPROACH SPAN AT PIER / ABUTMENT

1 : 50

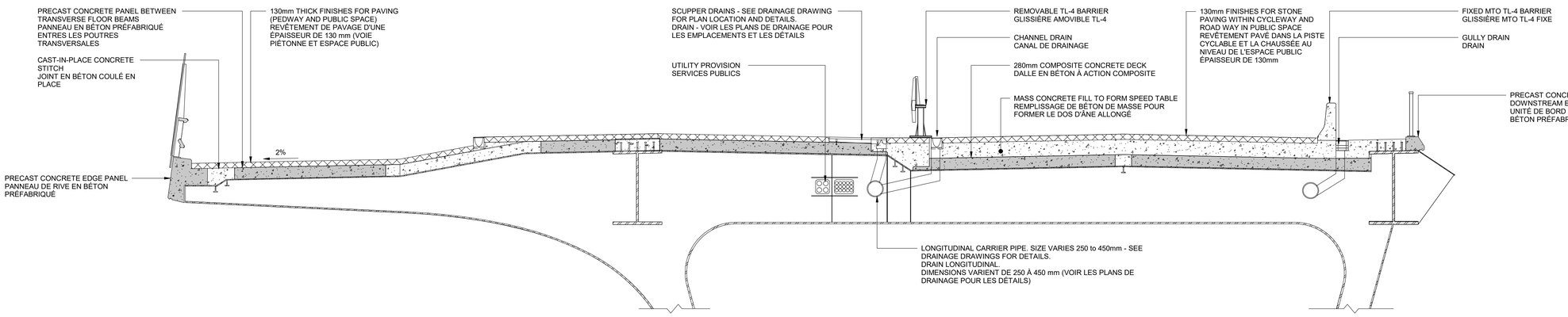

TYPICAL SECTION - PUBLIC SPACE / COUPE TYPIQUE - ESPACE PUBLIC

1 : 50

C

0 10 20mm 40 60 80 100 120 140 160 180 200mm

PSPC B1 (1000 x 707)

Canada

Public Services and Procurement Canada / Services publics et Approvisionnement Canada

Real Property Branch / Direction générale des biens immobiliers

consultant

ARUP

1, Place Ville Marie, bureau 3270
Montreal, QC H3B 3Y2
www.arup.com

consultant

in collaboration with / en collaboration avec

DILLON CONSULTING

THURBER ENGINEERING LTD.

CIMA+

Knight Architects PROVENCHER_ROY

seal / sceau

NOTES:

1. REFER TO GENERAL NOTES DRAWING.
2. SOIL STRATA AND BEDROCK ELEVATION ARE APPROXIMATE AND SHOWN FOR ILLUSTRATION PURPOSES ONLY.

NOTES:

1. SE RÉFÉRER AUX NOTES GÉNÉRALES
2. LE PROFIL DU SOL ET L'ÉLÉVATION DU ROC SONT APPROXIMATIFS ET SONT FOURNIS À TITRE INDICATIF.

This document shall not be used for construction purposes / Ce document ne doit pas être utilisé à des fins de construction

Verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

Vérifier les dimensions et conditions sur le site et en aviser le représentant ministériel immédiatement de toute divergence.

revisions	description	date
P03	ISSUED FOR IPT REVIEW AND COMMENT	2025/06/13
P04	ISSUED FOR IPT REVIEW AND COMMENT	2025/08/15
P05	FINAL DRAFT FOR APPROVAL	2025/09/09
C01	FINAL FOR FLUDTA APPROVAL	2025/09/26

A detail no. / no. du détail
B location drawing no. / sur dessin no.
C drawing no. / dessin no.

project / projet

ALEXANDRA BRIDGE REPLACEMENT PROJECT
PROJET DE REMPLACEMENT DU PONT ALEXANDRA

R.103248

drawing / dessin

STRUCTURES
DECK DETAILS
SHEET 1 OF 7
OUVRAGES D'ART
DÉTAILS DU TABLIER
FEUILLET 1 DE 7

Designed By / Conçu par	M.CARTER	
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Drawn By / Dessiné par	M.SHEPPARD	
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Reviewed By / Examiné par	R.EL SADAWY	
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Approved By / Approuvé par	M.GALLAND	
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Tender / Soumission		
Project Manager / Administateur de projets		

Project no. / No. du projet: 295265-00

Drawing no. / No. du dessin: ABRP-TA-RD-AB-DR-S-00140-BI

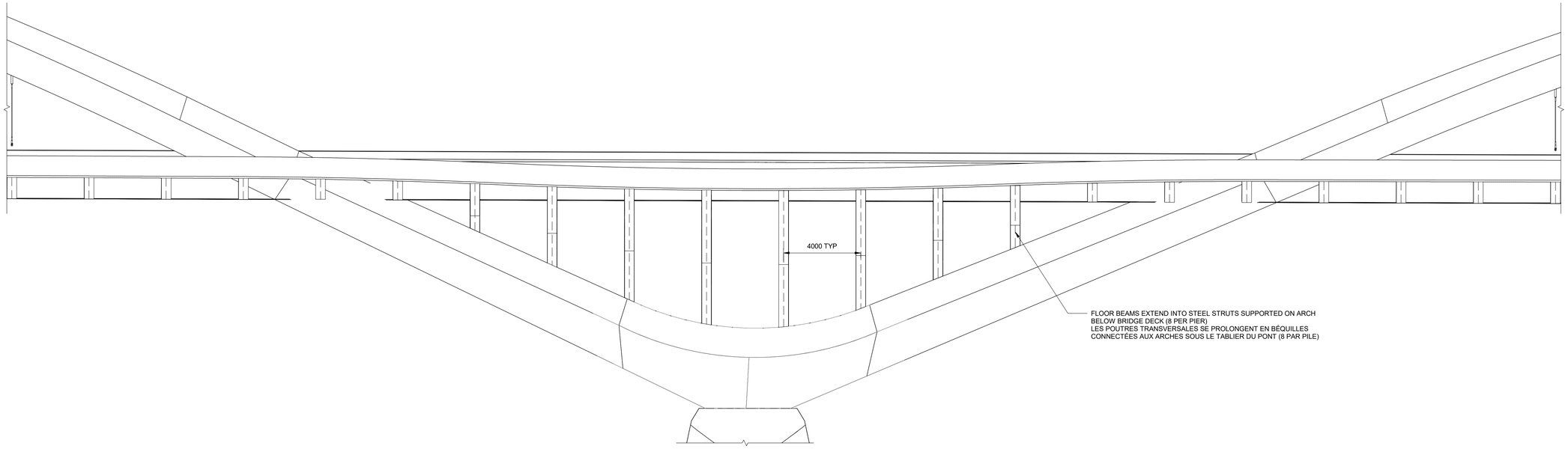

ELEVATION / ÉLÉVATION

1 : 100

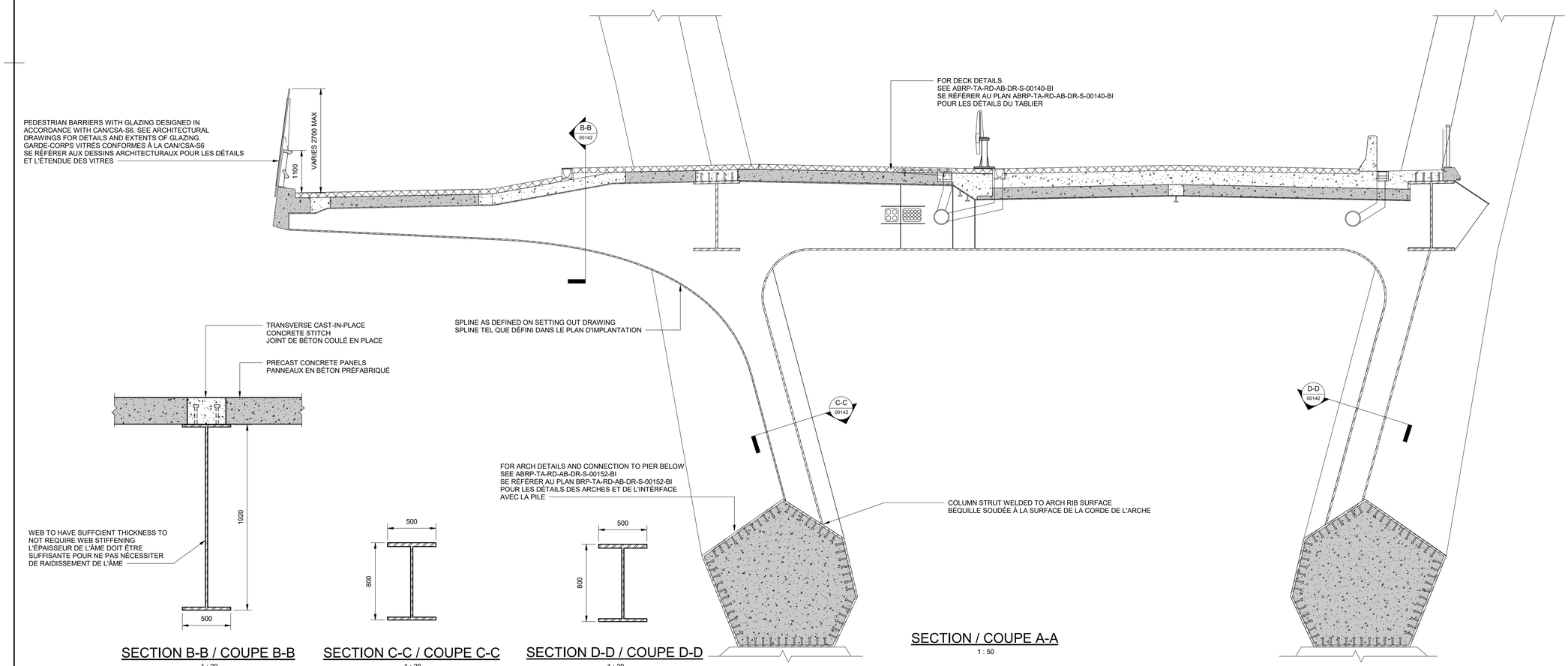

SECTION B-B / COUPE B-B

1 : 20

SECTION C-C / COUPE C-C

1 : 20

SECTION D-D / COUPE D-D

1 : 20

SECTION / COUPE A-A

1 : 50

PSPC B1 (1000 x 707)

C

0 10 20mm 40 60 80 100 120 140 160 180 200mm

Canada

Public Services and Procurement Canada / Services publics et Approvisionnement Canada

Real Property Branch / Direction générale des biens immobiliers

consultant

ARUP

1, Place Ville Marie,
bureau 3270
Montreal, QC H3B 3Y2
www.arup.com

consultant

in collaboration with / en collaboration avec

DILLON CONSULTING

THURBER ENGINEERING LTD.

CIMA+

Knight Architects PROVENCHER_ROY

seal / sceau

NOTES:

1. FOR NOTES REFER TO GENERAL NOTES DRAWING.

NOTES:

1. SE RÉFÉRER AUX NOTES GÉNÉRALES.

This document shall not be used for construction purposes / Ce document ne doit pas être utilisé à des fins de construction

Verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

Vérifier les dimensions et conditions sur le site et en aviser le représentant ministériel immédiatement de toute divergence.

revisions	description	date
P02	ISSUED FOR IPT REVIEW AND COMMENT	2025/06/13
P03	ISSUED FOR IPT REVIEW AND COMMENT	2025/08/15
P04	FINAL DRAFT FOR APPROVAL	2025/09/09
C01	FINAL FOR FLUDTA APPROVAL	2025/09/26

A detail no. / no. du détail
B location drawing no. / sur dessin no.
C drawing no. / dessin no.

project / projet

ALEXANDRA BRIDGE REPLACEMENT PROJECT
PROJET DE REMPLACEMENT DU PONT ALEXANDRA

R.103248

drawing / dessin

STRUCTURES
DECK DETAILS
SHEET 3 OF 7
OUVRAGES D'ART
DÉTAILS DU TABLIER
FEUILLET 3 DE 7

Designed By / Date	M.CARTER 2025/09/26	Conçu par (yyyy/mm/dd)
Drawn By / Date	M.SHEPPARD 2025/09/26	Dessiné par (yyyy/mm/dd)
Reviewed By / Date	R.EL SADAWY 2025/09/26	Examiné par (yyyy/mm/dd)
Approved By / Date	M.GALLAND 2025/09/26	Approuvé par (yyyy/mm/dd)
Tender		Soumission
Project Manager		Administateur de projets

Project no. / No. du projet: 295265-00

Drawing no. / No. du dessin: ABRP-TA-RD-AB-DR-S-00142-BI

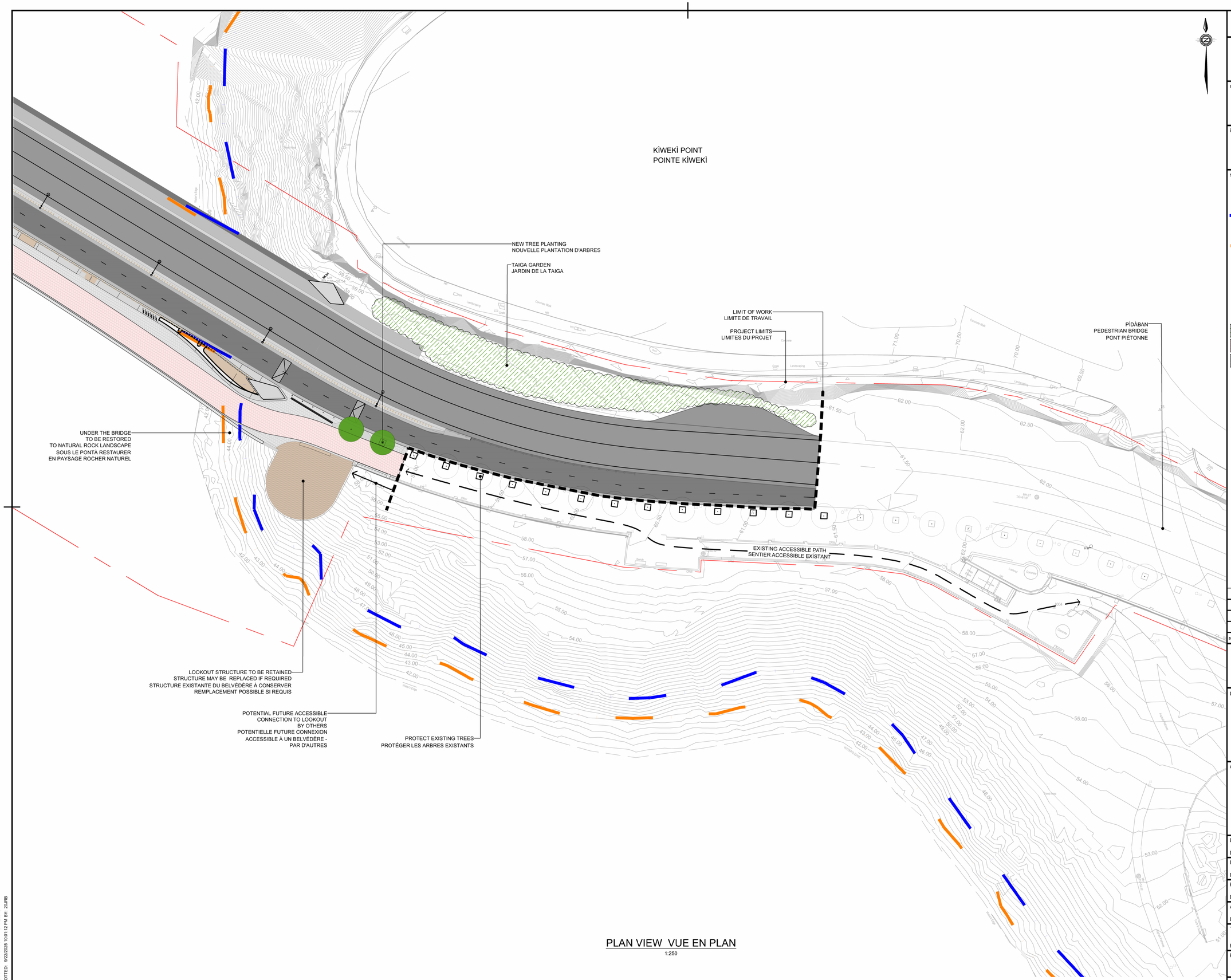

PLAN VIEW VUE EN PLAN

1:250

Canada

Public Services and Procurement Canada / Services publics et Approvisionnement Canada

Real Property Branch / Direction générale des biens immobiliers

consultant / consultant

ARUP
1, Place Ville Marie,
bureau 3270
Montreal, QC H3B 3Y2
www.arup.com

in collaboration with / en collaboration avec

DILLON CONSULTING

THURBER ENGINEERING LTD.

CIMA+

Knight Architects PROVENCHER_ROY

seal / sceau

LEGEND
LÉGENDE

- HISTORICAL FLOOD ZONE RECURRENCE 100 YEARS (APPROXIMATE LOCATION)
  ZONE HISTORIQUE INONDABLE RÉCURRENCE 100 ANS (EMPLACEMENT APPROXIMATIF)
- HISTORICAL FLOOD ZONE RECURRENCE 2 YEARS (APPROXIMATE LOCATION)
  ZONE HISTORIQUE INONDABLE RÉCURRENCE 2 ANS (EMPLACEMENT APPROXIMATIF)
- EXISTING TREE TO REMAIN
  ARBRE EXISTANT À CONSERVER
- DECIDUOUS TREE PLANTING
  PLANTATION D'ARBRES À FEUILLES CADUQUES
- TAIGA GARDEN
  JARDIN DE LA TAIGA
- RED CARPET UNIT PAVER / PAVÉ DE TAPIS ROUGE
- GREY GRANITE PAVER / PAVÉ EN GRANIT GRIS

SCALE ÉCHELLE : 1:250

0m 5m 10m 15m 20m 25m

This document shall not be used for construction purposes / Ce document ne doit pas être utilisé à des fins de construction

Verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

Vérifier les dimensions et conditions sur le site et en aviser le représentant ministériel immédiatement de toute divergence.

revisions	description	date
P03	IPT REVIEW COMMENTS INCORPORATED	2025/06/13
P04	ISSUED FOR IPT REVIEW AND COMMENT	2025/08/15
P05	FINAL DRAFT FOR APPROVAL	2025/09/09
C01	FINAL FOR FLUDTA APPROVAL	2025/09/26

A detail no. / no. du détail
B location drawing no. / sur dessin no.
C drawing no. / dessin no.

project / projet

ALEXANDRA BRIDGE REPLACEMENT PROJECT
PROJET DE REMPLACEMENT DU PONT ALEXANDRA
R.103064

drawing / dessin

LANDSCAPE
OTTAWA APPROACH PLAN
PAYSAGE
PLAN D'APPROCHE D'OTTAWA

Designed By / Date	I.DANCE 2025/09/26	Conçu par (yyyy/mm/dd)
Drawn By / Date	J. BIEHN 2025/09/26	Dessiné par (yyyy/mm/dd)
Reviewed By / Date	E. NAYLOR 2025/09/26	Examiné par (yyyy/mm/dd)
Approved By / Date	M. GALLAND 2025/09/26	Approuvé par (yyyy/mm/dd)
Tender / Project Manager		Soumission / Administrateur de projets
Project no.	295265-00	No. du projet
Drawing no.	ABRP-TA-RD-ON-DR-L-00130-BI	No. du dessin

CAD FILE LOCATION AND NAME: C:\projectwise\arup-can-pw-02\jbiehn@dillon.ca\d0245919\ABRP-TA-RD-ON-DR-L-00130-BI.dwg
MODIFIED: 9/22/2025 10:00:52 PM BY: 20JRB
DATE PLOTTED: 9/22/2025 10:01:12 PM BY: 20JRB

PSPC B1 (1000 x 707)

0 10 20mm 40 60 80 100 120 140 160 180 200mm

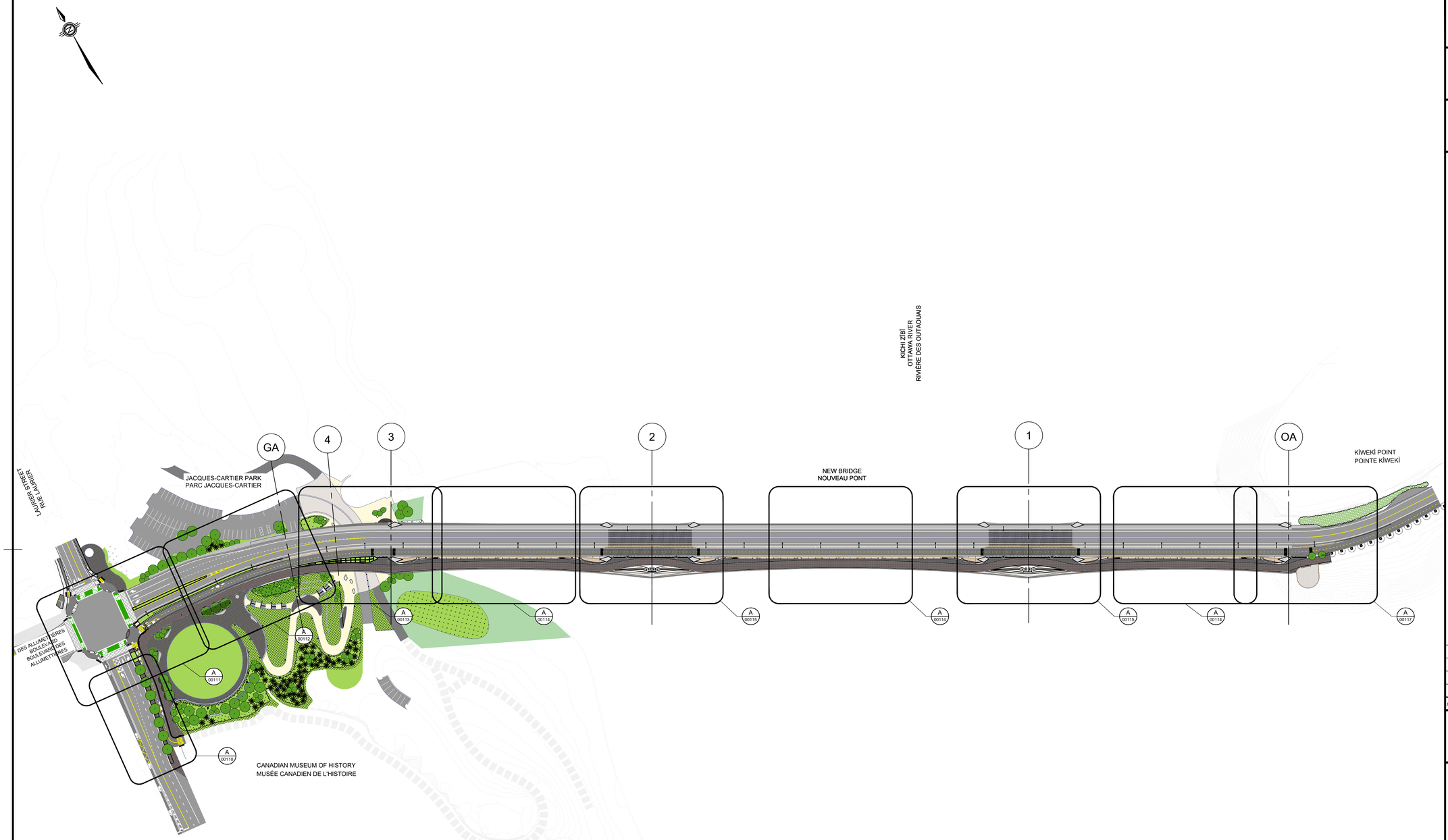

KEY PLAN / PLAN CLÉ
1:1000

Canada

Public Services and Procurement Canada / Services publics et Approvisionnement Canada
Real Property Branch / Direction générale des biens immobiliers

consultant / consultant
ARUP
1, Place Ville Marie, bureau 3270
Montreal, QC H3B 3Y2
www.arup.com

in collaboration with / en collaboration avec
DILLON CONSULTING
THURBER ENGINEERING LTD.
CIMA+
Knight Architects PROVENCHER_ROY

seal / sceau

This document shall not be used for construction purposes / Ce document ne doit pas être utilisé à des fins de construction

Verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

Vérifier les dimensions et conditions sur le site et en aviser le représentant ministériel immédiatement de toute divergence.

revisions	description	date
P03	IPT REVIEW COMMENTS INCORPORATED	2025/06/13
P04	ISSUED FOR IPT REVIEW AND COMMENT	2025/08/15
P05	FINAL DRAFT FOR APPROVAL	2025/09/09
C01	FINAL FOR FLUDTA APPROVAL	2025/09/26

A detail no. / no. du détail
B location drawing no. / sur dessin no.
C drawing no. / dessin no.

project / projet

ALEXANDRA BRIDGE REPLACEMENT PROJECT
PROJET DE REMPLACEMENT DU PONT ALEXANDRA

R.103064

drawing / dessin

URBAN INTEGRATION
PUBLIC REALM
GENERAL ARRANGEMENT
INTÉGRATION URBAINE
DOMAINE PUBLIC
PLAN D'ENSEMBLE

Designed By / Conçu par	N. DEMERS-STODDART / M. ADAM	
Date / (yyyy/mm/dd)	2025/09/26	
Drawn By / Dessiné par	D. STEFANELLI	
Date / (yyyy/mm/dd)	2025/09/26	
Reviewed By / Examiné par	S. WILKIN	
Date / (yyyy/mm/dd)	2025/09/26	
Approved By / Approuvé par	M. GALLAND	
Date / (yyyy/mm/dd)	2025/09/26	
Tender / Soumission		
Project Manager / Administrateur de projets		

Project no. / No. du projet: 295265-00

Drawing no. / No. du dessin: ABRP-TA-RD-AB-DR-UR-00100-BI

CAD FILE LOCATION AND NAME: C:\projects\wtalarp-can-pw-t2\madam@jprovenchenroy.ca\d0294937\ABRP-TA-RD-AB-DR-UR-00100-BI.dwg
LAYOUT: 00100-BI
DATE PLOTTED: 9/17/2025 4:55:39 PM
BY: FONTAINE, JF
PROJECT MANAGER: S. WILKIN

PSPC B1 (1000 x 707)

0 10 20mm 40 60 80 100 120 140 160 180 200mm

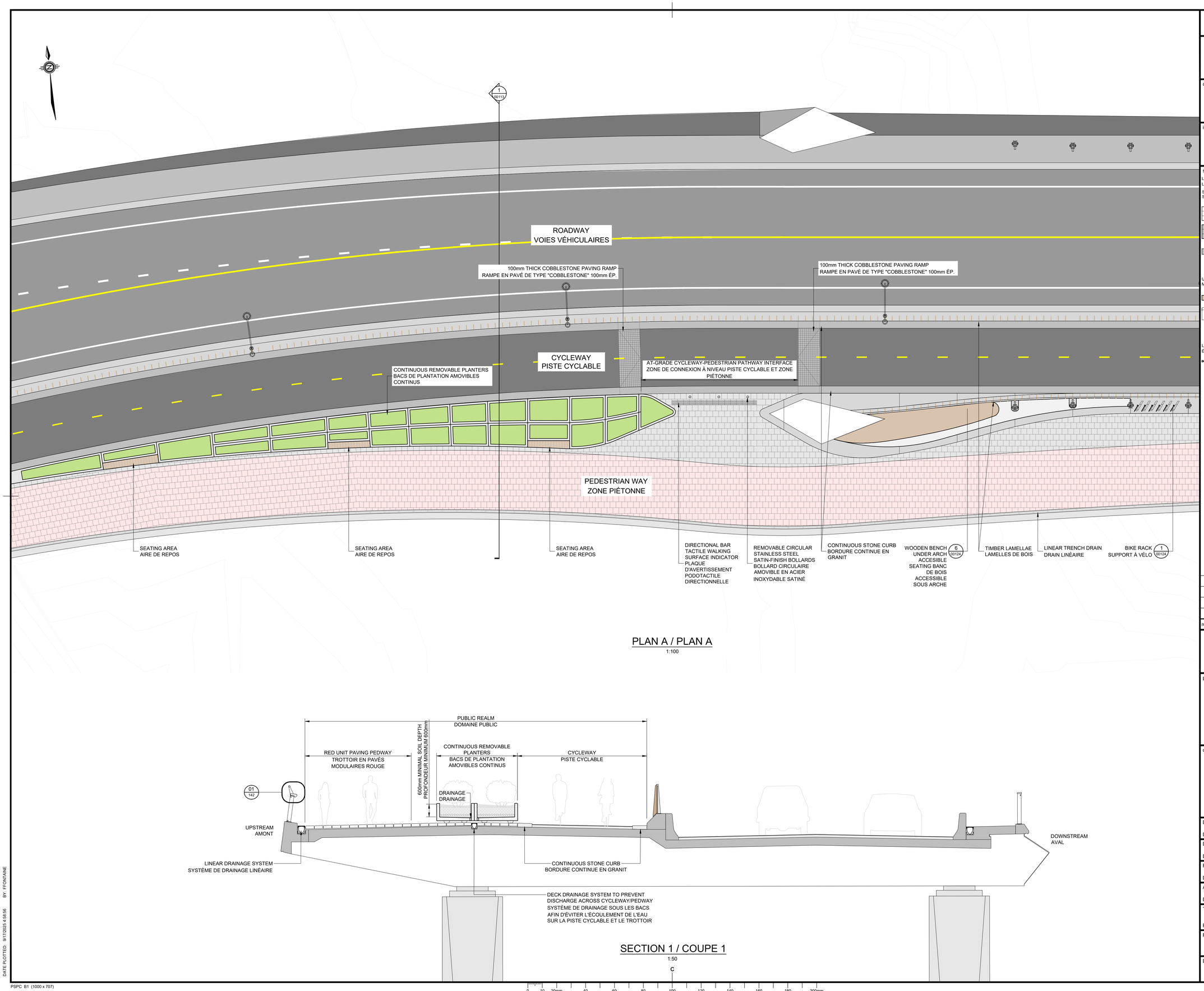

PLAN A / PLAN A

1:100

SECTION 1 / COUPE 1

1:50

C

0 10 20mm 40 60 80 100 120 140 160 180 200mm

PSPC B1 (1000 x 707)

CAD FILE LOCATION AND NAME: C:\projects\sharepoint\arup-can-pw-02\hadam@provencherroy.ca\d02f4937\ABRP-TA-RD-AB-DR-UR-00113-BI.dwg
MODIFIED BY / DERNIÈRE MISE À JOUR PAR: FONTAINE
DATE PLOTTED / DATE DE TRACÉ: 8/17/2025 4:58:58 PM BY / FONTAINE

Canada

Public Services and Procurement Canada / Services publics et Approvisionnement Canada

Real Property Branch / Direction générale des biens immobiliers

consultant

ARUP
1, Place Ville Marie, bureau 3270
Montreal, QC H3B 3Y2
www.arup.com

consultant

in collaboration with / en collaboration avec

DILLON CONSULTING
THURBER ENGINEERING LTD.
CIMA+

Knight Architects PROVENCHER_ROY

seal / sceau

LEGEND
LÉGENDE

SURFACES
SURFACES

- RED STONE UNIT PAVING, 100mm THICK ON 30mm SETTING BED / PAVÉ MODULAIRE EN GRANIT ROUGE, 100mm ÉP. SUR LIT DE POSE 30mm
- STONE UNIT PAVING, 100mm THICK ON 30mm SETTING BED / PAVÉ MODULAIRE EN GRANIT, 100mm ÉP. SUR LIT DE POSE 30mm
- DIRECTIONAL BAR TACTILE WALKING SURFACE INDICATOR / PAVÉ D'AVERTISSEMENT PODOTACTILE DIRECTIONNEL
- TACTILE WALKING SURFACE INDICATOR (TWSI) / PLAQUE D'AVERTISSEMENT PODOTACTILE

URBAN FURNITURE
MOBILIER URBAIN

- SEATING AREA / AIRE DE REPOS
- BIKE RACK / SUPPORT À VÉLO
- BOLLARD / BOLLARD

LIGHTING
ÉCLAIRAGE

- LAMPPOST WITH SHAFT FOR CYCLEWAY / LAMPADAIRE AVEC FÛT POUR PISTE CYCLABLE

This document shall not be used for construction purposes / Ce document ne doit pas être utilisé à des fins de construction

Verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

Vérifier les dimensions et conditions sur le site et en aviser le représentant ministériel immédiatement de toute divergence.

revisions	description	date
P03	IPT REVIEW COMMENTS INCORPORATED	2025/06/13
P04	ISSUED FOR IPT REVIEW AND COMMENT	2025/08/15
P05	FINAL DRAFT FOR APPROVAL	2025/09/09
C01	FINAL FOR FLUDTA APPROVAL	2025/09/26

A detail no. / no. du détail
B location drawing no. / sur dessin no.
C drawing no. / dessin no.

project / projet

ALEXANDRA BRIDGE REPLACEMENT PROJECT
PROJET DE REMPLACEMENT DU PONT ALEXANDRA

R.103064

drawing / dessin

URBAN INTEGRATION
PUBLIC REALM
GATINEAU THRESHOLD
INTÉGRATION URBAINE
DOMAINE PUBLIC
SEUIL GATINEAU

Designed By / Conçu par	N. DEMERS-STODDART / M. ADAM	
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Drawn By / Dessiné par	D. STEFANELLI / F. FONTAINE	
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Reviewed By / Examiné par	S. WILKIN	
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Approved By / Approuvé par	M. GALLAND	
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Tender		Soumission
Project Manager		Administrateur de projets

Project no. / No. du projet

295265-00

Drawing no. / No. du dessin

ABRP-TA-RD-AB-DR-UR-00113-BI

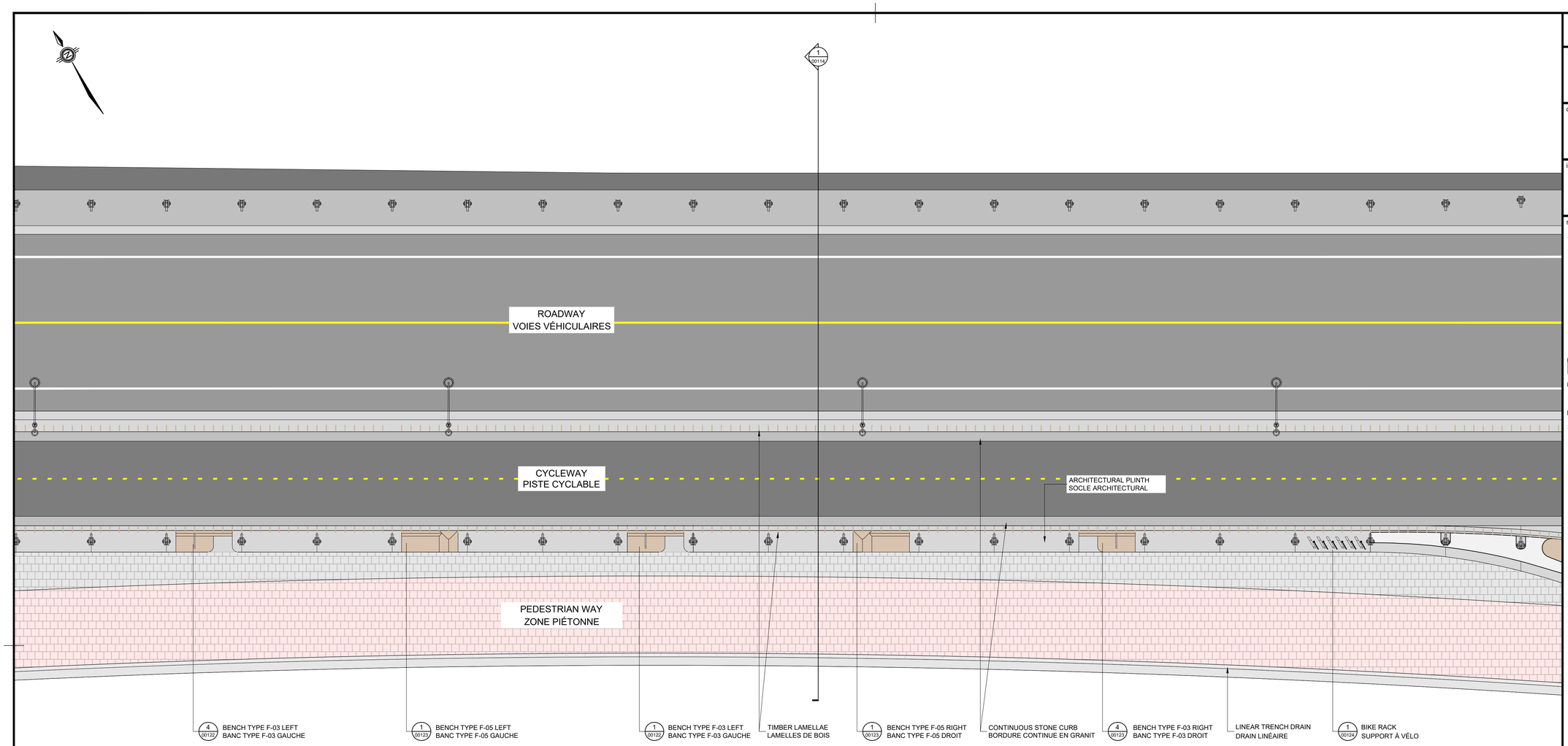

PLAN A / PLAN A
1:100

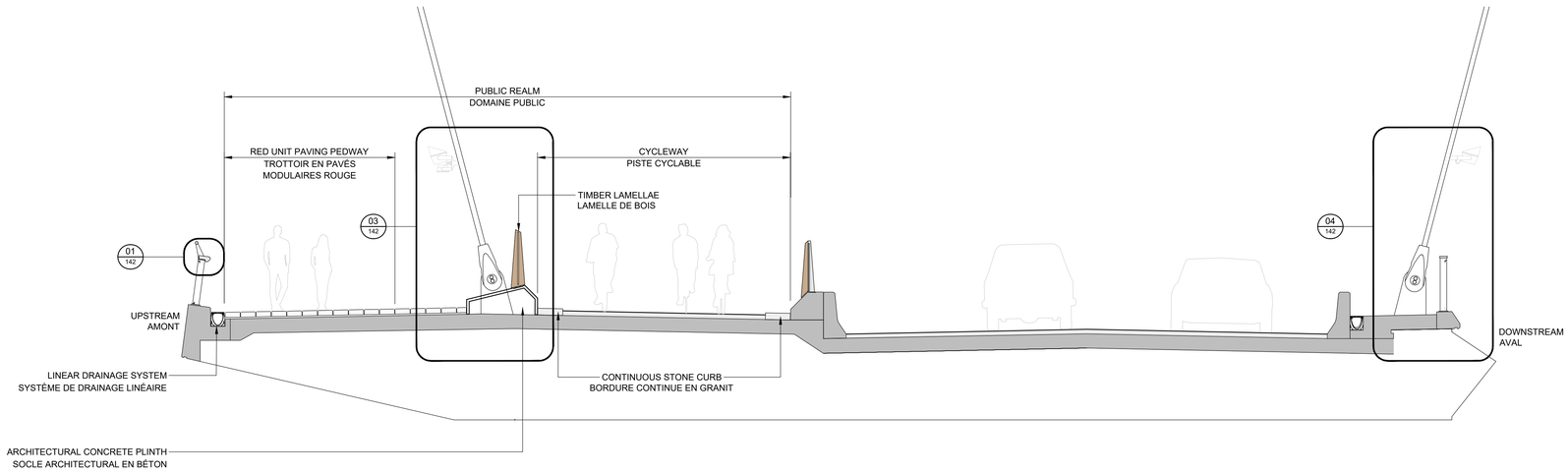

SECTION 1 / COUPE 1
1:50

0 10 20mm 40 60 80 100 120 140 160 180 200mm

Canada

Public Services and Procurement Canada / Services publics et Approvisionnement Canada

Real Property Branch / Direction générale des biens immobiliers

consultant
ARUP
1, Place Ville Marie, bureau 3270
Montreal, QC H3B 3Y2
www.arup.com

in collaboration with / en collaboration avec
DILLON CONSULTING
THURBER ENGINEERING LTD.
CIMA+

Knight Architects PROVENCHER_ROY

seal / sceau

LEGEND
LÉGENDE

SURFACES
SURFACES

RED STONE UNIT PAVING, 100mm THICK ON 30mm SETTING BED
PAVÉ MODULAIRE EN GRANIT ROUGE, 100mm ÉP. SUR LIT DE POSE 30mm

STONE UNIT PAVING, 100mm THICK ON 30mm SETTING BED
PAVÉ MODULAIRE EN GRANIT, 100mm ÉP. SUR LIT DE POSE 30mm

URBAN FURNITURE
MOBILIER URBAIN

BIKE RACK
SUPPORT À VÉLO

BENCH TYPE F-03 LEFT AND RIGHT
BANC TYPE F-03 GAUCHE ET DROIT

BENCH TYPE F-05 LEFT AND RIGHT
BANC TYPE F-05 GAUCHE ET DROIT

LIGHTING
ÉCLAIRAGE

LAMPPOST WITH SHAFT FOR CYCLEWAY
LAMPADAIRE AVEC FÛT POUR PISTE CYCLABLE

This document shall not be used for construction purposes / Ce document ne doit pas être utilisé à des fins de construction

Verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

Vérifier les dimensions et conditions sur le site et en aviser le représentant ministériel immédiatement de toute divergence.

revisions	description	date
P03	IPT REVIEW COMMENTS INCORPORATED	2025/06/13
P04	ISSUED FOR IPT REVIEW AND COMMENT	2025/08/15
P05	FINAL DRAFT FOR APPROVAL	2025/09/09
C01	FINAL FOR FLUDTA APPROVAL	2025/09/26

A detail no. / no. du détail
B location drawing no. / sur dessin no.
C drawing no. / dessin no.

project / projet

ALEXANDRA BRIDGE REPLACEMENT PROJECT
PROJET DE REMPLACEMENT DU PONT ALEXANDRA

R.103064

drawing / dessin

URBAN INTEGRATION
PUBLIC REALM
TYPICAL SPAN
INTÉGRATION URBAINE
DOMAINE PUBLIC
TRAVÉE TYPIQUE

Designed By	N. DEMERS-STODDART / M. ADAM	Conçu par
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Drawn By	D. STEFANELLI	Dessiné par
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Reviewed By	S. WILKIN	Examiné par
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Approved By	M. GALLAND	Approuvé par
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Tender		Soumission
Project Manager		Administrateur de projets
Project no.		No. du projet

295265-00

Drawing no. / No. du dessin

ABRP-TA-RD-AB-DR-UR-00114-BI

CAD FILE LOCATION AND NAME: C:\pw\devtrav\temp-can-pw-f2\madam@provencherroy.ca\d2\294937\ABRP-TA-RD-AB-DR-UR-00114-BI.dwg
MODIFIED: 9/17/2025 1:49:05 PM BY: FIONA FANE
DATE PLOTTED: 9/17/2025 5:02:11 PM BY: FIONA FANE

PSPC B1 (1000 x 707)

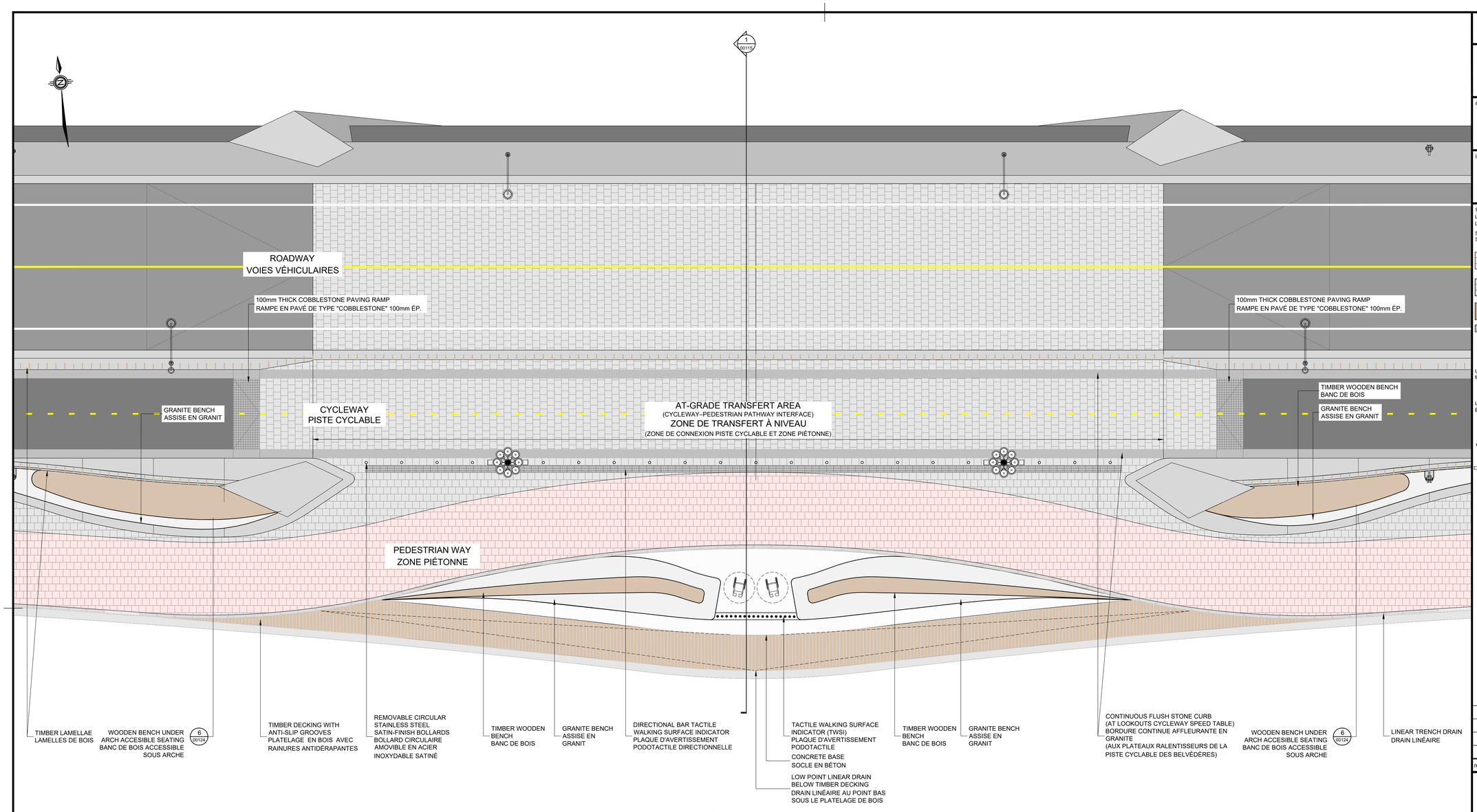

PLAN A / PLAN A

1:100

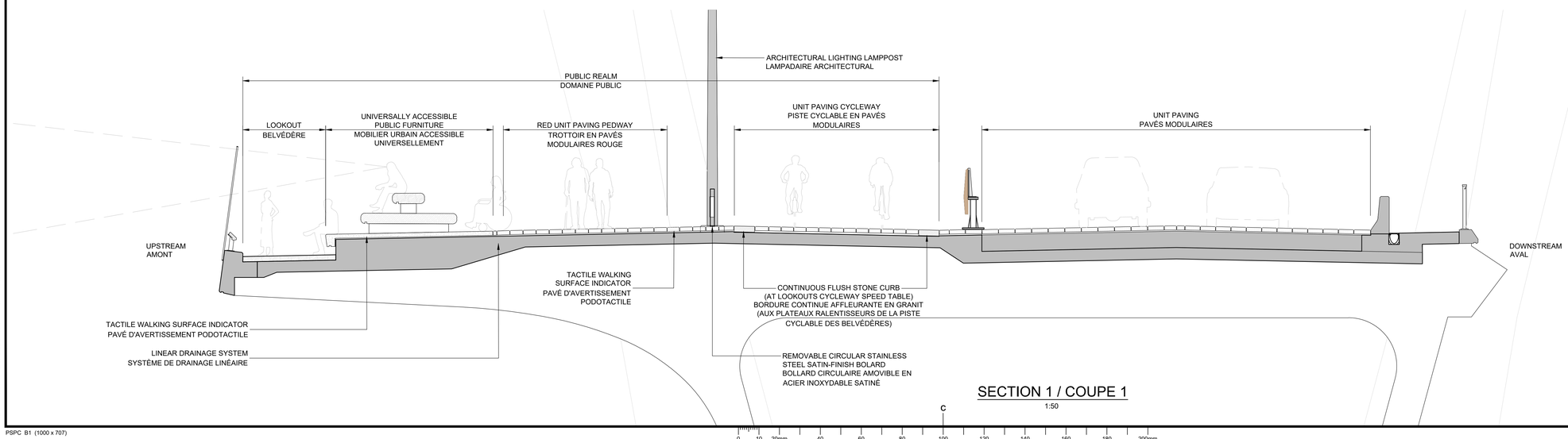

SECTION 1 / COUPE 1

1:50

CAD FILE LOCATION AND NAME: C:\projects\arup-can-pw-l2\mabam@provencherroy.ca\d0294937\ABRP-TA-RD-AB-DR-UR-00115-BI.dwg
LAST SAVED: 07/28/2025 2:55 BY: FIONA FANE
DATE PLOTTED: 9/17/2025 5:05:39 BY: FIONA FANE

PSPC B1 (1000 x 707)

Canada

Public Services and Procurement Canada / Services publics et Approvisionnement Canada

Real Property Branch / Direction générale des biens immobiliers

consultant

ARUP
1, Place Ville Marie, bureau 3270
Montreal, QC H3B 3Y2
www.arup.com

consultant

in collaboration with / en collaboration avec

DILLON CONSULTING
THURBER ENGINEERING LTD.
CIMA+

Knight Architects PROVENCHER_ROY

seal / sceau

LEGEND
LÉGENDE

SURFACES
SURFACES

- RED STONE UNIT PAVING, 100mm THICK ON 30mm SETTING BED
  PAVÉ MODULAIRE EN GRANIT ROUGE, 100mm ÉP. SUR LIT DE POSE 30mm
- STONE UNIT PAVING, 100mm THICK ON 30mm SETTING BED
  PAVÉ MODULAIRE EN GRANIT, 100mm ÉP. SUR LIT DE POSE 30mm
- TIMBER DECKING WITH ANTI-SLIP SURFACE
  PLATELAGE EN BOIS AVEC SURFACE ANTIDÉRAPANTE
- DIRECTIONAL BAR TACTILE WALKING SURFACE INDICATOR
  PAVÉ D'AVERTISSEMENT PODOTACTILE DIRECTIONNEL
- TACTILE WALKING SURFACE INDICATOR (TWSI)
  PLAQUE D'AVERTISSEMENT PODOTACTILE

URBAN FURNITURE
MOBILIER URBAIN

- BOLLARD
  BOLLARD

LIGHTING
ÉCLAIRAGE

- LAMPPOST
  LAMPADAIRE
- LAMPPOST WITH SHAFT FOR CYCLEWAY
  LAMPADAIRE AVEC FÛT POUR PISTE CYCLABLE
- ARCHITECTURAL LIGHTING LAMPPOST
  LAMPADAIRE POUR PLACE PUBLIC SUR LE PONT

This document shall not be used for construction purposes / Ce document ne doit pas être utilisé à des fins de construction

Verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

Vérifier les dimensions et conditions sur le site et en aviser le représentant ministériel immédiatement de toute divergence.

revisions	description	date
P03	IPT REVIEW COMMENTS INCORPORATED	2025/06/13
P04	ISSUED FOR IPT REVIEW AND COMMENT	2025/08/15
P05	FINAL DRAFT FOR APPROVAL	2025/09/05
C01	FINAL FOR FLUDTA APPROVAL	2025/09/26

A detail no. / no. du détail
B location drawing no. / sur dessin no.
C drawing no. / dessin no.

project / projet

ALEXANDRA BRIDGE REPLACEMENT PROJECT
PROJET DE REMPLACEMENT DU PONT ALEXANDRA

R.103064

drawing / dessin

URBAN INTEGRATION
PUBLIC REALM
PUBLIC PLACES ON BRIDGE (LOOKOUT)
INTÉGRATION URBAINE
DOMAINE PUBLIC
PLACES PUBLIQUES SUR LE PONT (BELVÉDÈRE)

Designed By / Conçu par	N. DEMERS-STODDART / M. ADAM	
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Drawn By / Dessiné par	D. STEFANELLI	
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Reviewed By / Examiné par	S. WILKIN	
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Approved By / Approuvé par	M. GALLAND	
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Tender / Soumission		
Project Manager / Administrateur de projets		
Project no. / No. du projet	295265-00	
Drawing no. / No. du dessin	ABRP-TA-RD-AB-DR-UR-00115-BI	

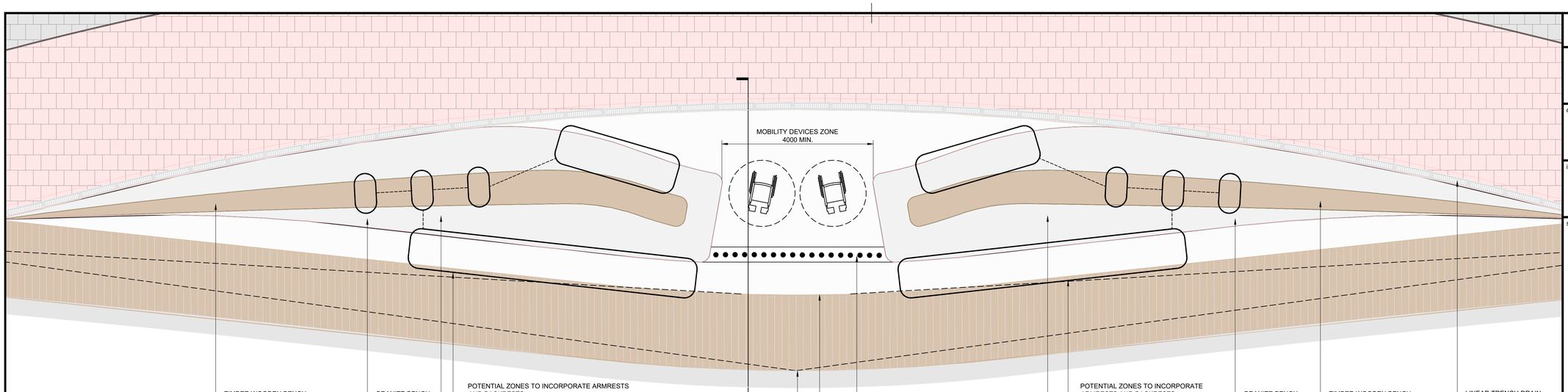

PLAN A / PLAN A

1:50

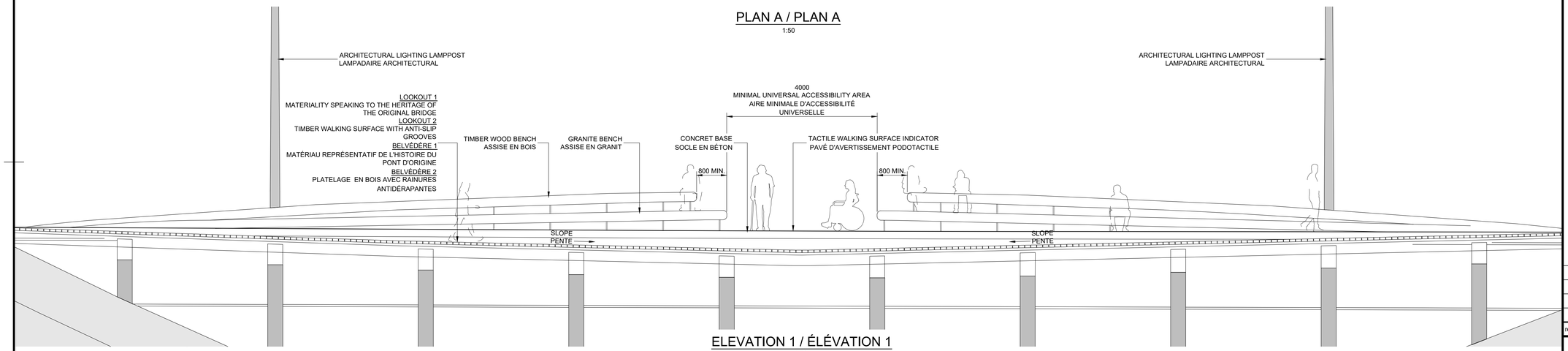

ELEVATION 1 / ÉLÉVATION 1

1:50

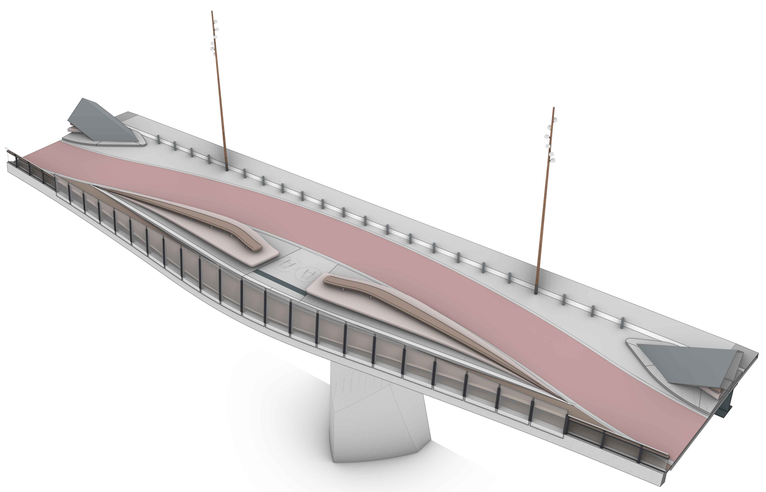

AXONOMETRIC VIEW / VUE AXONOMÉTRIQUE

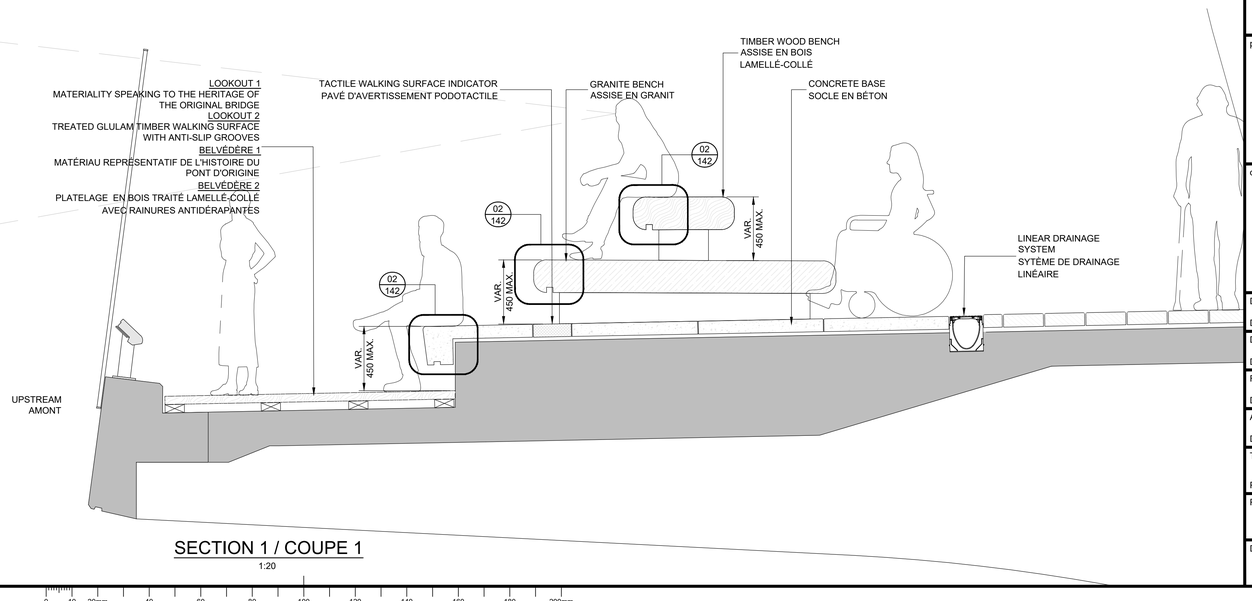

SECTION 1 / COUPE 1

1:20

0 10 20mm 40 60 80 100 120 140 160 180 200mm

CAD FILE LOCATION AND NAME: C:\projects\rebar\ge-can-pw-l2\z\madam@provencheroy.ca\d0234915\7ABRP-TA-RD-AB-DR-UR-00120-BI.dwg
MODEL: RLO_T0_200_X_13_14
DATE PLOTTED: 9/17/2025 5:08:10 BY: FONTAINE

PSPC B1 (1000 x 707)

Canada

Public Services and Procurement Canada / Services publics et Approvisionnement Canada
Real Property Branch / Direction générale des biens immobiliers

consultant
ARUP
1, Place Ville Marie, bureau 3270
Montreal, QC H3B 3Y2
www.arup.com

in collaboration with / en collaboration avec
DILLON CONSULTING
THURBER ENGINEERING LTD.
CIMA+
Knight Architects PROVENCHER_ROY

seal / sceau

This document shall not be used for construction purposes / Ce document ne doit pas être utilisé à des fins de construction

Verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

Vérifier les dimensions et conditions sur le site et en aviser le représentant ministériel immédiatement de toute divergence.

revisions	description	date
P03	IPT REVIEW COMMENTS INCORPORATED	2025/06/13
P04	ISSUED FOR IPT REVIEW AND COMMENT	2025/08/15
P05	FINAL DRAFT FOR APPROVAL	2025/09/09
C01	FINAL FOR FLUDTA APPROVAL	2025/09/26

A detail no. / no. du détail
B location drawing no. / sur dessin no.
C drawing no. / dessin no.

project / projet

ALEXANDRA BRIDGE REPLACEMENT PROJECT
PROJET DE REMPLACEMENT DU PONT ALEXANDRA

R.103064

drawing / dessin

URBAN INTEGRATION
PUBLIC PLACE ON BRIDGE
BENCH DETAILS
INTÉGRATION URBAINE
ESPACE PUBLIQUE
DÉTAILS DE BANC

Designed By	N. DEMERS-STODDART / M. ADAM	Conçu par
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Drawn By	F. FONTAINE	Dessiné par
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Reviewed By	S. WILKIN	Examiné par
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Approved By	M. GALLAND	Approuvé par
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Tender		Soumission
Project Manager		Administrateur de projets

Project no. / No. du projet: 295265-00

Drawing no. / No. du dessin: ABRP-TA-RD-AB-DR-UR-00120-BI

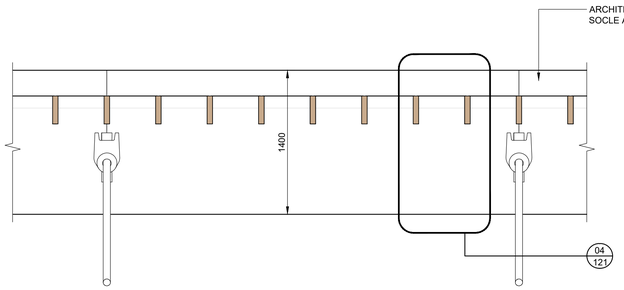

01 PLAN ARCHITECTURAL PLINTH
01 PLAN PLINTHE ARCHITECTURALE
1:25

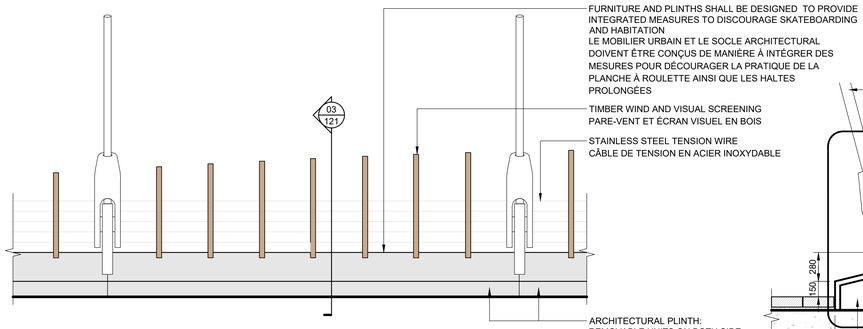

02 ELEVATION ARCHITECTURAL PLINTH
02 ÉLÉVATION PLINTHE ARCHITECTURALE
1:25

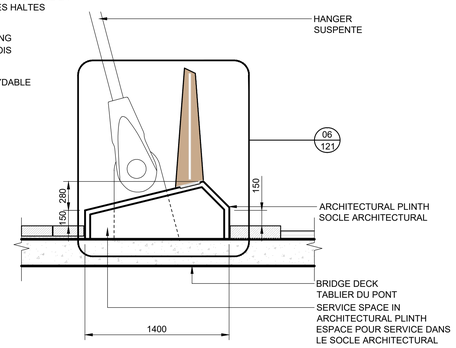

03 SECTION ARCHITECTURAL PLINTH
03 COUPE PLINTHE ARCHITECTURALE
1:25

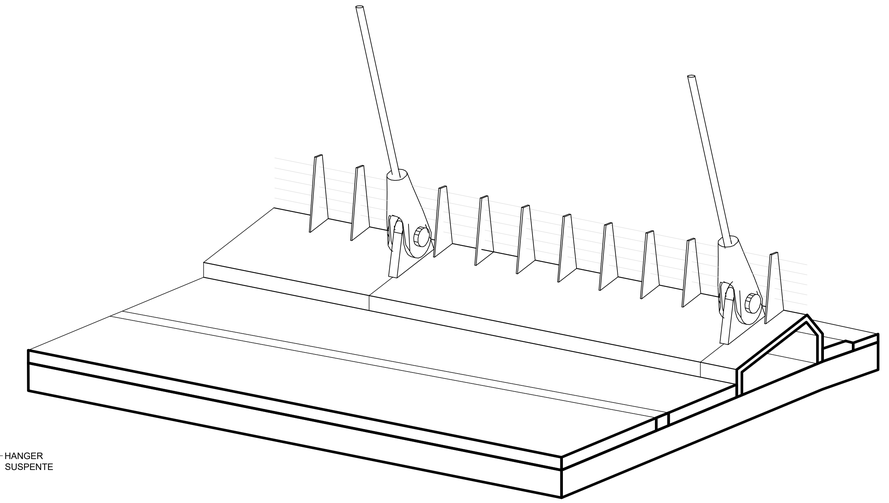

AXONOMETRIC ARCHITECTURAL PLINTH
AXONOMÉTRIE PLINTHE ARCHITECTURALE
N/A

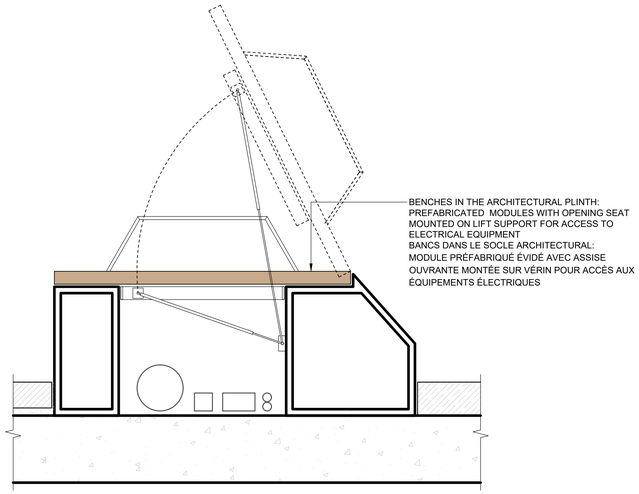

04 TYPICAL SECTION TIMBER SEATING
04 COUPE TYPE BANC EN BOIS D'OEUVRE
1:10

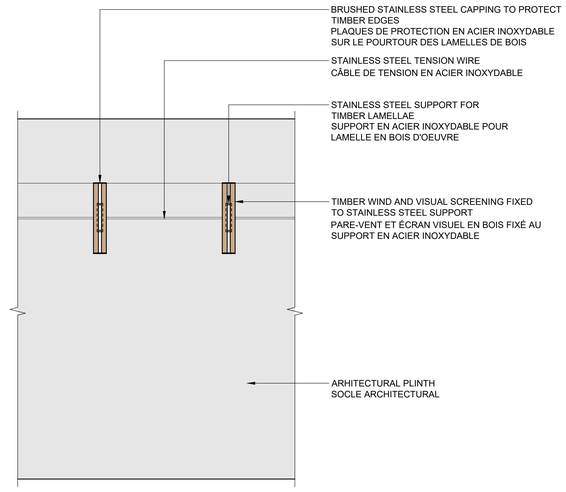

05 DETAIL PLAN TIMBER LAMELLAE
05 DÉTAIL EN PLAN LAMELLE EN BOIS D'OEUVRE
1:10

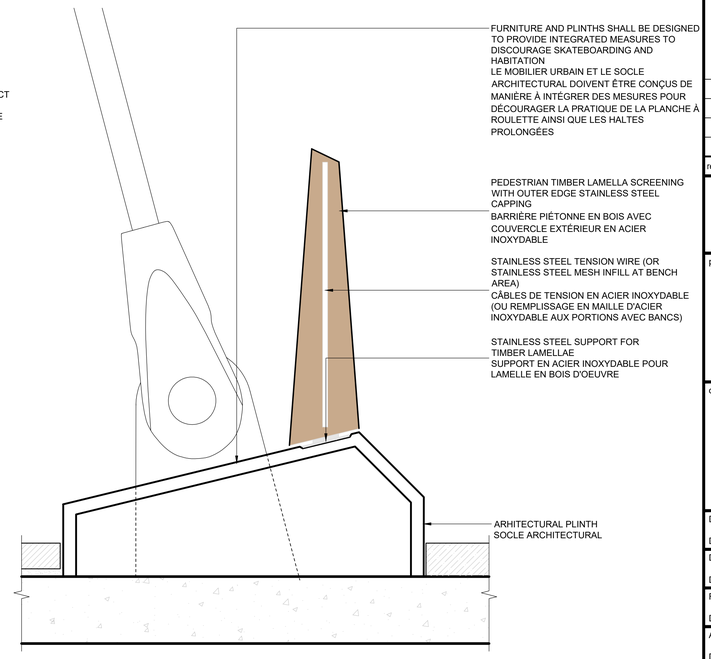

06 DETAIL SECTION TIMBER LAMELLAE
06 COUPE DÉTAIL LAMELLE EN BOIS D'OEUVRE
1:10

C
0 10 20mm 40 60 80 100 120 140 160 180 200mm

CAD FILE LOCATION AND NAME: C:\projects\arup-can-pw-02\madam@provencherroy.ca\d029493\ABRP-TA-RD-AB-DR-UR-00121-BI.dwg
MODIFIED: 09/26/2025 4:45:15 PM BY: MADAM
DATE PLOTTED: 9/7/2025 5:19:13 PM BY: MADAM

PSPC B1 (1000 x 707)

Canada

Public Services and Procurement Canada / Services publics et Approvisionnement Canada
Real Property Branch / Direction générale des biens immobiliers

consultant
ARUP
1, Place Ville Marie, bureau 3270
Montreal, QC H3B 3Y2
www.arup.com

consultant

in collaboration with / en collaboration avec
DILLON CONSULTING
THURBER ENGINEERING LTD.
CIMA+

Knight Architects PROVENCHER_ROY

seal / sceau

This document shall not be used for construction purposes / Ce document ne doit pas être utilisé à des fins de construction

Verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

Vérifier les dimensions et conditions sur le site et en aviser le représentant ministériel immédiatement de toute divergence.

revisions	description	date
P03	IPT REVIEW COMMENTS INCORPORATED	2025/06/13
P04	ISSUED FOR IPT REVIEW AND COMMENT	2025/08/15
P05	FINAL DRAFT FOR APPROVAL	2025/09/09
C01	FINAL FOR FLUDTA APPROVAL	2025/09/26

A detail no. / no. du détail
B location drawing no. / sur dessin no.
C drawing no. / dessin no.

project / projet

ALEXANDRA BRIDGE REPLACEMENT PROJECT
PROJET DE REMPLACEMENT DU PONT ALEXANDRA
R.103064

drawing / dessin

URBAN INTEGRATION
ARCHITECTURAL PLINTH
DETAILS
INTÉGRATION URBAINE
SOCLE ARCHITECTURAL
DÉTAILS

Designed By / Conçu par	N. DEMERS-STODDART / M. ADAM	
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Drawn By / Dessiné par	F. FONTAINE	
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Reviewed By / Examiné par	S. WILKIN	
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Approved By / Approuvé par	M. GALLAND	
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Tender / Soumission		
Project Manager / Administrateur de projets		
Project no. / No. du projet	295265-00	
Drawing no. / No. du dessin	ABRP-TA-RD-AB-DR-UR-00121-BI	

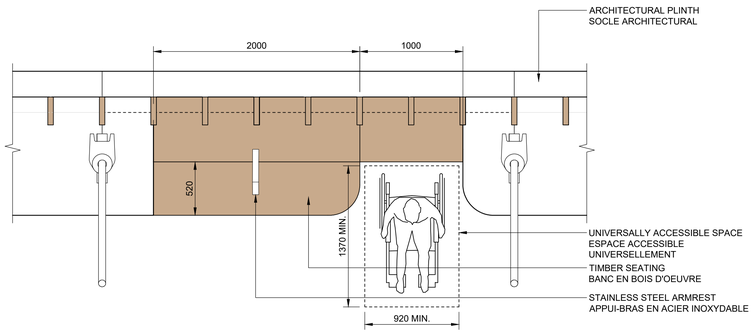

01 PLAN BENCH TYPE F-03 L
01 PLAN BANC TYPE F-03 L
1:25

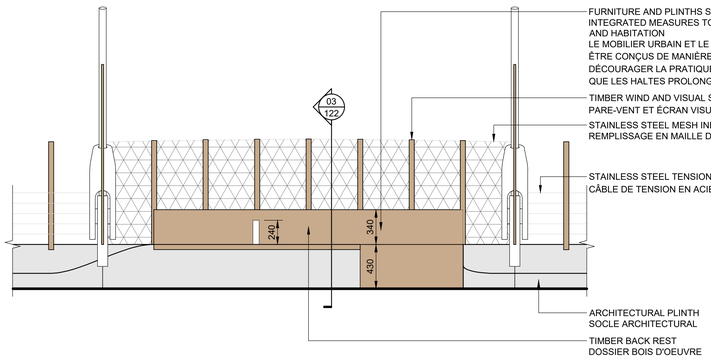

02 ELEVATION BENCH TYPE F-03 L
02 ÉLÉVATION BANC TYPE F-03 L
1:25

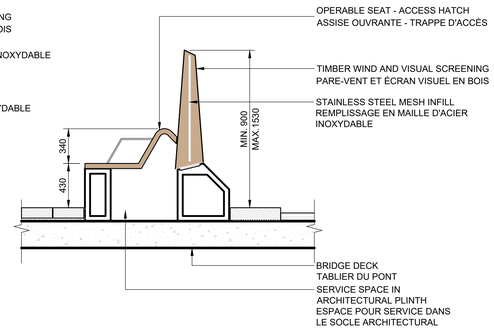

03 SECTION BENCH TYPE F-03 L
03 COUPE BANC TYPE F-03 L
1:25

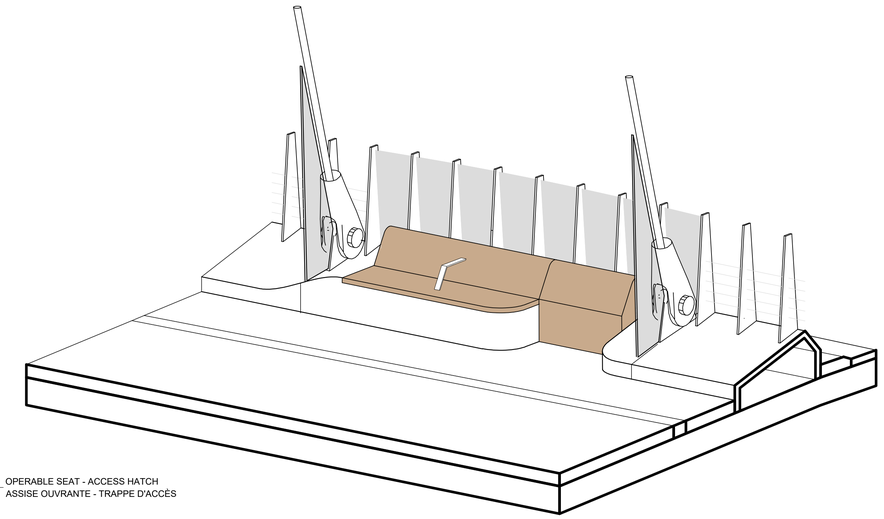

AXONOMETRIC BENCH TYPE F-03 L
AXONOMÉTRIE BANC TYPE F-03 L
N/A

BENCH TYPE F-03 R IS A MIRRORED COPY OF BENCH TYPE F-03 L WITH ACCESSIBILITY SEATING SPACE POSITIONNED ON THE RIGHT SIDE.

LE BANC DE TYPE F-03 R EST UNE COPIE MIROIR DU BANC DE TYPE F-03 L AVEC L'ESPACE ACCESSIBLE POSITIONNÉ DU COTE DROIT.

Canada

Public Services and Procurement Canada / Services publics et Approvisionnement Canada
Real Property Branch / Direction générale des biens immobiliers

consultant
ARUP
1, Place Ville Marie, bureau 3270
Montreal, QC H3B 3Y2
www.arup.com

consultant

in collaboration with / en collaboration avec
DILLON CONSULTING
THURBER ENGINEERING LTD.
CIMA+

Knight Architects PROVENCHER_ROY

seal / sceau

This document shall not be used for construction purposes / Ce document ne doit pas être utilisé à des fins de construction

Verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

Vérifier les dimensions et conditions sur le site et en aviser le représentant ministériel immédiatement de toute divergence.

revisions	description	date
P03	IPT REVIEW COMMENTS INCORPORATED	2025/06/13
P04	ISSUED FOR IPT REVIEW AND COMMENT	2025/08/15
P05	FINAL DRAFT FOR APPROVAL	2025/09/09
C01	FINAL FOR FLUDTA APPROVAL	2025/09/26

A detail no. / no. du détail
B location drawing no. / sur dessin no.
C drawing no. / dessin no.

project / projet

ALEXANDRA BRIDGE REPLACEMENT PROJECT
PROJET DE REMPLACEMENT DU PONT ALEXANDRA
R.103064

drawing / dessin

URBAN INTEGRATION
PUBLIC REALM
BENCHES TYPOLOGY - SHEET 1 OF 2
INTÉGRATION URBAINE
DOMAINE PUBLIC
TYPOLOGIE DES BANCS - FEUILLET 1 DE 2

Designed By	N. DEMERS-STODDART / M. ADAM	Conçu par
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Drawn By	F. FONTAINE	Dessiné par
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Reviewed By	S. WILKIN	Examiné par
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Approved By	M. GALLAND	Approuvé par
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Tender		Soumission
Project Manager		Administrateur de projets
Project no.		No. du projet

295265-00

Drawing no. / No. du dessin

ABRP-TA-RD-AB-DR-UR-00122-BI

CAD FILE LOCATION AND NAME: C:\projects\arup-can-pw-02\madam@provencherroy.ca\d0f294937\ABRP-TA-RD-AB-DR-UR-00122-BI.dwg
LAST PRINTED: 09/26/2025 4:05 PM BY: MADAM
DATE PLOTTED: 9/18/2025 9:00:02 BY: MADAM

PSPC B1 (1000 x 707)

0 10 20mm 40 60 80 100 120 140 160 180 200mm

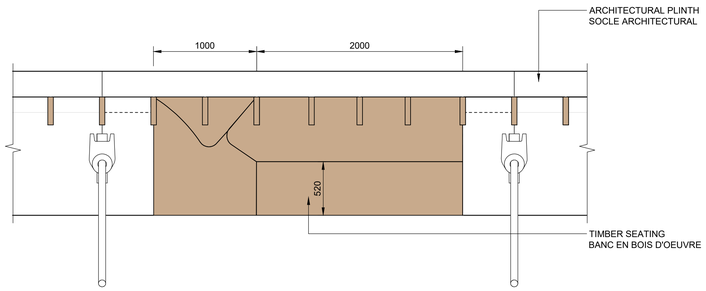

01 PLAN BENCH TYPE F-05 R
01 PLAN BANC TYPE F-05 R
1:25

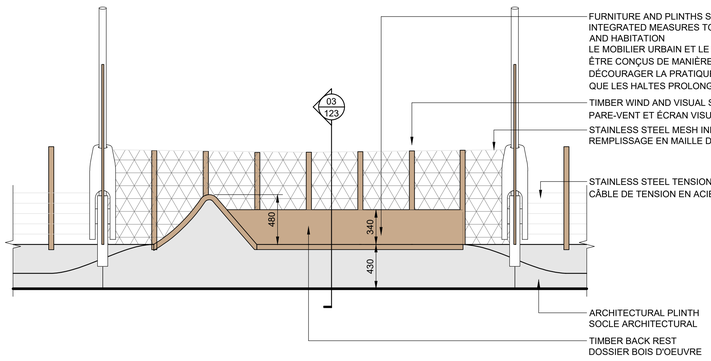

02 ELEVATION BENCH TYPE F-05 R
02 ÉLÉVATION BANC TYPE F-05 R
1:25

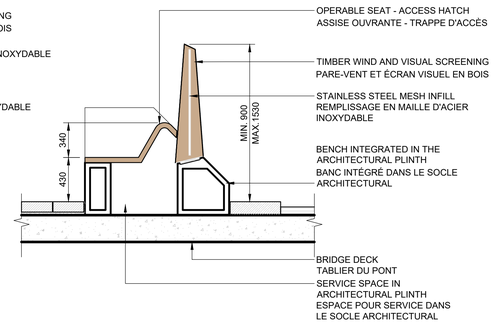

03 SECTION BENCH TYPE F-05 R
03 COUPE BANC TYPE F-05 R
1:25

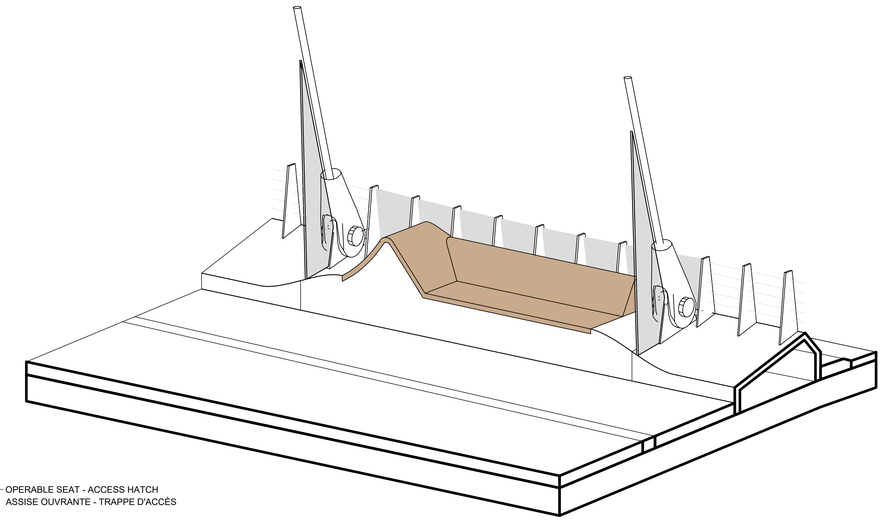

AXONOMETRIC BENCH TYPE F-05 R
AXONOMÉTRIE BANC TYPE F-05 R
N/A

BENCH TYPE F-05 L IS A MIRRORED COPY OF BENCH TYPE F-05 R WITH ACCESSIBILITY SEATING SPACE POSITIONNED ON THE LEFT SIDE.

LE BANC DE TYPE F-05 L EST UNE COPIE MIROIR DU BANC DE TYPE F-05 R AVEC L'ESPACE ACCESSIBLE POSITIONNÉ DU CÔTÉ GAUCHE.

Canada

Public Services and Procurement Canada / Services publics et Approvisionnement Canada
Real Property Branch / Direction générale des biens immobiliers

consultant
ARUP
1, Place Ville Marie, bureau 3270
Montreal, QC H3B 3Y2
www.arup.com

consultant

in collaboration with / en collaboration avec
DILLON CONSULTING
THURBER ENGINEERING LTD.
CIMA+

Knight Architects PROVENCHER_ROY

seal / sceau

This document shall not be used for construction purposes /
Ce document ne doit pas être utilisé à des fins de construction

Verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

Vérifier les dimensions et conditions sur le site et en aviser le représentant ministériel immédiatement de toute divergence.

revisions	description	date
P02	IPT REVIEW COMMENTS INCORPORATED	2025/06/13
P03	ISSUED FOR IPT REVIEW AND COMMENT	2025/08/15
P04	FINAL DRAFT FOR APPROVAL	2025/09/09
C01	FINAL FOR FLUDTA APPROVAL	2025/09/26

A detail no. / no. du détail
B location drawing no. / sur dessin no.
C drawing no. / dessin no.

project / projet

ALEXANDRA BRIDGE REPLACEMENT PROJECT
PROJET DE REMPLACEMENT DU PONT ALEXANDRA
R.103064

drawing / dessin

URBAN INTEGRATION
PUBLIC REALM
BENCHES TYPOLOGY - SHEET 2 OF 2
INTÉGRATION URBAINE
DOMAINE PUBLIC
TYPOLOGIE DES BANCS - FEUILLET 2 DE 2

Designed By	N. DEMERS-STODDART / M. ADAM	Conçu par
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Drawn By	F. FONTAINE	Dessiné par
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Reviewed By	S. WILKIN	Examiné par
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Approved By	M. GALLAND	Approuvé par
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Tender		Soumission
Project Manager		Administrateur de projets
Project no.		No. du projet

295265-00

Drawing no. / No. du dessin
ABRP-TA-RD-AB-DR-UR-00123-BI

CAD FILE LOCATION AND NAME: C:\projects\arup-cas-pw-02\madam@provenchemoy.ca\d0294937\ABRP-TA-RD-AB-DR-UR-00123-BI.dwg
LAST PRINTED: 09/26/2025 9:54 AM BY: MADAM
DATE PLOTTED: 9/18/2025 9:04:57 BY: MADAM

PSPC B1 (1000 x 707)

0 10 20mm 40 60 80 100 120 140 160 180 200mm

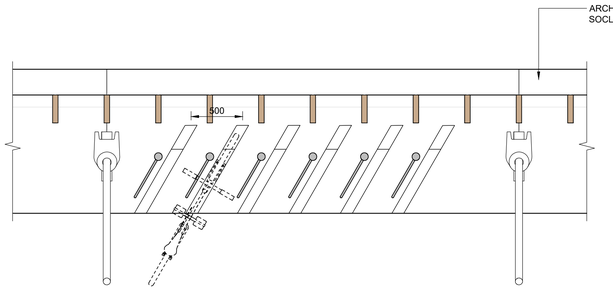

01 PLAN BIKE RACK
01 PLAN SUPPORT À VÉLO
1:25

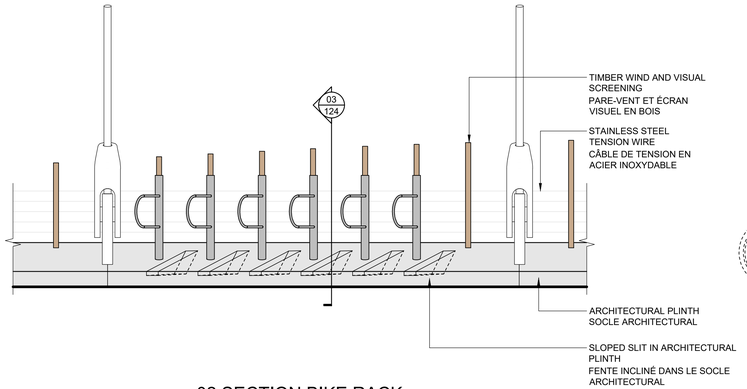

02 SECTION BIKE RACK
02 COUPE SUPPOART À VÉLO
1:25

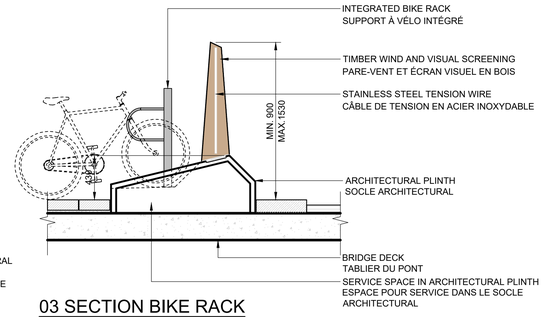

03 SECTION BIKE RACK
03 COUPE SUPPORT À VÉLO
1:25

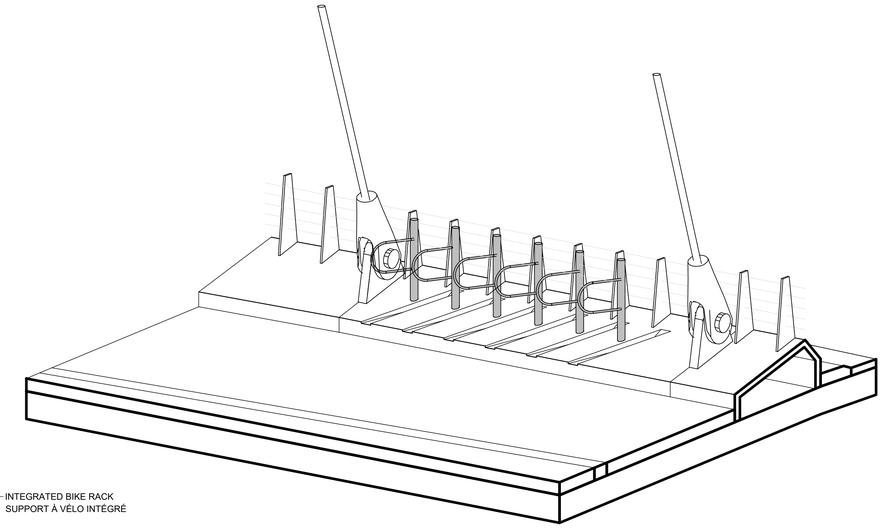

AXONOMETRIC BIKE RACK
AXONOMÉTRIE SUPPORT À VÉLO
N/A

BICYCLE RACKS INTEGRATED INTO THE ARCHITECTURAL PLINTH
BICYCLE RACKS POSITION IN PROXIMITY TO LOCATIONS WHERE THE CYCLEWAY AND PEDESTRIAN PATHWAYS INTERSECT

SUPPORTS À VÉLOS INTÉGRÉS AU SOCLE ARCHITECTURAL
SUPPORTS À VÉLOS IMPLANTÉS À PROXIMITÉ DES ENDROITS OÙ LA PISTE CYCLABLE ET LA ZONE PIÉTONNE SE CONNECTENT

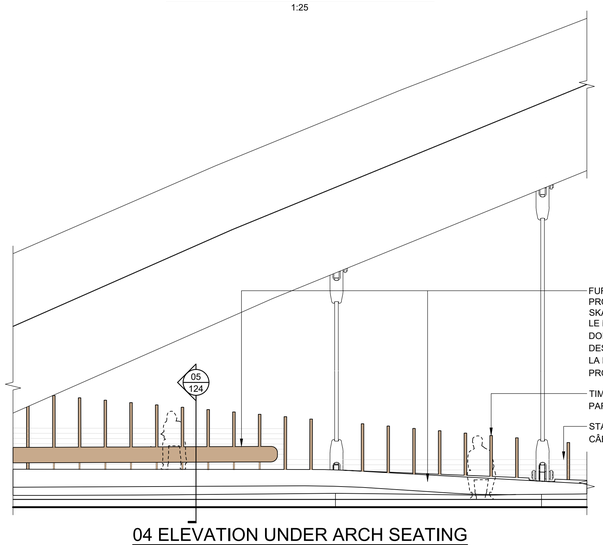

04 ELEVATION UNDER ARCH SEATING
04 ÉLÉVATION BANC SOUS ARCHE
1:50

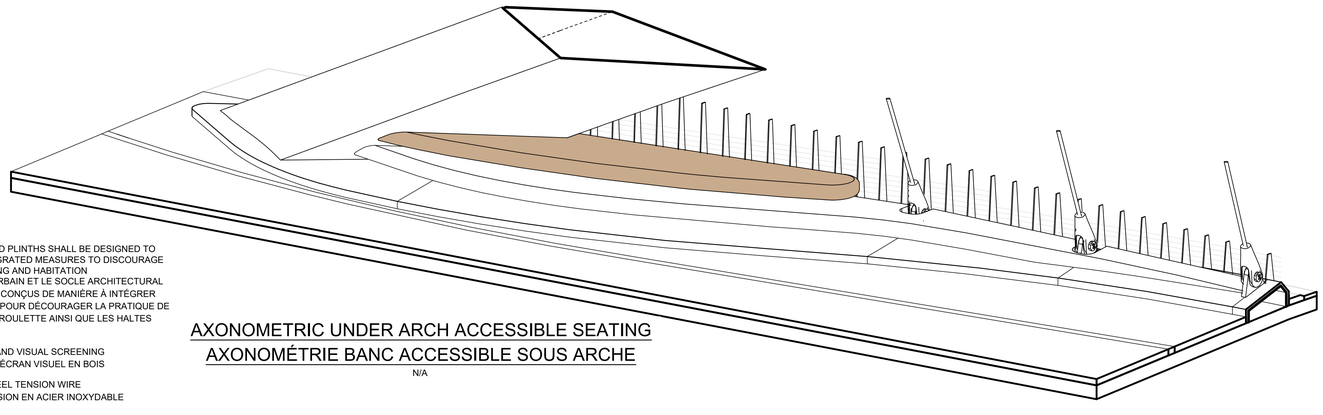

AXONOMETRIC UNDER ARCH ACCESSIBLE SEATING
AXONOMÉTRIE BANC ACCESSIBLE SOUS ARCHE
N/A

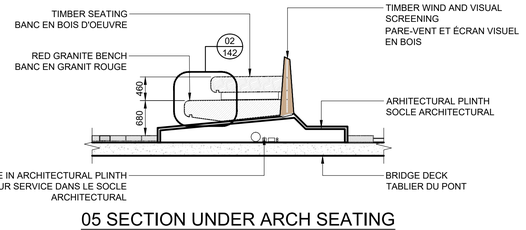

05 SECTION UNDER ARCH SEATING
05 COUPE BANC SOUS ARCHE
1:50

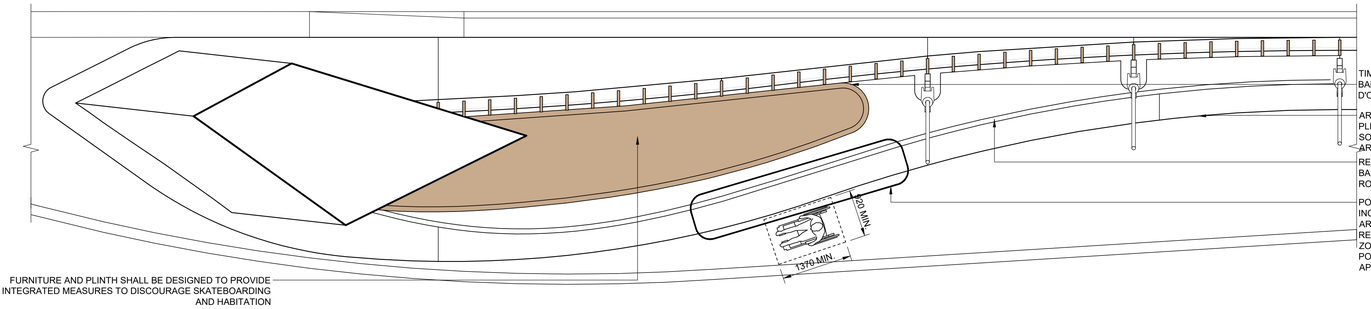

FURNITURE AND PLINTH SHALL BE DESIGNED TO PROVIDE INTEGRATED MEASURES TO DISCOURAGE SKATEBOARDING AND HABITATION
LE MOBILIER URBAIN ET LE SOCLE ARCHITECTURAL DOIVENT ÊTRE CONÇUS DE MANIÈRE À INTÉGRER DES MESURES POUR DÉCOURAGER LA PRATIQUE DE LA PLANCHE À ROULETTE AINSI QUE LES HALTES PROLONGÉES

06 PLAN UNDER ARCH ACCESSIBLE SEATING
06 PLAN BANC ACCESSIBLE SOUS ARCHE
1:50

0 10 20mm 40 60 80 100 120 140 160 180 200mm

Canada

Public Services and Procurement Canada / Services publics et Approvisionnement Canada
Real Property Branch / Direction générale des biens immobiliers

consultant
ARUP
1, Place Ville Marie, bureau 3270
Montreal, QC H3B 3Y2
www.arup.com

consultant
in collaboration with / en collaboration avec
DILLON CONSULTING
THURBER ENGINEERING LTD.
CIMA+
Knight Architects PROVENCHER_ROY

seal / sceau

This document shall not be used for construction purposes / Ce document ne doit pas être utilisé à des fins de construction

Verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

Vérifier les dimensions et conditions sur le site et en aviser le représentant ministériel immédiatement de toute divergence.

revisions	description	date
P02	IPT REVIEW COMMENTS INCORPORATED	2025/06/13
P03	ISSUED FOR IPT REVIEW AND COMMENT	2025/08/15
P04	FINAL DRAFT FOR APPROVAL	2025/09/09
C01	FINAL FOR FLUDTA APPROVAL	2025/09/26

A detail no. / no. du détail
B location drawing no. / sur dessin no.
C drawing no. / dessin no.

project / projet

ALEXANDRA BRIDGE REPLACEMENT PROJECT
PROJET DE REMPLACEMENT DU PONT ALEXANDRA

R.103064

drawing / dessin

URBAN INTEGRATION
PUBLIC REALM
URBAN FURNITURE
INTÉGRATION URBAINE
DOMAINE PUBLIC
MOBILIER URBAIN

Designed By / Conçu par	N. DEMERS-STODDART / M. ADAM	
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Drawn By / Dessiné par	F. FONTAINE	
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Reviewed By / Examiné par	S. WILKIN	
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Approved By / Approuvé par	M. GALLAND	
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Tender / Soumission		
Project Manager / Administrateur de projets		
Project no. / No. du projet	295265-00	
Drawing no. / No. du dessin	ABRP-TA-RD-AB-DR-UR-00124-BI	

CAD FILE LOCATION AND NAME: C:\projects\arup-up-can-pw-02\mustam@provencherroy.ca\d0294937\ABRP-TA-RD-AB-DR-UR-00124-BI.dwg
MODEL: 00124-BI
DATE PLOTTED: 9/18/2025 5:07:07 BY: MADAM
PSPC B1 (1000 x 707)

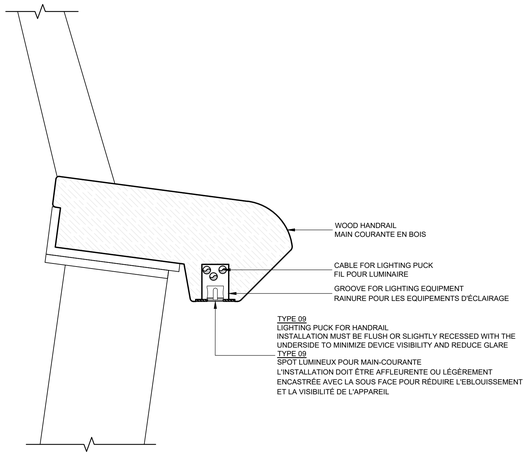

01 SECTION LIGHTING FIXTURE - HANDRAIL
01 COUPE ÉCLAIRAGE - MAIN-COURANTE
1:2.5

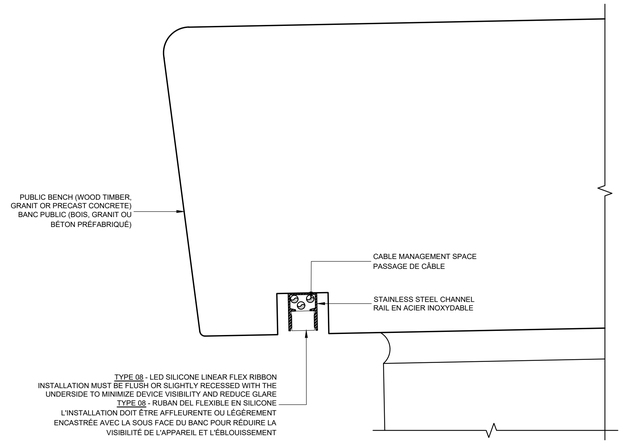

02 SECTION LIGHTING FIXTURE - PUBLIC BENCH
02 COUPE ÉCLAIRAGE - BANC PUBLIC
1:2.5

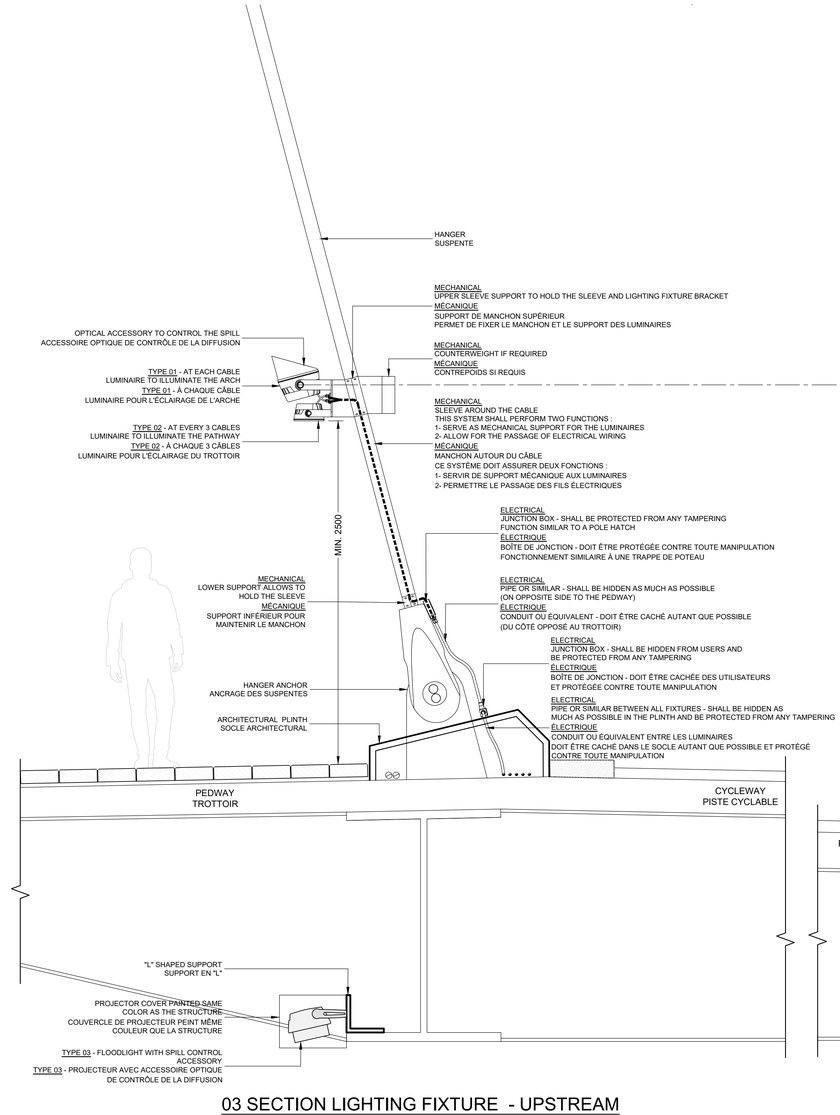

03 SECTION LIGHTING FIXTURE - UPSTREAM
03 COUPE APPAREILS D'ÉCLAIRAGE - EN AMONT
1:20

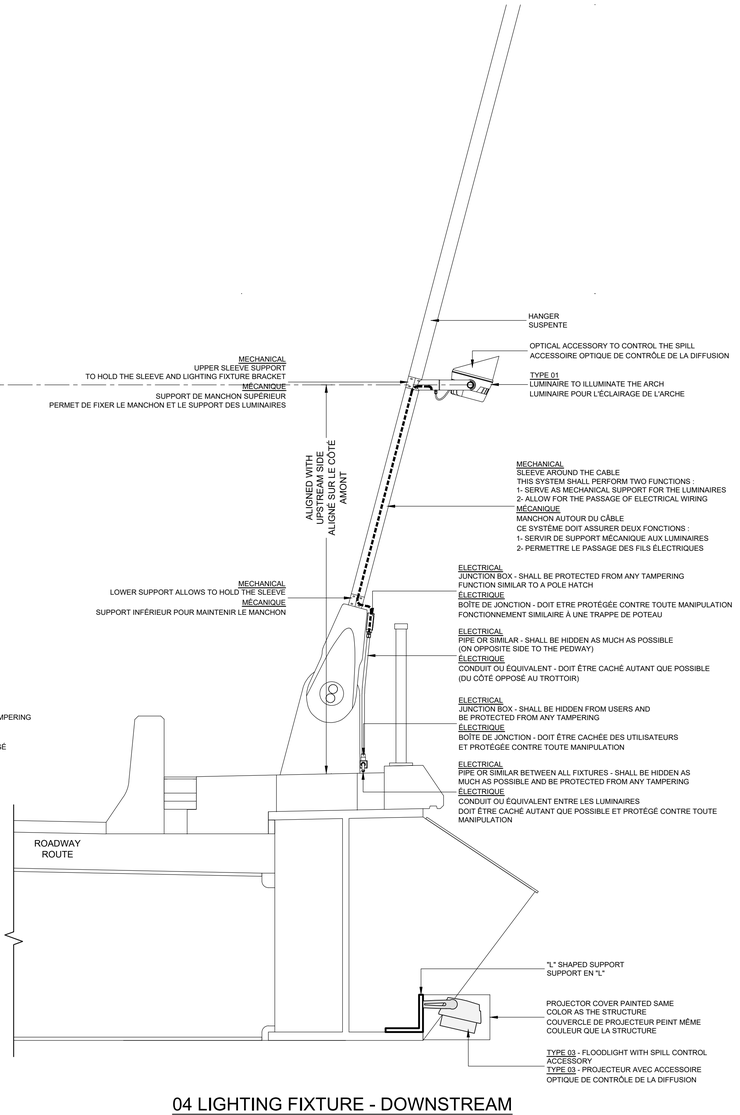

04 LIGHTING FIXTURE - DOWNSTREAM
04 APPAREIL D'ÉCLAIRAGE SUR CABLE - EN AVAL
1:20

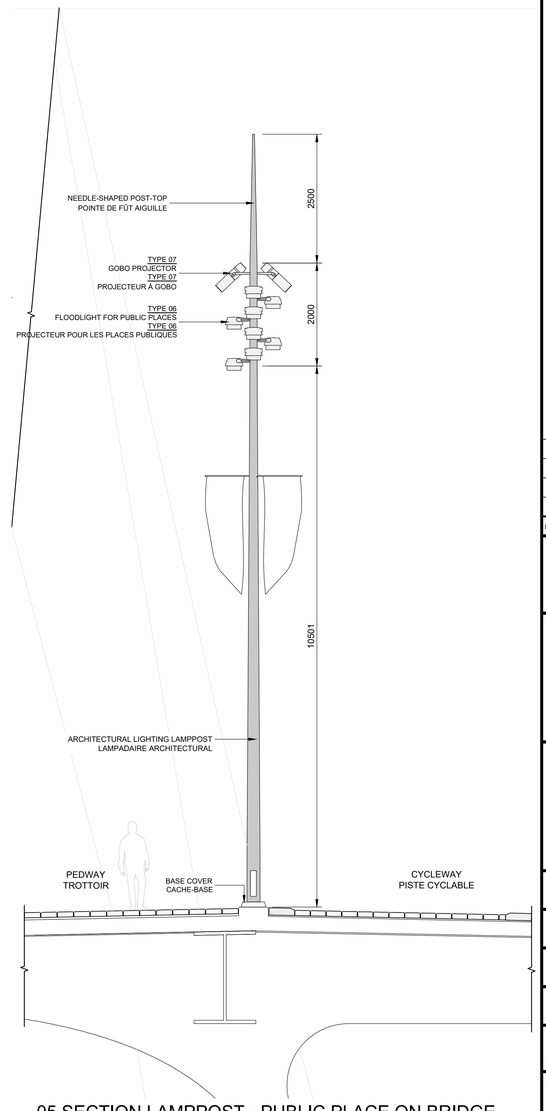

05 SECTION LAMPPOST - PUBLIC PLACE ON BRIDGE
05 COUPE LAMPADAIRE - PLACE PUBLIQUE SUR LE PONT
1:50

CAD FILE LOCATION AND NAME: C:\projects\arup-cas-pw-02\mustam@provencherroy.ca\d0296937\ABRP-TA-RD-AB-DR-UR-00142-BI.dwg
MODIFIED: 9/16/2025 5:06:56 PM BY: FFONTAINE
DATE PLOTTED: 9/16/2025 5:57:04 PM BY: FFONTAINE
PSPC B1 (1000 x 707)

0 10 20mm 40 60 80 100 120 140 160 180 200mm

Canada

Public Services and Procurement Canada / Services publics et Approvisionnement Canada
Real Property Branch / Direction générale des biens immobiliers

consultant
ARUP
1, Place Ville Marie, bureau 3270
Montreal, QC H3B 3Y2
www.arup.com

in collaboration with / en collaboration avec
DILLON CONSULTING
THURBER ENGINEERING LTD.
CIMA+
Knight Architects PROVENCHER_ROY

seal / sceau

This document shall not be used for construction purposes / Ce document ne doit pas être utilisé à des fins de construction

Verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

Vérifier les dimensions et conditions sur le site et en aviser le représentant ministériel immédiatement de toute divergence.

revisions	description	date
P02	IPT REVIEW COMMENTS INCORPORATED	2025/06/13
P03	ISSUED FOR IPT REVIEW AND COMMENT	2025/08/15
P04	FINAL DRAFT FOR APPROVAL	2025/09/09
C01	FINAL FOR FLUDTA APPROVAL	2025/09/26

A detail no. / no. du détail
B location drawing no. / sur dessin no.
C drawing no. / dessin no.

project / projet

ALEXANDRA BRIDGE REPLACEMENT PROJECT
PROJET DE REMPLACEMENT DU PONT ALEXANDRA

R.103064

drawing / dessin

URBAN INTEGRATION
ARCHITECTURAL LIGHTING
TYPICAL DETAILS
INTÉGRATION URBAINE
ÉCLAIRAGE ARCHITECTURAL
DÉTAILS TYPIQUES

Designed By	J. PLAMONDON	Conçu par
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Drawn By	J.BONENFANT	Dessiné par
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Reviewed By	S. WILKIN	Examiné par
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Approved By	M.GALLAND	Approuvé par
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Tender		Soumission
Project Manager		Administrateur de projets
Project no.		No. du projet

295265-00

Drawing no. / No. du dessin

ABRP-TA-RD-AB-DR-UR-00142-BI

ROADWAY
VOIES VÉHICULAIRES

100mm THICK COBBLESTONE PAVING RAMP
RAMPE EN PAVÉ DE TYPE "COBBLESTONE" 100mm ÉP.

100mm THICK COBBLESTONE PAVING RAMP
RAMPE EN PAVÉ DE TYPE "COBBLESTONE" 100mm ÉP.

ARCHITECTURAL PLINTH
SOCLE ARCHITECTURAL

CYCLEWAY
PISTE CYCLABLE

AT-GRADE CYCLEWAY-PEDESTRIAN PATHWAY INTERFACE
ZONE DE CONNEXION À NIVEAU PISTE CYCLABLE ET ZONE PIÉTONNE

GRANITE BENCH
ASSISE EN GRANIT

REMOVABLE CIRCULAR STAINLESS STEEL SATIN-FINISH BOLLARDS
BOLLARD CIRCULAIRE AMOVIBLE EN ACIER INOXYDABLE SATINÉ

ACCESSIBLE ACCESS
850mm WIDE MIN.
ACCÈS UNIVERSEL
850mm LARG. MIN.

PUBLIC BENCH
BANC PUBLIC

TIMBER LAMELLAE
LAMELLES DE BOIS

01 00124 BIKE RACK
SUPPORT À VÉLO

LINEAR TRENCH DRAIN
DRAIN LINÉAIRE

06 00124 TIMBER WOODEN
BENCH UNDER ARCH
ACCESIBLE SEATING
BANC DE BOIS
ACCESIBLE SOUS ARCH

DIRECTIONAL BAR TACTILE
WALKING SURFACE INDICATOR
PLAQUE D'AVERTISSEMENT
PODOTACTILE DIRECTIONNELLE

PLAN A / PLAN A
1:100

Canada

Public Services and Procurement Canada / Services publics et Approvisionnement Canada
Real Property Branch / Direction générale des biens immobiliers

consultant
ARUP
1, Place Ville Marie, bureau 3270
Montreal, QC H3B 3Y2
www.arup.com

consultant

in collaboration with / en collaboration avec
DILLON CONSULTING
THURBER ENGINEERING LTD.
CIMA+

Knight Architects PROVENCHER_ROY

seal / sceau

LÉGENDE

SURFACES
SURFACES

RED STONE UNIT PAVING, 100mm THICK ON 30mm SETTING BED
PAVÉ MODULAIRE EN GRANIT ROUGE, 100mm ÉP. SUR LIT DE POSE 30mm

STONE UNIT PAVING, 100mm THICK ON 30mm SETTING BED
PAVÉ MODULAIRE EN GRANIT, 100mm ÉP. SUR LIT DE POSE 30mm

DIRECTIONAL TACTILE WALKING SURFACE INDICATOR
PAVÉ D'AVERTISSEMENT PODOTACTILE DIRECTIONNEL

URBAN FURNITURE
MOBILIER URBAIN

BIKE RACK
SUPPORT À VÉLO

BOLLARD
BOLLARD

LIGHTING
ÉCLAIRAGE

LAMPPOST WITH SHAFT FOR CYCLEWAY
LAMPADAIRE AVEC FÛT POUR PISTE CYCLABLE

This document shall not be used for construction purposes / Ce document ne doit pas être utilisé à des fins de construction

Verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

Vérifier les dimensions et conditions sur le site et en aviser le représentant ministériel immédiatement de toute divergence.

revisions	description	date
P03	IPT REVIEW COMMENTS INCORPORATED	2025/06/13
P04	ISSUED FOR IPT REVIEW AND COMMENT	2025/08/15
P05	FINAL DRAFT FOR APPROVAL	2025/09/09
C01	FINAL FOR FLUDTA APPROVAL	2025/09/26

A detail no. / no. du détail
B location drawing no. / sur dessin no.
C drawing no. / dessin no.

project / projet

ALEXANDRA BRIDGE REPLACEMENT PROJECT
PROJET DE REMPLACEMENT DU PONT ALEXANDRA

R.103064

drawing / dessin

URBAN INTEGRATION
PUBLIC REALM
OTTAWA APPROACH
INTÉGRATION URBAINE
DOMAINE PUBLIC
APPROCHE OTTAWA

Designed By / Conçu par	N. DEMERS-STODDART / M. ADAM	
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Drawn By / Dessiné par	D. STEFANELLI	
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Reviewed By / Examiné par	S. WILKIN	
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Approved By / Approuvé par	M. GALLAND	
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Tender / Soumission		
Project Manager / Administrateur de projets		

Project no. / No. du projet: 295265-00

Drawing no. / No. du dessin: ABRP-TA-RD-ON-DR-UR-00117-BI

C

0 10 20mm 40 60 80 100 120 140 160 180 200mm

CAD FILE LOCATION AND NAME: C:\projects\arup-can-pw-f2\mustard\@provencherroy.ca\d029f497\ABRP-TA-RD-ON-DR-UR-00117-BI.dwg
MODIFIED: 9/16/2025 2:29:15 PM BY: FFONTAINE
DATE PLOTTED: 9/16/2025 4:11:16 PM BY: FFONTAINE

PSPC B1 (1000 x 707)

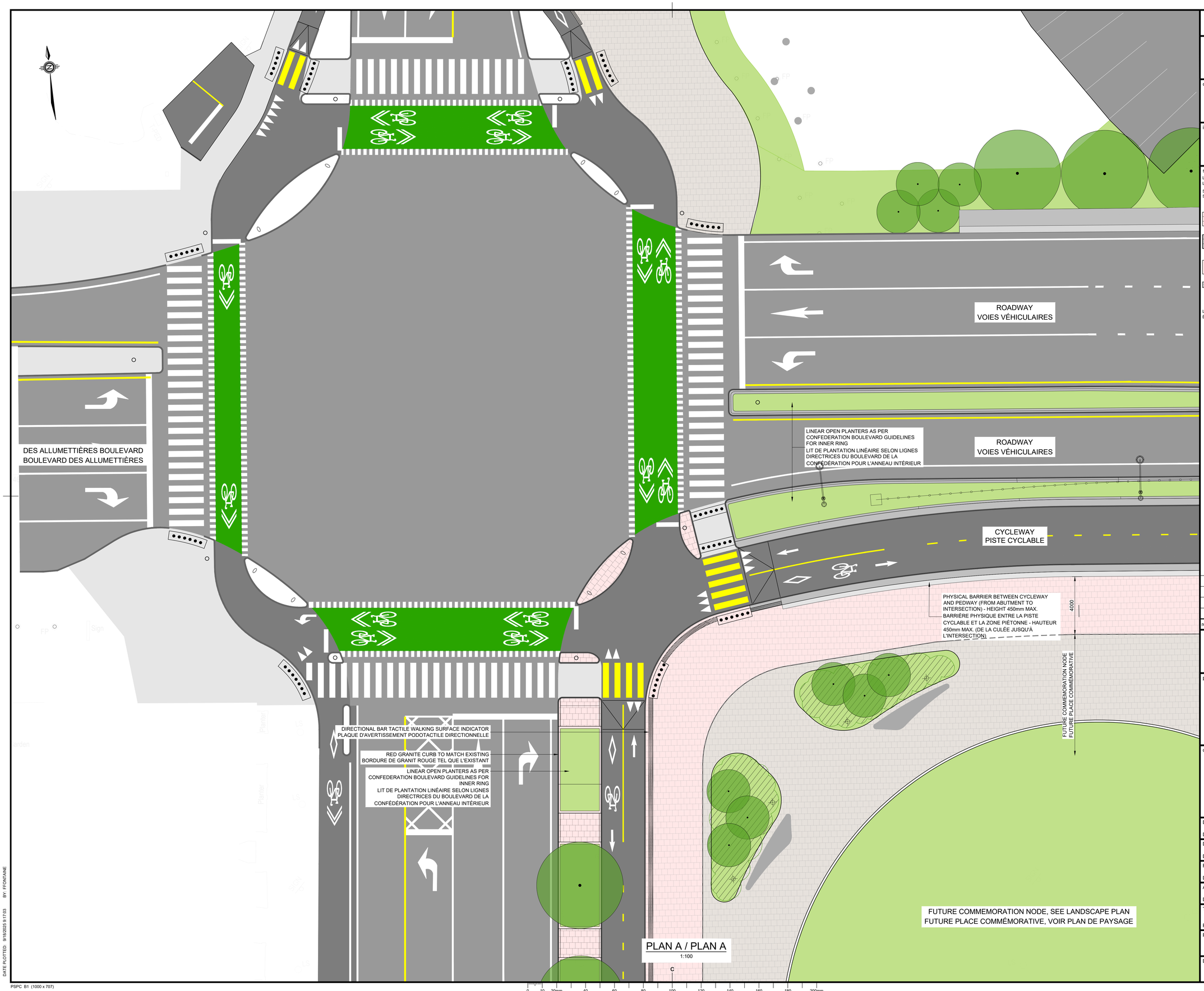

PLAN A / PLAN A
1:100

0 10 20mm 40 60 80 100 120 140 160 180 200mm

Canada

Public Services and Procurement Canada / Services publics et Approvisionnement Canada
Real Property Branch / Direction générale des biens immobiliers

consultant
ARUP
1, Place Ville Marie, bureau 3270
Montreal, QC H3B 3Y2
www.arup.com

consultant

in collaboration with / en collaboration avec
DILLON CONSULTING
THURBER ENGINEERING LTD.
CIMA+
Knight Architects PROVENCHER_ROY

seal / sceau

LEGEND
LÉGENDE

SURFACES
SURFACES

- RED STONE UNIT PAVING, 100mm THICK ON 30mm SETTING BED
  PAVÉ MODULAIRE EN GRANIT ROUGE, 100mm ÉP. SUR LIT DE POSE 30mm
- STONE UNIT PAVING, 100mm THICK ON 30mm SETTING BED
  PAVÉ MODULAIRE EN GRANIT, 100mm ÉP. SUR LIT DE POSE 30mm
- RED STONE UNIT PAVING, AS EXISTING CONDITION
  PAVÉ MODULAIRE EN GRANIT ROUGE, TEL QUE L'EXISTANT
- DIRECTIONAL BAR TACTILE WALKING SURFACE INDICATOR
  PAVÉ D'AVERTISSEMENT PODOTACTILE DIRECTIONNEL
- TACTILE WALKING SURFACE INDICATOR (TWSI)
  PLAQUE D'AVERTISSEMENT PODOTACTILE

LIGHTING
ÉCLAIRAGE

- LAMPPOST WITH SHAFT FOR CYCLEWAY
  LAMPADAIRE AVEC FÛT POUR PISTE CYCLABLE

This document shall not be used for construction purposes / Ce document ne doit pas être utilisé à des fins de construction

Verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

Vérifier les dimensions et conditions sur le site et en aviser le représentant ministériel immédiatement de toute divergence.

revisions	description	date
P03	IPT REVIEW COMMENTS INCORPORATED	2025/08/13
P04	ISSUED FOR IPT REVIEW AND COMMENT	2025/08/15
P05	FINAL DRAFT FOR APPROVAL	2025/09/09
C01	FINAL FOR FLUDTA APPROVAL	2025/09/26

A detail no. / no. du détail
B location drawing no. / sur dessin no.
C drawing no. / dessin no.

project / projet

ALEXANDRA BRIDGE REPLACEMENT PROJECT
PROJET DE REMPLACEMENT DU PONT ALEXANDRA

R.103064

drawing / dessin

URBAN INTEGRATION
PUBLIC REALM
LAURIER INTERSECTION
INTÉGRATION URBAINE
DOMAINE PUBLIC
INTERSECTION LAURIER

Designed By / Conçu par	N. DEMERS-STODDART / M. ADAM	
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Drawn By / Dessiné par	D. STEFANELLI	
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Reviewed By / Examiné par	S. WILKIN	
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Approved By / Approuvé par	M. GALLAND	
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Tender / Soumission		
Project Manager / Administrateur de projets		
Project no. / No. du projet	295265-00	
Drawing no. / No. du dessin	ABRP-TA-RD-QU-DR-UR-00111-BI	

CAD FILE LOCATION AND NAME: C:\projects\ottawa\up-can-pw-l2\z\madam@provencherroy.ca\d023HI97\ABRP-TA-RD-QU-DR-UR-00111-BI.dwg
LAST PLOTTED: 2025/09/26 12:29:28 BY: FIONA FANE
DATE PLOTTED: 2018/2025 9:17:03 BY: FIONA FANE

PSPC B1 (1000 x 707)

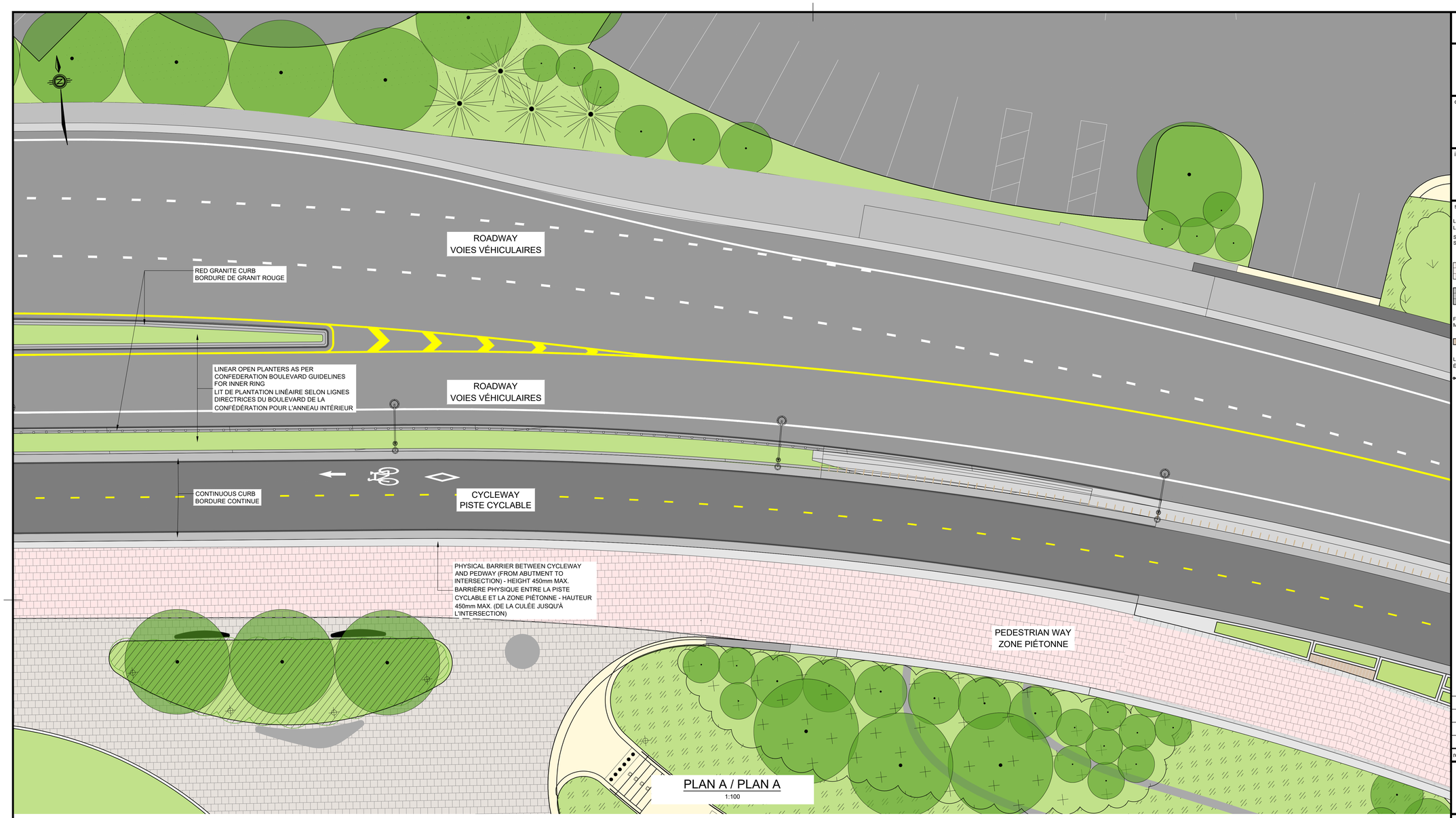

PLAN A / PLAN A
1:100

Canada

Public Services and Procurement Canada / Services publics et Approvisionnement Canada

Real Property Branch / Direction générale des biens immobiliers

consultant / consultant

ARUP
1, Place Ville Marie, bureau 3270
Montreal, QC H3B 3Y2
www.arup.com

in collaboration with / en collaboration avec

DILLON CONSULTING
THURBER ENGINEERING LTD.
CIMA+

Knight Architects PROVENCHER_ROY

seal / sceau

LEGEND
LÉGENDE

SURFACES
SURFACES

RED STONE UNIT PAVING, 100mm THICK ON 30mm SETTING BED
PAVÉ MODULAIRE EN GRANIT ROUGE, 100mm ÉP. SUR LIT DE POSE 30mm

STONE UNIT PAVING, 100mm THICK ON 30mm SETTING BED
PAVÉ MODULAIRE EN GRANIT, 100mm ÉP. SUR LIT DE POSE 30mm

FURNITURE
MOBILIER

SEATING AREA
AIRE DE REPOS

LIGHTING
ÉCLAIRAGE

LAMPPOST WITH SHAFT FOR CYCLEWAY
LAMPADAIRE AVEC FÛT POUR PISTE CYCLABLE

This document shall not be used for construction purposes / Ce document ne doit pas être utilisé à des fins de construction

Verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

Vérifier les dimensions et conditions sur le site et en aviser le représentant ministériel immédiatement de toute divergence.

revisions	description	date
P03	IPT REVIEW COMMENTS INCORPORATED	2025/06/13
P04	ISSUED FOR IPT REVIEW AND COMMENT	2025/08/15
P05	FINAL DRAFT FOR APPROVAL	2025/09/09
C01	FINAL FOR FLUDTA APPROVAL	2025/09/26

A detail no. / no. du détail
B location drawing no. / sur dessin no.
C drawing no. / dessin no.

project / projet

ALEXANDRA BRIDGE REPLACEMENT PROJECT
PROJET DE REMPLACEMENT DU PONT ALEXANDRA
R.103064

drawing / dessin

URBAN INTEGRATION
PUBLIC REALM
GATINEAU APPROACH
INTÉGRATION URBAINE
DOMAINE PUBLIC
APPROCHE GATINEAU

Designed By / Date	N. DEMERS-STODDART / M. ADAM 2025/09/26	Conçu par (yyyy/mm/dd)
Drawn By / Date	D. STEFANELLI 2025/09/26	Dessiné par (yyyy/mm/dd)
Reviewed By / Date	S. WILKIN 2025/09/26	Examiné par (yyyy/mm/dd)
Approved By / Date	M. GALLAND 2025/09/26	Approuvé par (yyyy/mm/dd)
Tender / Project Manager		Soumission / Administrateur de projets

Project no. / No. du projet
295265-00

Drawing no. / No. du dessin
ABRP-TA-RD-QU-DR-UR-00112-BI

CAD FILE LOCATION AND NAME: C:\projects\wise\arup-can-pw-02\madam@provencherroy.ca\d0294937\ABRP-TA-RD-QU-DR-UR-00112-BI.dwg
MODIFIED: 9/17/2025 1:19:43 BY: FFONTAINE
DATE PLOTTED: 9/18/2025 9:19:39 BY: FFONTAINE

PSPC B1 (1000 x 707)

0 10 20mm 40 60 80 100 120 140 160 180 200mm



PLAN VIEW VUE EN PLAN
1:250

Canada

Public Services and Procurement Canada / Services publics et Approvisionnement Canada
Real Property Branch / Direction générale des biens immobiliers

consultant
ARUP
1, Place Ville Marie, bureau 3270
Montreal, QC H3B 3Y2
www.arup.com

consultant

in collaboration with / en collaboration avec
DILLON CONSULTING
THURBER ENGINEERING LTD.
CIMA+

Knight Architects PROVENCHER_ROY

seal / sceau

LEGEND
LÉGENDE

- HISTORICAL FLOOD ZONE RECURRENCE 100 YEARS (APPROXIMATE LOCATION)
- ZONE HISTORIQUE INONDABLE RÉCURRENCE 100 ANS (EMPLACEMENT APPROXIMATIF)
- HISTORICAL FLOOD ZONE RECURRENCE 2 YEARS (APPROXIMATE LOCATION)
- ZONE HISTORIQUE INONDABLE RÉCURRENCE 2 ANS (EMPLACEMENT APPROXIMATIF)
- LOW STONE LANDSCAPE RETAINING WALLS / MURS DE SOUTÈNEMENT PAYSAGER BAS EN PIERRE
- DECIDUOUS TREE PLANTING / PLANTATION D'ARBRES À FEUILLES CADUQUES
- SHRUB PLANTING / PLANTATION D'ARBUSTES
- CONIFEROUS TREE PLANTING / PLANTATION DE CONIFÈRES
- DECORATIVE PLANTING AREA / ESPACE DE PLANTATION DÉCORATIF
- MUP MULTI-USE PATH / SENTIER MULTIUSAGE
- NEW MUP / NOUVEAU MUP
- DECORATIVE CONCRETE MULTI-USE ZONE / ZONE MULTIUSAGE EN BÉTON DÉCORATIF
- VEHICULAR ZONE / ZONE VÉHICULAIRE
- GROUND COVER PLANTING / PLANTATION COUVERTE-SOL
- RED CARPET UNIT PAVER / PAVÉ DE TAPIS ROUGE
- GREY GRANITE PAVER / PAVÉ EN GRANIT GRIS
- DECORATIVE CONCRETE PAVING / PAVAGE DÉCORATIF EN BÉTON
- RAIN GARDENS / JARDINS DE PLUIE
- RIPARIAN PLANTING / PLANTATION RIVIÈRE
- NATIVE MEADOW / PRAIRIE INDIGÈNE
- NATIVE SHRUB AND GROUNDCOVER PLANTING / PLANTATION D'ARBUSTES ET DE COUVERTS SOLAIRES INDIGÈNES

SCALE / ÉCHELLE : 1:250
0m 5m 10m 15m 20m 25m

This document shall not be used for construction purposes / Ce document ne doit pas être utilisé à des fins de construction

Verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

Vérifier les dimensions et conditions sur le site et en aviser le représentant ministériel immédiatement de toute divergence.

P03	IPT REVIEW COMMENTS INCORPORATED	2025/06/13
P04	ISSUED FOR IPT REVIEW AND COMMENT	2025/08/15
P05	FINAL DRAFT FOR APPROVAL	2025/09/03
C01	FINAL FOR FLUIDTA APPROVAL	2025/09/26
revisions	description	date

A detail no. no. du détail
B location drawing no. sur dessin no.
C drawing no. dessin no.

project / projet
ALEXANDRA BRIDGE REPLACEMENT PROJECT
PROJET DE REMPLACEMENT DU PONT ALEXANDRA
R.103064

drawing / dessin
LANDSCAPE
GATINEAU APPROACH PLAN
CANADIAN MUSEUM OF HISTORY
PAYSAGE
PLAN DE L'APPROCHE DE GATINEAU
MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE

Designed By	I.DANCE	Conçu par
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Drawn By	J. BIEHN	Dessiné par
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Reviewed By	E. NAYLOR	Examiné par
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Approved By	M.GALLAND	Approuvé par
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Tender		Soumission
Project Manager		Administrateur de projets
Project no.	295265-00	No. du projet
Drawing no.	ABRP-TA-RD-QU-DR-L-00111-BI	No. du dessin

CAD FILE LOCATION AND NAME: C:\projects\arup-can-pw-t72\path\@dillon.ca\d52459199\ABRP-TA-RD-QU-DSRL-L-00111-BI.dwg
MODIFIED: 9/22/2025 10:13:47 PM BY: JURB
DATE PLOTTED: 9/22/2025 10:13:47 PM BY: JURB

PSPC B1 (1000 x 707)

0 10 20mm 40 60 80 100 120 140 160 180 200mm

PROTECT TREES ALONG LAURIER STREET
PROTÉGEZ LES ARBRES LE LONG DE LA RUE LAURIER

EXISTING ACCESSIBLE 3000mm WIDE MUP
MUP EXISTANT ACCESSIBLE DE 3000mm DE LARGE

LAURIER STREET
RUE LAURIER

EXISTING DRIVEWAY
ALLÉE EXISTANTE

EXISTING 5500mm WIDE MUP
MUP EXISTANT DE 5500 mm DE LARGE

EXISTING PLAZA AND STAIRWAY
PLACE ET ESCALIER EXISTANTS

MAURICE RICHARD MONUMENT
MONUMENT MAURICE RICHARD

NEW MULTI-USE PLAZA
NOUVELLE PLACE MULTIUSAGE

RELOCATED FLAGPOLES
MÂTS DE DRAPEAU DÉPLACÉS

PROTECT EXISTING TREES
PROTÉGER LES ARBRES EXISTANTS

RECONFIGURED PARKING LOT (63 SPACES)
PARKING RECONFIGURÉ (63 PLACES)

NEW 5000mm WIDE MUP, MAXIMUM 5% SLOPE
NOUVEAU MUP DE 5 000mm DE LARGE, PENTE MAXIMALE DE 5 %

PROTECT EXISTING TREES
PROTÉGER LES ARBRES EXISTANTS

EXISTING ACCESSIBLE 4000mm WIDE MUP
MUP EXISTANT ACCESSIBLE DE 4000mm DE LARGE

RETAINING WALL
MUR DE SOUTÈNEMENT

ACCESSIBLE PARKING
STATIONNEMENT ACCESSIBLE

MAINTENANCE AND EMERGENCY PARKING
ENTRETIEN ET STATIONNEMENT D'URGENCE

ABUTMENT MAINTENANCE ACCESS
ACCÈS POUR L'ENTRETIEN DES PILIERS

RAIN GARDEN
JARDIN DE PLUIE

MARINE INFRASTRUCTURE TO REMAIN
INFRASTRUCTURES MARITIMES À CONSERVER

EXISTING RAMP
RAMPE EXISTANTE

MULTI-USE ZONE
ZONE MULTIUSAGE

EXISTING WHARF
QUAI EXISTANT

Sentiers des Voyageurs Pathway

PLAN VIEW VUE EN PLAN
1:250

Canada

Public Services and Procurement Canada / Services publics et Approvisionnement Canada
Real Property Branch / Direction générale des biens immobiliers

consultant
ARUP
1, Place Ville Marie, bureau 3270
Montreal, QC H3B 3Y2
www.arup.com

in collaboration with / en collaboration avec
DILLON CONSULTING
THURBER ENGINEERING LTD.
CIMA+
Knight Architects PROVENCHER_ROY

seal / sceau

LEGEND
LÉGENDE

- HISTORICAL FLCOD ZONE RECURRENCE 100 YEARS (APPROXIMATE LOCATION) / ZONE HISTORIQUE INONDABLE RÉCURRENCE 100 ANS (EMPLACEMENT APPROXIMATIF)
- HISTORICAL FLCOD ZONE RECURRENCE 2 YEARS (APPROXIMATE LOCATION) / ZONE HISTORIQUE INONDABLE RÉCURRENCE 2 ANS (EMPLACEMENT APPROXIMATIF)
- LOW STONE LANDSCAPE RETAINING WALLS / MURS DE SOUTÈNEMENT PAYSAGER BAS EN PIERRE
- DECIDUOUS TREE PLANTING / PLANTATION D'ARBRES À FEUILLES CADUQUES
- SHRUB PLANTING / PLANTATION D'ARBUSTES
- CONIFEROUS TREE PLANTING / PLANTATION DE CONIFÈRES
- DECORATIVE PLANTING AREA / ESPACE DE PLANTATION DÉCORATIF
- MUP MULTI-USE PATH / SENTIER MULTIUSAGE
- NEW MUP / NOUVEAU MUP
- DECORATIVE CONCRETE MULTI-USE ZONE / ZONE MULTIUSAGE EN BÉTON DÉCORATIF
- VEHICULAR ZONE / ZONE VÉHICULAIRE
- GROUND COVER PLANTING / PLANTATION COUVERTE SOL
- RED CARPET UNIT PAVER / PAVÉ DE TAPIS ROUGE
- GREY GRANITE PAVER / PAVÉ EN GRANIT GRIS
- DECORATIVE CONCRETE PAVING / PAVAGE DÉCORATIF EN BÉTON
- RAIN GARDENS / JARDINS DE PLUIE
- RIPARIAN PLANTING / PLANTATION RIVIÈRE
- NATIVE MEADOW / PRAIRIE INDIGÈNE
- NATIVE SHRUB AND GROUNDCOVER PLANTING / PLANTATION D'ARBUSTES ET DE COUVERTS SOLAIRES INDIGÈNES

SCALE ÉCHELLE : 1:250
0m 5m 10m 15m 20m 25m

This document shall not be used for construction purposes / Ce document ne doit pas être utilisé à des fins de construction

Verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

Vérifier les dimensions et conditions sur le site et en aviser le représentant ministériel immédiatement de toute divergence.

revisions	description	date
P03	IPT REVIEW COMMENTS INCORPORATED	2025/06/13
P04	ISSUED FOR IPT REVIEW AND COMMENT	2025/08/15
P05	FINAL DRAFT FOR APPROVAL	2025/09/09
C01	FINAL FOR FLUDTA APPROVAL	2025/09/26

A detail no. / no. du détail
B location drawing no. / sur dessin no.
C drawing no. / dessin no.

project / projet
ALEXANDRA BRIDGE REPLACEMENT PROJECT
PROJET DE REMPLACEMENT DU PONT ALEXANDRA
R.103064

drawing / dessin
LANDSCAPE
GATINEAU APPROACH PLAN
JACQUES CARTIER PARK
PAYSAGE
PLAN DE L'APPROCHE DE GATINEAU PARC JACQUES-CARTIER

Designed By / Conçu par	I.DANCE	
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Drawn By / Dessiné par	J. BIEHN	
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Reviewed By / Examiné par	E.NAYLOR	
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Approved By / Approuvé par	M.GALLAND	
Date	2025/09/26	(yyyy/mm/dd)
Tender / Soumission		
Project Manager / Administrateur de projets		
Project no. / No. du projet	295265-00	
Drawing no. / No. du dessin	ABRP-TA-RD-QU-DR-L-00112-BI	

CAD FILE LOCATION AND NAME: C:\projects\revit-arup-zoe-02\jbiehn@dillon.ca\d02459\19ABRP-TA-RD-QU-DR-L-00112-BI.dwg
MODEL: Model
DATE PLOTTED: 9/22/2025 10:17:15 PM BY: JBIEHN

PSPC B1 (1000 x 707)

0 10 20mm 40 60 80 100 120 140 160 180 200mm

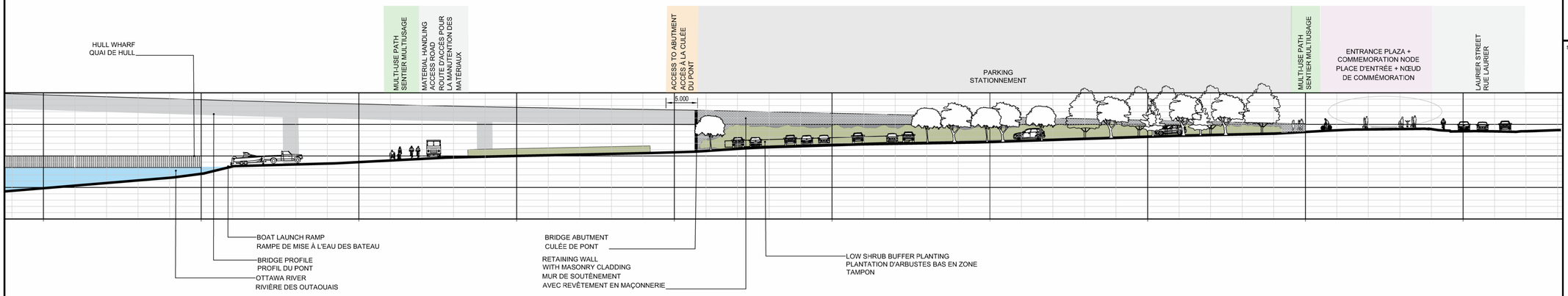

A GATINEAU APPROACH JACQUES-CARTIER PARK SECTION SECTION DU PARC JACQUES-CARTIER À L'APPROCHE DE GATINEAU

REFER TO GATINEAU APPROACH LANDSCAPE PLAN FOR SECTION LINE
CONSULTER LE PLAN D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER DU D'APPROCHE DE GATINEAU POUR LA LIGNE DE SECTION

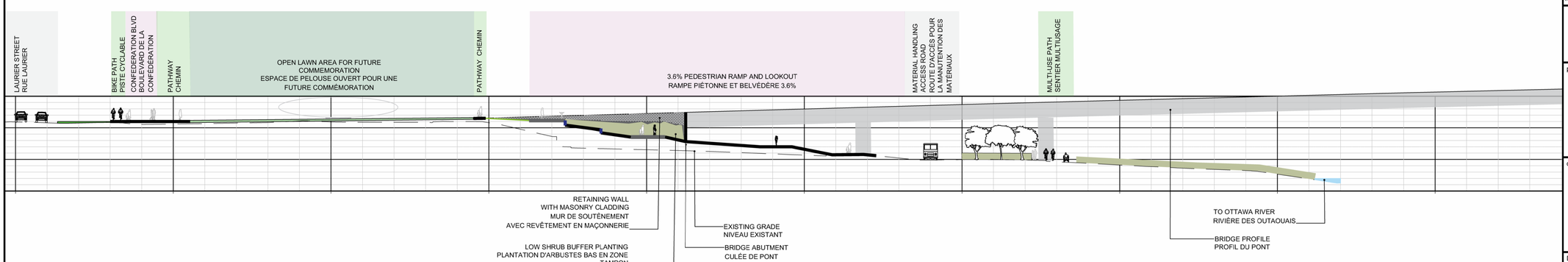

B GATINEAU APPROACH MUSEUM NODE SECTION SECTION DU NŒUD DU MUSÉE À L'APPROCHE DE GATINEAU

REFER TO GATINEAU APPROACH LANDSCAPE PLAN FOR SECTION LINE
CONSULTER LE PLAN D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER DU D'APPROCHE DE GATINEAU POUR LA LIGNE DE SECTION

CAD FILE LOCATION AND NAME: C:\projects\arup-can-pw-02\jbiehn@dillon.ca\d0524591f\ABRP-TA-RD-QU-DR-L-00113-BI.dwg
MODEL SPACE: Default
DATE PLOTTED: 9/22/2025 10:35:00 PM BY: JDJIB

PSPC B1 (1000 x 707)

0 10 20mm 40 60 80 100 120 140 160 180 200mm

Canada

Public Services and Procurement Canada / Services publics et Approvisionnement Canada
Real Property Branch / Direction générale des biens immobiliers

consultant
ARUP
1, Place Ville Marie, bureau 3270
Montreal, QC H3B 3Y2
www.arup.com

in collaboration with / en collaboration avec
DILLON CONSULTING
THURBER ENGINEERING LTD.
CIMA+
Knight Architects PROVENCHER_ROY

seal / sceau

This document shall not be used for construction purposes / Ce document ne doit pas être utilisé à des fins de construction

Verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

Vérifier les dimensions et conditions sur le site et en aviser le représentant ministériel immédiatement de toute divergence.

revisions	description	date
P03	IPT REVIEW COMMENTS INCORPORATED	2025/06/13
P04	ISSUED FOR IPT REVIEW AND COMMENT	2025/08/15
P05	FINAL DRAFT FOR APPROVAL	2025/09/09
C01	FINAL FOR FLUIDTA APPROVAL	2025/09/26

A detail no. / no. du détail
B location drawing no. / sur dessin no.
C drawing no. / dessin no.

project / projet

ALEXANDRA BRIDGE REPLACEMENT PROJECT
PROJET DE REMPLACEMENT DU PONT ALEXANDRA

R.103064

drawing / dessin

LANDSCAPE
GATINEAU APPROACH SECTIONS
PAYSAGE
SECTIONS DE APPROCHE DE GATINEAU

Designed By / Conçu par	I.DANCE	
Date / (yyyy/mm/dd)	2025/09/26	
Drawn By / Dessiné par	J.BIEHN	
Date / (yyyy/mm/dd)	2025/09/26	
Reviewed By / Examiné par	E.NAYLOR	
Date / (yyyy/mm/dd)	2025/09/26	
Approved By / Approuvé par	M.GALLAND	
Date / (yyyy/mm/dd)	2025/09/26	
Tender / Soumission		
Project Manager / Administrateur de projets		

Project no. / No. du projet: 295265-00

Drawing no. / No. du dessin: ABRP-TA-RD-QU-DR-L-00113-BI



PLAN VIEW VUE EN PLAN

1:500

Canada

Public Services and Procurement Canada / Services publics et Approvisionnement Canada

Real Property Branch / Direction générale des biens immobiliers

consultant / consultant

ARUP
1, Place Ville Marie,
bureau 3270
Montreal, QC H3B 3Y2
www.arup.com

in collaboration with / en collaboration avec

DILLON CONSULTING — THURBER ENGINEERING LTD. — CIMA+

Knight Architects PROVENCHER_ROY

seal / sceau

LEGEND
LÉGENDE

- HISTORICAL FLOOD ZONE RECURRENCE 100 YEARS (APPROXIMATE LOCATION)
  ZONE HISTORIQUE INONDABLE RÉCURRENCE 100 ANS (EMPLACEMENT APPROXIMATIF)
- HISTORICAL FLOOD ZONE RECURRENCE 2 YEARS (APPROXIMATE LOCATION)
  ZONE HISTORIQUE INONDABLE RÉCURRENCE 2 ANS (EMPLACEMENT APPROXIMATIF)
- VEHICULAR ZONE
  ZONE VÉHICULAIRE
- TOP SOIL AND SOD
  TERRE VÉGÉTALE ET GAZON
- NATIVE MEADOW
  PRAIRIE INDIGÈNE
- RIPARIAN PLANTING
  PLANTATION RIVIÈRE

NOTES:

1. MINIMIZE IMPACTS ON ALL SURROUNDING TREES, IN ADDITION TO THE SPECIFICALLY DESIGNATED TREES FOR PROTECTION.

REMARQUES:

1. MINIMISEZ LES IMPACTS SUR TOUS LES ARBRES ENVIRONNANTS, EN PLUS DE L'ARBRE SPÉCIFIQUEMENT DÉSIGNÉ POUR LA PROTECTION.

SCALE ÉCHELLE : 1:500

0m 10m 20m 30m 40m 50m

This document shall not be used for construction purposes / Ce document ne doit pas être utilisé à des fins de construction

Verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

Vérifier les dimensions et conditions sur le site et en aviser le représentant ministériel immédiatement de toute divergence.

revisions	description	date
P03	IPT REVIEW COMMENTS INCORPORATED	2025/06/13
P04	ISSUED FOR IPT REVIEW AND COMMENT	2025/08/15
P05	FINAL DRAFT FOR APPROVAL	2025/09/09
C01	FINAL FOR FLUDTA APPROVAL	2025/09/26

A detail no. / no. du détail
B location drawing no. / sur dessin no.
C drawing no. / dessin no.

project / projet

ALEXANDRA BRIDGE REPLACEMENT PROJECT
PROJET DE REMPLACEMENT DU PONT ALEXANDRA
R.103064

drawing / dessin

LANDSCAPE
PLAN FOR TEMPORARY WORKS
PAYSAGE
PLAN DE TRAVAUX TEMPORAIRES

Designed By / Date	I.DANCE 2025/09/26	Conçu par (yyyy/mm/dd)
Drawn By / Date	J.BIEHN 2025/09/26	Dessiné par (yyyy/mm/dd)
Reviewed By / Date	E.NAYLOR 2025/09/26	Examiné par (yyyy/mm/dd)
Approved By / Date	M.GALLAND 2025/09/26	Approuvé par (yyyy/mm/dd)
Tender / Project Manager		Soumission / Administrateur de projets

Project no. / No. du projet: 295265-00

Drawing no. / No. du dessin: ABRP-TA-RD-QU-DR-L-00300-BI

CAD FILE LOCATION AND NAME: C:\projectwise\arup-can-pw-02\jbiehn@dillon.ca\d0245919\ABRP-TA-RD-QU-DR-L-00300-BI.dwg
MODIFIED: 9/17/2025 4:57:20 PM BY: 20JRB
DATE PLOTTED: 9/17/2025 4:57:32 PM BY: 20JRB

PSPC B1 (1000 x 707)

0 10 20mm 40 60 80 100 120 140 160 180 200mm

KEY RENDERINGS_RENDUS CLÉS

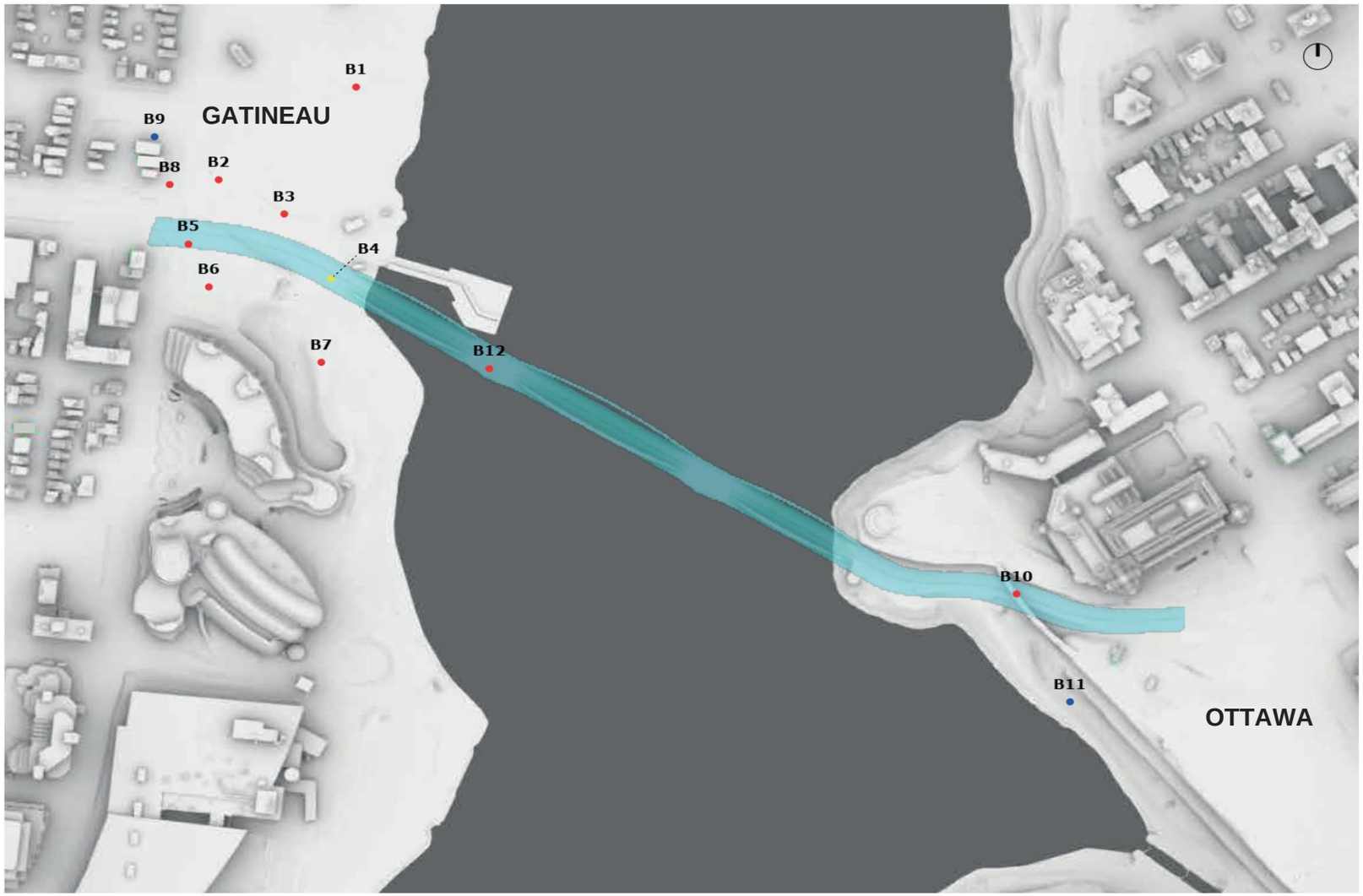





























Projet de remplacement du pont Alexandra

Rapport de participation publique : troisième ronde

Juin 2025

Table des matières

Table des matières 1
Contexte 2
Aperçu des activités de consultation publique 2
Commentaires reçus 3
Conception et esthétique 3
Gestion de la circulation 5
Transport actif 6
Patrimoine et commémoration 7
Sécurité et accessibilité 8
Durabilité en toute saison et résilience au climat 10
Autre 11
Conclusions 13
Prochaines étapes 13
Annexe 1 : Méthode d'analyse 15
Traitement des commentaires 15
Commentaires du Comité consultatif public 15
Catégorisation par thème 15
Analyse de l'opinion 15
Extraction de mots clés et analyses 15
Divulgation concernant l'analyse assistée par IA 15

Contexte

En janvier 2025, le conseil d'administration de la Commission de la capitale nationale (CCN) a accordé une première approbation fédérale de l'utilisation du sol et du design pour le concept privilégié de remplacement du pont Alexandra. Le concept privilégié a été choisi dans le cadre d'un processus d'évaluation rigoureux qui a pris en compte les commentaires du public et des parties prenantes, une analyse technique et la participation des communautés autochtones et des comités consultatifs. Les commentaires du public sur les trois concepts proposés pour le remplacement du pont Alexandra ont été recueillis en octobre 2024.

À la lumière des commentaires reçus du public, des parties prenantes, des communautés autochtones et des comités consultatifs, l'équipe de projet intégrée, composée de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC), de sa ressource-conseil technique et de la CCN, a raffiné le concept privilégié. De nouveaux aspects ont été pris en compte, notamment en ce qui concerne l'aménagement et le confort saisonnier, les caractéristiques de sécurité, la séparation des modes de transport, l'accessibilité universelle et la connectivité avec les berges.

Aperçu des activités de consultation publique

Le présent rapport résume les résultats des activités de consultation des membres du public menées dans le cadre de la troisième ronde d'activités de participation à propos du projet :

- **Champ de commentaires sur le site Web de la CCN** : en ligne du 4 au 18 juin 2025. Un total de 75 commentaires a été recueilli.
- **Réunion du comité consultatif public (CCP) :** une réunion des membres du CCP s'est tenue le 12 juin.

La troisième ronde de participation publique présentait des raffinements au concept de design privilégié. Ces mises à jour comprenaient de nouveaux détails concernant l'aménagement et le confort en toute saison, les caractéristiques de sécurité, la séparation des modes de transport, l'accessibilité universelle et la connectivité aux berges. Afin de soutenir la participation du public, l'équipe de projet intégrée a diffusé des rendus détaillés et une nouvelle vidéo en trois dimensions illustrant l'expérience des usagers sur le pont. Le public était invité à donner ses impressions et à exprimer son point de vue à propos du concept raffiné.

Commentaires reçus

Les commentaires reçus ont été analysés et regroupés sous les thèmes clés ci-dessous afin de mieux comprendre les priorités du public et d'orienter le processus de conception en cours. De plus amples renseignements sur la méthodologie utilisée pour analyser les commentaires figurent à l'annexe 1.

Répartition des commentaires du public par thème

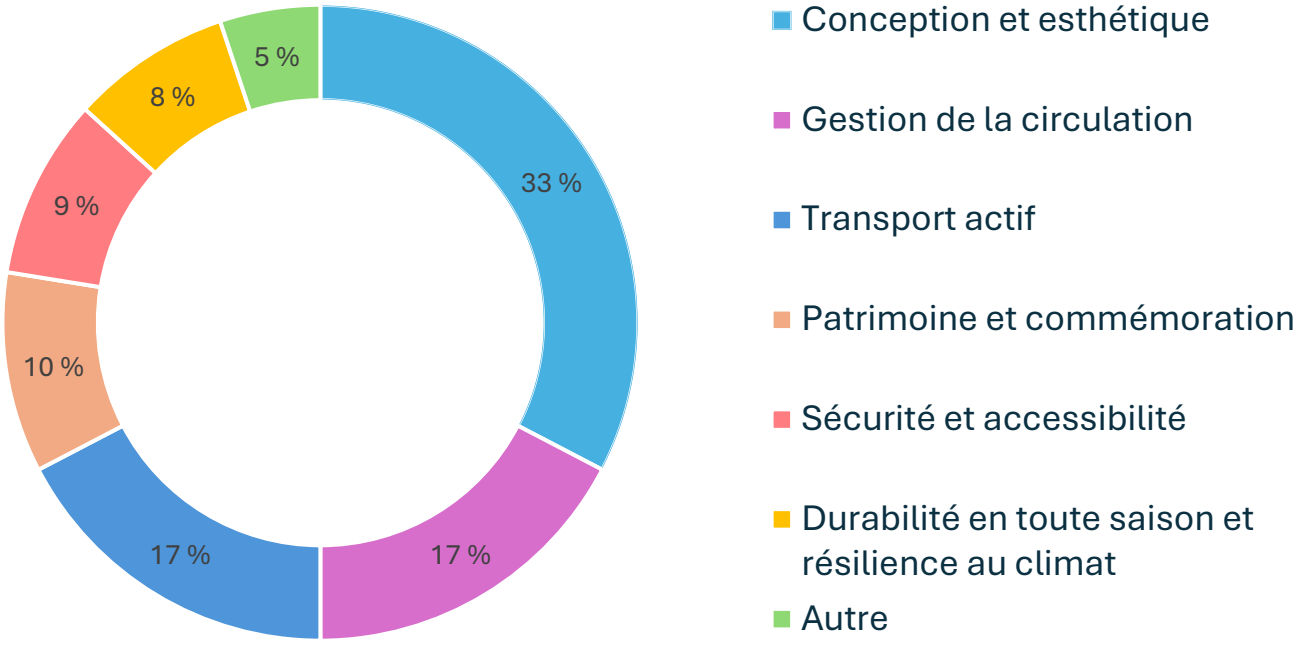

Conception et esthétique

Ce thème rend compte des perceptions du public concernant l'identité visuelle, la forme architecturale et le caractère esthétique général du pont.

Au total, 32 commentaires se regroupent sous cette thématique, ce qui représente 33 % de l'ensemble des commentaires reçus. De ces 32 commentaires, 20 commentaires étaient positifs, 6 étaient neutres et 6 étaient négatifs.

Les commentaires du public exprimaient divers points de vue sur les qualités visuelles et architecturales du pont. Beaucoup ont salué sa forme moderne et ses caractéristiques comme les arches, les belvédères et les places assises. L'éclairage était un sujet récurrent,

plusieurs suggestions proposant des options décoratives ou programmables pour améliorer la visibilité nocturne. Certaines personnes ont proposé d'utiliser des matériaux naturels ou d'ajouter de la verdure afin que le concept s'intègre davantage au paysage environnant. D'autres ont suggéré un concept plus distinctif ou emblématique, estimant que le concept actuel était trop simple. Dans l'ensemble, les commentaires ont souligné la nécessité d'une structure visuellement attrayante qui allie un design moderne au contexte culturel et historique.

Principales observations

- **Enthousiasme du public :** de nombreuses personnes ont exprimé leur enthousiasme et leur fierté à l'égard de l'orientation prise en matière de conception et considèrent qu'il s'agit d'une avancée positive pour le paysage urbain d'Ottawa.
- **Désir d'une identité emblématique :** demandes visant à ce que l'éclairage, la couleur et les ornements fassent du pont un repère visuel.
- **Inclusivité et fonctionnalité :** fort soutien à une conception polyvalente et à l'intégration d'espaces publics.
- **Équilibre entre modernité et histoire :** certaines personnes estiment que la conception manque de caractère ou de lien avec le patrimoine architectural d'Ottawa.
- **Fonctionnalité et esthétique :** la conception inclusive du pont et son intégration esthétique dans son environnement ont été saluées.

Citations

« Magnifique conception, qui tient bien compte des véhicules, des vélos et des piétons. Les belvédères et les bancs sont des éléments dont profiteront les gens de la région et de l'extérieur. » [traduction]

« La proposition est acceptable, mais ce serait une belle occasion d'avoir un pont vraiment unique dans un endroit très visible du paysage urbain, avec vue sur le parlement. Si possible, il serait préférable d'opter pour une couleur plus attrayante que le blanc (par exemple, la même couleur cuivrée que le parlement, le pont Alexandra, etc.). Le blanc est correct, mais il manque de caractère. » [traduction]

Gestion de la circulation

Ce thème porte sur la manière dont le pont répondra aux besoins actuels et futurs en matière de circulation automobile, de transport en commun et de transport en général.

Au total, 17 commentaires se regroupent sous cette thématique, ce qui représente 17 % de l'ensemble des commentaires reçus. Parmi ceux-ci, 7 étaient neutres et 10 étaient négatifs.

Les commentaires du public ont porté sur différents aspects liés à la capacité du pont à répondre aux besoins en matière de circulation automobile et de transport en général. Plusieurs personnes ont soulevé des questions concernant la configuration à deux voies proposée, certaines suggérant l'ajout de voies supplémentaires ou réversibles afin d'améliorer la fluidité de la circulation et de répondre à la croissance future. D'autres ont souligné l'importance d'intégrer dès le départ des infrastructures de transport en commun, comme un tramway, dans la conception. Quelques commentaires ont également mis en évidence la nécessité de trouver un équilibre entre les priorités en matière de transport actif et les considérations pratiques liées aux déplacements quotidiens en voiture tout au long de l'année, en particulier dans le climat d'Ottawa. Dans l'ensemble, les commentaires ont exprimé le souhait d'une stratégie de transport flexible et tournée vers l'avenir.

Principales observations

- **Demande de voies supplémentaires pour les véhicules**, principalement des voies réversibles ou réservées aux transports en commun.
- **Le souhait d'une solution à long terme** grâce à l'intégration d'un tramway.
- **Préoccupations concernant l'utilisation saisonnière** des infrastructures de transport actif.

Citations

« C'est le moment idéal pour envisager la possibilité d'une liaison par train léger entre Ottawa et Gatineau. Les travaux d'aménagement et d'amélioration des infrastructures auront un coût, mais il est important que la région de la capitale nationale forme un tout. » [traduction]

« C'est un très beau concept, mais il ne répond pas parfaitement aux besoins régionaux. Je pense que le remplacement devrait au moins tenir compte des problèmes actuels de circulation entre les deux villes — un

problème qui ne sera pas résolu de sitôt, compte tenu de l'augmentation de la population et de la présence d'édifices gouvernementaux des deux côtés de la rivière.

À mon avis, un investissement de cette ampleur serait plus judicieux si une voie automobile supplémentaire était ajoutée, en s'inspirant du concept du pont Champlain : trois voies de circulation, dont une réversible pour s'adapter au flux de circulation aux heures de pointe (aller-retour du travail). »

Transport actif

Ce thème porte sur les infrastructures destinées à la circulation à pied, à vélo et non motorisée.

Au total, 17 commentaires se regroupent sous cette thématique, ce qui représente 17 % de l'ensemble des commentaires reçus. Parmi ceux-ci, 5 étaient positifs et 12 neutres.

Les commentaires du public ont principalement porté sur la conception et la fonctionnalité des infrastructures cyclables et piétonnes. Les personnes interrogées ont apprécié la séparation claire entre les modes de transport et l'intégration de points de vue et d'aires de repos. Plusieurs commentaires ont souligné la nécessité d'améliorer l'accès entre les pistes cyclables et les chemins piétonniers, notamment en supprimant les barrières afin de permettre aux cyclistes de s'arrêter et de profiter de la vue. D'autres ont souligné leurs préoccupations concernant la connectivité avec les voies existantes, les points d'accès et la facilité d'utilisation du pont pour différents publics, notamment les personnes qui se déplacent au moyen de véhicules d'aide à la mobilité. On a également suggéré d'améliorer la signalisation et de veiller à ce que le pont puisse être utilisé toute l'année et à des fins récréatives.

Principales observations

- **Séparation des modes de transport :** forte adhésion à une séparation claire et sécurisée entre les piétons, les cyclistes et les véhicules.
- **Confort et flexibilité pour les cyclistes :** souci de pouvoir s'arrêter librement, profiter du paysage et avoir accès à la zone piétonne.
- **Connectivité :** nécessité de connexions fluides entre les pistes cyclables et les voies piétonnes existantes.

- **Conception inclusive :** prise en compte de la diversité des personnes, notamment les familles, les touristes et les personnes utilisant des appareils d'aide à la mobilité.
- **Préoccupations liées à la construction :** demandes de solutions provisoires pour les personnes à pied pendant le remplacement du pont.

Citations

« J'adore le concept d'une piste cyclable entièrement séparée! » [traduction]

« Assurez-vous que les cyclistes peuvent s'arrêter, se reposer, verrouiller leur vélo et profiter de la zone piétonne. » [traduction]

« L'aménagement a l'air très bien! J'espère qu'il est prévu de créer des liaisons avec des pistes cyclables séparées (ou partagées) qui longent la rivière ou qui sont situées en dehors des routes dans les deux sens. » [traduction]

Patrimoine et commémoration

Ce thème témoigne de l'intérêt du public pour la préservation du caractère historique et culturel du pont Alexandra existant et pour l'intégration d'éléments commémoratifs dans la nouvelle conception.

Au total, 10 commentaires se regroupent sous cette thématique, ce qui représente 10 % de l'ensemble des commentaires reçus. Parmi ceux-ci, 4 étaient neutres et 6 étaient négatifs.

Les commentaires du public ont témoigné d'un intérêt marqué pour la préservation du caractère culturel et historique du pont Alexandra. Les personnes interrogées ont suggéré d'intégrer des éléments commémoratifs dans le nouveau design, comme des panneaux d'interprétation, la réutilisation de matériaux d'origine ou des références visuelles à la forme et à la couleur du pont d'origine. Certains commentaires ont également souligné l'importance de la représentation autochtone et de l'expression culturelle. Quelques personnes ont exprimé leur déception face à la décision de remplacer la structure existante, soulignant sa valeur historique et demandant sa préservation ou sa remise en

état. Dans l'ensemble, les commentaires ont réaffirmé le désir que le nouveau pont honore l'héritage de l'original et reflète le patrimoine diversifié de la région.

Principales observations

- **Préservation du patrimoine :** souhait profond de conserver ou d'honorer le pont Alexandra existant.
- **Critiques relatives à la conception :** préoccupations quant au manque de continuité historique ou de respect symbolique du nouveau projet.
- **Intégration culturelle :** demande d'une représentation autochtone et de lieux publics culturels.
- **Hommage matériel et visuel :** suggestions visant à réutiliser des matériaux et à reproduire des éléments visuels de l'ancien pont.

Citations

« Je souhaiterais voir plusieurs panneaux commémoratifs installés aux différents points de vue proposés, fabriqués à partir de l'acier du pont Alexandra existant. » [traduction]

« Le pont devrait être conçu de manière à conserver un certain lien avec le pont Alexandra existant. Il serait souhaitable que le nouveau pont soit peint ou laissé tel quel afin de s'harmoniser davantage avec les couleurs du pont Alexandra actuel. » [traduction]

« On pourrait intégrer des espaces de diffusion culturelle sous le pont aux deux extrémités pour y tenir des événements. Il serait intéressant qu'on puisse fermer le pont à l'occasion et retirer la séparation des modes de transport de manière à obtenir un large tablier pour y tenir des événements (concert, danse, théâtre, gastronomie, etc.). »

Sécurité et accessibilité

Ce thème comprend la sécurité physique, l'accès universel et une conception inclusive pour l'ensemble du public, y compris les personnes à mobilité réduite.

Au total, 9 commentaires se regroupent sous cette thématique, ce qui représente 9 % de l'ensemble des commentaires reçus. Parmi ceux-ci, 8 étaient neutres et 1 était négatif.

Les commentaires du public ont souligné l'importance de créer un environnement sécurisé, inclusif et convivial pour toutes les personnes qui empruntent le pont. Les personnes interrogées ont suggéré diverses améliorations en matière de sécurité, notamment des barrières plus hautes entre les cyclistes et les véhicules, des dispositifs d'insonorisation près des zones où les gens s'assoient, ainsi qu'un meilleur éclairage et des patrouilles de sécurité fréquentes. Certains commentaires ont également évoqué la possibilité de mettre en place des infrastructures préventives afin de dissuader les comportements dangereux.

L'accessibilité a été un thème récurrent, les gens réclamant un meilleur accès pour les personnes à mobilité réduite, notamment des zones de débarquement et des passages plus fluides entre les voies piétonnes et cyclables. D'autres suggestions ont été formulées, notamment la mise à disposition d'un réseau Wi-Fi public, l'installation de poubelles et la gestion des déchets, et le choix judicieux des matériaux afin de garantir la sécurité et le confort. Dans l'ensemble, les commentaires ont souligné la nécessité de concevoir un pont qui privilégie à la fois la sécurité physique et l'accès équitable pour l'ensemble des gens.

Principales observations

- **Santé mentale et sécurité :** plaidoyer en faveur d'une infrastructure de prévention du suicide.
- **Conception inclusive :** accent mis sur l'accessibilité pour les personnes handicapées et ayant des besoins divers.
- **Bien-être et propreté dans les lieux publics :** demandes relatives à la réduction du bruit et à la gestion des déchets.
- **Sentiment de sécurité:** Préoccupations concernant la sécurité des piétons et suggestions afin d'assurer la sécurité et améliorer l'expérience des usagers tout au long du parcours.
- **Connectivité et commodité :** suggestions d'installation du Wi-Fi et d'amélioration des points d'accès.

Citations

« Est-il possible d'installer un système antibruit près de l'aire de repos afin de réduire le bruit provenant de la circulation? » [traduction]

« Les belvédères et les aires de repos sont également des ajouts intéressants. J'espère que des poubelles et des services de collecte des déchets adéquats seront mis en place à ces points d'observation, car je m'attends à ce que les gens y apportent de la nourriture et des boissons de toutes sortes. » [traduction]

Durabilité en toute saison et résilience au climat

Ce thème porte sur l'efficacité et la facilité d'utilisation du pont malgré les hivers rigoureux d'Ottawa, notamment en ce qui concerne la gestion de la neige, la durabilité des matériaux et le confort.

Au total, 8 commentaires se regroupent sous cette thématique, ce qui représente 8 % de l'ensemble des commentaires reçus. Parmi ceux-ci, 2 étaient positifs et 6 neutres.

Les commentaires du public ont porté principalement sur la capacité du pont à résister aux hivers rigoureux d'Ottawa et aux conditions climatiques changeantes. Plusieurs personnes ont remis en question le rendement à long terme de matériaux comme le bois, en particulier en ce qui concerne l'exposition à la neige, à la glace et au sel de voirie. Il a notamment été suggéré d'étudier d'autres matériaux pour les pare-vent et les panneaux afin de réduire les coûts d'entretien et d'améliorer la longévité. D'autres ont proposé des aménagements adaptés au climat, comme un revêtement chauffé afin de réduire l'utilisation de sel et de permettre l'accès toute l'année. La logistique du déneigement, la protection contre les chutes de glace et la création d'espaces ombragés pour le confort en été ont également été évoquées. Dans l'ensemble, les commentaires ont souligné l'importance de concevoir une structure à la fois résistante aux conditions saisonnières extrêmes et économique à entretenir au fil du temps.

Principales observations

- **Pertinence des matériaux :** préoccupations relatives à la durabilité du bois et à son entretien à long terme.

- **Utilisation en hiver :** intérêt pour des surfaces chauffées, le stockage de la neige et un déneigement efficace.
- **Confort des personnes :** demandes d'ombrage pour rendre les installations plus agréables en été.
- **Sécurité de la structure :** questions relatives aux risques liés à la glace et à l'efficacité de la conception.
- **Conscience des coûts :** considérations relatives aux coûts d'exploitation et d'entretien au fil du temps.

Citations

« Je me demande si les pare-vent en bois conviennent vraiment du point de vue de la longévité. D'autres matériaux pourraient mieux résister à notre climat et nécessiter moins d'entretien à long terme. » [traduction]

« J'apprécie que l'on prévoie des espaces pour le stockage de la neige, ce qui permettra d'utiliser les installations en toute saison. » [traduction]

« Il serait souhaitable de prévoir des zones ombragées (artificiellement ou avec des arbres) aux points d'observation. » [traduction]

« A-t-on envisagé l'installation d'une surface chauffée, comme celle de la passerelle Pìdàban? Cela permettrait de réduire l'énergie nécessaire au déneigement mécanique et d'éviter les effets néfastes du sel sur l'environnement. » [traduction]

Autre

Ce thème regroupe divers commentaires qui ne cadraient pas parfaitement avec les autres thèmes, mais qui apportaient néanmoins des points de vue importants.

Au total, 5 commentaires se regroupent sous cette thématique, ce qui représente 5 % de l'ensemble des commentaires reçus. Parmi ceux-ci, 3 étaient neutres et 2 étaient négatifs.

Certaines personnes interrogées ont soulevé des questions concernant l'impact environnemental de la construction du pont, en particulier le nombre de piliers dans la rivière. D'autres ont proposé des idées créatives ou non conventionnelles, comme l'intégration d'éléments touristiques. Quelques commentaires ont fait état de préoccupations plus générales concernant le processus de consultation lui-même, notamment des demandes en faveur d'un langage plus inclusif et d'une meilleure reconnaissance du rôle du public, en particulier des communautés sous-représentées. Bien que de nature diverse, ces commentaires témoignent d'un intérêt commun pour la transparence, l'inclusivité et l'intégration réfléchie du pont dans son contexte social et environnemental.

Principales observations

- **Innovation et tourisme :** intérêt pour des idées audacieuses et accrocheuses sur le plan de la conception.
- **Équité et reconnaissance :** préoccupations relatives au traitement équitable et à la reconnaissance des personnes contributrices, en particulier celles issues de groupes marginalisés.
- **Langage inclusif :** importance accordée à une terminologie respectueuse et moderne.
- **Équilibre entre conception et écologie, et transparence :** désir d'un choix de conception respectueux de l'environnement, associé à des demandes de communication plus claire sur les impacts environnementaux.

Citations

« Le design est vraiment beau. Pourriez-vous nous informer de l'impact sur la rivière? À combien d'endroits le pont sera-t-il ancré dans la rivière? S'il s'agit de trois endroits, serait-il possible de réduire ce nombre à deux afin de minimiser l'impact? » [traduction]

« À mon avis, des montagnes russes sur ce pont auraient été une attraction touristique qui aurait attiré beaucoup de monde, un peu comme la grande roue de Londres. » [traduction]

Conclusions

- La troisième ronde de consultation publique sur le projet de remplacement du pont Alexandra a révélé un large éventail de points de vue, témoignant à la fois d'un enthousiasme certain et d'une critique réfléchie.
- Quel que soit le thème abordé, les personnes interrogées ont manifesté un vif intérêt pour la conception d'un pont qui soit non seulement fonctionnel et résilient, mais aussi inclusif, culturellement significatif et esthétiquement attrayant.
- Les principales priorités étaient les suivantes : créer un design qui allie esthétique moderne et identité historique et régionale; favoriser les modes de transport actifs et accessibles; et offrir une grande fiabilité tout au long de l'année.
- Les commentaires ont également souligné l'importance de la sécurité, de la responsabilité environnementale et de la transparence de la communication tout au long des différentes étapes du projet.
- Bien que certaines personnes aient exprimé des préoccupations ou des oppositions, les commentaires ont été globalement constructifs et ont apporté des suggestions pratiques et des idées créatives qui pourront être prises en compte lors de la prochaine étape de perfectionnement du concept.

Prochaines étapes

Bon nombre des suggestions et des préoccupations soulevées ont été intégrées au concept actuel ou sont à l'étude pour le concept définitif.

Tout au long du processus de conception, l'accessibilité a été une priorité. La zone piétonne comprend un passage large et dégagé pour répondre aux besoins des différentes personnes, notamment celles qui utilisent des appareils d'aide à la mobilité et celles qui ont une déficience visuelle. Les cyclistes bénéficieront d'une piste cyclable réservée, sécurisée et séparée qui leur permettra de rouler côte à côte, tout en leur permettant de descendre de leur vélo et d'accéder aux deux belvédères grâce à une barrière moins restrictive à ces endroits stratégiques. Le concept comprend également des bancs accessibles et des indicateurs tactiles au sol afin d'améliorer le confort et la sécurité du public. La signalisation et les éléments d'orientation seront précisés dans le projet définitif.

Le projet met également l'accent sur la responsabilité environnementale. Le choix de l'emplacement du débarcadère à Gatineau a été fait dans le but de minimiser l'impact sur les habitats riverains existants. Les efforts de restauration viseront principalement à

améliorer les habitats naturels en éliminant les espèces envahissantes et en introduisant des plantes indigènes résistantes aux inondations.

Comme en témoigne la proposition de réutiliser le bois et la pierre du pont existant, une volonté d'explorer les possibilités de réutilisation des matériaux est manifeste. Dans la mesure du possible, des matériaux naturels sont utilisés. Cette approche est conforme aux objectifs de durabilité et aux lignes directrices de planification et de conception du boulevard de la Confédération.

L'éclairage est l'une des principales caractéristiques du projet proposé. Il vise à mettre en valeur les vues sur le pont tout en améliorant la visibilité sur celui-ci. De plus, l'éclairage permettra de rehausser l'ambiance lors d'événements festifs et contribuera à créer une atmosphère dynamique aux belvédères, tout en respectant les objectifs environnementaux liés à la préservation du ciel nocturne. Le projet prévoit également l'installation de garde-corps vitrés sûrs pour les oiseaux aux deux belvédères, offrant ainsi une vue imprenable à toutes les personnes présentes.

Le processus d'élaboration d'un cadre pour la planification et la conception des éléments d'interprétation et de commémoration sur le nouveau pont et aux débarcadères est également en cours afin que l'histoire des peuples autochtones, qui ont été les intendants de ces terres depuis des temps immémoriaux, et l'histoire plus récente du Canada, y compris le patrimoine de l'ancien pont, puissent être racontées de manière coordonnée.

Au fur et à mesure de l'avancement du projet, le concept sera peaufiné en fonction des commentaires du public et des évaluations techniques. Le processus d'appel d'offres pour la conception et la construction est en cours. L'entreprise de conception et de construction retenue devrait être sélectionnée au début en 2026.

L'équipe de projet tient à remercier toutes les personnes qui ont participé au processus de consultation publique sur le concept privilégié. L'engagement continu du public est d'ailleurs très apprécié.

Annexe 1 : Méthode d'analyse

L'analyse porte sur les commentaires qualitatifs soumis au moyen d'une boîte de commentaires publique accessible durant la dernière mise à jour du projet. En tout, **75 propositions** ont été reçues et analysées. Bien que plus de 1 400 personnes ont consulté la page et que plus de 2 300 interactions aient eu lieu sur les publications officielles du CCN sur les médias sociaux visant à promouvoir la mise à jour et à inviter la participation du public, ces chiffres sont fournis à titre contextuel seulement et n'ont pas été inclus dans l'analyse des commentaires.

Traitement des commentaires

Chaque proposition a été examinée en détail. Lorsqu'une même proposition contenait plusieurs commentaires distincts portant sur différents aspects du projet, ces commentaires ont été séparés en entrées individuelles pour l'analyse. Cette méthode a permis de s'assurer que chaque idée ou préoccupation unique était correctement saisie, classée et évaluée.

Commentaires du Comité consultatif public

Les commentaires issus de la réunion du Comité consultatif public (CCP) ont été examinés et analysés selon la même approche thématique et de sentiment que les commentaires du public. Les commentaires pertinents ont été relevés dans le procès-verbal de la réunion. Bien que ces observations aient contribué à l'analyse globale, elles n'ont pas été incluses dans le décompte total des commentaires soumis par la boîte publique, lequel reflète uniquement la rétroaction du public.

Catégorisation par thème

Chaque commentaire a été examiné et classé sous un thème principal en fonction de son contenu. Ces thèmes correspondent aux principaux champs d'intérêt et préoccupations du public, notamment :

- Conception et esthétique
- Gestion de la circulation
- Patrimoine et commémoration
- Transport actif
- Sécurité et accessibilité
- Durabilité en toute saison et résilience au climat
- Autre

Cette organisation par thème a permis de mener une analyse ciblée dans chaque domaine du projet et a contribué à dégager des tendances récurrentes et des priorités.

Analyse de l’opinion

L’opinion a été évaluée à l’aide d’un système de codes de couleurs intégré à l’ensemble de données original :

- Vert : opinion positive (par exemple, soutien, appréciation, enthousiasme)
- Jaune : opinion neutre (par exemple, suggestions, questions, observations)
- Rouge : opinion négative (par exemple, critique, préoccupation, insatisfaction)

Cette approche a permis de bien comprendre la position du public et d’identifier les points positifs et négatifs.

Extraction de mots clés et analyses

Les termes et expressions clés ont été extraits de chaque commentaire pour déterminer les sujets les plus fréquemment mentionnés et les préoccupations récurrentes. Ces mots-clés ont été comptés de manière à déterminer leur fréquence, puis regroupés par thème afin de comprendre leur pertinence dans le contexte.

Divulgation concernant l’analyse assistée par IA

Certaines étapes de l’analyse des commentaires, notamment l’extraction des mots-clés et la classification des sentiments, ont été effectuées à l’aide d’outils d’IA. Conformément aux lignes directrices du gouvernement du Canada, tous les résultats ont été examinés et validés par le personnel du projet.

NATIONAL CAPITAL COMMISSION
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

Advisory Committee on Planning, Design and Realty

Thursday, May 29, 2025

IN CAMERA MEETING
40 Elgin Street, Ottawa, Room 324

MINUTES

The committee has approved these minutes as of Thursday, October 23, 2025.

Comité consultatif de l'urbanisme, du design et de l'immobilier

Le jeudi 29 mai 2025

SÉANCE À HUIS CLOS
40, rue Elgin, Ottawa, pièce 324

PROCÈS-VERBAL

Le comité a approuvé ce procès-verbal le jeudi 23 octobre 2025.

9 PSPC / NCC - Alexandra Bridge Replacement Project – Single-Preferred Design Concept 35% Design Development

Alain Miguelez introduced the discussion of the Alexandra Bridge Replacement Project – Single-Preferred Design Concept 35% Project.

The presenters responded to member questions, and the members provided the following comments:

Maintenance, Durability, and Procurement

- Members emphasized the need for robust maintenance strategies and the use of durable, weather-resistant materials—particularly for windscreens, guardrails, and site furnishings—to ensure long-term performance in Canadian conditions.

9 SPAC / CCN - Projet de remplacement du pont Alexandra - Concept de conception privilégié Conception schématique à 35 %

Alain Miguelez introduit la discussion sur le projet de remplacement du pont Alexandra - Concept de conception privilégié Conception schématique à 30 %.

Les présentateurs répondent aux questions des membres, et les membres font les commentaires suivants :

Maintenance, durabilité et approvisionnement

- Les membres soulignent la nécessité de mettre en place des stratégies d'entretien robustes et d'utiliser des matériaux durables et résistants aux intempéries, notamment pour les pare-vent, les garde-corps et le mobilier urbain, afin d'assurer des performances durables dans les conditions climatiques canadiennes.

Canada

- Maximizing Canadian procurement and fabrication, encouraging the reuse of materials, and consistently prioritizing quality over quantitywere recommended.

- Concerns were also raised regarding potential unfunded gaps in maintenance contracts.

Mobility, Access, and Safety

- Members emphasized the importance of separating pedestrian and cyclist paths to enhance safety and provide protection from the wind.

- They recommended that accessibility audits and best practices be integrated throughout the project, establishing and maintaining clear standards from the beginning.

- The reduction of parking on the Gatineau side, with remaining spaces reserved for vendors and tourism, was noted, along with the need for flexibility to accommodate future enhancements such as tramway infrastructure.

- Members stressed the need for all seating areas to inclusively accommodate wheelchair users, ensuring no segregation. They highlighted that windscreens, viewing areas, and railings should offer equitable access and views for people in wheelchairs and those of shorter stature, in compliance with the Accessibility Canada Act.

- Ils recommandent de maximiser l'approvisionnement et la fabrication au Canada, d'encourager la réutilisation des matériaux, comme l'acier recouvert de bois pour les garde-corps, et de privilégier systématiquement la qualité plutôt que la quantité.

- Des préoccupations sont exprimées concernant d'éventuelles lacunes non financées dans les contrats d'entretien.

Mobilité, accessibilité et sécurité

- Les membres insistent sur l'importance de séparer les voies piétonnes et cyclables pour améliorer la sécurité et offrir une meilleure protection contre le vent.

- Ils recommandent d'intégrer des audits d'accessibilité et des pratiques exemplaires tout au long du projet, en établissant et maintenant des normes claires dès le départ.

- La réduction des places de stationnement du côté de Gatineau est notée, les places restantes étant réservées aux commerçants et au tourisme ; ils soulignent aussi la nécessité de flexibilité pour permettre des améliorations futures, notamment l'infrastructure potentielle de tramway.

- Les membres insistent pour que toutes les zones de sièges soient accessibles aux personnes en fauteuil roulant afin d'éviter toute forme de ségrégation. Ils rappellent que les pare-vent, zones d'observation et garde-corps doivent permettre un accès et une vue équitables aux personnes en fauteuil roulant et de petite taille, conformément à la Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario.

- While there was support for glass panels and the current railing design to accommodate inclusive sightlines, there were also concerns regarding potential damage due to vandalism

- Bien que les panneaux de verre et le design actuel des garde-corps soient approuvés pour leur visibilité inclusive, des inquiétudes sont aussi exprimées quant au vandalisme potentiel.

Security, Risk Management, and Public Safety

- Members expressed concerns about the risk of vandalism, especially related to glass and other fragile elements, including the proposed timber lamellae and called for effective solutions

Sécurité, gestion des risques et sûreté publique

- Les membres expriment leurs préoccupations quant au risque de vandalisme, notamment à l'égard du verre et d'autres éléments fragiles, y compris les lamelles de bois proposées, et demandent des solutions efficaces et durables.

- They emphasized the importance of comprehensive security and risk management measures to protect public assets and ensure user safety.
  •

- Ils insistent sur l'importance de mesures globales, complètes et proactives de sécurité et de gestion des risques afin de protéger les biens publics et garantir la sécurité des usagers.

- •Additionally, the future planning vision for Jacques Cartier Park was highlighted as a priority area that requires immediate attention from the NCC.

- Par ailleurs, le développement futur du parc Jacques-Cartier est identifié comme une priorité nécessitant l'attention immédiate de la CCN.

Design Continuity, Integration, and Public Realm

- Members emphasized the importance of maintaining continuity between the original design vision and the final outcome. They stressed that the bridge should integrate both visually and functionally with Confederation Boulevard and the surrounding landscape.

Continuité du design, intégration et domaine public

- Les membres réaffirment l'importance de maintenir la continuité entre la vision conceptuelle initiale et le résultat final du projet. Ils insistent sur le fait que le pont doit s'intégrer harmonieusement, tant visuellement que fonctionnellement, au boulevard de la Confédération et à son paysage environnant.

- Low, native, and colorful landscaping, preservation of existing trees, and enhanced entry and enclosure at abutments were also encouraged.

- Ils encouragent un aménagement paysager bas, indigène et coloré, la préservation des arbres existants, ainsi qu'une meilleure définition de l'entrée et une mise en valeur de l'enceinte aux abords des accotements.

- The bridge's relationship to Confederation Boulevard should be made more explicit

- La relation entre le pont et le boulevard de la Confédération doit être explicitée dans

in both design and narrative, with clear connections established through landscape features such as rain gardens and continuous paths, including those that run parallel to and beneath the bridge.

- Members advised that landscaping be integrated as an active part of the public realm, not limited to the bridge ends, and that the integration of the ceremonial route of Confederation Boulevard be thoroughly examined.

- They recommended a more differentiated landscape treatment at both ends of the bridge with the addition of trees on the Gatineau shoreline to visually anchor the bridge and improve the framing of views.
  -

- The bridge should be regarded as an integral part of the public domain with a contemporary design that could inspire Confederation Boulevard.

- Members also encouraged the integration of an artist throughout the design development and the inclusion of Indigenous values in the concept.

la conception et la narration, avec des liens paysagers clairs — notamment via des jardins pluviaux et des sentiers continus, qu'ils soient parallèles ou situés sous le pont.

- Ils recommandent que l'aménagement paysager soit intégré comme un élément actif du domaine public, étendu au-delà des seules extrémités du pont, et que l'intégration de la route d'apparat du boulevard soit examinée de manière approfondie.

- Un traitement paysager différencié aux deux extrémités du pont est suggéré, notamment par l'ajout d'arbres sur la rive de Gatineau, afin de renforcer l'ancrage visuel du pont et améliorer l'encadrement des vues.

- Le pont doit être considéré comme une composante intégrale du domaine public, avec un design contemporain susceptible d'inspirer le reste du boulevard de la Confédération.

- Les membres encouragent aussi l'intégration d'un artiste tout au long du processus de conception et l'inclusion des valeurs autochtones dans le concept.

<u>Placemaking, Amenities, and Future Flexibility</u>

- Members advised that the bridge serves as a gathering place, with seating, social areas, and the integration of public art and Indigenous perspectives from the outset .

- They commented that lighting design should balance aesthetics, technical requirements, and environmental considerations, including "dark sky" compliance and the use of temporary elements such as banners.

<u>Aménagement, commodités et flexibilité future</u>

- Les membres indiquent que le pont doit servir de lieu de rassemblement, avec l'aménagement d'espaces pour s'asseoir, des zones sociales, et l'intégration dès le départ d'œuvres d'art public et de perspectives autochtones. .

- Ils soulignent que la conception de l'éclairage devrait trouver un équilibre entre les aspects esthétiques, techniques et environnementaux, notamment en respectant la conformité aux normes « ciel noir » et en prévoyant l'utilisation d'éléments temporaires comme les bannières.

- Winter city design was identified as a priority, with a request for more explicit information on snow and wind management, including snow accumulation locations, to ensure year-round comfort and accessibility.

- They recommended that greater attention be given to the transition at both ends of the bridge and paving patterns that facilitate pedestrian movement.

- The comfort of public furniture and the integration of landscaping as part of the public realm were emphasized.

- The members supported the project's adaptability for future enhancements and integration with broader city plans based on a detailed contextual analysis of existing fixtures along Confederation Boulevard, vegetation, pathways, and usage patterns.

- La conception adaptée aux conditions hivernales est une priorité, avec une demande pour des informations plus explicites sur la gestion de la neige et du vent, y compris les emplacements destinés à l'accumulation de neige, afin d'assurer confort et accessibilité toute l'année.

- Ils recommandent d'accorder une attention renforcée à la transition paysagère aux deux extrémités du pont ainsi qu'aux motifs de pavage facilitant la circulation des piétons.

.

- Le confort du mobilier urbain et l'intégration de l'aménagement paysager en tant qu'éléments du domaine public sont mis en avant.

- Les membres appuient l'adaptabilité du projet en vue d'améliorations futures et son intégration cohérente dans les plans d'urbanisme plus larges, grâce à une analyse contextuelle détaillée des installations existantes le long du boulevard de la Confédération, de la végétation, des sentiers et des modes d'utilisation.

Senior Officer, Corporate Governance Agente Principale, Gouvernance d'entreprise

HINDA MOUNIR

Remplacement du pont Alexandra : critères de performance pour la conception du pont

Juillet 2022



National Capital Commission
Commission de la capitale nationale

Canada



Préparé pour la Commission de la capitale nationale par DTAH
www.dtah.com

Juillet 2022

Courriel : **info@ncc-ccn.ca** | Télécopieur : 613-239-5063
Téléphone : 613-239-5000 | Sans frais : 1-800-465-1867
ATS : 613-239-5090 | ATS sans frais : 1-866-661-3530



2 **Objectif**

4 **1.0 Cadre d'aménagement urbain**
5 1.1 Patrimoine, archéologie et paysages culturels
6 1.2 Culture autochtone
7 1.3 Boulevard de la Confédération
8 1.4 Environnement naturel
9 1.5 Climat et microclimat

10 **2.0 Espace public**
11 2.1 Mobilité
12 2.2 Espace public et expérience des usagers
14 2.3 Accès aux rives
15 2.4 Accessibilité universelle et inclusion

16 **3.0 Expression du pont**
17 3.1 Aménagement général
19 3.2 Image et forme visuelle
20 3.3 Excellence de la conception
22 3.4 Matériaux et finis
23 3.5 Éclairage

24 **4.0 Vues et expérience visuelle**
25 4.1 Protection des vues
26 4.2 Vues vers le pont
29 4.3 Séquence spatiale

30 **5.0 Autres normes et exigences de la CCN**

33 **Annexe A – Points d'observation choisis**

57 **Annexe B – Énoncés d'orientation**

83 **Annexe C – Liste de vérification des critères**

Objectif

Le présent document décrit les exigences et les attentes en matière de planification et de conception de la CCN associées au projet de remplacement du pont Alexandra sous la forme de critères de performance. Toute nouvelle conception de pont soumise à l'approbation fédérale en vertu de l'article 12 de la *Loi sur la capitale nationale* sera évaluée par la CCN en fonction de ces critères et d'autres facteurs, comme les commentaires reçus dans le cadre de la consultation publique et de la mobilisation des Autochtones et des intervenants. Une proposition de conception doit, au minimum, satisfaire aux exigences des critères de performance pour être recommandée au conseil d'administration de la CCN pour approbation.

Le présent document vise à guider le requérant (l'équipe de projet intégrée de Services publics et Approvisionnement Canada/la Commission de la capitale nationale [EPI de SPAC/la CCN]) tout au long de la conception et du processus décisionnel en assurant la transparence et la prévisibilité des attentes de la CCN afin d'obtenir une approbation fédérale.

Les critères de performance résument les intérêts de la capitale de la CCN qui s'appliquent au projet, conformément au mandat, aux plans, aux politiques, et aux lignes directrices et aux Principes de planification et de conception relatifs au remplacement du pont Alexandra approuvés par le conseil d'administration de la CCN en juin 2021. Le présent document s'applique précisément au projet de remplacement du pont Alexandra et ne se substitue pas aux exigences relatives aux approbations fédérales de la CCN.

Les critères doivent être lus par le requérant, y compris par ses consultants et ses entrepreneurs, conjointement avec tous les plans et règlements fédéraux, provinciaux et municipaux applicables, ainsi qu'avec les études, les recherches sur le terrain et les analyses propres au projet. Le requérant doit également consulter le public, les intervenants et les communautés autochtones et démontrer que les commentaires de ces parties et partenaires du projet ont été considérés dans le cadre de la conception du nouveau pont.

Bien que les critères de performance ne dictent pas de méthodologie de conception, de style architectural ou de solutions d'ingénierie, le requérant doit élaborer des propositions conceptuelles qui :

- Répondent à ces critères;
- Vont de la réinterprétation de la conception historique du pont à une structure moderne entièrement contemporaine;
- Démontrent l'excellence de la conception par la mise en œuvre de pratiques exemplaires pour produire **une conception appropriée et adaptée** pour le remplacement de cette structure d'ingénierie d'importance historique nationale à cet emplacement proéminent.

Il est donc fortement recommandé que ces critères soient inclus dans les documents d'approvisionnement le requérant pour les services de conception.



Source : Jeffrey Eisen



1.0 Cadre d'aménagement urbain

Le pont Alexandra se trouve dans un cadre culturel, archéologique, récréatif et urbain interprovincial unique, au sein d'un riche contexte patrimonial d'envergure. Il est flanqué de deux des plus importantes institutions culturelles de la capitale nationale, le Musée canadien de l'histoire et le Musée des beaux-arts du Canada. Le pont se situe à environ 250 m des écluses du canal Rideau, un site du patrimoine mondial de l'UNESCO, et de la Colline du Parlement. Il côtoie également plusieurs grands espaces emblématiques de la région de la capitale nationale, notamment la pointe Nepean, le parc Major's Hill et le parc Jacques-Cartier, ce dernier accueillant chaque année le festival hivernal de la capitale, le « Bal de Neige ».

Énoncé de mission

« Créer un lien de transport interprovincial durable qui accordera la priorité à la mobilité active et soulignera l'importance symbolique du site pour tous les Canadiens pour de nombreuses générations à venir. »

Source : Remplacement du pont Alexandra Principes de planification et de conception

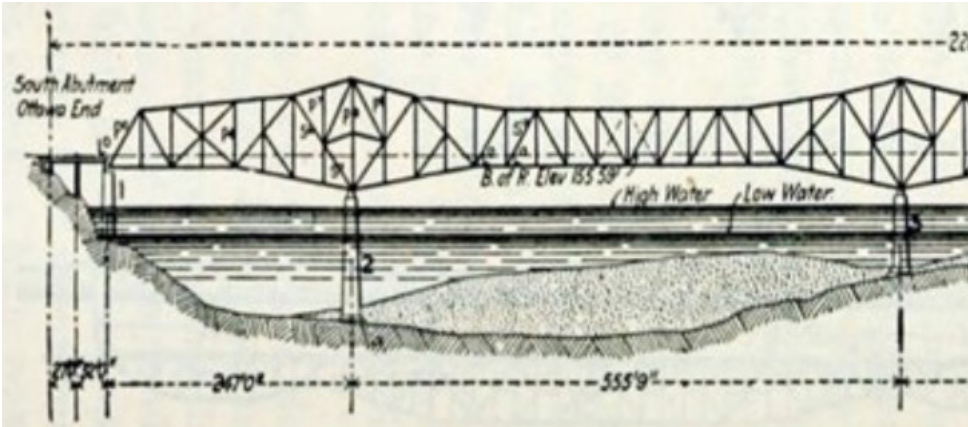

1.1 Patrimoine, archéologie et paysages culturels

UD1. La conception du nouveau pont doit s'inspirer de l'héritage du pont actuel en créant sa propre envergure distincte, réalisée de manière sensible au paysage culturel du corridor de la rivière des Outaouais.

UD1a. Préserver l'intégrité visuelle du paysage culturel par une intégration harmonieuse du nouveau pont dans le contexte urbain et naturel en place et en évolution. La taille, l'échelle et l'expression de la conception des nouvelles caractéristiques du pont doivent être sensibles au contexte patrimonial et compatibles avec ce dernier.

UD1b. La conception du nouveau pont doit tenir compte de son rôle de lien dans le paysage central de la capitale et contribuer de manière positive à la composition visuelle et symbolique globale.

UD1c. La conception du nouveau pont doit tenter d'intégrer, lorsque cela est possible, des éléments qui vont au-delà de la structure principale du pont, et réutiliser de la pierre, de l'acier et d'autres matériaux récupérés lors de la démolition de la structure existante.

UD1d. Intégrer les voies d'accès au pont dans le paysage le long des rives de sorte à préserver la topographie et la qualité naturelle du corridor de la rivière des Outaouais et améliorer l'importance visuelle de ces caractéristiques.

UD1e. Protéger et conserver les ressources archéologiques sur les terrains fédéraux dans la zone du projet, sur place ou à titre d'enregistrement, conformément au Protocole d'entente pour la cogestion des ressources archéologiques (2017) entre la CCN, les Anishinabeg de Kitigan Zibi et les Algonquins de la Première Nation Pikwakanagan.

UD1f. Les ressources archéologiques présentes sur les terres provinciales doivent être gérées conformément aux lois provinciales applicables.

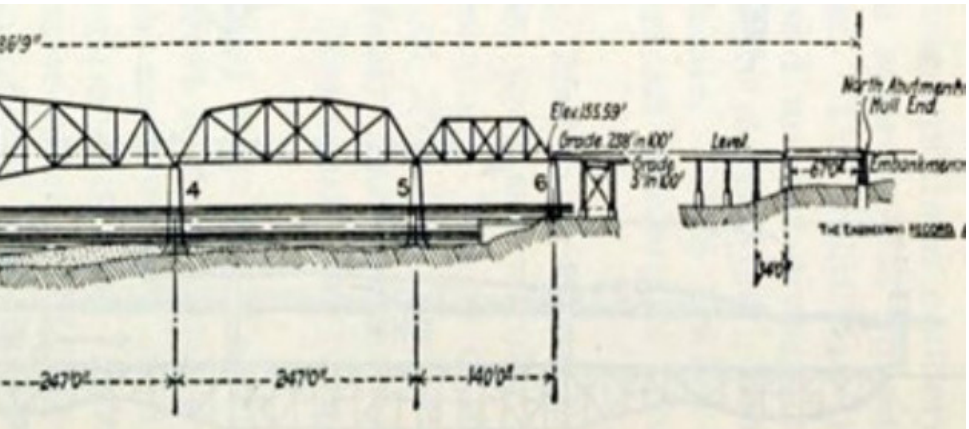

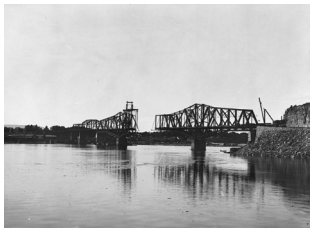



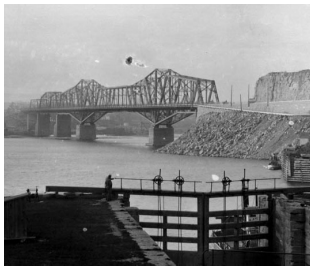

Images historiques du pont Alexandra.
Source : CCN

Source : The Engineering Record, Building Record and Sanitary Engineer - Volume 44 - 1901

1.2 Culture autochtone

UD2. La conception du nouveau pont doit reconnaître et intégrer la culture autochtone et le savoir traditionnel d'une manière adéquate et significative.

UD2a. Le savoir traditionnel autochtone et les perspectives, les valeurs et la culture algonquines anichinabées doivent être intégrées à la conception de manière appropriée, éclairée par la mobilisation continue entre l'équipe de projet intégrée de SPAC et de la CCN et les partenaires autochtones du projet.



Statue d'un orignal rouge par l'artiste autochtone Simon Brascoupe à la station Pimisi du TLR à Ottawa. Source : CCN

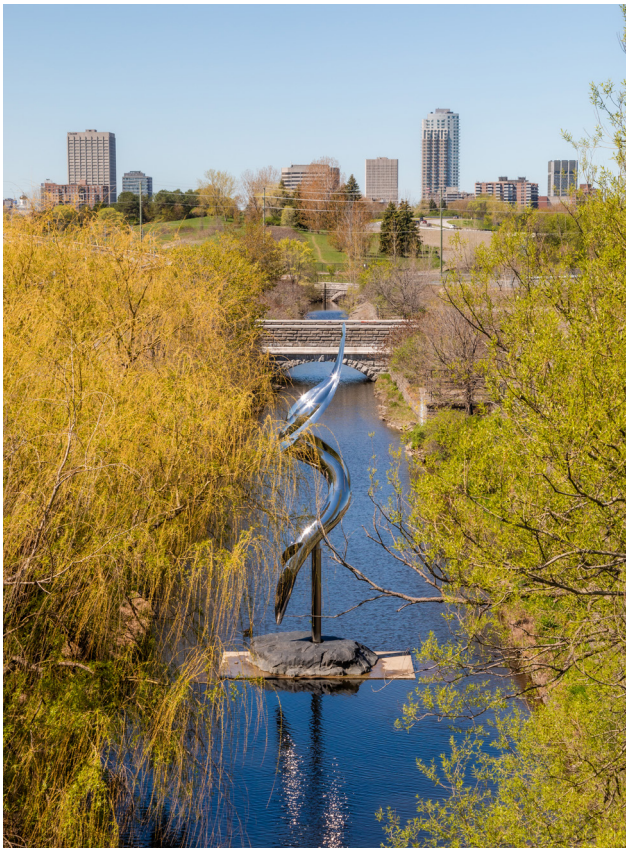

L'anguille de chrome à la station Pimisi du TLR à Ottawa. Créée par l'artiste autochtone Nadia Myre. Source : CCN

1.3 Boulevard de la Confédération

UD3. En tant qu'élément important du parcours d'honneur du boulevard de la Confédération, le nouveau pont doit, par sa conception, préserver la continuité physique et symbolique du parcours, tout en offrant un lien continu entre la Ville d'Ottawa et la Ville de Gatineau de sorte à unifier le cœur de la capitale et exprimer toute sa singularité.

UD3a. Respecter les principes directeurs du boulevard de la Confédération :

- **Une vue inoubliable :** Le boulevard de la Confédération projette une image unique, durable et empreinte de dignité qui reflète le patrimoine, les valeurs et les réalisations du Canada.
- **Un espace public vivant :** Le boulevard de la Confédération est un espace public vivant qui offre aux Canadiens et aux Canadiennes un vaste éventail d'occasions d'expériences communautaires, intellectuelles et émotives.
- **Les piétons d'abord :** Le boulevard de la Confédération accorde la priorité au confort, à la sécurité et au plaisir des piétons, puis accommode les cyclistes, les transports en commun et les autres véhicules.
- **Accessibilité universelle :** Le boulevard de la Confédération est accessible pour toutes les personnes, et le sera aussi pour ceux et celles de l'extérieur de la capitale nationale grâce à des initiatives de communication dans les médias.
- **Durabilité :** Le boulevard de la Confédération illustre bien un leadership en durabilité et en intendance de l'environnement.

UD3b. Conformément au principe de la « Grande Esplanade », le pont doit fournir un lien piétonnier généreusement large et relativement ouvert permettant des vues encadrées et dégagées vers les symboles nationaux, le paysage naturel et la rivière des Outaouais, et un sens de la grandeur qui reflète l'importance des symboles et des paysages nationaux.

UD3c. Les éléments du paysage de rue doivent être soigneusement sélectionnés et conçus pour s'intégrer à la fois à l'expression du nouveau pont et à la palette du boulevard de la Confédération, en s'appuyant sur des matériaux nobles de haute qualité et des finis, du mobilier et une palette de couleurs adéquats pour obtenir un effet visuel global digne de la Grande Esplanade.

UD3d. Prévoir un espace approprié et visuellement important au carrefour d'approche de la rue Laurier et du boulevard des Allumettières, afin de permettre l'installation future d'éléments marquant le point d'entrée, comme un grand élément commémoratif d'importance nationale.





Source : Lignes directrices relatives au boulevard de la Confédération – Gestion et intendance du legs de notre capitale

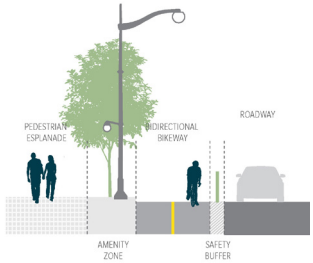

Source : Plan stratégique du Sentier de la capitale

1.4 Environnement naturel

UD4. La conception du nouveau pont doit se distinguer par des mesures exemplaires de conservation de l'environnement et d'atténuation des répercussions et des menaces potentielles afin d'éviter d'endommager les aspects vulnérables de l'écosystème de la rivière, les habitats et les organismes vivants.

UD4a. Préserver le plus que possible le paysage riverain verdoyant et emblématique du corridor de la rivière des Outaouais entre l'embouchure du ruisseau de la Brasserie (au nord) et les écluses du canal Rideau.

UD4b. Des inventaires détaillés des poissons, de la faune et de la végétation, ainsi que l'identification et l'évaluation de leur habitat, doivent éclairer la conception et la construction du nouveau pont.

UD4c. Les plantes utilisées pour l'aménagement paysager doivent être uniquement indigènes et non-invasives, appropriées à l'emplacement proposé.



Image aérienne du pont Alexandra entre Ottawa et Gatineau.
Source : GeoOttawa

1.5 Climat et microclimat

UD5. La conception du pont doit être adaptée au climat local de la vallée de la rivière des Outaouais et être résistante aux répercussions prévues des changements climatiques futurs et des phénomènes météorologiques extrêmes.

UD5a. Le pont doit être conçu pour durer au moins 125 ans. Le choix des matériaux et des traitements de finition doit être fondé sur la dégradation et l'altération prévues découlant des conditions climatiques locales et permettre un entretien, un remplacement, des réparations et des améliorations simples (au besoin) tout au long de la durée de vie du nouveau pont.

UD5b. Le pont doit être construit de manière à résister, au minimum, à des tempêtes centenaires, protégeant la structure du pont et ses usagers.

UD5c. La conception du pont doit tenir compte du contrôle de l'état de la structure, des exigences opérationnelles de gestion des eaux pluviales, du déneigement et du stockage de la neige, des répercussions sur la qualité de l'eau de la rivière et de l'érosion des rives pendant les tempêtes, ainsi que des impacts visuels associés aux éléments mentionnés.

UD5d. La conception du pont doit intégrer des solutions durables et respectueuses du climat qui réduisent le carbone intrinsèque à la structure ainsi que le carbone découlant des opérations associées à l'utilisation et à l'entretien de l'infrastructure.

UD5e. La conception du nouveau pont doit intégrer des mesures visant à atténuer les conditions extrêmes du microclimat pour les piétons et les cyclistes afin d'accroître le confort des usagers malgré les conditions climatiques extrêmes.



Fréquentation du pont Alexandra en hiver. Source : CCN



2.0 Espace public

Le nouveau pont devra fonctionner à la fois comme partie intégrante du réseau de transport du cœur de la capitale et comme un espace public dynamique à part entière. Le pont doit permettre une multitude d'utilisations, actives et stationnaires, y compris les déplacements utilitaires, les déplacements récréatifs et touristiques, les visites touristiques et la détente. Lors de célébrations spéciales, le pont peut aussi servir d'espace urbain de rassemblement.

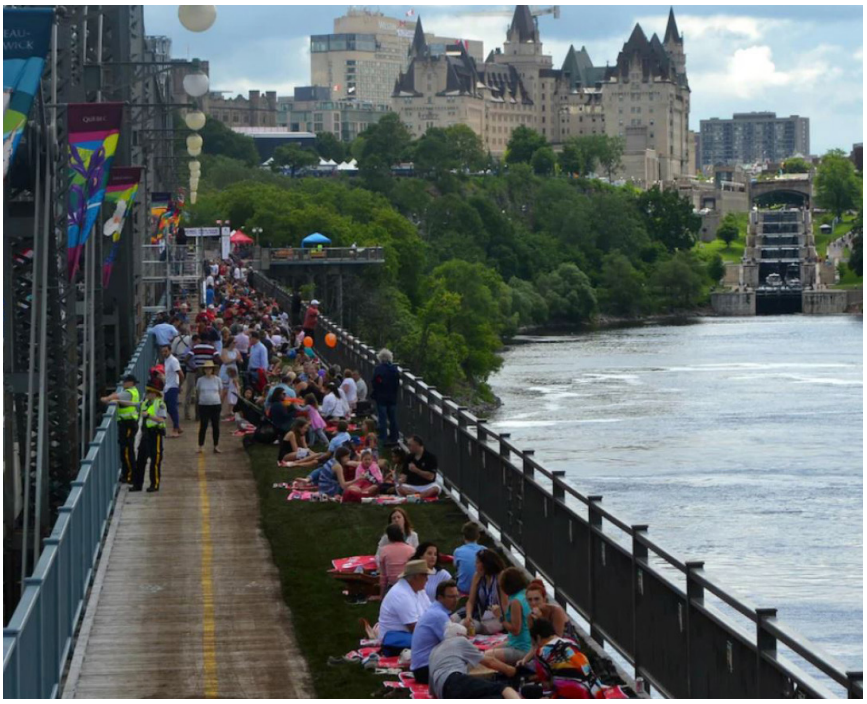

2.1 Mobilité

PS1. Fournir une configuration de conception fonctionnelle pour le pont et ses approches qui améliore la mobilité et la sécurité tout en accordant la priorité aux modes actifs, et qui permet la conversion future des voies destinées aux véhicules en un système dédié au transport léger sur rail ou de tramway.

PS1a. Fournir un espace de mobilité active réservé aux cyclistes et aux piétons du côté amont du pont.

PS1b. Dans le but d'accorder la priorité à la commodité, à la sécurité et au plaisir des piétons actifs, prévoir un parcours piétonnier continu, ouvert et direct dans la zone de l'espace public, exempt d'éléments entravants, situé en amont de la voie cyclable et clairement séparé de celle-ci.

PS1c. Fournir une voie cyclable bidirectionnelle continue, située en aval de l'espace piétonnier, pour accueillir durant toute l'année tous les types de cyclistes. Intégrer des tampons de sécurité appropriés entre la voie cyclable et les voies réservées aux véhicules pour assurer le confort et la sécurité des usagers actifs.

PS1d. Offrir deux voies de circulation (une dans chaque direction de déplacement) du côté aval du pont, convenant à une combinaison de modes de transport (comme les voitures, les autobus, les tramways et un système de train léger sur rail), qui favorisent les vitesses lentes sur le pont grâce à des mesures de modération de la circulation, et qui permettent dès la conception de s'adapter à une conversion potentielle pour passer d'une circulation de voitures privées à une configuration réservée au transport en commun.

PS1e. Prévoir le réaménagement de l'intersection du boulevard des Allumettières et de la rue Laurier afin de fournir un espace réservé aux piétons et aux cyclistes et d'améliorer la sécurité de tous les usagers, en consultation avec la Ville de Gatineau et la province de Québec.

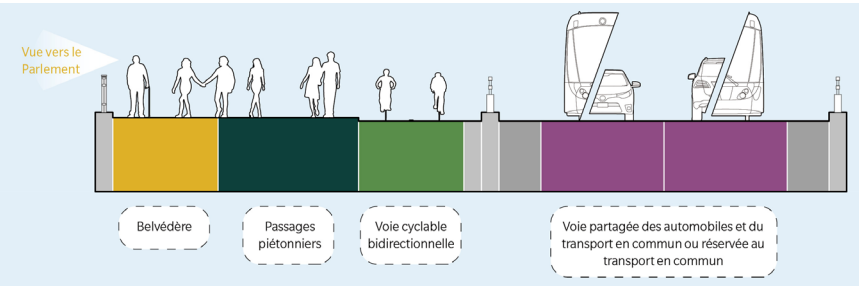

Section transversale fonctionnelle indicative. Source : Remplacement du pont Alexandra Principes de planification et de conception

« Le nouveau pont doit conserver son rôle de lien essentiel entre les communautés et l'espace public à parcourir et à visiter. » Source : Remplacement du pont Alexandra Principes de planification et de conception

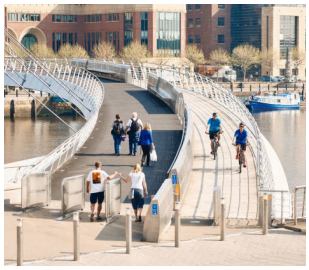

Exemple de séparation des voies piétonne et cyclable sur un pont.

« Le pont Alexandra offre une plateforme unique où les résidents, les touristes et les visiteurs peuvent s'arrêter et admirer des éléments emblématiques et symboliques, et réfléchir tout en observant les trésors nationaux de la capitale et les vues panoramiques de la rivière. Les célébrations saisonnières organisées dans le cœur de la capitale rassemblent les gens et invitent au partage de l'espace en tant que lieu de rassemblement. La conception du nouveau pont doit pouvoir accommoder et soutenir les utilisations actives pendant les événements spéciaux tout au long de l'année, qu'il s'agisse du Bal de Neige ou des célébrations de la fête du Canada. »
Source : Remplacement du pont Alexandra Principes de planification et de conception

2.2 Espace public et expérience des usagers

PS2. La conception du nouveau pont doit fournir un espace public dynamique et de grande qualité pour un large éventail d'utilisations actives et passives, assurant ainsi un aménagement, une commodité et un confort pour tous les usagers, et plus particulièrement les piétons.

PS2a. Fournir des espaces publics, des commodités et du mobilier de grande superficie et intéressants pour une multitude d'utilisations, y compris des visites touristiques, des promenades et du repos, afin d'améliorer l'expérience des usagers du nouveau pont et de permettre des vues panoramiques de la rivière des Outaouais, des symboles nationaux, du cœur de la capitale et des collines de la Gatineau. L'espace public doit comprendre au minimum :

- des aires d'observation ou des belvédères situés et configurés pour optimiser les vues en direction des symboles nationaux;
- de nombreux endroits pour s'asseoir et se reposer ou pour assister à des événements spéciaux pendant les festivals et les fêtes nationales, adaptés à tous les âges et à tous les niveaux d'habileté, situés de façon à ne pas entraver les déplacements des piétons et des cyclistes qui traversent le pont; certains endroits offrant un abri adéquat contre les intempéries;
- un espace réservé aux éléments d'interprétation;
- des accès à la voie cyclable à des intervalles appropriés.

PS2b. Prévoir et intégrer des éléments de mobilier urbain supplémentaires, comme des panneaux d'interprétation ou des œuvres d'art publics qui témoignent du contexte local ou historique, afin d'offrir un intérêt visuel, une richesse et un plaisir supplémentaires aux piétons.

PS2c. Fournir une infrastructure parfaitement intégrée au-dessus du tablier du pont pour soutenir différents types de signalisation de haute qualité sur le pont (identification du site, orientation, fonctionnement, réglementation, interprétation) ainsi que des décorations saisonnières, minutieusement situées pour ne pas empiéter sur la voie des piétons et des cyclistes, qui seront élaborés selon une approche de conception intégrée avec la CCN.

PS2d. Assurer une expérience des plus agréables aux plaisanciers qui naviguent sur la rivière des Outaouais, en direction du pont et sous celui-ci.


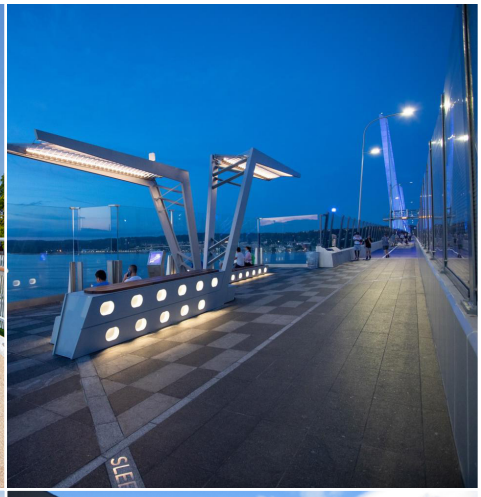
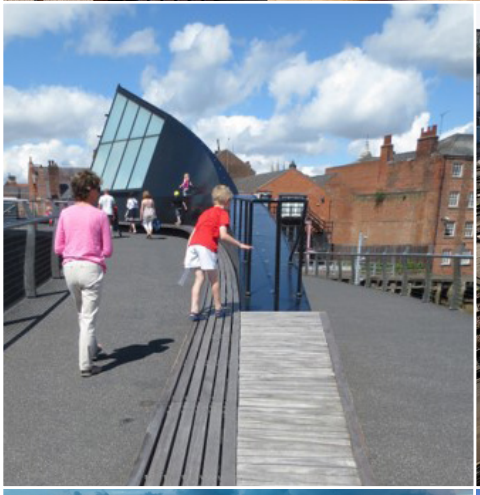




FISH & SHI
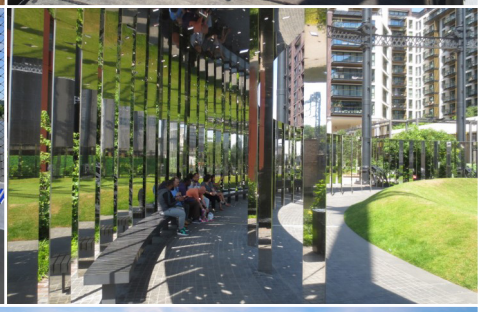



2.3 Accès aux rives

PS3. Les voies d'approches au nouveau pont permettront aux piétons et aux cyclistes de profiter d'un meilleur accès aux réseaux de sentiers et aux commodités des rives.

PS3a. Les nouveaux liens vers les sentiers existants doivent être directs, visibles, sécuritaires et utilisables tout au long de l'année.

PS3b. La conception et l'emplacement de la culée nord du pont doivent permettre un sentier polyvalent continu de haute qualité le long de la rive nord, séparé de l'accès aux véhicules de service du musée, qui offre une expérience conviviale et confortable sous le pont.

PS3c. La conception et l'emplacement de la culée sud du pont doivent permettre un sentier polyvalent continu et de grande qualité le long de la rive sud, conforme à la vision à long terme de la CCN pour une promenade riveraine entre les écluses du canal Rideau et les chutes Rideau.

PS3d. Les sentiers de liaison nouveaux ou rétablis le long des rives de la rivière doivent inclure un paysagement bien intégré à l'environnement et qui améliorent l'accès visuel ou physique à la rivière.



Les écluses du canal Rideau et le pont Alexandra.
Source : Fotenn Planning and Design

2.4 Accessibilité universelle et inclusion

PS4. Le nouveau pont et ses approches doivent être universellement accessibles, et une attention particulière doit être accordée à ce que tous les usagers se sentent bien accueillis, confortables et en sécurité, et en mesure de s'engager dans les espaces publics réservés aux piétons et à la mobilité active.

PS4a. Fournir un accès universel aux espaces publics sur le pont, aux approches et aux sentiers adjacents reliés directement au tablier du pont.

PS4b. Mettre en œuvre au minimum les recommandations du Guide des bonnes pratiques pour l'accessibilité aux espaces extérieurs de la Commission de la capitale nationale ainsi que les plus récentes exigences de la Loi canadienne sur l'accessibilité et de tout règlement applicable.



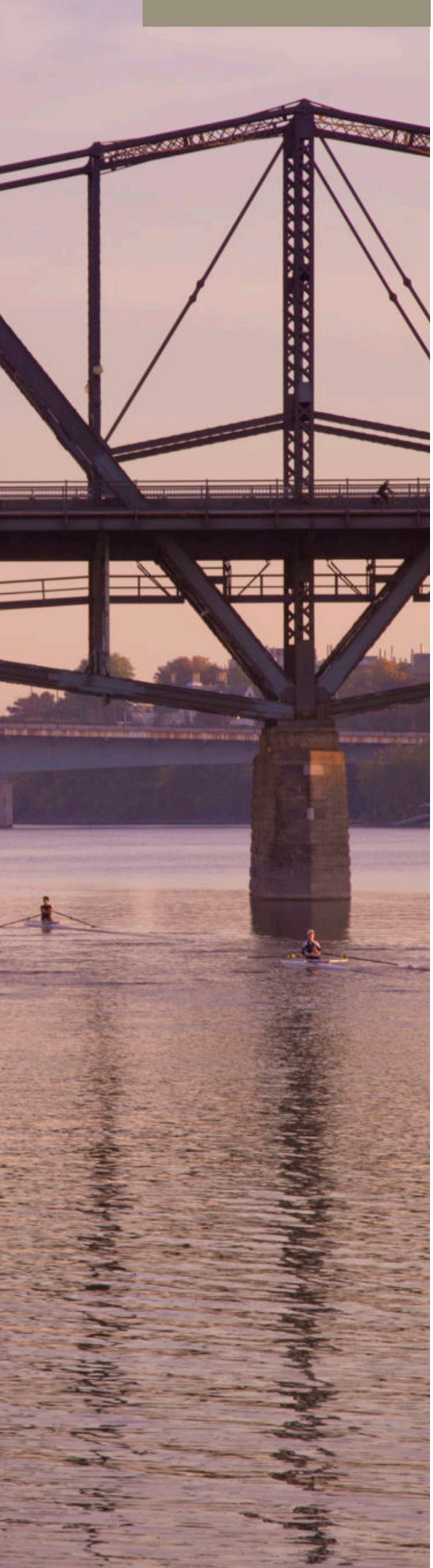

3.0 Expression du pont

Le pont Alexandra actuel est un point repère emblématique, une caractéristique reconnaissable du paysage de la capitale avec une silhouette unique qui le distingue des quatre autres ponts interprovinciaux (pont Champlain, pont des Chaudières, pont du Portage et pont Macdonald-Cartier). Son profil à treillis et sa structure en porte-à-faux en font un point repère mémorable de la région de la capitale nationale depuis sa construction.

Le nouveau pont doit être un pont emblématique qui s'inscrit dans son contexte patrimonial et environnemental. Il devrait être inséré avec sensibilité dans ce paysage d'importance nationale. Son caractère architectural, structurel et urbain doit fortement représenter la spécificité du « lieu » et les valeurs du pays, des villes et des collectivités qu'il dessert, de sorte à créer un héritage significatif pour les générations futures.

« Les commentaires recueillis dans le cadre de la consultation publique ont mis en lumière les aspects du pont Alexandra actuel qui le distinguent par son caractère unique. Les commentaires comprenaient les suivants :

- son caractère unique;
- l'histoire et le patrimoine qu'il évoque;
- l'apparence et le caractère du pont;
- sa promenade en bois, séparée de la route;
- la vue, l'odeur, le son et la sensation que procure la promenade de bois qui offre des expériences uniques aux piétons et aux cyclistes, même si l'on reconnaît le besoin de l'améliorer pour offrir une surface plus uniforme.

Ensemble, ces éléments contribuent à créer un sentiment d'appartenance qui enrichit l'expérience mémorable des usagers du pont actuel. »

Source : Remplacement du pont Alexandra Principes de planification et de conception

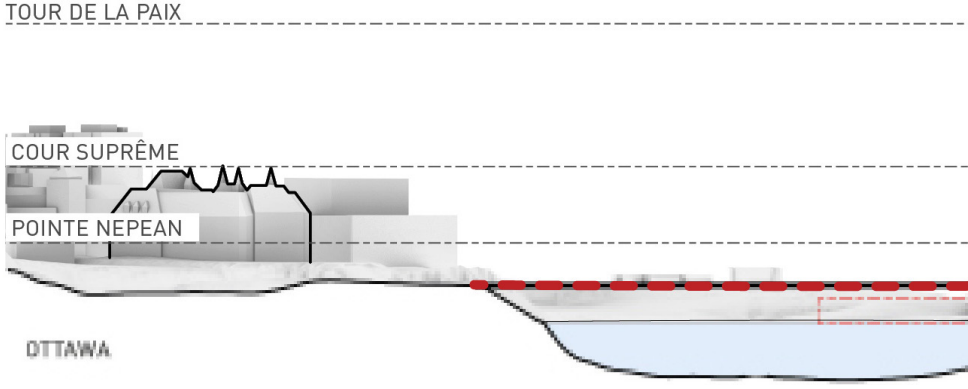

3.1 Aménagement général

BE1. L'aménagement général du nouveau pont doit répondre de façon claire et logique au type de structure, au tracé, au profil vertical, à la configuration de la section transversale, à l'emplacement des piliers, aux exigences de navigation et à d'autres caractéristiques techniques particulières.

BE1a. Alignement; le nouveau pont doit relier la rive nord et la rive sud essentiellement aux mêmes endroits que le pont actuel, permettant un réalignement mineur pour optimiser l'intégration aux réseaux routiers adjacents, avec un alignement principalement linéaire entre ces deux points; si des courbes sont intégrées, elles doivent être subtiles et graduelles de sorte à éviter de créer une distraction visuelle dans la configuration ou d'obstruer de manière importante les vues actuelles vers les symboles nationaux à partir du pont.

BE1b. Élévation; le nouveau pont doit relier les approches nord et sud aux même niveaux d'élévation; la pente ascendante de la culée de Gatineau jusqu'au niveau principal du tablier ne doit pas excéder 4 % afin de permettre une accessibilité universelle et une transition future vers le transport en commun.

BE1c. Section transversale; la section transversale du pont doit prévoir deux (2) voies de circulation automobile d'une largeur de 3,5 mètres (à confirmer) avec un accotement d'une largeur de 1,2 mètre de chaque côté; une voie cyclable bidirectionnelle d'au moins 3,0 mètres, avec un espace d'au moins 0,3 mètre de chaque côté de tout objet ou mobilier fixe; un parcours piétonnier continu et direct dans la zone de l'espace public d'une largeur minimale de 4,0 mètres, avec une distance minimale de 0,3 mètre de chaque côté de tout objet ou mobilier fixe, à laquelle s'ajoute une largeur minimale supplémentaire de 3,0 mètres aux principaux points de vue, aux points d'observation et aux espaces de rassemblement dans la zone d'espace public.

BE1d. Un chenal de navigation de 90 mètres de large sur 11 mètres de haut (dimensions préliminaires à confirmer), mesuré depuis ligne des hautes eaux doit être prévu au milieu de la rivière sous le nouveau pont, afin d'assurer la navigabilité de la rivière.

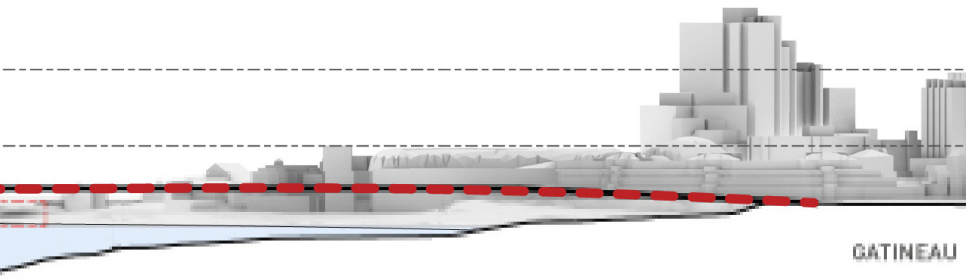

« En traversant le pont Alexandra de Gatineau à Ottawa, il y a un changement d'élévation notable qui reflète le contexte topographique naturel du corridor de la rivière des Outaouais. À partir de Gatineau, le profil actuel du pont commence à une altitude approximative de 53 mètres et suit une pente de 5 %, avant de revenir à niveau de la rivière des Outaouais à une altitude d'environ 59 mètres, avant de s'élever de nouveau au tronçon de franchissement suivant une pente d'environ 4 % pour atteindre l'élévation routière générale de 65 mètres le long de la rue St. Patrick, près de la promenade Sussex à Ottawa. »
Source : Remplacement du pont Alexandra Principes de planification et de conception



3.2 Image et forme visuelle

BE2. Le nouveau pont doit présenter un design prestigieux et singulier qui s'intègre et rehausse le patrimoine bâti et naturel du cœur de la capitale nationale, aujourd'hui et à l'avenir.

BE2a. En s'inspirant de l'héritage de nos symboles nationaux et en le perpétuant, le pont servira à la fois d'avant-plan et d'arrière-plan, de sculpture et de cadre pour vivre l'expérience de la capitale nationale, et deviendra lui-même un nouveau point d'intérêt impressionnant et significatif à l'avenir.

BE2b. Le design doit être convaincant et significatif pour les Canadiens et Canadiennes autochtones et non autochtones, et trouver écho auprès de ces personnes. Il doit éviter d'adopter une expression de « signature » omniprésente que l'on pourrait trouver dans de nombreux autres endroits dans le monde.

BE2c. La conception du nouveau pont doit correspondre distinctement au « lieu » qui évoque la mémoire et le caractère de l'héritage du pont actuel et son contexte d'une manière adéquate : le pont doit intégrer des éléments qui lui permettent de se distinguer par sa silhouette unique et sa perméabilité visuelle à distance et présenter un intérêt et une complexité esthétiques suffisants pour éviter un effet monotone au-dessus du pont. La hauteur, l'emplacement, la quantité, la complexité visuelle et le rythme de ces éléments doivent créer une composition globale qui est intéressante et agréable à l'œil et qui résonne avec le caractère et les proportions des paysages bâtis et naturels environnants.

BE2d. Dans son ensemble, la structure du pont doit être « cohérente » avec son environnement; la hauteur et les proportions des éléments au-dessus du tablier du pont doivent être visuellement cohésives et complémentaires au paysage adjacent et aux symboles nationaux.

BE2e. La conception du pont doit impressionner et inspirer lorsqu'on le regarde de près; le pont doit susciter un sentiment de joie, d'émerveillement et de fierté chez les usagers et les observateurs, surtout chez ceux qui prennent le temps de profiter pleinement de l'expérience de traversée et d'observation.

« Le nouveau pont Alexandra sera un pont emblématique se déclinant sous forme d'une place civique d'exception, reflèt de l'identité nationale canadienne et de ses valeurs, dans le respect de l'intégrité des paysages culturels de la Capitale. »
Source : Remplacement du pont Alexandra Principes de planification et de conception







3.3 Excellence de la conception

BE3. La conception architecturale et structurelle du nouveau pont doit viser les normes les plus élevées de l'industrie en matière d'excellence de conception et de qualité visuelle.

BE3a. Le pont, au-dessus et au-dessous du tablier, doit faire preuve d'excellence en matière de conception et d'intégrité, de choix des matériaux, de détails et de qualité du travail de construction, qui convient à une construction neuve d'une telle envergure et importance dans une capitale nationale.

BE3b. L'expression architecturale et structurelle et les détails doivent atteindre une qualité « intemporelle » durable qui vieillira gracieusement et qui sera encore perçue comme symbolique, significative et esthétiquement agréable dans 100 ans.

BE3c. Les détails des éléments du pont doivent respecter naturellement et uniformément la philosophie de conception globale, le système structurel et la méthode de construction. Les détails doivent présenter des transitions épurées et bien agencées entre les éléments et aux jonctions de différents matériaux; les composantes d'assemblage doivent être faites d'un matériau durable de haute qualité convenant à leur rôle.

BE3d. Les éléments secondaires comme les infrastructures de services publics, les conduits et les systèmes de drainage; les structures de signalisation, la gestion de la circulation et l'infrastructure potentielle du transport en commun; les espaces, les systèmes et la technologie nécessaires à l'entretien et à la surveillance; les feux de navigation du chenal et les feux aéronautiques doivent être bien intégrés à l'architecture du pont afin de réduire au minimum les impacts visuels négatifs. Les passages linéaires des conduits et de la tuyauterie doivent être regroupés dans un ensemble compact, serré sous le tablier, le plus à l'intérieur possible pour se retrouver dans l'ombre du tablier. Les ensembles de tuyaux visibles doivent être recouverts d'un revêtement métallique architectural qui prévoit l'accès pour l'entretien.

BE3e. Les glissières de sécurité à l'épreuve des collisions aux abords de l'espace réservé aux automobiles doivent être de conception minimale et viser à réduire au minimum la hauteur, à maximiser la visibilité et à transmettre un sentiment de légèreté visuelle.

BE3f. Les culées et les systèmes muraux de soutènement aux approches des ponts doivent réduire au minimum les grandes étendues de béton lisse et intégrer des motifs et des textures de finition de surface qui sont visuellement cohérents avec l'esthétique architecturale globale, décourager les graffitis et demeurer beaux au fil du temps.



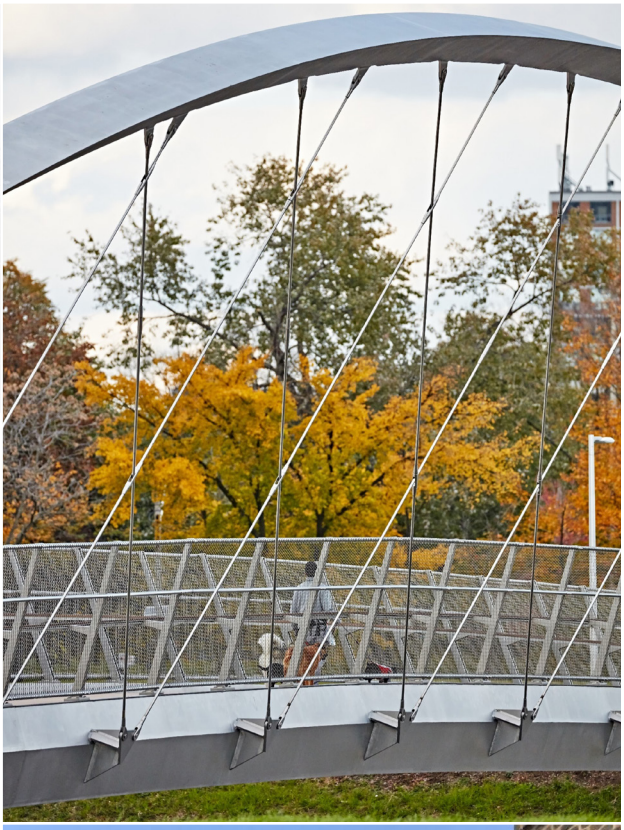





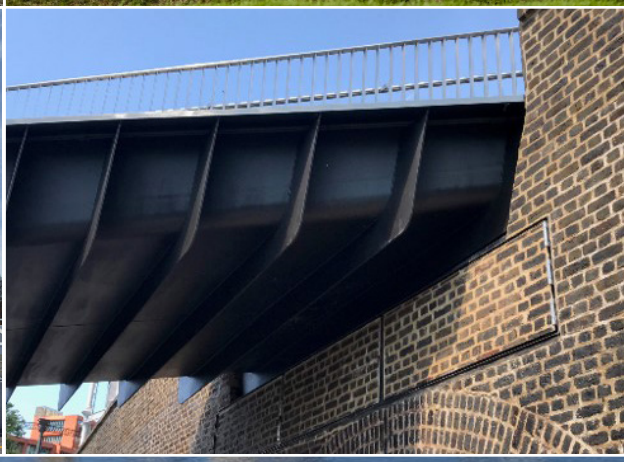

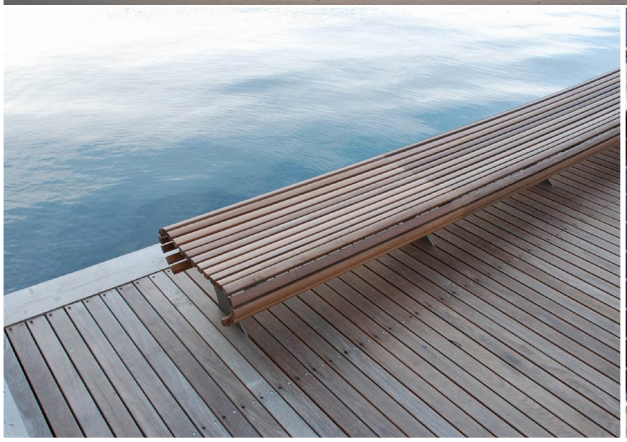

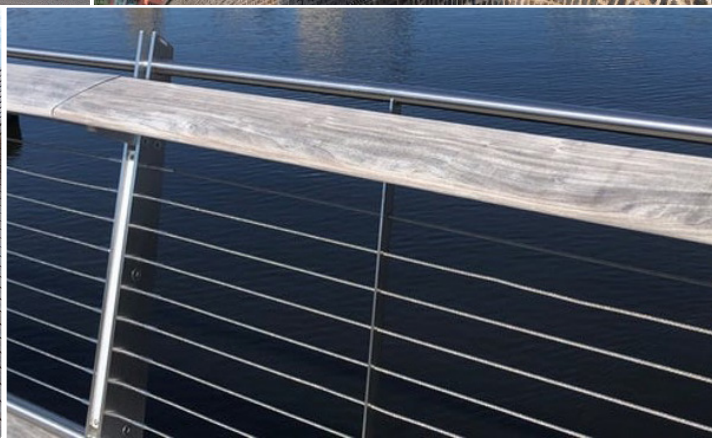

3.4 Matériaux et finis

BE4. La conception du nouveau pont doit comprendre des matériaux et des finis de grande qualité qui mettent en valeur la technologie de pointe et qui trouvent écho dans la palette établie pour le boulevard de la Confédération et le patrimoine bâti de la capitale nationale.

BE4a. Honorer le riche héritage de la capitale grâce à une palette de matériaux, de finis, de textures, de motifs, de qualités tactiles, de couleurs et de tons adéquats et soigneusement sélectionnés qui se fondront, grâce à la conception du pont, dans le paysage central de la capitale par le nouveau pont et qui rehausseront l'expérience des usagers qui observeront le pont de près.

BE4b. Utiliser des matériaux traditionnels comme le granit, le cuivre, l'acier et le bois, ainsi que des matériaux contemporains appropriés, y compris l'acier inoxydable et l'aluminium, avec des textures et des finitions qui vieilliront bien, en prenant soin de respecter la tradition patrimoniale d'Ottawa, la palette du boulevard de la Confédération, ainsi que les caractéristiques de durabilité, d'écologie, d'innovation et d'entretien.



3.5 Éclairage

BE5. La conception du nouveau pont doit fournir une mise en lumière de haute qualité qui s'intègre adéquatement au site et au contexte environnant et qui permet aux gens de traverser le pont et d'en profiter à toute heure de la journée, toute l'année.

BE5a. Grâce à une mise en lumière conçue avec sensibilité, le pont doit veiller à la continuité du concept de « collier de perles » du boulevard de la Confédération par un éclairage architectural qui mettra en valeur la structure du pont elle-même, créant ainsi un paysage de rue nocturne subtil et respectueux du lieu, tout en s'assurant de ne pas compromettre la primauté visuelle des bâtiments qui composent le paysage central de la capitale nationale.

BE5b. L'éclairage du pont, y compris les luminaires, les supports et l'infrastructure connexe, doit être minime sur le plan esthétique, épuré et élégant, discrètement dissimulé dans la mesure du possible, en plus d'être visuellement intégré à l'esthétique globale du pont.

BE5c. Les appareils d'éclairage doivent utiliser une technologie à DEL à la fine pointe de la technologie, choisie dans un souci de la durabilité, d'efficacité énergétique, de longévité, de rendement éprouvé et de faible entretien.



Source : Plan lumière de la capitale



4.0 Vues et expérience visuelle

Le nouveau pont doit respecter trois principales normes visuelles qualitatives : (1) la protection et la mise en valeur des vues sur les symboles nationaux depuis le pont et les principaux points d'intérêt des rives adjacentes; (2) la qualité et la pertinence de la contribution du pont au grand paysage fluvial central de la capitale; et (3) la pertinence de la contribution du pont à la séquence spatiale et à la qualité de conception des matériaux tactiles du boulevard de la Confédération.





4.1 Protection des vues

VA1. La conception du nouveau pont doit préserver l'intégrité visuelle et la primauté symbolique des édifices du Parlement et des autres symboles nationaux, lorsqu'on les regarde du pont, conformément au Plan de protection des vues dans la capitale du Canada (2007).

VA1a. La nouvelle conception du pont doit préserver une vue de l'édifice du Centre à partir de l'emplacement approximatif du « point d'observation régulateur » no 6, de sorte à offrir une vue claire de la silhouette de l'édifice du Centre sans l'obstruction de bâtiments en arrière-plan.

VA1b. Préserver l'intégrité et la qualité des cônes visuels vers les principaux sujets (l'édifice du Centre et la Cour suprême) de la zone de l'espace public du nouveau pont aux emplacements approximatifs des principaux points d'observation 5, 6, 7 et 8, considérés comme une séquence de l'évolution des vues. Les vues de la triade des édifices du Parlement et de la Cour suprême à protéger comprennent à la fois les bâtiments et leur milieu naturel, y compris l'escarpement, la rivière et le rivage.

VA1c. Réduire au minimum la quantité et l'étendue des obstructions visuelles dans l'avant-plan de ces vues protégées à partir du point de vue d'un piéton sur le pont.



Colline du Parlement.
Source : Shubham Sharan



Pointe Nepean.
Source : Ross Dunn

4.2 Vues vers le pont

VA2. Le nouveau pont doit être visuellement intégré au paysage central de la capitale et permettre une vue exceptionnelle des caractéristiques naturelles et des symboles nationaux du lieu.

VA2a. Les vues du paysage central de la capitale à partir des points d'observation suivants doivent préserver les éléments de base et les qualités énoncées à l'annexe A pour chaque point d'observation énuméré ci-dessous. Dans la mesure du possible, le nouveau pont améliorera la vue en rehaussant les qualités visuelles actuelles ou en offrant de nouvelles lignes visuelles vers les symboles nationaux, les principaux éléments du paysage ou de nouvelles vues de la structure du pont elle-même. Les principales possibilités d'amélioration sont énoncées à l'annexe A.

- **Point d'observation A :** À partir du belvédère à l'extrémité sud du pont.
- **Point d'observation B :** À partir du belvédère de la pointe Nepean.
- **Point d'observation NB :** Sur le nouveau pont piétonnier menant à la pointe Nepean.
- **Point d'observation C :** Sur la passerelle au pied des écluses du canal Rideau.
- **Point d'observation L :** Sur le boulevard de la Confédération au pont des Sapeurs.
- **Point d'observation PH :** Sur la Colline du Parlement, près de la commémoration Baldwin-Lafontaine.
- **Point d'observation D :** Sur le sentier récréatif riverain, au pied de l'escarpement de la Cour suprême.
- **Point d'observation K :** Sur le sentier des Voyageurs près du Musée canadien de l'histoire.
- **Point d'observation Q :** À la pointe est de l'île Victoria.
- **Point d'observation H :** Sur la rivière des Outaouais, près de la marina de Hull.
- **Point d'observation J :** Sur le sentier des Voyageurs à 50 m à l'est du pont.
- **Point d'observation N :** À partir de la rive du parc Jacques-Cartier.
- **Point d'observation I :** À partir de l'espace surélevé proposé pour les événements dans le parc Jacques-Cartier.
- **Point d'observation M :** Sur la promenade Lady-Grey.
- **Point d'observation O :** À bord d'un bateau au milieu de la rivière, du côté amont du pont.
- **Point d'observation X :** À partir de la voie réservée aux piétons et aux cyclistes, du côté ouest du pont Macdonald-Cartier.

Reportez-vous à l' « Annexe A – Points d'observation choisis » pour obtenir des descriptions, des photos (de la vue et parfois de la configuration) ainsi que des vues préliminaires de la modélisation SIG de la CCN pour chacun des points d'observation ci-dessus.

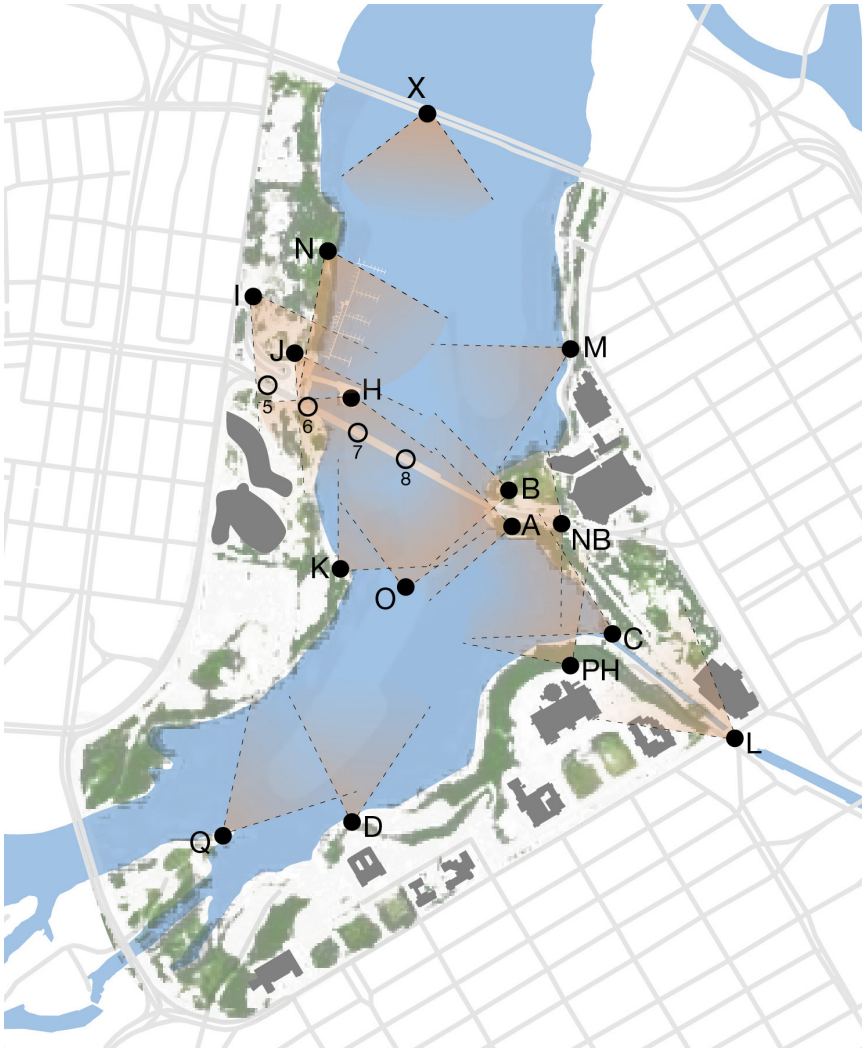

Carte des points d'observation à partir du pont Alexandra et en direction de celui-ci.



Source : Fotenn Planning and Design



Le pont Alexandra comme toile de fond du Bal de Neige. Source : Fotenn Planning and Design





Source : Programme et lignes directrices de conception pour le remplacement du pont Alexandra

4.3 Séquence spatiale

VA3. Le nouveau pont doit être conçu pour contribuer à la séquence visuelle dynamique de la section Sussex/Mackenzie-Laurier/Allumettières du boulevard de la Confédération et la rehausser tout en offrant une séquence exceptionnelle de vues progressives.

VA3a. La conception du nouveau pont doit tenir compte de la séquence spatiale des vues qui sera progressivement révélée aux usagers du pont, en particulier aux piétons, qui emprunteront les approches du pont et le traverseront dans les deux directions, entre le carrefour de la promenade Sussex et de l'avenue Mackenzie et le carrefour de la rue Laurier et le boulevard des Allumettières.

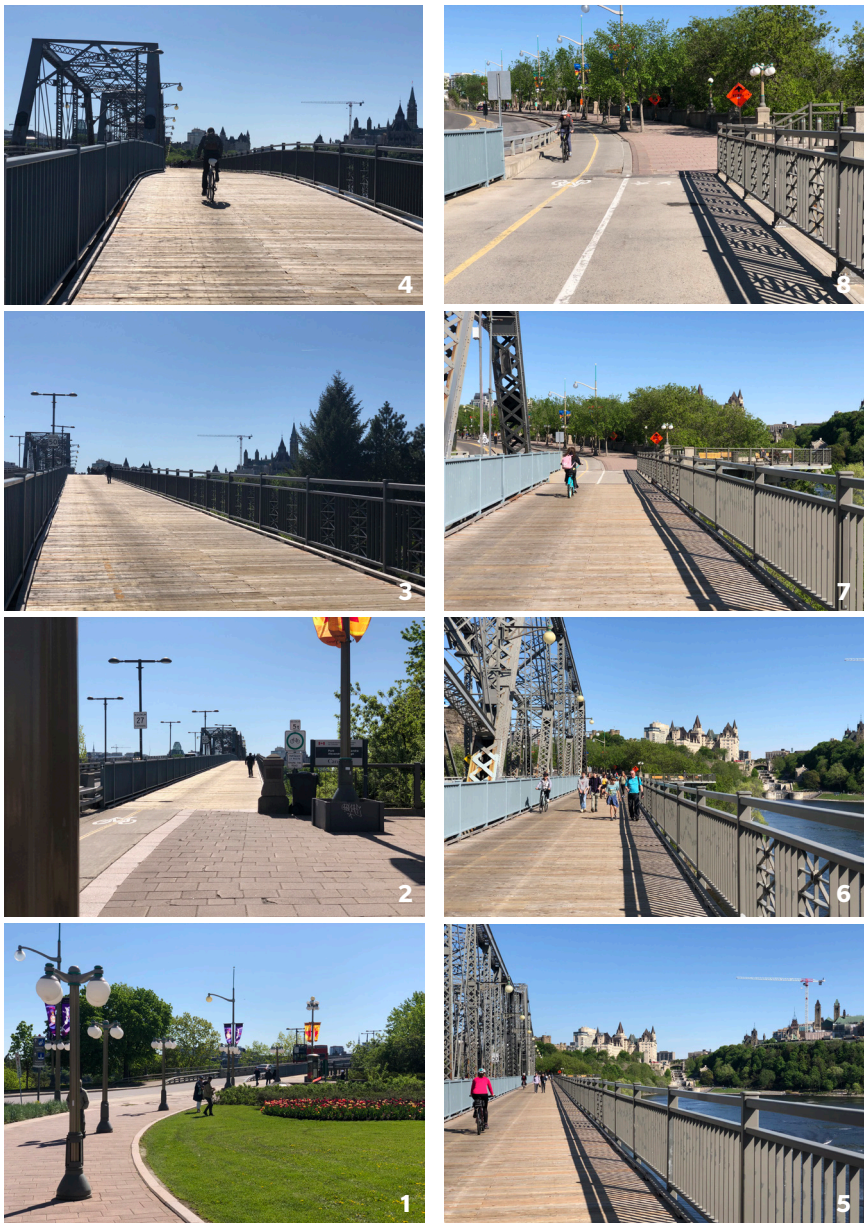

Approche et traversée du pont de Gatineau à Ottawa.



5.0 Autres normes et exigences de la CCN

En plus des principaux critères de performance de conception énoncés dans le présent document, d'autres facteurs techniques et de conception devront être pris en compte par l'équipe de conception lors de l'élaboration de la conception du pont et des plans techniques détaillés. Certains d'entre eux font l'objet d'études ou de processus en cours, et la CCN fournira des exigences d'approbation et des critères de performance à jour dès qu'ils seront disponibles.



ON1. L'équipe de conception doit tenir compte de plusieurs autres facteurs techniques et de conception, ainsi que de toute mise à jour future des critères contenus dans le présent document, tel qu'indiqué par la CCN au cours des étapes préalables à l'approvisionnement et à celles de l''approvisionnement.

ON1a. En voici quelques-uns :

- **Participation des Autochtones;** il incombe de déployer des efforts continus pour comprendre et définir des processus de planification communautaires qui reflètent les intérêts et la situation des Autochtones, et pour clarifier la façon d'intégrer les thèmes autochtones à la conception du pont.
- **Cibles et stratégies de développement durable;** atteindre les cibles de la version à jour de la Stratégie de développement durable de la CCN de 2018-2023, de la Stratégie fédérale de développement durable de 2019-2022 et du Programme de développement durable des Nations Unies à l'horizon 2030. Les exigences en matière d'adaptation aux changements climatiques peuvent être ajoutées ou modifiées en fonction des résultats d'une évaluation de la vulnérabilité et des risques en matière de changements climatiques (EVRCC).
- **Intégration du patrimoine et atténuation des répercussions;** des analyses des répercussions sur le patrimoine sont en cours et des recommandations concernant la manutention des matériaux du patrimoine et d'autres mesures d'atténuation devraient être élaborées. Ces recommandations doivent être mises en œuvre tout au long de l'étape de conception du projet.
- **Spécifications de la CCN comme intendante;** spécifications techniques détaillées liées à l'opération, à l'inspection, à l'entretien, à la réparation, au remplacement, et à l'accès futurs aux composants et aux systèmes du pont.

Annexe A – Points d'observation choisis

Cette section contient des descriptions, des photos (de la vue et parfois de la configuration) ainsi que des vues préliminaires de la modélisation SIG de la CCN pour chacun des points d'observation suivants :

- **Point d'observation A :** À partir du belvédère à l'extrémité sud du pont.
- **Point d'observation B :** À partir du belvédère de la pointe Nepean.
- **Point d'observation NB :** Sur le nouveau pont piétonnier menant à la pointe Nepean.
- **Point d'observation C :** Sur la passerelle au pied des écluses du canal Rideau.
- **Point d'observation L :** Sur le boulevard de la Confédération au pont des Sapeurs.
- **Point d'observation PH :** Sur la Colline du Parlement, près de la commémoration Baldwin-Lafontaine.
- **Point d'observation D :** Sur le sentier récréatif riverain, au pied de l'escarpement de la Cour suprême.
- **Point d'observation K :** Sur le sentier des Voyageurs près du Musée canadien de l'histoire.
- **Point d'observation Q :** À la pointe est de l'île Victoria.
- **Point d'observation H :** Sur la rivière des Outaouais, près de la marina de Hull.
- **Point d'observation J :** Sur le sentier des Voyageurs à 50 m à l'est du pont.
- **Point d'observation N :** À partir de la rive du parc Jacques-Cartier.
- **Point d'observation I :** À partir de l'espace surélevé proposé pour les événements dans le parc Jacques-Cartier.
- **Point d'observation M :** Sur la promenade Lady-Grey.
- **Point d'observation O :** À bord d'un bateau au milieu de la rivière, du côté amont du pont.
- **Point d'observation X :** À partir de la voie réservée aux piétons et aux cyclistes, du côté ouest du pont Macdonald-Cartier.





Point d'observation A : À partir du belvédère près de l'extrémité sud du pont

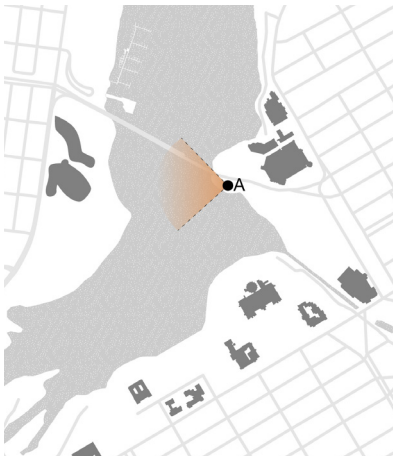

Ce belvédère d'importance, en porte-à-faux depuis le devant de l'escarpement, est conçu pour accroître le sentiment d'être projeté au-dessus de la rivière. Il offre des vues spectaculaires sur les écluses du canal Rideau et vers l'escarpement de la colline boisée du Parlement, dominé par la Bibliothèque du Parlement et l'édifice du Centre. La vue panoramique englobe l'ensemble du paysage central bordé visuellement par le pont, vu à droite.

Ce point d'observation offre une vue angulaire aiguë de toute la structure du pont, du niveau de l'eau jusqu'au sommet de la superstructure, et révèle clairement son système structurel. De cet angle d'observation aigu, l'envergure et l'opacité de la superstructure actuelle filtrent les bâtiments de deuxième plan à Gatineau, tout en donnant un sentiment d'isolement au paysage central et une formidable toile de fond à la promenade réservée aux piétons et aux cyclistes.





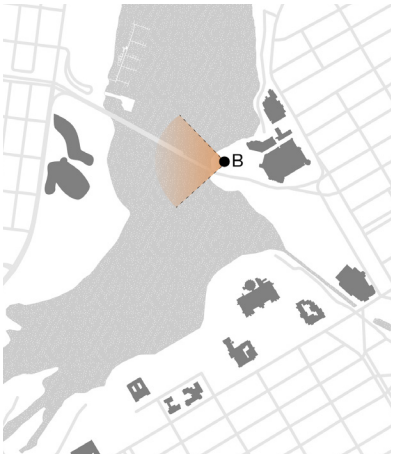

Point d'observation B : À partir du belvédère de la pointe Nepean.

Ce point d'observation, presque aussi haut que la Colline du Parlement, offre une vue panoramique à 360 degrés qui englobe toute la grandeur de la rivière des Outaouais, de la ville de Gatineau, de la marina de Hull au centre et des collines de la Gatineau derrière. La configuration structurelle, la disposition et les séparations des voies de circulation du pont sont facilement observables de ce point de vue. La vue dévoile la Grande Galerie du Musée canadien de l'histoire et son emplacement au bord de la rivière.







Point d’observation NB : Sur le nouveau pont piétonnier menant à la pointe Nepean

Ce nouveau pont piétonnier offrira une formidable vue panoramique de la rivière et des symboles nationaux. Il offrira une vue d’ensemble intéressante sur le boulevard de la Confédération et l’escarpement de la rue St-Patrick vers le nouveau pont. La superstructure du pont ne fait pas visuellement concurrence au promontoire de la pointe Nepean.



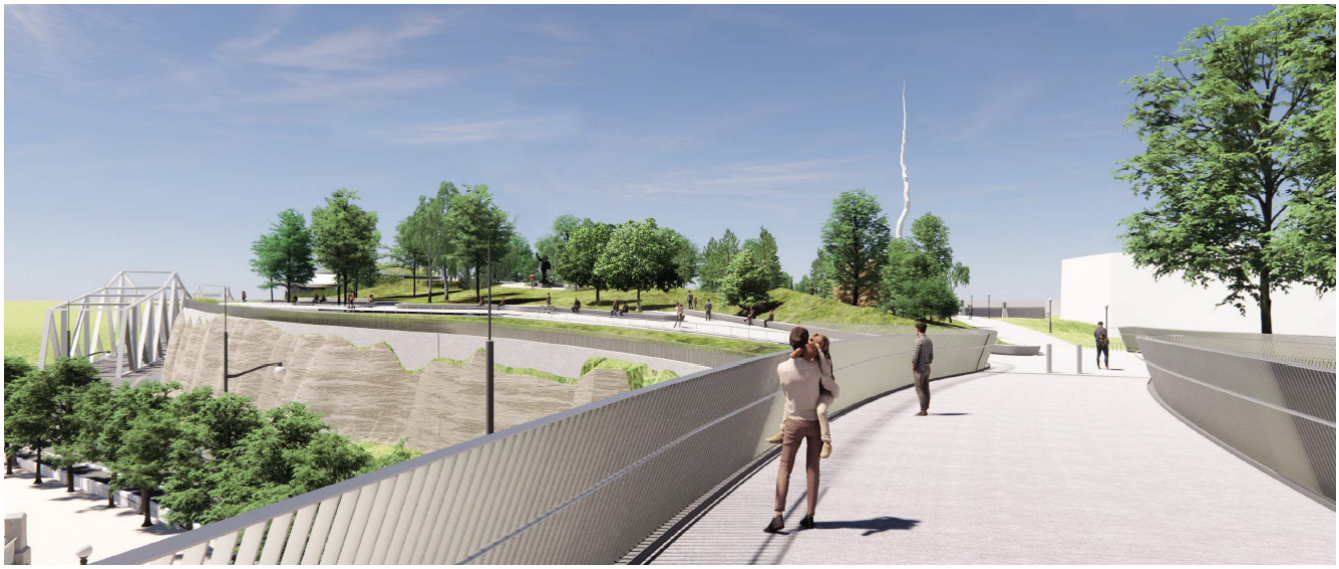

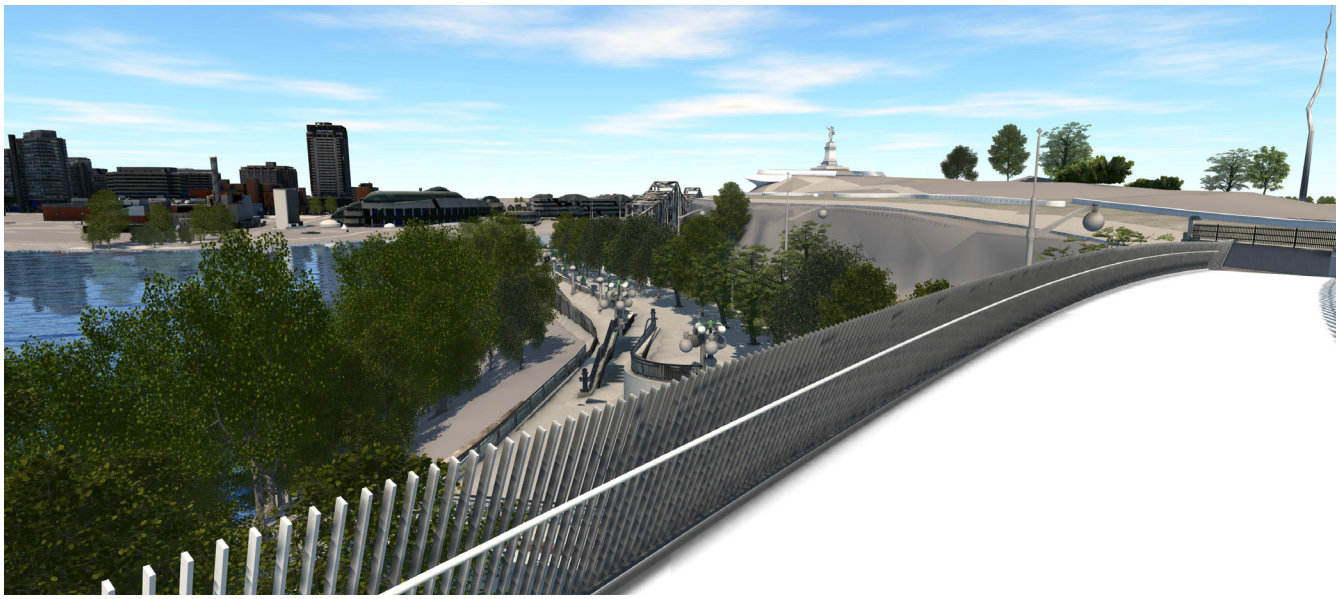



Point d'observation C : Sur la passerelle au pied des écluses du canal Rideau

Ce point d'observation offre une vue, au niveau de la rivière, de la rive de Gatineau et de l'escarpement végétalisé de la pointe Nepean. La structure du pont et la rive rocheuse et végétalisée se fusionnent pour créer un cadre presque continu à la composition pittoresque du bord de la rivière et une « extrémité » claire du paysage central de la capitale. L'ouverture entre le deuxième pilier du pont et l'escarpement boisé crée un cadre visuel en direction de la marina de Hull qui rehausse le sentiment de « ici » et « là ».



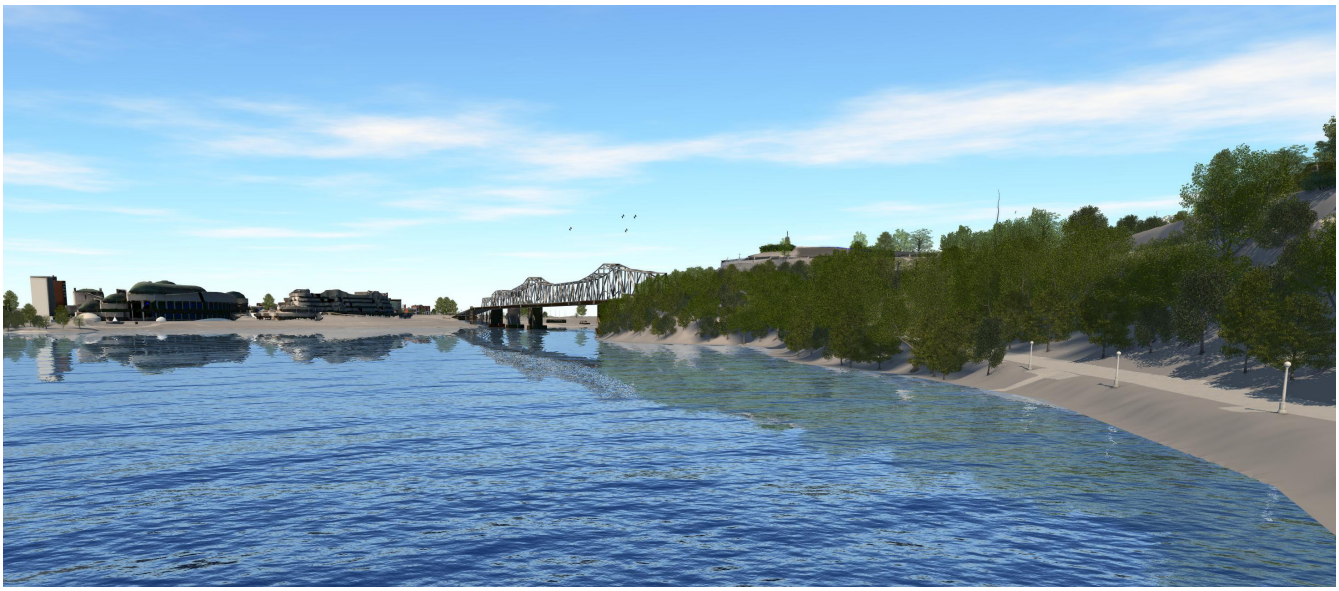

Point d'observation L : À partir de l'esplanade du boulevard de la Confédération au pont des Sapeurs



Ce point d'observation est semblable au point d'observation C, mais se situe à une altitude beaucoup plus élevée. Il surplombe les écluses du canal Rideau et est entouré d'arbres et de strates rocheuses de chaque côté de la vallée du canal. La structure du pont semble lourde et opaque de cette perspective angulaire.

La vue étroite sous le pont menant à la marina de Hull et la toile de fond des collines de la Gatineau donnent un fort sentiment de continuité et de confinement. L'alignement du pont par rapport aux autres points d'intérêt semble incertain, car il se fond dans la végétation et les bâtiments de deuxième plan à Gatineau.

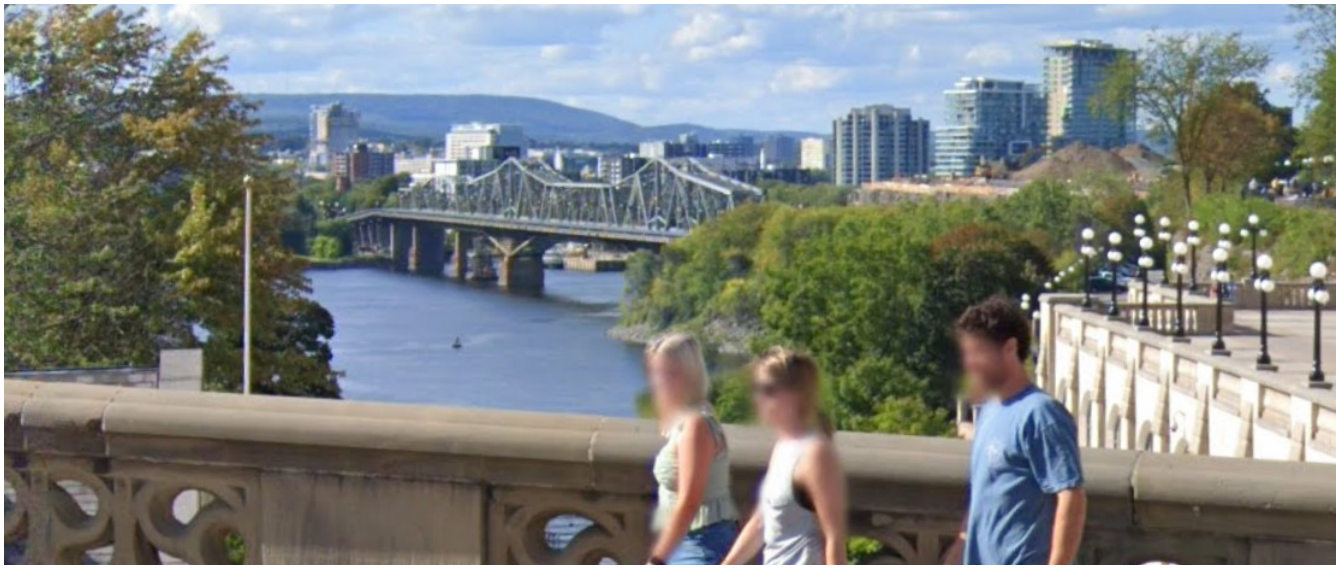





Point d'observation PH : Sur la colline du Parlement, près de la commémoration Baldwin-Lafontaine

Le pont est vu dans le paysage du parc Major's Hill, en avant-plan, du Musée des beaux-arts du Canada, de la pointe Nepean et du Musée canadien de l'histoire. Le terrain au pied du parc Major's Hill se reliant au pont montre clairement le tracé antérieur de la voie ferrée.

À partir de là, la structure du pont est lisible. Il est suffisamment visible pour définir le cadre spatial du paysage central sans perturber la continuité évidente de la rivière qui semble tourner autour de la pointe Nepean. La moitié sud de la superstructure n'est visible qu'à environ 50 %. Les collines de la Gatineau forment une toile de fond constante qui donne un fort sens d'orientation.





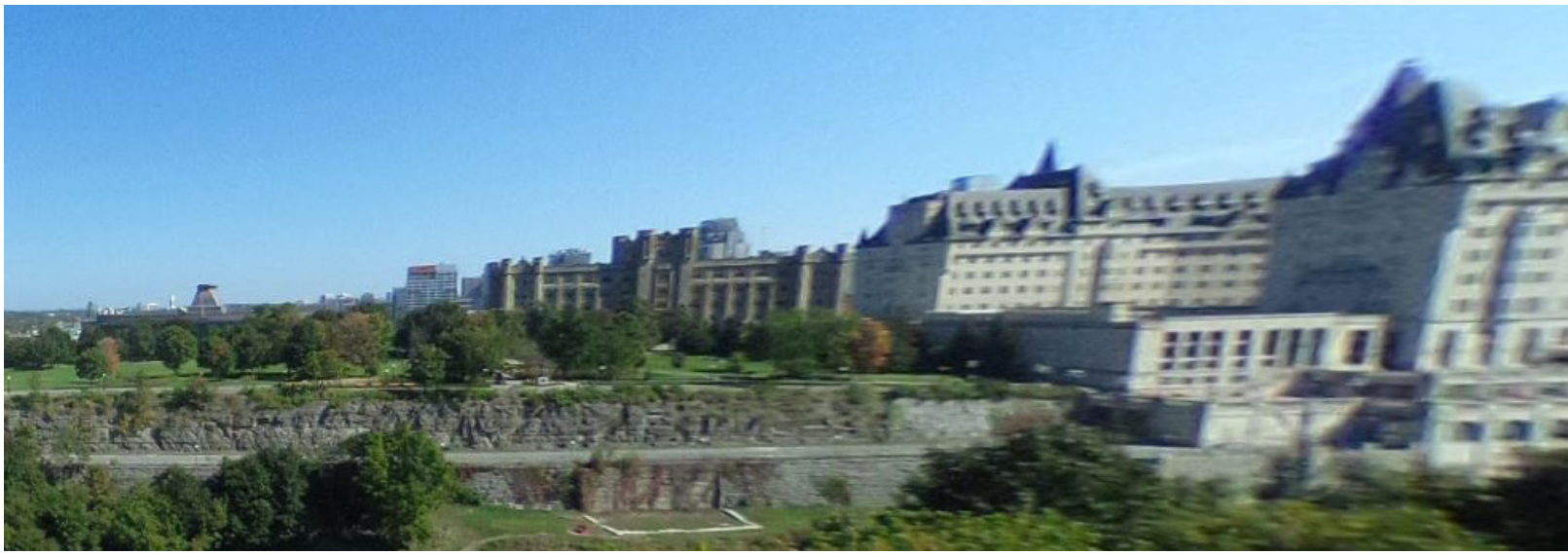



Point d’observation D : Sur le sentier récréatif riverain, sous l’escarpement de la Cour suprême.

Presque perpendiculaire au pont, cette vue montre clairement la silhouette complète de la superstructure du pont. Les caractéristiques de la rive de Gatineau sont bien en vue, y compris la marina de Hull en-dessous et au-delà du pont. La superstructure du pont s’élève tout juste à la hauteur de la pointe Nepean, maintenant le « point de référence » du paysage végétalisé.

La vue montre l’ensemble des symboles nationaux le long du lien Laurier/Sussex du boulevard de la Confédération – le Musée canadien de l’histoire, le pont Alexandra, la pointe Nepean et la statue de Champlain, le Musée des beaux-arts (et les clochers de la cathédrale Notre-Dame), ainsi que la Bibliothèque du Parlement et l’édifice du Centre, au-dessus de l’escarpement boisé de la Colline.





Point d’observation K : Sur le sentier des Voyageurs près du Musée canadien de l’histoire

Comme à partir de la rive de l’autre côté de la rivière (Point d’observation D), le pont peut être observé pratiquement à l’élévation véritable au-dessus du plan d’eau. La continuité de la ligne de la structure du pont avec l’escarpement de la pointe Nepean et la silhouette de la statue de Champlain et du Musée des beaux-arts du Canada est clairement visible. Les membrures supérieures des fermes de pont ont un poids visuel suffisant pour être visibles sur une longue distance.









Point d'observation Q : À la pointe est de l'île Victoria

Cet endroit et d'autres endroits dans la partie ouest du paysage central de la capitale nous offrent des vues dans lesquelles le pont s'érige en arrière-plan en soutien aux principaux symboles nationaux, soit la Cour suprême et les édifices du Parlement, chacun sur leur plateau escarpé. Ensemble, le parc Major's Hill, le Musée des beaux-arts du Canada, la pointe Nepean et le pont Alexandra forment une grande ligne de liaison visuelle entre la Colline du Parlement et la rive de Gatineau. En regardant de plus près le pont, on constate que le pont Macdonald-Cartier, vu sous le pont Alexandra, renforce visuellement cette ligne.







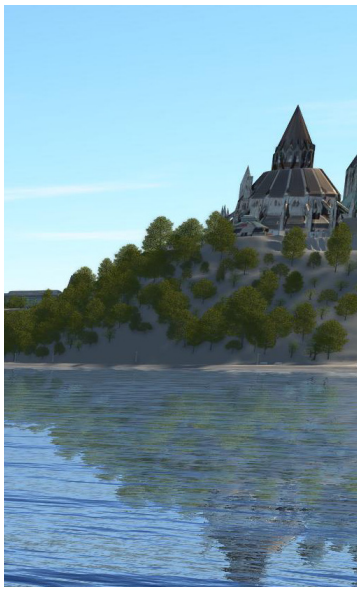

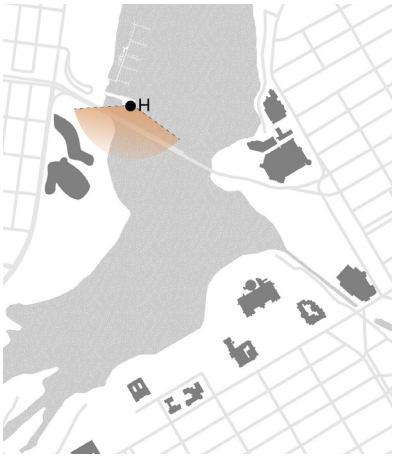

Point d'observation H : Sur la rivière près du quai de la marina de Hull

Ce point d'observation offre une excellente vue rapprochée des piliers et du dessous du pont, qui s'élève contre le ciel, avec des vues encadrées sous le pont dans le paysage central de la capitale, en plus de certaines parties de la Cité parlementaire et de la Cour suprême.

Le profil de la pointe Nepean et la statue de Champlain sont clairement visibles, le pont se terminant au milieu de l'escarpement. Le Grand Hall du Musée des beaux-arts est visible au-dessus de la cime des arbres et on y aperçoit le toit du Château Laurier et la tour de la Paix à travers la superstructure du pont.





La vue de la Grande salle du Musée canadien de l'histoire est encadrée sous le pont, mais l'accès visuel le long de la rive à Gatineau est obscurci par la structure du pont et la végétation. La nouvelle conception du pont pourrait présenter des possibilités de restructuration du paysage pour encadrer et offrir des vues vers le Musée.



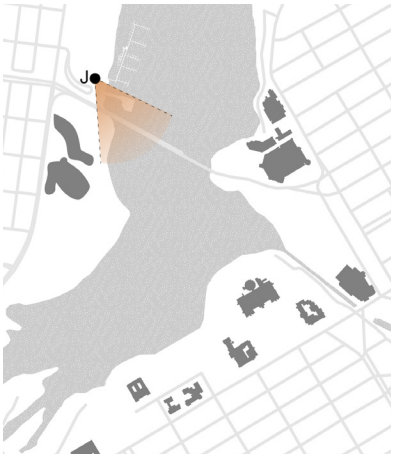

Point d'observation J : Sur le sentier des Voyageurs à 50 m à l'est du pont

À partir de la rive à Gatineau, dans le parc Jacques Cartier, le pont est perçu comme une structure aérienne qui obstrue les vues à travers et entre les colonnes de soutien et les contreventements.

La conception du pont offre une occasion importante d'améliorer l'utilisation de l'espace couvert sous le pont, pour encadrer la vue vers le paysage central de la capitale nationale et pour rehausser l'expérience des piétons et des cyclistes.





Point d'observation I : À partir de l'espace surélevé proposé pour les événements dans le parc Jacques-Cartier.



À partir de l'espace surélevé proposé pour les événements dans le parc Jacques Cartier, le pont fait partie de la riche toile de fond visuelle du parc végétalisé. En hiver, à travers la trame du couvert feuillu et la superstructure du pont, il est possible d'apercevoir les symboles nationaux des deux côtés de la rivière, depuis le Musée des beaux-arts au-delà de la pointe Nepean à l'est, jusqu'à la Cité parlementaire, la Cour suprême et le mur ondulé du côté est du Musée d'histoire du Canada, à l'ouest. En été, le pont et d'autres bâtiments et structures de référence peuvent être aperçus à travers et sous la canopée presque opaque des arbres.

L'orchestration des séquences de vues à partir des sentiers polyvalents du parc pourrait devenir un élément important du nouveau plan concept du parc.







Point d'observation N : À partir de la rive du parc Jacques-Cartier

Du côté est du pont, le paysage central de la capitale est généralement vu à travers le pont ou au-dessus et, comme la structure est relativement ouverte, cette configuration peut mener à des vues intéressantes et encadrées autant qu'à des vues obstruées et décevantes. À partir de ce point de vue, qui se trouve à une certaine distance du pont le long de la rive, les vues du paysage central et des symboles nationaux peuvent être contemplées au-dessus du tablier à travers les éléments structuraux du pont qui agissent comme un voile. Au-dessus du pont, il est possible d'observer les tours et les pointes du haut des édifices du Parlement.



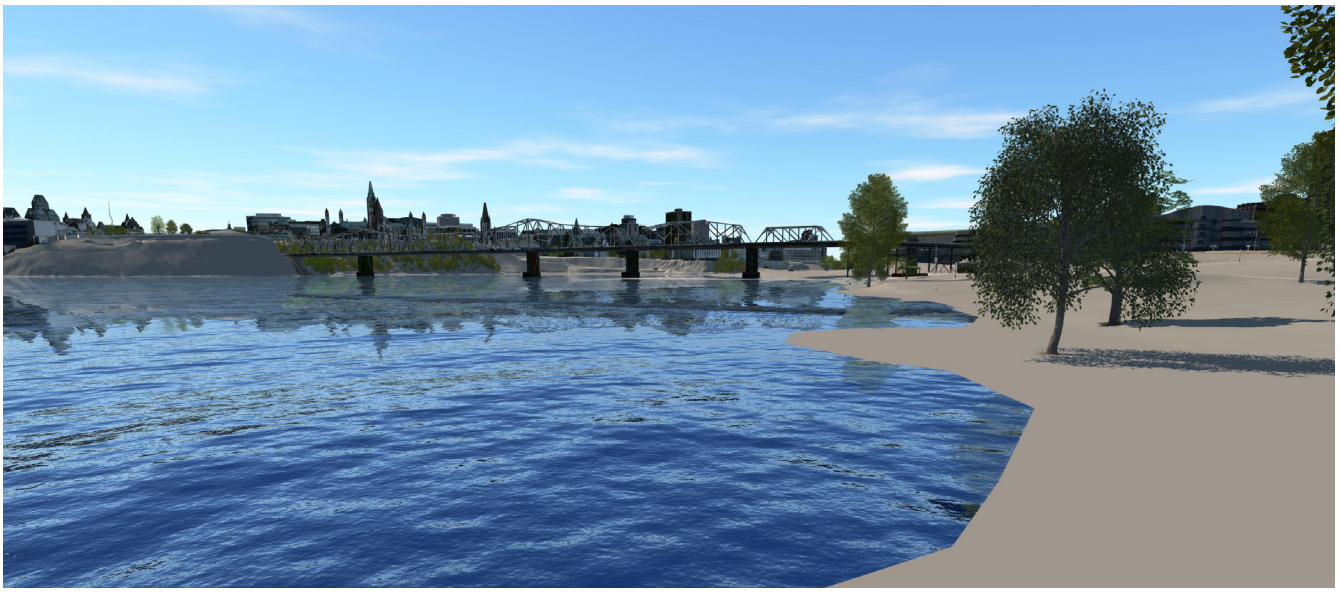

Point d’observation M : Sur la promenade Lady-Grey

La promenade Lady-Grey pourrait redevenir un sentier polyvalent clé et un élément important du domaine public riverain. À partir de ce point d’observation, la silhouette du pont est visible en partie devant le ciel et en partie devant le Musée canadien de l’histoire, le long du paysage du centre-ville de Gatineau et au-delà. De ce point d’observation, le pont Alexandra semble provenir de la pointe Nepean. L’île Victoria et le pont du Portage sont visibles sous son tablier.







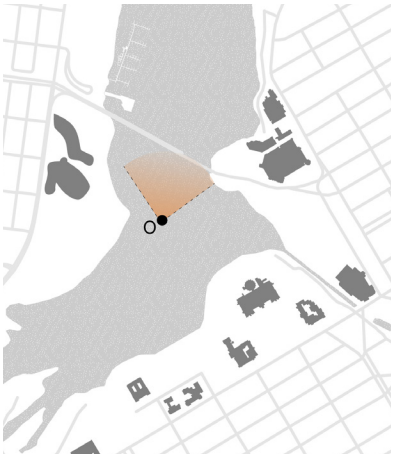

Point d'observation O : À bord d'un bateau au milieu de la rivière, du côté amont du pont.

Depuis la rivière, l'élégance et la géométrie de la structure du pont peuvent être pleinement appréciées. La superstructure qui semble lourde et imposante lorsqu'on la regarde de près – à partir de la pointe Nepean, par exemple – semble légère et aérée et très cohérente avec son environnement lorsqu'on l'observe à partir d'un bateau sur la rivière.

Le tablier horizontal longiligne, les fermes ouvertes au-dessus et au-dessous du pont et les balustrades aérées contribuent grandement à cette légèreté apparente. À titre de comparaison, le pont Macdonald-Cartier, vu en aval, semble beaucoup plus lourd en raison de l'ombre profonde que crée le tablier du pont sur ses arcs solides en béton.





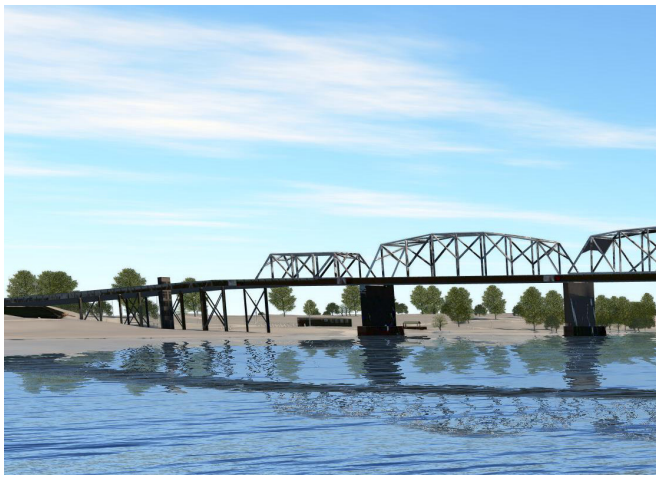

De ce point de vue, les points d'accès au pont sont bien visibles. À la pointe Nepean, le pont semble bien ancré dans la falaise végétalisée et le terrain plus bas qui accommodait auparavant la voie ferrée. Il y a une distinction visuelle claire et sympathique entre l'artefact technique et le terrain naturel.

Le point d'accès depuis Gatineau est moins remarquable. Au-dessus du niveau de l'eau, il y a une structure construite selon le concept d'« ingénierie de la valeur » qui accorde peu d'attention au-dessous du pont ou au potentiel d'espace riverain aménageable. L'emplacement actuel des arbres semble viser principalement à dissimuler la jonction entre le sol et le pont. Par conséquent, sous le pont (voir Point d'observation J), on retrouve un « espace libre » qui semble inexploité et non sécuritaire. (On aurait pu espérer un troisième ancrage en porte-à-faux qui aurait permis au pont de passer au-dessus du paysage riverain, de demeurer séparé de la rive, jusqu'à ce qu'ils se rejoignent de façon plus décisive au sommet de la pente).



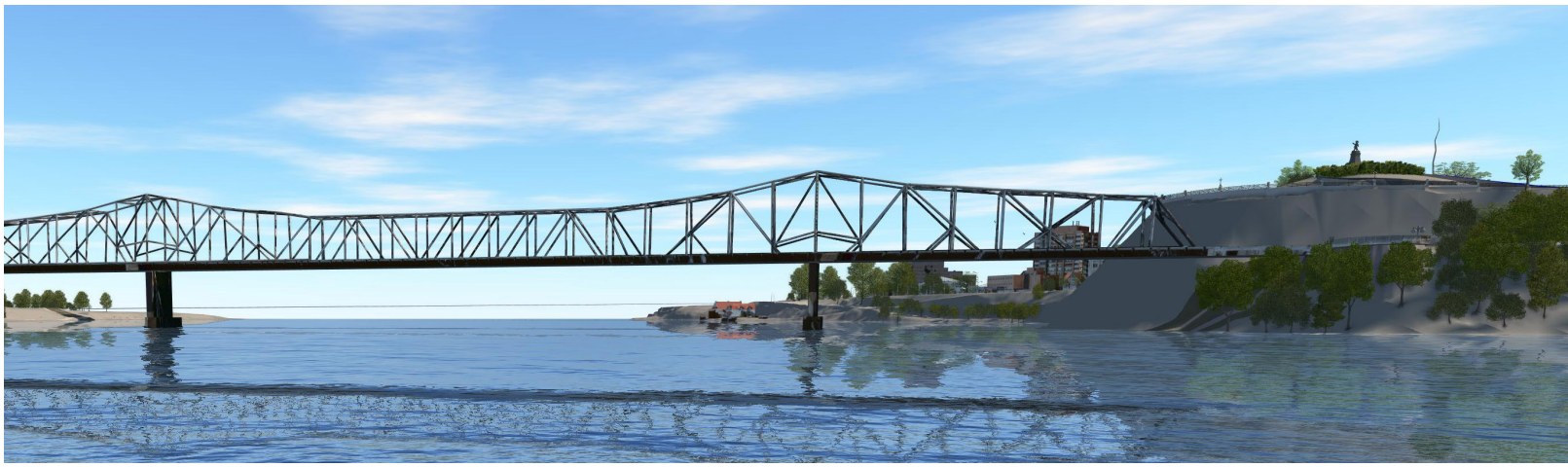

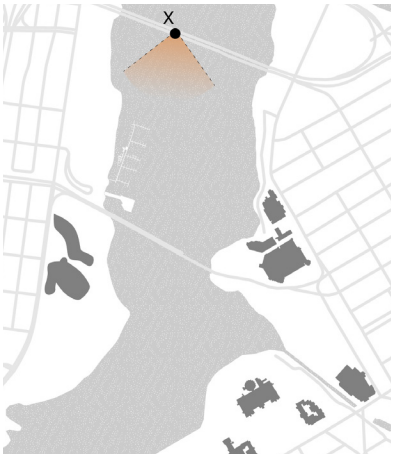

Point d’observation X : À partir de la voie réservée aux piétons et aux cyclistes, du côté ouest du pont Macdonald-Cartier.

La vue qu’ont les piétons à partir du pont Macdonald-Cartier, qui permet un regard à une hauteur semblable à celle sur le tablier du pont Alexandra et un avant-plan ininterrompu, révèle toute l’anatomie du pont Alexandra et sa position dans le paysage urbain et riverain plus vaste.

De ce point d’observation, on peut pleinement contempler la largeur de la rivière des Outaouais et la longueur des travées du pont. La façade moins connue du Musée des beaux-arts du Canada et la falaise végétalisée de la pointe Nepean à gauche (au sud) et les courbes du Musée canadien de l’histoire à droite (au nord) ancrent visuellement les extrémités du pont.



On voit l'ensemble de la superstructure du pont devant le panorama des masses de bâtiments des deux villes s'élevant des rives boisées. À Ottawa, pendant la majeure partie de la journée où l'éclairage de contre-jour est normal, les symboles nationaux se joignent visuellement à l'ensemble des immeubles du centre-ville, sauf là où les pointes et les tours de la Cité parlementaire traversent le profil irrégulier.

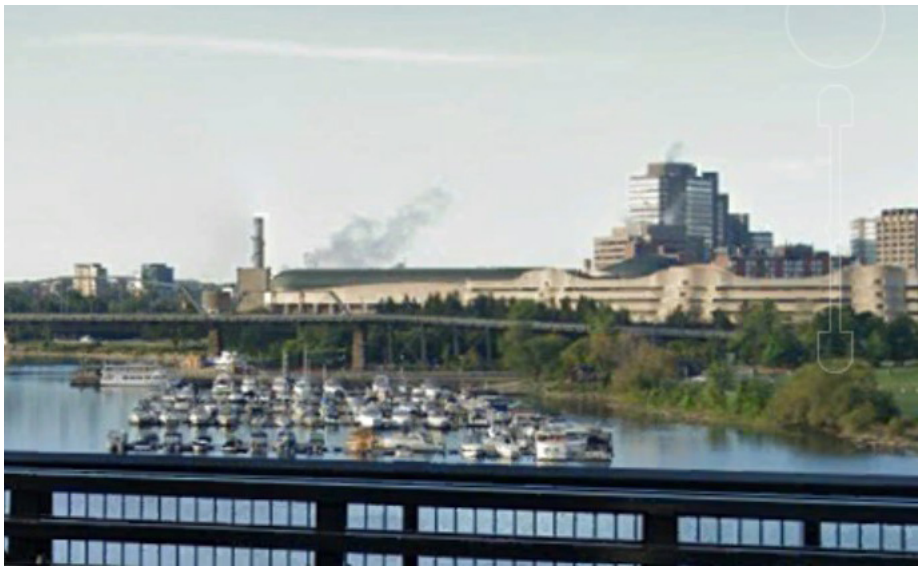

Annexe B – Énoncés d’orientation

Cette section contient des renseignements généraux supplémentaires et le contexte de chacun des énoncés de critères présentés dans ce document.

1.1 Patrimoine, archéologie et paysages culturels

UD1. La conception du nouveau pont doit s'inspirer de l'héritage du pont actuel en créant sa propre envergure distincte, réalisée de manière sensible au paysage culturel du corridor de la rivière des Outaouais.

Orientation

- Au moment de sa conception et de sa construction, le pont Alexandra actuel représentait une merveille d'ingénierie, reconnue dans le monde entier pour sa conception novatrice au début du XXe siècle.

- Les parties littorales du lit de la rivière des Outaouais sur les côtés québécois et ontarien du pont Alexandra sont évaluées comme ayant un potentiel archéologique préeuropéen et historique.

- La conception du nouveau pont doit tenir compte de la définition du paysage culturel du corridor de la rivière des Outaouais et de ses principaux éléments et concepts sous-jacents, comme indiqué dans le rapport *Définition et évaluation des paysages culturels à valeur patrimoniale sur les terrains de la CCN* (2004) et l'évaluation des paysages culturels mise à jour (date d'approbation à confirmer).

- Le pont Alexandra est situé dans le paysage culturel du corridor de la rivière des Outaouais. Il se trouve également à proximité du paysage culturel du Parlement et de la gouvernance, ainsi que de la Colline du Parlement et du lieu historique national du Canal-Rideau.

- La valeur du paysage culturel du corridor de la rivière des Outaouais est liée aux idées culturelles exprimées par les Premières Nations et la CCN, ainsi qu'à celles associées à l'histoire de la colonisation et du développement de la région. La continuité de ce paysage culturel est grandement valorisée par les politiques de la CCN et par le public. Le pont Alexandra est une caractéristique clé du paysage culturel évolué, ses approches étant bien positionnées pour respecter la géomorphologie des rives et des escarpements de la rivière des Outaouais.

- Il convient d'examiner les rapports produits pour évaluer le patrimoine du pont, y compris *l'évaluation des impacts sur le patrimoine* et d'autres rapports afin de comprendre les éléments qui définissent le caractère du pont existant et leur contribution au paysage culturel. La conception d'un nouveau pont doit tenir compte des recommandations formulées dans les rapports et les analyses d'impact existants et à venir sur le patrimoine, ainsi que des conseils des groupes d'experts sur les questions liées au patrimoine, afin de les intégrer à la conception lorsque cela est approprié et possible.

- Les occasions de rendre hommage au patrimoine environnant doivent être prises en compte dans le nouveau plan, éventuellement exprimées sous forme de matériaux, de forme, d'organisation spatiale, ainsi que des services d'interprétation, de sorte à offrir aux visiteurs une expérience enrichissante visant à élargir leur compréhension de l'évolution de la région.

- La réutilisation de matériaux récupérés pour créer de nouveaux éléments (comme des bancs, des marches, des colonnes lumineuses ou un mur commémoratif) et du matériel d'interprétation pourrait constituer une façon appropriée de renforcer la mémoire de la structure existante et du caractère distinctif du lieu.

- Une étude archéologique détaillée doit être entreprise pour recenser toutes les ressources archéologiques connues et les zones de potentiel archéologique historique et pré-européennes devant être évitées pendant les travaux ainsi que pour déterminer les mesures de remise en état requises (p. ex. fouille de sauvetage et surveillance) pour les zones de sensibilité archéologique qui ne peuvent être évitées.

- Il faut réaliser un relevé archéologique subaquatique du lit de la rivière à une distance entre 30 à 50 mètres de chacune des rives, ainsi qu'un relevé des piliers de béton submergés du pont.

- Les activités de construction du nouveau pont doivent protéger la richesse des ressources archéologiques de la rivière et du littoral, et les sites archéologiques doivent être gérés en collaboration avec la Nation algonquine et conformément au Protocole d'entente pour la cogestion des ressources archéologiques (2017) et la Politique sur la gestion des ressources culturelles de Parcs Canada.

1.2 Culture autochtone

UD2. La conception du nouveau pont doit reconnaître et intégrer la culture autochtone et le savoir traditionnel d'une manière adéquate et significative.

Orientation

- La Nation algonquine anichinabée veille à l'intendance de la Vallée de l'Outaouais depuis des temps immémoriaux, où leurs traditions orales racontent l'histoire de la création du territoire et des cours d'eau qui le composent. Les territoires de la Nation algonquine anichinabée couvrent l'ensemble du bassin versant de la Kichi Sibi (rivière des Outaouais), depuis les eaux en amont jusqu'au fleuve Saint-Laurent. La Nation algonquine anichinabée demeure la Nation autochtone hôte de la région de la capitale nationale.

- Les occasions de reconnaître de façon significative le territoire et la culture algonquins peuvent comprendre l'intégration des valeurs de durabilité, l'intendance de l'environnement naturel, les considérations liées aux matériaux et à l'esthétique, le nom du pont, l'utilisation de la langue algonquine, l'inclusion de l'aspect artistique et les éléments d'interprétation ou commémoratifs. Ces occasions seront définies et élaborées en collaboration avec les partenaires autochtones dans le cadre du projet, conformément aux activités de mobilisation en cours.

1.3 Boulevard de la Confédération

UD3. En tant qu'élément important du parcours d'honneur du boulevard de la Confédération, le nouveau pont doit, par sa conception, préserver la continuité physique et symbolique du parcours, tout en offrant un lien continu entre la Ville d'Ottawa et la Ville de Gatineau de sorte à unifier le cœur de la capitale et exprimer toute sa singularité.

Orientation

- Le boulevard de la Confédération constitue un élément clé du cœur de la capitale qui est non seulement étroitement associé aux monuments d'importance canadienne, mais aussi largement reconnu comme une destination à part entière. Le pont Alexandra est un bien national qui fait partie intégrante du boulevard de la Confédération, et le nouveau pont demeurera un lien important du parcours d'honneur du boulevard de la Confédération Les rues aux intersections des deux extrémités du pont servent simultanément de portes d'entrée et de carrefours au boulevard de la Confédération.

- Le rapport *Lignes directrices relatives au boulevard de la Confédération – Gestion et intendance du legs de notre capitale* définit la nature du boulevard de la Confédération et les principaux éléments qui consolident l'image d'un circuit continu dans le paysage central de la capitale nationale.

1.4 Environnement naturel

UD4. La conception du nouveau pont doit se distinguer par des mesures exemplaires de conservation de l'environnement et d'atténuation des répercussions et des menaces potentielles afin d'éviter d'endommager les aspects vulnérables de l'écosystème de la rivière, les habitats et les organismes vivants.

Orientation

- La rive, la végétation riveraine et la rivière offrent un cadre écologique riche et diversifié pour le pont Alexandra, où vivent de nombreuses espèces, y compris certaines espèces en péril. On trouve diverses typologies riveraines le long des approches et des zones adjacentes aux rives de la rivière, incluant des sites naturels rocheux boisés, des espaces verts paysagés avec des étendues de pelouses, des sentiers et des bâtiments institutionnels culturels. La protection et l'amélioration de ces composantes environnementales naturelles doivent être au cœur des décisions de conception du pont.

- Il faut tenir compte de la façon dont les décisions relatives à la structure proposée et au design du pont, comme l'emplacement, la taille et la forme des piliers et des culées, interagiront avec la rivière et les rives, et cerner les retombées positives ou négatives potentielles sur les habitats connexes.

- Il importe de tirer parti des occasions d'intégrer les connaissances autochtones traditionnelles dans la conception du pont.

- Dans la mesure du possible, il convient d'améliorer la qualité ou la superficie de l'habitat pour la faune et la flore locales et d'envisager la possibilité de créer un nouvel habitat ou de restaurer l'habitat endommagé par des activités antérieures dans la rivière. Par exemple, on peut examiner les possibilités d'apporter des améliorations à l'environnement par les moyens suivants :
  - Augmentation de la couverture végétale
  - Mesures de contrôle de l'érosion des berges
  - Réduction des contaminants environnementaux
  - Création d'un nouvel habitat pour les poissons, les amphibiens, les oiseaux ou les chauves-souris

1.5 Climat et microclimat

UD5. La conception du pont doit être adaptée au climat local de la vallée de la rivière des Outaouais et être résistante aux répercussions prévues des changements climatiques futurs et des phénomènes météorologiques extrêmes.

Orientation

- La région de la capitale est située dans un environnement dynamique où se produit une grande variété d'événements météorologiques saisonniers. Au cours des 100 prochaines années, les changements climatiques augmenteront probablement l'intensité et la fréquence des événements atypiques. La conception du pont doit tenir compte du climat régional et local et être résiliente face aux circonstances climatiques futures.

- Certains éléments du pont devront durer 125 ans et, par conséquent, ne seront pas remplaçables, notamment les fondations, les piliers, les éléments d'un ouvrage sans redondance structurale, le tablier, les tours (le cas échéant); tandis que d'autres éléments, comme les revêtements, les rampes, les appareils d'appui, les joints, etc., devront être remplacés au cours de sa durée de vie.

- Il incombe de tenir compte de la façon dont les particularités propres aux quatre saisons, comme les inondations saisonnières, les vagues de chaleur, les feuilles d'automne, la neige, les vents violents, les tornades et les cycles de gel et de dégel, peuvent être intégrées dans la conception du pont, et comment les répercussions sur l'entretien peuvent être atténuées.

- Pour mettre en œuvre le critère UD5d, les mesures d'atténuation des impacts suivants (par l'utilisation d'éléments ombragés, de pare-vent, etc.) doivent être envisagées pour encourager l'utilisation active du pont :
  - chaleur et humidité élevée les jours d'été;
  - froid et vent en hiver et en saison intermédiaire
  - précipitations (pluie et neige);
  - conditions de surface variables (pluie, glace, sable et sel) tout au long de l'année.

Note : Les vents hivernaux dominants proviennent de l'ouest, du nord-ouest, du sud-ouest et de l'est. Pendant les mois d'été, les vents dominants ont tendance à apporter un peu de fraîcheur, mais les piétons demeurent très exposés au soleil. En hiver, les vents d'est relativement doux et plus lents déposent généralement la neige, tandis que les vents d'ouest plus froids et plus forts tendent à la faire tourbillonner. Ces derniers vents sont donc plus importants en termes de refroidissement éolien et d'accumulation de neige. Les usagers du pont seront très exposés à ces vents dominants qui se déplacent vers le haut ou le bas de la vallée de la rivière.

2.1 Mobilité

PS1. Fournir une configuration de conception fonctionnelle pour le pont et ses abords qui améliore la mobilité et la sécurité tout en accordant la priorité aux modes actifs, et qui permet la conversion future des voies destinées aux véhicules en un système dédié au transport léger sur rail ou de tramway.

Orientation

- De nombreux répondants de la première phase de consultation publique pour le projet de remplacement du pont ont fait remarquer que le pont existant est le plus sécuritaire entre Ottawa et Gatineau pour la mobilité active, et celui qui offre le trajet le plus court et le plus commode entre les deux centres-villes.

- Le pont Alexandra est une structure d'importance pour les collectivités d'Ottawa et de Gatineau, tant par sa fonction de lien de transport essentiel que par sa présence emblématique dans le paysage et le profil des deux villes et l'héritage du développement de la région qu'il incarne.

- Les améliorations de l'espace piétonnier, des voies cyclables et des intersections doivent respecter les directives et les exigences établies dans le Plan stratégique du Sentier de la capitale (2020).

- Prévoir l'inclusion future du transport en commun sur le pont pourrait avoir une incidence sur la géométrie de la route sur le pont et aux approches de Gatineau et d'Ottawa, qui doit être clarifiée à l'étape de la conception préliminaire.

- Les voies de circulation routière et de transport actif comporteront un système de tablier fermé pour protéger la superstructure des éléments, de la saleté et des produits de déglaçage, favorisant ainsi sa longévité.

2.2 Espace public et expérience des usagers

PS2. La conception du nouveau pont doit fournir un espace public dynamique et de grande qualité pour un large éventail d'utilisations actives et passives, assurant ainsi un aménagement, une commodité et un confort pour tous les usagers, et plus particulièrement les piétons.

Orientation

- Les nouveaux espaces publics doivent comprendre des aires d'observation et de repos accessibles et de grande qualité, en tenant compte des éléments suivants :
  - la création de lignes visuelles dégagées vers les symboles nationaux;
  - l'atténuation de l'incidence des parapets et des barrières sur les vues;
  - l'utilisation de mobilier de grande qualité qui requiert un minimum d'entretien;
  - l'intégration d'éléments d'art public ou d'interprétation;
  - l'éclairage de qualité fonctionnelle et esthétique; et,
  - la protection contre les intempéries.

- Les zones de chaque côté du pont et situées sous celui-ci doivent également être vues comme des occasions de les intégrer à la conception des espaces publics du projet.

- La signalisation sur le nouveau pont contribuera à la beauté, à la qualité et au caractère unique de la région de la capitale du Canada, tout en incorporant les recommandations des lignes directrices de design de la signalisation (2012) de la CCN.

- Orientation; la conception du nouveau pont doit comprendre un système de signalisation qui s'intègre harmonieusement au reste du boulevard de la Confédération et qui respecte les directives du Plan stratégique du Sentier de la capitale (2020) et d'autres normes de conception applicables de la CCN.

- Matériel d'interprétation; des technologies et des stratégies innovantes doivent être envisagées pour fournir de l'information interprétative. Celles-ci peuvent faire partie intégrante de la structure même ou faire appel à d'autres sens pour créer une expérience véritablement interactive. Les thématiques d'interprétation doivent être définis par le ministère du Patrimoine canadien et la CCN, et l'examen final et l'approbation de Patrimoine canadien sont requis.

- Les éléments d'interprétation sont particulièrement efficaces lorsqu'ils abordent le contexte du pont et racontent l'histoire de l'endroit d'une manière qui éduque les visiteurs et qui permet aux gens de voir et de contempler le pont sous un nouveau jour.

- Si des panneaux d'interprétation traditionnels sont proposés, ils devraient être conçus de manière à renforcer le caractère des lieux et à refléter la qualité distinctive du parcours d'honneur du boulevard de la Confédération.

- Prévention du crime par l'aménagement du milieu; la conception du pont doit mettre en œuvre les techniques de la PCAM pour encourager les lignes de visibilité ouvertes et les comportements sécuritaires, et éviter les zones dissimulées et les situations dangereuses. Il convient d'employer une conception réfléchie pour atténuer les risques pour la santé et la sécurité, y compris le choix des emplacements et la conception d'éléments secondaires comme des bancs, des supports à bicyclettes ou des panneaux d'interprétation, afin d'éviter le besoin d'une infrastructure de sécurité et de sûreté excessive et très visible.

- Lorsqu'une telle infrastructure de sécurité est essentielle, elle doit être intégrée à la conception du pont afin d'éviter les rénovations ou les ajouts incompatibles. Toute infrastructure pour les nouvelles technologies ne doit pas nuire à la primauté des sites patrimoniaux environnants, au paysage naturel ou à l'expérience des usagers de la nouvelle structure.

- La signalisation destinée à encadrer les comportements des usagers et à les guider doit être réduite au minimum grâce à une conception intuitive, par exemple en utilisant des matériaux, des changements de niveau, des barrières physiques ou du mobilier urbain pour guider les usagers vers les couloirs appropriés et les lieux sûrs, et les avertir des dangers potentiels ou de la nécessité d'une attention accrue.

- Dangers; il incombe de tenir compte à l'avance des dangers potentiels présentés par le pont (par exemple, la chute de glace ou de neige, le risque de collision des bateaux avec les piliers du pont, etc.) et de concevoir des solutions intégrées pour éliminer les dangers, de manière à éviter les ajouts futurs très visibles (comme les structures anti-escalade ou les dispositifs de protection des piliers) et les besoins d'entretien supplémentaires, comme le déglaçage, qui pourraient entraîner la fermeture temporaire du pont.

2.3 Accès aux rives

PS3. Les voies d'approches au nouveau pont permettront aux piétons et aux cyclistes de profiter d'un meilleur accès aux réseaux de sentiers et aux commodités riveraines.

Orientation

- Le pont Alexandra est un lien clé du réseau du Sentier de la capitale de la CCN, reliant les grands espaces verts de la capitale et les réseaux récréatifs des deux côtés de la rivière.

- La conception des voies actives doit tenir compte de la variété des voies d'accès que les usagers emprunteront pour accéder au pont, y compris les liens à partir du réseau du Sentier de la capitale, les voies cyclables et les routes municipales, ainsi que la marche dans les parcs et par d'autres propriétés publiques. La distance de marche doit être réduite au minimum dans la mesure du possible et il faut éviter de traverser les voies réservées aux véhicules.

- Dans la mesure du possible, la conception du pont et la solution pour le mode de transports actifs doivent contribuer à résoudre l'enjeu de la différence d'élévation entre les sentiers le long de la rive et le pont afin de permettre un déplacement en douceur et accessible du réseau du Sentier de la capitale vers le pont.

- Voici trois grands projets de réaménagement de la rive sud qui devraient être pris en compte dans la conception de l'approche du pont du côté d'Ottawa : (1) le réaménagement de la pointe Nepean; (2) le plan directeur du parc Major's Hill; et (3) la promenade riveraine du canal Rideau à la chute Rideau – vision à long terme de la CCN pour créer une nouvelle promenade polyvalente du côté d'Ottawa afin de relier les espaces publics existants surplombant la rivière des Outaouais.

- La conception du nouveau pont doit tenir compte et compléter le nouveau plan pour la pointe Nepean, qui comprend une nouvelle passerelle pour piétons (hauteur libre verticale de 5,3 mètres) au-dessus de la rue St. Patrick, reliant la pointe Nepean au parc Major's Hill.

2.4 Accessibilité universelle et inclusion

PS4. Le nouveau pont et ses approches doivent être universellement accessibles, et une attention particulière doit être accordée à ce que tous les usagers se sentent bien accueillis, confortables et en sécurité, et en mesure de s'engager dans les espaces publics réservés aux piétons et à la mobilité active.

Orientation

- Il incombe de tenir compte des besoins et des expériences de tous les types d'usagers, y compris les personnes qui utilisent des aides au déplacement, les personnes ayant une déficience visuelle ou auditive, les personnes ayant des troubles d'apprentissage et les personnes neurodivers.

- Le mobilier et les éléments dédiés requis pour l'accessibilité universelle doivent être intégrés de façon harmonieuse dans la conception globale et les choix de matériaux.

- Les matériaux de surface des aires d'utilisation active doivent respecter les critères d'accessibilité de la norme CSA-B651-12, Conception accessible pour l'environnement bâti, et les Normes de conception accessible (Ottawa, 2015).

3.1 Aménagement général

BE1. L'aménagement général du nouveau pont doit répondre de façon claire et logique au type de structure, au tracé, au profil vertical, à la configuration de la section transversale, à l'emplacement des piliers, aux exigences de navigation et à d'autres caractéristiques techniques particulières.

Orientation

- L'aménagement général du pont doit tenir compte des caractéristiques uniques de la topographie, du lit de la rivière et des conditions géologiques du site, y compris la variation d'élévation topographique actuelle entre les rives d'Ottawa et de Gatineau.

- L'intégration de travées de pont optimales, compte tenu des exigences relatives à la bathymétrie de la rivière et à la navigation, ainsi que dans le désir probable de limiter les hauteurs structurales aériennes, peuvent avoir une incidence sur le choix du type de pont. En vertu de la *Loi sur les eaux navigables canadiennes* (L.R.C., 1985, ch. N-22), Transport Canada est responsable de la protection de la navigation des navires dans les eaux navigables.

- Dans les conditions géologiques actuelles, les six piliers centraux du pont Alexandra, qui se trouvent au centre de la rivière, reposent directement sur le substrat rocheux, comme c'est le cas de la culée du côté d'Ottawa, tandis que la culée et les pieux sur la rive de Gatineau sont enfouis et stabilisés dans les morts-terrains.

3.2 Image et forme visuelle

BE2. Le nouveau pont doit présenter un design prestigieux et singulier qui s'intègre et rehausse le patrimoine bâti et naturel du cœur de la capitale nationale, aujourd'hui et à l'avenir.

Orientation

- La partie du paysage orienté vers la rivière qui comprend les principaux bâtiments nationaux d'importance symbolique, entre les ponts du Portage et Alexandra, ceinturée par l'anneau central du boulevard de la Confédération et la trame bâtie des villes, s'appelle le « paysage central de la capitale ». Il s'agit d'une composition complexe de bâtiments, de caractéristiques topographiques, de végétation et d'espaces publics interreliés. Ses composantes, tant individuellement que du point de vue de leur composition, sont de grande valeur symbolique, esthétique et économique. Elles doivent être protégées par le biais d'interventions positives et de mesures contre les intrusions nuisibles.

- L'expression de la conception ne devrait pas rivaliser avec la prestance et la primauté des symboles nationaux, mais plutôt enrichir respectueusement le panorama et perpétuer l'histoire que raconte le parcours d'honneur du boulevard de la Confédération.

- L'élaboration de la conception doit tenir compte de la forme et de l'expression du pont pour qu'il devienne la nouvelle toile de fond de l'évolution continue du paysage culturel naturel et urbain de la capitale, un nouveau lieu emblématique national et un reflet de notre identité nationale.

- Le nouveau pont célébrera le passé de la structure originale au moyen d'une conception exceptionnelle répondant aux exigences actuelles et futures, tout en veillant à ce que la traversée de la rivière des Outaouais demeure une expérience visuellement grandiose, offrant des lieux de détente et de divertissement, et un périple dans le paysage naturel, historique et culturel de la région de la capitale du Canada.

- Les possibilités de voir la silhouette du pont d'en haut et de loin, comme de la pointe Nepean ou du pont Plaza, ainsi que d'en bas, comme des rives et du parc Jacques-Cartier, doivent également être prises en compte pendant l'élaboration du design.

- La conception du pont doit saisir l'occasion d'exprimer la riche identité forgée au fil des siècles par les peuples autochtones de ce territoire et les vagues successives d'immigrants qui ont choisi de vivre au Canada. L'identité et les valeurs canadiennes peuvent être représentées par les thèmes suivants :
    - Le Canada comme terre d'accueil
    - La liberté d'expression
    - Le respect de la diversité
    - La réconciliation
    - La réconciliation
    - L'intendance environnementale

3.3 Excellence de la conception

BE3. La conception architecturale et structurelle du nouveau pont doit viser les normes les plus élevées de l'industrie en matière d'excellence de la conception et de qualité visuelle.

Orientation

- Le nouveau pont occupera une place importante au cœur de la capitale pour les 100 prochaines années, et sa conception doit résister à l'épreuve du temps, de sorte à devenir un nouveau symbole d'importance et un point d'ancrage de l'identité de la région.

3.4 Matériaux et finis

BE4. La conception du nouveau pont doit comprendre des matériaux et des finis de grande qualité qui mettent en valeur la technologie de pointe et qui trouvent écho dans la palette établie pour le boulevard de la Confédération et le patrimoine bâti de la capitale nationale.

Orientation

- La nouvelle structure aspirera à l'excellence en matière de conception durable et de choix des matériaux, de sorte à devenir un projet modèle en matière de conception d'infrastructures durables.

- La palette de couleurs du pont existant (gris et vert) est complémentaire au paysage et aux principaux points d'intérêt. La conception du nouveau pont doit considérer et, au besoin, réinterpréter l'importance du contexte architectural de manière à compléter la richesse des textures et des tons dans le paysage actuel.

- La priorité sera accordée aux matériaux et aux produits ayant une empreinte environnementale réduite provenant de sources recyclées ou locales. Les matériaux doivent être hautement durables, et idéalement recyclables tout en tenant compte des estimations du cycle de vie et des coûts sur 125 ans ou plus, y compris les répercussions sur les exigences d'entretien et de réparation à long terme.

- Incorporer des revêtements anticorrosion et anti-graffiti appropriés pour les matériaux à risque, au besoin.

- Dans la nouvelle conception, pour des éléments comme les murs, les escaliers, les bancs, un mur commémoratif, les éléments d'interprétation et ainsi de suite, il convient d'envisager l'intégration de matériaux issus de la démolition qui ont été soigneusement retirés du pont actuel.

- La conception générale du pont doit aussi intégrer divers éléments fonctionnels et autres menus détails de conception, certes plus modestes et néanmoins importants, tels que des rampes, des éléments d'éclairage et des garde-corps. Des designs personnalisés peuvent être nécessaires, tout en tenant compte de la nécessité d'éviter des exigences d'exploitation ou d'entretien spécialisées trop onéreuses.

- L'utilisation de pierre naturelle devrait être envisagée là où le pont rejoint le paysage : le traitement des pentes aux culées, le contour des piliers au niveau du sol, les possibilités de terrassement, les tranchées de drainage, etc.

- Il faut envisager d'utiliser des tons de couleur neutres plus légers afin de maximiser la légèreté visuelle de la nouvelle structure et de ne pas concurrencer visuellement les couleurs et les textures naturelles du ciel, de l'eau et de la terre du paysage environnant.

- Des matériaux de couleurs et de textures contrastées peuvent être employés de manière stratégique, par exemple pour différencier clairement les pistes cyclables des voies piétonnes.

- Les matériaux de pavage de la chaussée des voies pour véhicules et celles pour le transport actif et les matériaux pour les murs de soutènement, la protection des bords, les escaliers, les paliers, les rampes, les mains courantes, le mobilier, la signalisation et l'éclairage doivent tenir compte des effets de la température, de la lumière du soleil, du vent, de la facilité d'entretien, des coûts et des répercussions pour les usagers en termes d'expérience tactile, auditive et visuelle.

3.5 Éclairage

BE5. La conception du nouveau pont doit fournir une mise en lumière de haute qualité qui s'intègre adéquatement au site et au contexte environnant et qui permet aux gens de traverser le pont et d'en profiter à toute heure de la journée.

Orientation

- La mise en lumière de la zone centrale est régie par le Plan lumière de la capitale, 2017–2027, qui définit des stratégies d'éclairage visant à améliorer le paysage nocturne de la capitale centrale, qui comprend le boulevard de la Confédération.

- L'éclairage architectural doit être vu comme une couche complémentaire qui souligne l'expression architecturale du pont plutôt que de le submerger, qui accentue la structure intérieure au-dessus du pont et qui réduit au minimum l'éclairage sous le pont.

- L'éclairage fonctionnel de la route et l'illumination des éléments architecturaux devraient renforcer et embellir le design du pont (sur le plan de la sécurité, de l'esthétique, des améliorations) tout en atténuant leur impact sur la rivière, la végétation et les espèces sauvages locales, en particulier les oiseaux, en employant les meilleures pratiques et les normes actuelles, notamment la norme CSA A460:19 Conception sécuritaire pour les oiseaux.

- Les tons ambrés ou blancs chauds sont à privilégier pour atténuer tout impact défavorable sur la rivière et la faune indigène.

- Des solutions créatives doivent assurer une certaine polyvalence d'utilisation, notamment par l'emploi sélectif des couleurs et l'intégration de concepts d'illumination éphémères au pont pendant les fêtes nationales, les événements spéciaux et les festivités saisonnières. En plus d'une mise en lumière permanente, considérer des mises en lumière éphémères artistiques, subtiles et de grande qualité.

4.1 Protection des vues

VA1. La conception du nouveau pont doit préserver l'intégrité visuelle et la primauté symbolique des édifices du Parlement et des autres symboles nationaux, lorsqu'on les regarde du pont, conformément au Plan de protection des vues dans la capitale du Canada (2007).

Guidance

- Des politiques de protection des vues ont été établies par la Commission de la capitale nationale et la Ville d'Ottawa pour protéger la silhouette et l'avant-plan des vues vers les symboles nationaux. (Référence : Plan de protection des vues de la capitale du Canada, CCN, janvier 2007).

- Comme il est mentionné dans le Plan, la protection et l'amélioration des vues sur les symboles nationaux englobent deux éléments fondamentaux des cônes visuels, soit l'avant-plan et l'arrière-plan. Les contrôles des vues en avant-plan ont principalement trait à l'ouverture visuelle. Les contrôles des vues en arrière-plan se rapportent principalement à la visibilité d'une silhouette claire. Bien que les mesures de contrôle en arrière-plan soient entièrement définies dans le Plan, des mesures de protection en avant-plan sont élaborées au moyen d'études de sous-secteurs, menées en réponse à des propositions d'aménagement de bâtiments et de paysages particuliers à mesure qu'elles sont mises de l'avant. C'est le cas pour le projet de remplacement du pont Alexandra et, par conséquent, les normes pour la protection de l'avant-plan des vues à partir du pont seront déterminées au moyen d'analyses visuelles continues.

- Le point d'observation no 6 est situé au sommet de la rampe existante de la promenade du pont à Gatineau et constitue un « point d'observation régulateur » qui sert à établir la hauteur d'arrière-plan maximale.

- La section 4 du Plan de protection des vues de la capitale du Canada décrit la méthode de calcul des mesures de protection des vues et du remplacement du pont Alexandra. Les principes de planification et de conception fournissent des directives supplémentaires sur la protection des vues et les points d'observation à la section 4.4.2 Intégrité visuelle et 4.4.3 Protection du point d'observation régulateur no 6.

- Le nouveau pont créera des occasions de découvrir de nouvelles vues intéressantes, tout en étant attentif et respectueux de l'ordre des vues protégées existantes, des paysages culturels et de l'environnement bâti.

- Il faut tenir compte des impacts visuels potentiels, tant négatifs que positifs, y compris des possibilités supplémentaires offertes par la nouvelle conception du pont pour l'observation des bâtiments symboliques nationaux et des compositions de bâtiments et de paysages dans le paysage central de la capitale.

- Il convient d'effectuer une comparaison précise des vues du nouveau pont avec les vues du pont actuel afin d'évaluer l'étendue et la nature des impacts visuels dans les zones en avant-plan, comme indiqué dans le Plan de protection des vues de la capitale du Canada de la CCN (2007).

- Les vues sous un seul angle et les vues panoramiques du nouveau pont doivent être prises en compte aux fins de l'évaluation de la protection des vues des symboles nationaux en avant-plan.

4.2 Vues vers le pont

VA2. Le nouveau pont doit être visuellement intégré au paysage central de la capitale nationale et permettre une vue exceptionnelle des caractéristiques naturelles et des symboles nationaux du lieu.

Orientation

- L'examen des différentes options de conception et la compatibilité de leur intégration dans le paysage central de la capitale doit s'appuyer sur les vues offertes par les points d'observation choisis énoncés plus tôt, sélectionnés pour saisir les diverses dimensions du pont observées à partir de différents endroits du domaine public et fournir une base de référence pour la comparaison.

- Plusieurs des points d'observations sont également des points d'observation clés établis dans le Plan de protection des points de vue de la CCN. D'autres points d'observation ont été inclus dans les études préparatoires de remplacement du pont. Ceux-ci comprennent le point d'observation A (point d'observation no 9), le point d'observation B (point d'observation no 4) et point d'observation K (point d'observation no 11).

- En vue d'améliorer les grandes qualités de composition du paysage central de la capitale et d'autres zones du paysage de la rivière, il convient d'évaluer le potentiel du pont en ce qui a trait à sa configuration, son échelle, sa masse visuelle, sa hauteur, sa silhouette, etc.

- Le nouveau pont ne doit pas dominer le paysage central de la capitale ni usurper la primauté des symboles nationaux. Il doit respecter les critères établis à la section 3.0 Expression du pont.

- L'emplacement précis des points d'observation ci-dessus doit être géoréférencé avant la photographie et la préparation de la modélisation numérique afin d'assurer la compatibilité des images provenant de différentes sources.

- D'autres points de vue peuvent également être établis pour examiner des questions de conception particulières, ce qui exige une analyse visuelle d'aspects particuliers de la conception du pont par rapport aux caractéristiques particulières du site. Par exemple, des études de conception détaillées sur l'intégration du pont à l'escarpement et aux rives du côté d'Ottawa et de Gatineau, ou une étude de conception détaillée de la partie sous le pont pour les plaisanciers sur la rivière et les piétons sur les sentiers récréatifs le long de la rive, actuels et proposés, qui passent sous le pont.

- Des modèles informatisés pour visualiser de façon réaliste d'autres concepts et approches de pont doivent être élaborés. Les visualisations à partir de points d'observation choisis fourniront une base uniforme pour la comparaison avec le pont actuel et les autres concepts mis de l'avant. Lorsque des vues panoramiques sont nécessaires pour présenter le pont dans son paysage plus vaste, de véritables « images panoramiques » doivent être fournies plutôt que des images d'un objectif grand-angle, qui donnent une version très déformée, trompeuse et « étirée » de ce que l'œil humain voit réellement.

4.3 Séquence spatiale

VA3. Le nouveau pont doit être conçu pour contribuer à la séquence visuelle dynamique de la section Sussex/Mackenzie-Laurier/Allumettières du boulevard de la Confédération et la rehausser tout en offrant une séquence exceptionnelle de vues progressives.

Orientation

- Il faut reconnaître que la route entre le carrefour de la promenade Sussex et de l'avenue Mackenzie et le carrefour de la rue Laurier et du boulevard des Allumettières est un lien important dans la chaîne du boulevard de la Confédération qui a été construite simultanément avec le Musée des beaux-arts et le Musée canadien de l'histoire. Ce trajet épisodique de 1,2 kilomètre offre une expérience visuelle particulièrement riche, composée d'espaces et de perspectives variés. Le processus de consultation publique et les études professionnelles ont révélé que les caractéristiques visuelles et expérientielles du pont actuel sont très appréciées.

- La conception du nouveau pont s'appuiera sur les qualités spatiales du pont actuel pour réaliser une progression articulée, mais harmonieuse, des expériences spatiales intégrées au reste du boulevard de la Confédération.

- Dans le souci de présenter la progression spatiale, il faut préparer des visualisations en série qui reflètent la nature dynamique des déplacements des piétons et leurs expériences visuelles et spatiales lorsqu'ils traversent le pont et marchent le long de la Grande Esplanade entre les carrefours et les intersections. Le mouvement dans les directions nord à sud et sud à nord doit être simulé par le modèle.

- L'objectif de l'aménagement urbain pour créer une séquence spatiale plus « intime » est de veiller à ce que les alternatives de conception du remplacement du pont tiennent pleinement compte de la « personne sur le boulevard » en se mettant « dans sa peau » pour avoir le sentiment d'être « présent ».

- Du domaine piétonnier du pont actuel, la traversée est agréable et pratique. Elle déborde de stimuli sensoriels. La promenade en bois du pont et la superstructure en acier massif triangulé créent un sentiment d'appartenance distinct renforcé par un lien historique évident. La promenade offre une vue panoramique spectaculaire vers les rives de la rivière, les collines de la Gatineau et l'horizon en amont de la rivière. Les panoramas englobent les escarpements boisés et en pente raide du côté d'Ottawa, surmontés des édifices les plus symboliques du Canada – la triade parlementaire et la Cour suprême – et, vers les îles, une partie des chutes des Chaudières sous le pont du Portage qui rejoint la rive en pente douce de Gatineau et le Musée canadien de l'histoire.

- L'analyse des caractéristiques visuelles et matérielles du pont actuel fournira le « point de référence » ou le « scénario de base » pour l'examen et l'évaluation des diverses options pour les éléments de conception du nouveau pont. Les changements et les améliorations importants par rapport au pont actuel doivent être entièrement documentés afin d'en faciliter l'évaluation.

- Il convient d'envisager l'amélioration de l'environnement piétonnier en ce qui concerne le confort et les caractéristiques sensorielles pour les piétons et les cyclistes, les qualités expérientielles du pont, p. ex., les qualités tactiles des matériaux et des détails, les mesures de protection contre les intempéries et les adaptations saisonnières, les points d'observation particuliers ou les possibilités d'observer, l'infrastructure pour appuyer les activités spéciales de célébration, l'expérience auditive, etc.

- Le niveau de l'œil pour toutes les vues simulées des piétons ne doit pas dépasser 1,80 mètre au-dessus du sol ou du pont. Compte tenu de la variété des usagers, il convient également de tester des niveaux inférieurs, surtout aux divers points d'observation.

- La priorité devrait être accordée à l'expérience des piétons, mais les expériences visuelles et spatiales des cyclistes et des conducteurs ou des passagers de véhicules le long du trajet devraient également être analysées et comparées aux expériences offertes actuellement par le pont.

- Bien que l'ensemble des expériences sensorielles ne puisse pas être entièrement simulé ni évalué avant la mise en œuvre, les caractéristiques visuelles des nouvelles options proposées pour le pont peuvent être prévues et visualisées au moyen de simulations informatisées. De tels outils devraient être utilisés à bon escient, tant pour appuyer et éclairer le processus de conception que pour faciliter une évaluation exhaustive par des groupes de pairs professionnels en design et par le grand public.

- La conception du pont devrait stimuler et charmer les autres sens, au-delà du visuel, dans la mesure du possible, pour étendre et améliorer l'expérience sensorielle holistique et inclure les personnes de toutes les capacités.

- Les options de conceptions du pont pourraient inclure des recommandations de modifications à la conception des voies d'accès et des approches actuelles aux carrefours dans le cadre des études de la séquence spatiale du boulevard de la Confédération. Toutefois, étant donné qu'aucun engagement n'a été pris à ce moment-ci pour mettre en œuvre de telles modifications, les options de conceptions du pont ne devraient pas dépendre de celles aux carrefours et aux voies d'approches, qui ne sont pas incluses au contrat actuel.

Annexe C – Liste de vérification des critères

Cette section contient la liste de vérification de l'ensemble des critères de performance pour la conception du pont. Chaque critère a été désigné comme étant obligatoire, c'est-à-dire qu'il doit être respecté.

Principaux critères d'évaluation pour la comparaison de différentes options à l'étape de définition du concept.

1.0 Cadre d'aménagement urbain				✓
1.1 Patrimoine, archéologie et paysages culturels	UD1	**UD1a**	**Intégrité visuelle**	
		UD1b	**Paysage central de la capitale**	
		UD1c	Réutilisation des matériaux	
		UD1d	Intégration aux rives	
		UD1e	Protection des ressources archéologiques	
		UD1f	Gestion des ressources archéologiques	
1.2 Culture autochtone	UD2	UD2a	Perspectives autochtones	
1.3 Boulevard de la Confédération	UD3	UD3a	Principes directeurs du boulevard de la Confédération	
		UD3b	Grande Esplanade	
		UD3c	Éléments du paysage de rue	
		UD3d	Intersection du boulevard des Allumettières et de la rue Laurier	
1.4 Environnement naturel	UD4	UD4a	Corridor de la rivière des Outaouais	
		UD4b	Inventaire des espèces et habitat	
		UD4c	Végétation indigène	
1.5 Climat et microclimat	UD5	UD5a	Conception pour durer 125 ans	
		UD5b	Résistance aux tempêtes	
		UD5c	Incidence pendant les tempêtes	
		UD5d	Solutions durables	
		UD5e	Atténuation des extrêmes météorologiques	

2.0 Espace public				✓
2.1 Mobilité	PS1	PS1a	Mobilité active	
		PS1b	Parcours piétonnier	
		PS1c	Voie cyclable bidirectionnelle	
		PS1d	Route	
		PS1e	Intersection Laurier et Allumettières	
2.2 Espace public et expérience des usagers	PS2	**PS2a**	**Commodité de l'espace public**	
		PS2b	Éléments de design supplémentaires	
		PS2c	Intégration de l'infrastructure	
		PS2d	Expérience des plaisanciers	
2.3 Accès aux rives	PS3	PS3a	Nouvelles voies	
		PS3b	Culée nord	
		PS3c	Culée sud	
		PS3d	Paysage le long des sentiers riverains	
2.4 Accessibilité universelle et inclusion	PS4	PS4a	Accessibilité universelle	
		PS4b	Conformité à la réglementation	

3.0 Expression du pont				✓
3.1 Aménagement général	**BE1**	**BE1a**	**Configuration du plan**	
		BE1b	Élévation	
		BE1c	**Section transversale**	
		BE1d	Chenal de navigation	
3.2 Image et forme visuelle	**BE2**	**BE2a**	**Héritage et site**	
		BE2b	**Unicité et symbolisation**	
		BE2c	**Évoquer le lieu**	
		BE2d	**Proportionnalité avec l'environnement**	
		BE2e	**Expérience d'observation**	
3.3 Excellence de la conception	**BE3**	**BE3a**	**Excellence**	
		BE3b	**Effet visuel intemporel**	
		BE3c	Détails du pont	
		BE3d	Éléments secondaires	
		BE3e	Glissières de sécurité à l'épreuve des collisions	
		BE3f	Culées	
3.4 Matériaux et finis	**BE4**	**BE4a**	**Honorer le riche héritage de la capitale**	
		BE4b	Matériaux et finis	
3.5 Éclairage	**BE5**	**BE5a**	**Intégration dans le paysage**	
		BE5b	Nouvel éclairage esthétique	
		BE5c	Rendement des appareils d'éclairage	

4.0 Vues et expérience visuelle				✓
4.1 Protection des vues	**VA1**	**VA1a**	**Point d'observation no 6**	
		VA1b	**Préservation des cônes visuels**	
		VA1c	Réduction des obstacles visuels	
4.2 Vues en direction du pont	**VA2**	**VA2a**	**Points d'observation choisis**	
4.3 Séquence spatiale	**VA3**	VA3a	Séquence spatiale améliorée	
5.0 Autres normes et exigences de la CCN				
	ON1	ON1a	Mise à jour des critères/autres facteurs	



National Capital Commission
Commission de la capitale nationale

Canada